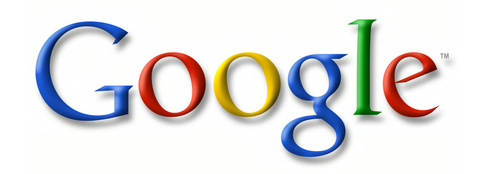
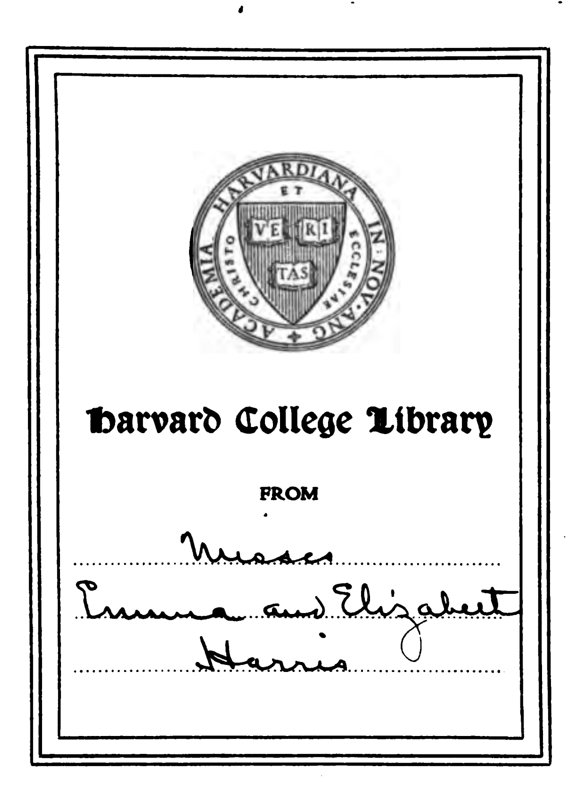
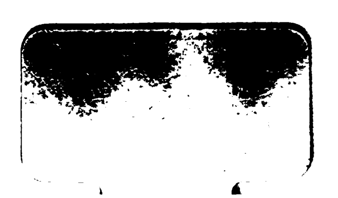





ACADEMIA HARVARDIANA IN NOV·ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
Harvard College Library
FROM
Misses
Emma and Elizabeth
Harris




3 2044 102 855 855

LE
GRAND-PÈRE
ET
SES QUATRE PETITS-FILS.

LIVRE DE LECTURE,

À L'USAGE DES ÉCOLES.

PAR

Mme FOUQUEAU DE PUSSY.

Approuvé par le Conseil Royal de l'Instruction publique.

Fourth American Edition,

CAREFULLY PREPARED FOR AMERICAN SCHOOLS, AND FURNISHED WITH COPIOUS NOTES.

BY

FRANCIS S. WILLIAMS,

LATE SUB-MASTER IN THE ENGLISH HIGH SCHOOL, BOSTON.

BOSTON:
HICKLING, SWAN & BREWER.
CLEVELAND: INGHAM & BRAGG.
1859.

RECOMMENDATIONS.

From Professor E. Arnoult, Teacher of French in Harvard University.

Gentlemen: — I know well "*Le Grand Père*," and Mr. Francis S. Williams's editorial efforts to make it a thorough, good, easy school book, for the study of the French language; and I verily believe that your *American edition* will soon prove to be the readiest way and *instrument* of the kind — the most useful French reading book — in the hands of all teachers and students in the United States.

As to the intrinsic qualities of the original work, it needs no literary credentials of my own; indeed, Madame de Pussy's highly appreciated little book, "*approuvé par le Conseil d'Instruction Publique de Paris*," bears its own passport through the world! I will, therefore, merely add, that I was the first to recommend the American edition to the American public; for I intend to adopt it myself, in Cambridge and Boston, as the *best* school French Reader ever published in this or any other country.

Respectfully yours, E. ARNOULT.

MESSRS. HICKLING, SWAN & BROWN.

From Mr. Thomas Sherwin, Principal of the English High School, Boston.

MESSRS. HICKLING, SWAN & BROWN. — *Gentlemen:* You ask my opinion of "*Le Grand-Père*," an American edition of which you are about to publish. This work has been used in the English High School for several years, and, as a first book for reading in French, I have never seen its equal. It is colloquial, interesting and instructive, communicating, at the same time, much general knowledge, and the essentials of the language. The edition which you have in press is superior to the Paris edition, in consequence of the notes and certain omissions made by the very competent editor. I confidently recommend the book to every school in which the French language is studied.

Very respectfully yours,

THOMAS SHERWIN.

From Mr. Francis Gardner, Principal of the Latin School, Boston.

MESSRS. HICKLING, SWAN & BROWN. — *Gentlemen:* I have examined, with much pleasure, the proof-sheets of the Notes to your edition of *Le Grand Père*. Upon the transcendent merits of the work itself, when in the hands of a competent instructor, it is needless to enlarge.

The judicious notes of Mr. Williams supply the only desideratum which existed; and by their means the intelligent pupil can, unaided, make a progress which, without the book, he could scarcely make under the best of masters. In its present condition, I unhesitatingly pronounce it the best book for its purpose in the language.

Very respectfully yours, &c.

FRANCIS GARDNER.

From Mr. E. A. Beaman, Principal of a Young Ladies' High School, Boston.

MESSRS. HICKLING, SWAN & BROWN. — *Sirs:* "*Le Grand-Père*," which you propose publishing with notes and emendations by Mr. Williams, is a most charming book. I have examined it, with reference to its use in school, with admiration. I am acquainted with no book so peculiarly adapted to answer the purposes of a French reader, when freed from the objections alluded to in Mr. Williams' preface, and furnished with the valuable notes of so accomplished a French scholar and teacher. Its subject-matter is clearly within the range of thought of those for whom it is designed. The sense is easily made out. Its topics are varied, and eminently adapted both to interest and to instruct, and thus to afford that *natural, wholesome mental action* which should always be a primary object in juvenile education. Its language is simple, colloquial and perspicuous, and just such as is most naturally and readily acquired at the commencement of learning a new language. These and other excellent qualities, together with the notes and corrections, serve to render this volume an invaluable treasure to both the teacher and the pupil in French. It needs but to be known to be generally adopted as a text-book.

Very respectfully,

E. A. BEAMAN

PREFACE TO THE AMERICAN EDITION.

THE necessity of expurgating for American children a modern French work, written by a lady for the use of schools, and approved by the Royal Council of Public Instruction in France, may not be obvious to those unacquainted with the views of the French, as to what constitutes suitable reading and proper topics of conversation for children. That such a necessity, however, exists, no one who has carefully read the whole of Madame Pussy's admirable little work will feel disposed to deny. But, lest a misapprehension may arise from this circumstance in regard to the moral influence of all French works, we wish to say a few words upon this important point.

To those well acquainted with the subject it need not be said, that the French are as careful as our own nation, and perhaps even more so, as to the reading in which they allow their children to indulge; and that, consequently, many books which we feel no hesitation in placing in a child's hands are by them scrupulously withheld. But, on the other hand, they permit themselves to speak freely in the presence of children on many subjects which we on all occasions avoid. In both nations the proprieties of language itself are observed and required. The difference between the two lies solely in the topics which may or may not be spoken of.

The principle which guides the French seems to be this: — all books which serve to excite the imagination, inflame the

passions, or corrupt the heart, are considered dangerous; and it need hardly be added, therefore, that the French pamphlet-literature, of which we see so much, and which we so justly condemn, is as carefully forbidden to the young, and avoided by the more mature of the female sex, as with us. But this does not prevent their speaking and writing without reserve on subjects which we avoid; their reason being that such subjects cannot corrupt the heart, or produce any injurious influence on the moral character, and that an unaffected mention of them is less objectionable than their entire avoidance.

Without expressing, then, any opinion as to the relative correctness of their views and our own on these points, we here simply state the fact, as a reason for expurgating many passages from this valuable work; believing that it is not well, in any case, to do violence to national characteristics, or to suffer the young to read in a foreign language what would grossly offend their sense of propriety if met with in their own.

These exceptions to the work in its original form being made, and the present edition being carefully prepared in accordance with these views, we offer it confidently to the American public as the best French reading-book for beginners that has ever been published in this country; in which opinion — the result of an experience in teaching from it for twelve successive years — we are sustained by the testimony of many accomplished teachers; but, to enable teachers as yet unacquainted with the work to form some idea of its merits, we subjoin a brief sketch of its character and contents.

An aged French captain receives into his house for one year his four grand-children, who are to attend a village school, and be under his guidance in their hours of leisure and amusement. These, with an ignorant and superstitious female domestic, form the principal speaking characters. Sunday being with the children a day of exemption from school labors, is passed, in company with their grandfather, in excur-

sions to the neighboring country; and the book is, therefore, naturally divided into fifty-two chapters.

The American child is at once astonished to find that the children of France engage on Sunday in labor and amusements; but he cannot proceed far in the book without observing that the grandfather and his grand-children are, notwithstanding, very devout, and occupied constantly in works of benevolence and charity; and, while he may not be able to explain of himself this apparent neglect of what he is accustomed to consider a sacred duty, he cannot but feel respect for the character of the personages introduced in the work, and offered as examples for the imitation of French children.

In the course of the book, occasion is given to the grandfather, by the incidents which make up the story, to furnish a series of lessons on the most important elements of character; and the care he displays to encourage good qualities and eradicate bad ones, extending to more minute details than is common with American parents in the education of youth, furnishes a true and gratifying picture of the best characteristics of the French method of education. Among the virtues which he takes occasion to extol, and the growth of which he is ever watchful to encourage, are truth, humanity, charity, disinterestedness, prudence, economy, generosity, politeness, neatness, temperance in eating and drinking, obedience, humility, industry, tolerance, honesty, self-command, gratitude, love of country, and the importance of punctuality. The value of each of these qualities is shown by some ingenious and always striking story, in which the ill effects of their absence are depicted.

A second prominent feature of the work consists in the introduction of what has been called with us the "Science of Familiar Things." One scene represents a person drowning, with the means taken to draw him from the water without danger on the part of his rescuers; then follow the means of resuscitation, with a statement of what treatment would be

injurious, and of the mode of proceeding with persons suffocated by other agents than water.

At another time, the means of restoring a person rendered lethargic by cold, and again one who has been poisoned, are given in so life-like a manner, and so connected with an interesting story, as to render it impossible to forget them.

A chimney catches fire, and, while the old domestic is nearly distracted, the grandfather takes the most prudent measures for extinguishing the flames.

The superstition of Margaret, and her vulgar notions, furnish constant opportunity to the grandfather to explain supernatural events by natural causes, and to correct many erroneous popular ideas, which, it is probably known, are more common in France than in our own country.

As examples of this feature of the work, we would cite Margaret's superstitious notions of Will-'o-the-wisps, vampires, the sitting of thirteen persons at the same table, the upsetting of a salt-cellar, Friday's being an unlucky day, the Wandering Jew, &c. &c.; for all of which the grandfather assigns rational causes, or states the historical reason for the existence of the prevailing notions.

A third prominent feature of the work is the introduction of a few familiar lessons in arithmetic, grammar and French history, with enough of mythology to enable one to understand the designs of painting and sculpture.

The means of preserving health by exercise, temperance and cleanliness, are very fully treated, and the most common natural phenomena are noticed and explained; such as lightning, meteors, the dew, the winds, seasons and tides. Explanations occur of the coins, weights and measures of France, both of the old denomination and of the new; and throughout the work are incidental allusions to the manners, habits and modes of thought of the French, and to the events of the time when it was written, which was about the period of the overthrow of the government of Charles X.

The subject-matter of the book, it will thus be seen, is unusually instructive and suggestive, affording to the teacher, by the topics presented, constant opportunities for conveying useful information and impressive moral instruction,—the more valuable, in our opinion, for being incidental. The best feature of the work, however, remains to be noticed; and, as all the excellences of which we have spoken might, perhaps, be found in some one or more English works, we should not have so highly extolled this, were it not for this remaining characteristic. It is, that the book is throughout colloquial,—the every-day language of France, and, to those desirous of speaking French, for that reason invaluable. The study of histories, dramatic works and romances, conveys but one style of writing, and that not the one used in conversation. What American employs in daily life the language of our historians or literary writers? Or, to learn to speak our language, who would begin with the writings of Webster, Irving, Ticknor, or Prescott? Yet such has been the practice heretofore, to a great degree, in the books selected for the beginner in the French language.

The notes to the present edition have been prepared with especial reference to the difficulties encountered by beginners in the study of this book, as well as of the French language in general. For the first five chapters they are quite minute, and afterwards are confined to an explanation of those passages only which have been found by experience to present unusual difficulty.

It is also hoped that the notes will throw some light upon French manners and modes of thinking on various subjects. Americans have been too much indebted hitherto to English authors for their opinion of the French people; and it is believed that a perusal of this little work will tend to correct some erroneous impressions which have resulted from viewing them too exclusively through such a medium.

F. S. W.

OCTOBER, 1854.

TABLE DES MATIÈRES.

LE

GRAND-PÈRE

ET SES

QUATRE PETITS-FILS.

PREMIER DIMANCHE.

AVRIL, 1830.

Dieu nous a créés pour être heureux, l'aimer en nous aimant les uns les autres, éclairer notre intelligence, et accomplir nos devoirs dans cette courte vie, afin de nous rendre dignes de la vie éternelle.

Le vieux capitaine Granville habitait un joli village situé sur le bord de la Loire : comme on venait d'y former une école[1] d'enseignement mutuel, il avait engagé ses enfants à lui confier leurs fils pendant une année, se chargeant de surveiller leur première éducation.

Arrivés depuis peu de jours, les cousins s'aimaient déjà[2] comme de vieilles connaissances. Le plus âgé se nommait[3] Charles, son père était un riche fermier; venait ensuite Jules, fils d'un marchand de la ville voisine ; puis Léon, fils d'un colonel envoyé à la délivrance de la Grèce ; et le plus jeune, Pierre, était un orphelin sans fortune.

"Hâtez-vous, mes enfants," dit le grand-père en frappant un matin à la porte de leur chambre ; "je vous ai promis que nous ferions ce matin une longue promenade. Vous voyez que je sais tenir[4] ma parole."

Les enfants aussitôt arrivent à sa voix, l'embrassent, lui donnent sa canne, son chapeau, et se mettent gaiement en route,[5] par le plus beau temps du monde. Ils couraient à droite et à gauche, tels que[6] de jeunes chevaux échappés, lorsqu'en arrivant sur le haut d'une petite éminence ils s'écrient: "Grand-papa, grand-papa, viens donc voir! O mon dieu, que c'est beau![7] Qu'est-ce que c'est?"[8]

LE GRAND-PÈRE.

C'est le soleil, mes enfants, c'est l'astre qui nous donne le jour. Dès qu'il paraît, tout renaît à la vie. Les petits oiseaux chantent, les feuilles s'entr'ouvrent, les fleurs répandent leur parfum, l'herbe se relève, la rosée s'évapore, les animaux s'éveillent, et l'homme prie.

Il découvrit sa tête vénérable, les enfants se mirent à genoux, et, quand la prière fut finie, ils s'assirent tranquillement à côté de leur grand-père.

CHARLES.

Qui donc a fait tout ce que nous voyons?

LE GRAND-PÈRE.

C'est Dieu, mon enfant, celui qui *fut*, qui *est*, et qui *sera*. L'Écriture sainte nous enseigne qu'il fit ce grand ouvrage en six jours. Le *premier* jour, après la création du ciel et de la terre, il commanda que la lumière fût faite. Le *second* jour, il fit le firmament, et lui donna le nom de ciel. Le *troisième* jour, il sépara la terre d'avec les eaux,[9] les réunit,[10] leur donna le nom de mer, et ordonna que la terre produisît des arbres, des plantes et des fruits. Le *quatrième* jour, Dieu fit ces corps lumineux qui sont dans le ciel. Le *cinquième* jour, il créa les poissons et les oiseaux. Le *sixième* jour, il fit les animaux de toute espèce, et finit par l'homme, qu'il a créé à son image, en lui donnant la

jouissance de tous ces biens. Dieu s'étant reposé le *septième* jour, le dimanche, septième jour de la semaine, est consacré par nous à le remercier de ses bienfaits.

CHARLES.

C'est bien, grand-papa, nous voyons tout cela ; mais Dieu, est-ce qu'on ne le voit pas?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant. Autrefois il apparut à Moïse sur le mont Sinaï ; c'est là que pendant quarante jours et quarante nuits, au milieu de la foudre et des éclairs, il lui dicta la loi et les règlements qui devaient être observés dans son culte ; mais Dieu n'apparaît plus devant les hommes, depuis qu'ils ont appris à le voir dans la nature, qui est son ouvrage, et à l'entendre dans leur cœur ; — car la conscience, c'est sa voix qui nous parle.

LÉON (*d'un air pensif*).

C'est vrai pourtant. Hier, j'ai donné une tape à Jules, et quelque chose là (*il met la main sur son cœur*), quelque chose là m'a dit que j'avais mal fait.

LE GRAND-PÈRE.

Et toi, Jules?

JULES.

Moi, grand-papa, j'ai pardonné à Léon, et quelque chose m'a dit que j'avais bien fait.

LE GRAND-PÈRE (*les embrassant tous deux*).

Obéissez toujours à cette voix, mes enfants! Dieu continuera de vous la faire entendre,[11] et ne vous abandonnera jamais.

Huit heures sonnèrent à l'église du village ; le grand-père se leva, et les enfants, devenus plus raisonnables, marchèrent auprès de lui.

Ils revenaient[12] par le bord de la rivière, lorsque Pierre, apercevant quelque chose flotter sur l'eau, de-

manda, d'un air inquiet, si c'était *mort ou en vie.* L'un croyait voir un chien ; l'autre, un paquet de linge ; celui-là, un homme ; celui-ci, un enfant ; et, comme cela s'approchait du rivage,[13] tous se mirent à rire, car ce n'était que de l'écume.—" Voilà comme nos sens nous trompent," dit le grand-père.

CHARLES.

Qu'est-ce que tu appelles nos sens, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est la *vue*, l'*ouïe*, le *goût*, l'*odorat*, et le *toucher.* Nous avons cinq sens, ou cinq manières de sentir ; et les parties de notre corps, sur lesquelles les objets causent ces différentes sensations, se nomment organes.

L'œil est l'organe de la vue ;
La langue, l'organe du goût ;
L'oreille, l'organe de l'ouïe ;
Le nez, l'organe de l'odorat ;
La main, l'organe du toucher.

Lorsque vous mangez du sucre, cela vous paraît bon ; lorsque vous touchez du feu, cela vous fait mal ;[14] ce quelque chose qui produit impression sur vos sens par vos organes s'appelle sensation. Dieu a placé nos sens comme des sentinelles avancées qui nous avertissent de nos besoins, veillent à notre conservation, au milieu de toutes les choses utiles ou nuisibles dont nous sommes entourés, et le bon ou le mauvais usage que nous faisons de nos sens cause notre malheur ou notre bonheur en ce monde et en l'autre.

— Le soir, comme ils étaient allés se promener au loin dans la campagne, Léon, qui avait soif, apercevant un vieillard assis devant sa porte, s'approcha poliment, et dit : " Pourriez-vous me donner un verre d'eau, s'il vous

plaît ?" Le vieillard resta immobile, et prononça ces mots : "*Mon fils est un ingrat !*"

Étonné, Léon regarda autour de lui pour voir à qui s'adressaient ces paroles.[15] Ne voyant personne, il répéta en tremblant sa prière : "Pourriez-vous me donner un verre d'eau, s'il vous plaît ?" Le vieillard, toujours immobile, prononça encore d'une voix sombre : "*Mon fils est un ingrat !*"

Pour cette fois, Léon fut tellement effrayé qu'il se précipita en criant dans la maison. A ce bruit, un homme, qui avait la figure appuyée sur ses mains, tressaille, se lève ; ses traits étaient pâles et livides, ses yeux[16] creux et farouches : "Que venez-vous chercher ? qui êtes-vous ?" s'écrie-t-il, effrayé à son tour.

— "Je suis Léon," répond le pauvre petit en tremblant : "je venais pour chercher à boire, mais je n'ai plus soif." Alors, se sauvant à toutes jambes,[17] il revint dire à son grand-père et à ses cousins ce qui lui était arrivé.[18]

LE GRAND-PÈRE.

Il s'est passé[19] dans cette maison un bien triste événement, mes amis ;[20] je vais vous le raconter :

"Afin d'épouser une fille qui avait une riche dot, le fils de ce vieillard le fit consentir à se dépouiller en sa faveur de toute sa fortune, lui promettant qu'il le logerait et le nourrirait le reste de sa vie. A ces conditions, le mariage se célèbre :[21] le jour même, ce vieillard arrive dans la maison de son fils, croyant y jouir du bonheur dont il était la cause. Son fils le renvoie, avec l'offre d'une pension qui pouvait à peine l'empêcher de mourir de faim. Le malheureux vieillard, frappé au cœur, ne dit que ces mots : '*Mon fils est un ingrat !*' et, depuis, il n'en a pas prononcé d'autres.

"Le bruit public ayant accusé cet homme d'avoir

causé la folie de son père, il fut obligé de le garder chez lui,[22] dans la crainte d'être chassé de la commune. Sa jeune femme mourut, du chagrin d'avoir continuellement sous les yeux[23] un si pénible spectacle. Comme il n'avait pas eu d'enfant, il lui fallut restituer[24] la dot; et maintenant il ne reste à ce fils ingrat que[25] son vieux père et ses remords. Tu l'as vu, Léon?"

LÉON.

Oui, grand-papa; il paraît cent fois plus malheureux que son père.

Les enfants revinrent à la maison en réfléchissant à l'ingratitude, à ce vice lâche et bas qui nous rend odieux à tout le monde, et que les lois ne punissent pas, parce qu'il se punit lui-même, sans compter que Dieu le punira un jour!

SECOND DIMANCHE.

AVRIL.

Si le travail vous fait peur, que la récompense vous anime.[26]

SAINT BERNARD.

"BONJOUR, grand-papa. Qu'est-ce que nous ferons aujourd'hui?" s'écrièrent tous les enfants en entrant dans la salle à manger.

LE GRAND-PÈRE.

Voyons d'abord ce que vous avez fait cette semaine. Où sont les bulletins de l'école?

Chacun lui donna son bulletin, excepté Pierre; et il lut à haute voix: "Charles, *bonne conduite;* c'est bien! Jules, *application à ses devoirs;* c'est très-bien! Léon, *conduite légère.* Voilà qui est bien mal!"[27]

LÉON.

C'est vrai, grand-papa; je n'ai pas travaillé du tout, je n'ai fait que jouer avec mes nouveaux camarades. Mais c'est fini, je te le promets! tu verras.

LE GRAND-PÈRE.

A la bonne heure,[28] je te le pardonne aussi pour cette fois. Et toi, mon petit Pierre, où est donc ton bulletin?

PIERRE (*balbutiant*).

Je—Je l'ai perdu avec mon mouchoir.

LE GRAND-PÈRE (*d'un air triste*).

Vous savez, mes enfants, combien je vous aime; si j'ai amassé quelque fortune, c'est pour la partager également

entre vous ; mais, avant, j'exige que vous me donniez la preuve que vous avez l'amour de l'ordre, du travail et de l'économie ; car ceux de vous qui ne posséderont pas ces vertus, je ne me ferai aucun scrupule de les priver de mes richesses, qu'ils perdraient bientôt sans qu'elles eussent pu servir à leur bonheur,[29] tandis qu'elles augmenteront le bonheur des autres. J'espère cependant que vous ne me donnerez pas le chagrin de vous séparer dans mon cœur.

TOUS (*se jetant dans ses bras*).

Oh, non, grand-papa ! nous ne te donnerons pas ce chagrin.

LE GRAND-PÈRE.

C'est bien, mes amis. Allez maintenant aider la vieille Marguerite à préparer le déjeuner ; apprenez à vous servir vous-mêmes,[30] afin de pouvoir commander si vous êtes riches, ou obéir si vous êtes pauvres.

Charles rentra bientôt avec une énorme salade de chicorée sauvage et une assiette d'œufs rouges. " C'est la fruitière qui nous a donné nos œufs de Pâques, grand-papa ; qu'est-ce que cela veut dire ? "[31]

LE GRAND-PÈRE.

Autrefois, l'année commençait à Pâques, époque à laquelle la terre semble s'entr'ouvrir, pour laisser éclore les productions renfermées dans son sein. On se faisait[32] alors cadeau d'un œuf ; comme étant l'origine de beaucoup de choses ; et, bien que, par un édit de Charles IX., en 1564, l'année commence le premier janvier, le peuple n'en a pas moins conservé l'usage de donner des œufs de Pâques.

LÉON (*frappant du pied avec impatience*).

Voilà le ciel qui se couvre de nuages : est-ce ennuyeux ![33] nous ne pourrons pas nous promener.[34]

LE GRAND-PÈRE.

Si vous voulez, je vous raconterai une histoire.

TOUS.

Oui, oui ! une histoire, quel bonheur ! Attends, grand-papa, que nous soyons prêts. (*Ils boivent un verre d'eau, repoussent leur assiette, rapprochent leur chaise de la table.*) Là, commence à présent.

LE GRAND-PÈRE.

"Édouard, fils d'un négociant du Havre, avait été envoyé, à Paris, dans la pension de M. Morin, où ses maîtres bientôt le citèrent pour modèle. Il ne ressemblait pas à ces petits sots qui disent : 'Je suis riche, je n'ai pas besoin de travailler comme si j'étais pauvre ;' au contraire, il s'appliquait sans relâche. D'abord le travail lui avait paru pénible, puis facile, puis un plaisir. Chaque mois il envoyait à sa mère ses bons bulletins, et recevait en échange des habits, de l'argent, et des friandises de toute espèce. Il soignait ses habits, économisait son argent, partageait ses friandises avec ses camarades ; enfin, Édouard était ce que les maîtres appellent un *bon sujet*, et les écoliers un *bon enfant*. Aimé de tout le monde,[35] il se croyait heureux, lorsqu'un jour on lui annonça que sa mère venait d'arriver.[36] Il accourut se jeter dans ses bras ; puis, à peine revenu[37] de sa surprise, il s'aperçut que sa mère était pâle et mal vêtue.

"'Je viens vous remercier des soins que vous avez donnés à mon fils,' dit-elle au maître de pension, 'mais des malheurs' — (et son courage l'abandonnant, elle se mit à fondre en larmes)[38] 'des malheurs inattendus me forcent à le retirer de chez vous.[39] Notre maison allait faire banqueroute, si je conservais ma fortune à mon fils : je préférai lui conserver l'honneur, et tous nos créanciers sont payés. Mon mari vient de s'embarquer pour l'île

Bourbon, afin de tenter de nouveau la fortune. Moi, j'espère avec le travail de mes mains pouvoir gagner ma vie et celle de mon enfant.'

"Édouard avait pleuré de voir pleurer sa mère. — A ces mots, essuyant ses larmes, il sortait dans l'intention d'aller dire adieu à ses camarades, lorsque, le retenant par le bras, M. Morin lui dit avec bonté: 'Non, mon ami, vous ne me quitterez pas; je veux garder(40) le meilleur écolier de ma pension, celui qui en est l'honneur et l'exemple; et je prie madame votre mère de vouloir bien(41) m'accorder cette faveur.'

"Le pauvre Édouard, dans sa joie, sautait au cou de son maître, de sa mère, qui était trop émue pour exprimer sa reconnaissance; puis il disparut et revint avec un sac d'argent. 'Tiens,(42) maman,' s'écria-t-il, 'voilà mes économies. Mon linge, mes habits sont encore tout neufs; je n'ai besoin de rien, et j'espère qu'un temps plus heureux viendra où nous pourrons nous acquitter(43) envers monsieur'— — —

"'Ne parlons pas de cela, mon ami,' reprit aussitôt M. Morin; 'allez rejoindre vos camarades, cachez-leur nos arrangements: il ne faut jamais parler de ces sortes d'affaires.' Édouard embrassa dix fois sa mère, comme pour la consoler, et retourna au travail avec plus d'ardeur que par le passé.

"Grâce à sa bonne conduite, il a pu continuer ses études; et, grâce à son ordre, à son économie, sa mère a pu acheter un fonds de mercerie,(44) qui lui procure une existence honnête, en attendant que(45) la situation plus heureuse de son mari lui permette de revenir en France."

CHARLES.

Est-elle vraie, cette histoire, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon enfant; je ne vous dirai jamais rien que de vrai.

LÉON.

A propos! avec les dix francs que j'ai dans ma bourse je voulais[46] acheter un cheval à la foire, mais je les garde, car enfin, si papa allait revenir blessé, sans argent, il serait bien aise de les trouver.

JULES.

Je n'achète plus de balles! si papa allait faire banqueroute, comme je me les reprocherais! [47]

PIERRE (*pleurant*).

Et moi qui suis pauvre, et qui perds les mouchoirs que me donne grand-papa!

LE GRAND-PÈRE.

Console-toi, mon petit Pierre, cela ne t'arrivera plus. Je vous approuve, mes enfants; apprenez à ne pas dépenser inutilement les petites sommes, et vous saurez un jour dépenser les grosses sommes utilement.

Les cousins, dans la crainte de la pluie, n'osaient pas demander une promenade. "Qu'est-ce que nous allons donc faire?" dit Jules. "Si au moins nous pouvions travailler?"

"Pourquoi pas?" répondit le grand-père; "je vais vous apprendre les noms de nombre depuis un jusqu'à cent."

Les enfants s'assirent à ses côtés, et il commença ainsi:

"Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf,

vingt, trente, quarante, cinquante,	un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf.
soixante, quatre-vingts, cent,	un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf."

JULES.

Et après cent, comment compte-t-on ?

LE GRAND-PÈRE.

On recommence à compter avec cent, depuis un jusqu'à cent quatre-vingt-dix-neuf, en disant : "*Cent un*, *cent deux*, *cent trois*, etc. ;" et après cent quatre-vingt-dix-neuf, on dit : "Deux cents."

JULES.

Et après deux cents, comment compte-t-on ?

LE GRAND-PÈRE.

On compte de deux cents à trois cents,
de trois cents à quatre cents,
de quatre cents à cinq cents,
de cinq cents à six cents,
de six cents à sept cents,
de sept cents à huit cents,
de huit cents à neuf cents,
de neuf cents à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Toujours de la même manière, de cent un à cent quatre-vingt-dix-neuf. Seulement, lorsque l'on a dit neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, on dit : "*Mille.*"

JULES.

Et après mille, comment compte-t-on ?

LE GRAND-PÈRE.

On compte par mille, comme on compte par cent, jusqu'à mille fois mille, qui font un *million*.

Ensuite mille millions font un *billion*[48] ou un *milliard*, et il n'y a plus de calcul au delà.

Je suis bien content de vous, mes petits enfants; vous avez écouté avec attention et sans fatigue une leçon ennuyeuse, mais utile;—aussi j'ai bonne idée de votre intelligence et de votre désir d'apprendre.

TROISIÈME DIMANCHE.

AVRIL.

L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs, et la bonté des mœurs conduit à l'amour de la patrie. Cet amour est l'amour des lois et du bonheur de l'État ; c'est une vertu politique par laquelle on renonce à soi-même, en préférant l'intérêt public au sien propre.

LE CHEVALIER DE JAUCOURT.

"GRAND-PAPA ! grand-papa ! entends-tu le tambour ? C'est un régiment qui passe, viens donc ! viens donc vite !" criaient les enfants en tirant leur grand-père l'un par la main, l'autre par sa redingote. Ils arrivèrent ainsi sur la place du village, précédés par Léon qui alla se mêler parmi les officiers, pour regarder de plus près leurs armes et leur uniforme ; puis, revenant auprès de son grand-père, il lui dit, le cœur gros et prêt à pleurer : "Qu'est-ce qu'il est, papa, dans un régiment ?"(49)

LE GRAND-PÈRE.

Il est colonel ; mais ton père a d'abord été soldat ; il n'a obtenu ses grades que par son courage, sa bonne conduite, et surtout par son obéissance à ses chefs.

LÉON.

Je veux être soldat ;(50) je sens que j'aurai du courage : et je tâcherai d'être obéissant.

LE GRAND-PÈRE.

D'ailleurs, mon enfant, tout le monde obéit. Le soldat obéit au caporal, le caporal au sergent, le sergent au lieutenant, le lieutenant au capitaine, le capitaine

au commandant, le commandant au colonel, le colonel au général, le général au maréchal, le maréchal au ministre, le ministre au roi ; et le roi, à son tour, obéit à la charte constitutionnelle, à laquelle tous les Français obéissent.

— Les soldats, s'étant remis en route,(51) défilèrent sur la place au bruit d'une musique guerrière. Léon respirait à peine, ses pieds ne touchaient pas la terre ; il s'en allait(52) avec le régiment, lorsque, se retournant, il aperçut loin de lui son grand-père, et revint tout en larmes se jeter dans ses bras.

" C'est beau un régiment," dit Charles, quand ils furent rentrés. " Mais à quoi cela sert-il ? "

LE GRAND-PÈRE.

Cela sert à faire respecter une nation, et à la défendre contre ses ennemis.

JULES.

C'est juste ! il n'y a que ceux qui savent se battre qui doivent se battre.

LÉON.

Oh ! le capon ! (53) Je ne sais pas encore me battre, moi ; mais qu'il en vienne des ennemis,(54) — ils verront !

PIERRE (*avec une petite voix*).

Et moi donc ? est-ce que tu crois, s'ils voulaient tuer grand-papa, que je ne saurais pas leur jeter des pierres ? Qu'il en vienne des ennemis,— ils verront !

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mes amis, défendons-nous mutuellement contre les étrangers. S'ils viennent attaquer notre pays, devenons tous soldats.

CHARLES.

Dans ce cas, grand-papa, je ne refuserai pas de me battre. Cependant j'aimerais mieux porter l'écharpe de notre maire que les épaulettes de ce colonel.

LE GRAND-PÈRE.

Mais, mon ami, il n'y a rien de plus honorable que de défendre l'orphelin et l'opprimé, que de faire respecter les lois; le courage civil a ses dangers comme le courage militaire: un soldat et un magistrat sont également utiles à leur pays.

CHARLES (*regardant Léon en face*).

Je le savais bien que je pourrais aussi être utile.

JULES.

Et moi, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Toi, mon ami, tu seras [55] dans le commerce. Comme ton père, si tu as de l'ordre, de l'activité, tu élèveras des manufactures qui feront vivre et travailler les pauvres; tu fabriqueras mieux et à meilleur marché [56] que les étrangers, afin que nous n'allions pas chez eux [57] acheter leurs marchandises, que ce soient eux, au contraire, qui viennent chez nous acheter les nôtres et enrichir la France. Tu vois que l'industriel peut être utile à son pays.

JULES.

Ah, tant mieux!

PIERRE (*avec tristesse*).

Il n'y a donc que moi qui ne ferai rien pour mon pays! car je dois te soigner [58] quand tu seras vieux, grand-papa, toi qui m'as soigné quand j'étais jeune. Et puis, la mère de Charles a promis à ma mère mourante qu'elle me donnerait sa ferme. — J'aurais pourtant bien voulu [59] être utile à mon pays!

LE GRAND-PÈRE.

L'agriculture, mon enfant, est le plus nécessaire de tous les arts. Les Romains plaçaient au rang des dieux ceux qui leur avaient appris à cultiver la terre; les

Chinois ont une fête où l'empereur, devant sa cour et son peuple, conduit lui-même la charrue; et Henri IV., le meilleur de nos rois, protégeait l'agriculture, car elle donne l'abondance et augmente la population d' un État. Tu vois, mon enfant, qu'un bon fermier est l'homme le plus utile à son pays.

PIERRE.

Quel bonheur! Je ne quitterai jamais ni toi ni ma ferme! Si Léon est blessé, si Charles n'a plus de place, si Jules perd son argent, je serai toujours là pour les recevoir.

LE GRAND-PÈRE.

C'est bien, mes enfants. Réfléchissez, choisissez les états(60) qui vous conviendront le mieux: pour bien les remplir, vos parents vous donneront l'instruction nécessaire; ainsi, vous ne perdrez pas de temps à apprendre des choses qui ne vous plairaient pas, et vous seraient au moins inutiles. Surtout, n'oubliez jamais que l'amour de son pays est le premier devoir de l'homme civilisé.

Le soir, les enfants allèrent se promener dans le jardin: mais on ne peut pas se promener longtemps sans but; cela ennuie. — "Grand-papa," dirent-ils en rentrant, "veux-tu nous faire travailler?"

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mes enfants, je vais vous apprendre vos chiffres sur cette porte, en les traçant avec un crayon noir.

TOUS.

Oui, oui! Qu'est-ce que c'est que des chiffres?(61)

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont(62) des signes ou caractères qui servent à représenter les nombres et à faciliter le calcul; il y en a dix, les voici: (63)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

1, représente le nombre *un*.
2, représente le nombre *deux*.
3, représente le nombre *trois*.
4, représente le nombre *quatre*.
5, représente le nombre *cinq*.
6, représente le nombre *six*.
7, représente le nombre *sept*.
8, représente le nombre *huit*.
9, représente le nombre *neuf*.

0, qu'on appelle *zéro*, ne représente rien par lui-même, mais se combine avec les autres chiffres, et sert à représenter d'autres nombres.

Voilà comme on [64] représente le nombre dix, en plaçant un 0 (zéro) à la suite du chiffre 1, ce qui fait 10.

JULES.

Comment écrit-on en chiffres jusqu'à vingt?

LE GRAND-PÈRE.

Je retire un 0 (zéro) que je viens de [65] joindre au chiffre 1, et je mets à sa place les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, l'un après l'autre; de sorte que j'ai, au lieu de 10, l'assemblage de chiffres suivant:

11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19.

JULES.

Grand-papa! et les nombres vingt, trente, quarante, cinquante, soixante, soixante-dix, quatre-vingts, et quatre-vingt-dix?

LE GRAND-PÈRE.

En mettant 0 (zéro) à la suite des chiffres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, et 9; comme cela:

20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90.

Mais je crains de vous fatiguer, mes enfants; bonne nuit! nous continuerons nos calculs une autre fois.

QUATRIÈME DIMANCHE.

MAI.

La bienfaisance est expliquée par le mot même. Vouloir et faire constamment le bien, employer à cela sa fortune, son crédit et ses soins, y trouver du plaisir, et n'avoir pas besoin d'autre récompense, c'est être bienfaisant. — LACRETELLE.

PIERRE regardait par la fenêtre du jardin,[66] lorsqu'il s'écrie: "Voilà les hirondelles revenues! mais d'où viennent-elles donc, grand-papa?"

— "Elles viennent des pays chauds, où elles ont été passer l'hiver; car chez nous,[67] dans cette saison, il n'y a plus de mouches ni de vers, et les pauvres oiseaux mourraient de faim. Quittons aussi le coin de notre feu, allons nous promener."

En chemin, ils rencontrèrent un homme courbé par des rhumatismes, se traînant devant sa porte, appuyé sur un petit garçon qui était pâle, — boiteux. Cet homme salua [68] le grand-père, et lui demanda comment il se portait.[69]

LE GRAND-PÈRE (*étonné*).

C'est vous, Dumont, qui êtes ainsi perclus? Je ne vous reconnaissais pas.

DUMONT.

Entrez donc chez nous, M. le capitaine, vous nous porterez bonheur; car ma femme, notre petit garçon et moi, nous sommes toujours malades.[70]

— Le capitaine entra, ainsi que ses enfants, dans une

chambre obscure où l'on [71] n'osait s'asseoir, tant les chaises étaient sales, ni respirer, tant cela sentait mauvais. [72]

LE GRAND-PÈRE.

Et votre petit garçon, qu'a-t-il au pied ? [73]

DUMONT.

Mon Dieu, c'est une entorse qu'il vient de se donner tout à l'heure, comme il me quittait pour aller à la ville avec ma femme.

LE GRAND-PÈRE (*à ses enfants*).

Puisqu'il n'y a pas longtemps, allez vite tirer un seau d'eau, plongez-lui la jambe dedans, et, après un peu de repos, il sera guéri.

— Les enfants emmenèrent avec eux le petit garçon, qui se mit à pleurer.

LÉON.

Cela te fera du mal, c'est vrai, mais pour te faire du bien ensuite. — Allons, du courage !

LE PETIT GARÇON.

Ce n'est pas pour cela que je pleure, c'est que j'ai menti ; car je n'ai point d'entorse. Je voulais une excuse pour tenir compagnie à mon père.

PIERRE (*le caressant*).

Ne pleure plus ; ce n'est pas mal de mentir pour cela, n'est-ce pas, mes cousins ?

CHARLES.

Si, [74] c'est mal ; mentir, c'est toujours mentir : et puisque Dieu défend le mensonge, ce n'est pas à nous [75] à faire cette différence.

— Le petit garçon pleurait toujours. [76]

LÉON.

Dame ! [77] je ne vois qu'un moyen, c'est de tout avouer à ton père, et nous serons là pour demander

ta grâce. Allons, pas de honte! [78] tu verras comme tu seras content après, comme tu seras soulagé!

Dumont pardonna à son fils, qui sourit aux cousins avec reconnaissance.

LE GRAND-PÈRE (*promenant ses regards autour de la chambre*).

Votre maison est malsaine, malpropre, mon cher Dumont, et le mauvais air que vous respirez est cause de toutes vos maladies.

DUMONT (*baissant la tête*).

Nous sommes si pauvres — —

LE GRAND-PÈRE.

Dieu n'a pas donné la richesse à tous les hommes, mais il leur a donné l'air et l'eau, qui sont les seules choses indispensables à la santé. Voilà le beau temps; sortez-moi tous ces meubles, jetez de l'eau dans cette chambre pour la nettoyer, diminuez votre paillasse de moitié. Et puis, c'est malsain de coucher sur la plume, vous devriez dormir sur un matelas. Au moins, mettez votre lit et vos draps à l'air tous les matins, afin de les sécher; ayez en été des rideaux de toile blanche, on peut les laver, au lieu que [79] la serge prend et conserve les mauvaises odeurs de la nuit.
Employez vos loisirs à faire des paillassons dont vous couvrirez les murailles humides qui entourent votre lit; qu'une pente entraîne au loin[80] vos eaux de savon et celles de votre cuisine, qui vous empoisonnent en croupissant devant votre maison. Pour que le soleil puisse pénétrer dans cette chambre, faites agrandir la fenêtre, placez-la en face de la porte, vous aurez un courant d'air. — (*Voyant que Dumont paraissait embarrassé.*) Voici trente francs, je vous les avance sur un poinçon de vin que vous me livrerez aux vendanges prochaines. Adieu, Dumont; j'espère une autre fois vous

trouver mieux portant. — Et le grand-père, ainsi que ses enfants, sortirent en toute hâte de ce lieu empesté.

Dès qu'ils furent rentrés à la maison, Jules demanda ce qu'ils pourraient faire.

LE GRAND-PÈRE.

Si vous voulez, mes amis, je vous donnerai une leçon de calcul ou d'arithmétique, c'est la même chose.

TOUS.

Oui, nous voulons bien.[(81)]

LE GRAND-PÈRE.

Je vais vous montrer comment on représente les autres nombres qui se trouvent entre vingt et trente, trente et quarante, quarante et cinquante, cinquante et soixante, soixante et soixante-dix, soixante-dix et quatre-vingts, quatre-vingts et quatre-vingt-dix, quatre-vingt-dix et cent.

En faisant encore comme j'ai fait pour représenter les nombres depuis dix jusqu' à dix-neuf; je mettrai à la place du zéro les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, successivement. Alors

au lieu de	20 vingt,	au lieu de	40 quarante,
....	21 vingt-et-un,	j'aurai	41 quarante-et-un,
	22 vingt-deux,		42 quarante-deux,
	23 vingt-trois,		43 quarante-trois,
	24 vingt-quatre,		44 quarante-quatre,
	25 vingt-cinq,		45 quarante-cinq,
	26 vingt-six,		46 quarante-six,
	27 vingt-sept,		47 quarante-sept,
	28 vingt-huit,		48 quarante-huit,
	29 vingt-neuf,		49 quarante-neuf,
	30 trente,		50 cinquante,
	31 trente-et-un,		51 cinquante-et-un,
	32 trente-deux,		52 cinquante-deux,

33 trente-trois,	53 cinquante-trois,
34 trente-quatre,	54 cinquante-quatre,
35 trente-cinq,	55 cinquante-cinq,
36 trente-six,	56 cinquante-six,
37 trente-sept,	57 cinquante-sept,
38 trente-huit,	58 cinquante-huit,
39 trente-neuf.	59 cinquante-neuf.

MARGUERITE (*interrompant la leçon*).

Monsieur est servi.[82]

— On se mit à table ; et, le soir étant venu, le grand-père proposa à ses enfants de faire une visite au presbytère.

Ils trouvèrent le bon curé qui se promenait dans son petit jardin : "Je n'ai pas de jeux à vous offrir, mes amis," leur dit-il ; "mais je vous montrerai les gravures des Rois de France, si cela peut vous amuser."

TOUS.

Oh ! oui, monsieur le curé.

— Alors les enfants s'étant assis autour d'une table, le curé apporta un carton et en tira des portraits, qu'il se mit à expliquer à mesure.[83]

PHARAMOND (*Ier Roi*).

Régna en 420. C'est notre premier roi connu. Il réunit en code les lois saliques, qui excluaient les femmes du trône : ces lois ne punissaient pas de la peine de mort, et permettaient à un homme dont la famille s'était déshonorée de passer un acte par lequel il ne faisait plus partie de cette même famille. A présent, mes amis, ce serait inutile, les fautes étant personnelles. Pharamond fut roi des Francs, peuple qui habitait la rive gauche du Rhin. A la tête de ce peuple, Pharamond vint conquérir[84] les Gaules ; (ainsi s'appelait le pays que nous habitons.) Nous sommes les descendants des Gaulois et des Francs :

ceux-ci nous ont donné le nom de *Francs*, qui veut dire[85] *libres*, et c'est de là que nous est venu le nom de Français.

CLODION (*surnommé le Chevelu, IIe Roi*).

Régna en 428. C'était à leur longue chevelure que l'on reconnaissait les rois francs; le reste des Français portaient leurs cheveux comme les paysans les portent encore, coupés en rond un peu au-dessous des oreilles.

MÉROVÉE (*parent de Clodion, IIIe Roi*).

Régna en 448. Il vainquit Attila, roi des Huns, surnommé le *fléau de Dieu*. Sainte Geneviève, patronne de Paris, vécut sous son règne, et il donna son nom à sa race, que l'on nomma *mérovingienne*.

CHILPÉRIC Ier (*fils de Mérovée, IVe Roi*).

Régna en 458. Étant fort jeune, il se rendit méprisable par sa conduite, et fut chassé du trône. Mais avant de quitter la France, Quinomand, son fidèle ministre, brisa une pièce d'or en deux, lui en donna la moitié, et l'engagea à revenir lorsqu'il recevrait l'autre. En effet, ce ministre fit si bien,[86] que les Français rappelèrent Chilpéric.

CLOVIS (*fils de Chilpéric, Ve Roi*).

Régna en 482. Il épousa Clotilde, qui était chrétienne et fut canonisée. Tandis que Clovis se battait contre les Allemands, ses troupes commençant à plier, il fit vœu d'adorer le Dieu de Clotilde, remporta la victoire, et saint Remy le baptisa, ainsi que trois mille hommes de son armée. Après la mort de Clovis, son fils aîné hérita du trône de Paris, et le reste de la France fut partagé entre ses trois autres fils, qui prirent aussi le titre de Roi.

CHILDEBERT Ier (*fils de Clovis, VIe Roi*).

Régna en 511. Il laissa deux filles; et Clotaire, leur

oncle, ayant succédé au trône, ce fut le premier exemple de l'application de la loi salique.

CLOTAIRE Ier (*second fils de Clovis, VIIe Roi*).

Régna en 559. Son fils Chramne, prince violent et cruel, s'étant révolté contre lui, Clotaire, après l'avoir combattu et fait prisonnier, ordonna à ses gens de l'attacher sur un banc, de le frapper pendant une heure, puis de le brûler dans une chaumière, lui, sa femme et ses enfants. Mais cette horrible action lui causa tant de remords, qu'il en mourut.

CHARLES.

Je le crois bien.[87] Il y a donc des rois méchants, monsieur le Curé ?

LE CURÉ.

Oui, sans doute, mon ami, ce sont [88] des hommes ; et, dans ces temps d'ignorance, les peuples et les rois commettaient des crimes qui vous feront frémir lorsque vous lirez notre histoire. Mais nous la continuerons une autre fois ; car il faut que j'aille donner des consolations à un pauvre malade. C'est tout ce que je puis donner ! (ajouta-t-il en soupirant.)

—Le grand-père aussitôt fouilla dans sa poche, les enfants l'imitèrent, et le Curé reçut leur offrande.

— " Cette légère somme va peut-être rendre la vie à un infortuné," leur dit-il : " la pitié de nos semblables nous fait tant de bien ! " Alors prenant un léger paquet de linge qu'il cacha sous sa redingote, il sortit en causant[89] avec le capitaine, et les cousins marchèrent derrière.

LÉON (*lorgnant la boutique du pâtissier*).

J'aurais eu trois gâteaux avec l'argent que j'ai donné.

JULES.

C'est vrai ! Et c'est si bon des gâteaux ! En voilà précisément qui sortent du four.[90]

CHARLES.

Oui, c'est bien bon, mais c'est bien vite mangé ! Tiens, nous aurions déjà fini depuis que je te parle.

PIERRE.

Sans doute ; au lieu que le plaisir d'avoir fait l'aumône, cela dure aussi longtemps que l'on veut s'en souvenir.

LE CURÉ (*prenant une autre route*).

Bonsoir, mes bons amis, je ne peux que vous remercier de votre bienfaisance ; mais Dieu vous en récompensera.

—Jules et Léon se regardèrent d'un air honteux ; ils craignaient au contraire que Dieu ne[91] les punit de leurs réflexions égoïstes ; car ils ne méritaient pas les remercîments du Curé ; tandis que Charles et Pierre, qui les méritaient, se regardèrent d'un air modeste, comme s'ils n'avaient fait que leur devoir.

CINQUIÈME DIMANCHE.

MAI.

Répandez vos larmes sur un mort, et pleurez comme une personne qui a reçu une plaie sensible ; rendez-lui les devoirs de la sépulture, mais ne soyez pas inconsolable dans votre douleur ; que le repos où le mort est entré[92] apaise le regret que vous avez de sa perte, et consolez-vous de ce que son âme est séparée de son corps.

MAXIME ISRAÉLITE.

Le ciel était pur, les oiseaux faisaient entendre leur gai ramage, les fleurs s'ouvraient au soleil, les arbres avaient repris leur belle verdure, on croyait voir l'herbe pousser,[93] les cousins brillaient de santé et de joie, toute la nature paraissait dans son jour de fête : c'était le printemps! "Allons à la promenade, grand-papa," lui dirent-ils en l'entraînant avec eux.

Comme ils traversaient la grande route, un homme jeune encore, d'une figure et d'une tournure distinguées, ayant des vêtements élégants, mais usés, leur demanda l'aumône.

LE GRAND-PÈRE (*lui donnant une pièce de monnaie*).

Vous êtes étranger, monsieur ; quelque malheur sans doute vous conduit dans notre village ; si je pouvais vous y être utile ? — — —

L'ÉTRANGER (*d'un air insouciant*).

Quelque malheur? dites donc mille! — Vous voyez en moi un homme à qui rien n'a réussi. En sortant du collége, mon père m'envoya faire mon droit[94] à Paris ; mais j'avais trop d'imagination pour pouvoir apprendre

l'ennuyeux code de nos lois, et trop d'ambition pour aller, petit avocat, végéter dans une ville de province. Aussi, je choisis la carrière des places,[95] parce qu'elle offrait plus de chances, et me présentai dans les administrations de nos ministères. Malheureusement il fallait s'assujettir à être là,—tous les jours,—à la même heure. Un homme d'esprit ne peut se plier à cette gêne.[96] Je me rejetai donc[97] dans les administrations particulières : c'était la même servitude. J'aurais pu être ministre, mais je ne pouvais être commis ; et, tout en remplissant tant bien que mal de méchantes places,[98] j'attendais que les circonstances m'élevassent aux honneurs, à la fortune ; les circonstances changeaient, et, au lieu de m'être favorables, elles m'étaient toujours fatales. Que faire à Paris ? j'avais mangé l'héritage de mon père, car je n'ai jamais su compter.[99] Y a-t-il rien de si bête que deux et deux font quatre ! Enfin, ne possédant plus que des dettes, —que je paierai,—je suis parti.

LE GRAND-PÈRE.

Vous avez sans doute une famille ?

L'ÉTRANGER.

Précisément. Je me suis rappelé que j'avais un jeune frère, un imbécile, qui, lorsque j'étais le premier de la classe, en était toujours le dernier, mais qui, à force de travail, de conduite, de persévérance, est parvenu à mériter la réputation d'un homme de talent, et à remplacer honorablement mon père. Je vais le trouver ; il est riche, il a une femme aimable, de jolis enfants ; il me recevra bien, j'en suis sûr, et fera ce que j'aurais fait pour lui s'il eût été à ma place, et moi dans la prospérité. D'ailleurs les circonstances peuvent changer. Mon nom est Verneuil. Si jamais vous passiez dans la ville d'Orléans, je me trouverais heureux de pouvoir vous y

être utile. —Puis, en disant ces mots, il les salua d'un air gracieux et leste.

Les enfants le regardaient s'éloigner avec étonnement : à quelques pas de là, un vieillard infirme lui tendit son chapeau ; l'étranger y jeta deux sous, et continua son chemin en chantant.

CHARLES (*avec mépris*).

Quelle bassesse ! quelle vanité ! demander l'aumône, et faire l'aumône à son tour avec une partie de l'argent qu'on lui a donné ! Oui, va ! *les circonstances peuvent changer ;* mais tu devrais bien changer, toi.[100]

LE GRAND-PÈRE.

Je crains que cela ne soit difficile ![101] Voyez, mes enfants, combien cet homme est coupable envers lui[102] et envers la société ! Né avec de la fortune, de l'esprit, un extérieur agréable, il aurait pu devenir un homme utile et avoir un état indépendant ; mais né en même temps avec de la paresse, au lieu de la vaincre, de travailler, et de ne compter que sur lui, il a préféré s'attacher à des places, qui toutes lui ont manqué ; parce que dans ce monde, comme dans l'autre, il n'y a de sûr[103] que ce qu'on a mérité. A présent il va traîner une vie misérable, et à charge à tout le monde. C'est presque toujours le sort de ces ambitieux, qui veulent être autre chose que ce que furent leurs pères.

—En ce moment, le Curé vint à passer ;[104] il portait l'extrême-onction. Le grand-père et ses enfants se découvrirent religieusement la tête, et le suivirent jusque dans une ferme, où ils trouvèrent une jeune femme mourante. Elle poussait des cris déchirants ; son père et sa mère pleuraient à ses côtés ; son mari, au désespoir, s'adressait tantôt au curé, tantôt au chirurgien, comme s'il eût demandé sa femme au ciel et à la terre. Mais

les prières et l'art furent inutiles,— la jeune femme expira bientôt dans d'horribles souffrances.

"Hélas!" disait la vieille mère, "mourir si jeune! si heureuse! Ah! ma fille, pourquoi nous laisses-tu seuls sur la terre, mon vieux mari et moi?"

—Le grand-père quitta les deux vieillards, après avoir essayé d'adoucir leur douleur en la partageant. "Je crois toujours entendre les cris de cette pauvre femme," disait Pierre avec tristesse, comme ils revenaient de la ferme.

De retour à la maison,[103] les cousins ne jouaient pas; la mort de cette pauvre femme les avait rendus sérieux. "Quel ennui de ne rien faire!" dit Jules; "si tu voulais nous apprendre quelque chose, grand-papa?"

LE GRAND-PÈRE.

Volontiers, mes enfants; donnez-moi le crayon noir, et plaçons-nous devant la porte. Nous en étions restés[104] à la manière d'écrire cinquante-neuf; ainsi, je continue:

au lieu de	60 soixante,	au lieu de	80 quatre-vingts,
j'aurai.....	61 soixante-et-un,	j'aurai.....	81 quatre-vingt-un,
	62 soixante-deux,		82 quatre-vingt-deux,
	63 soixante-trois,		83 quatre-vingt-trois,
	64 soixante-quatre,		84 quatre-vingt-quatre,
	65 soixante-cinq,		85 quatre-vingt-cinq,
	66 soixante-six,		86 quatre-vingt-six,
	67 soixante-sept,		87 quatre-vingt-sept,
	68 soixante-huit,		88 quatre-vingt-huit,
	69 soixante-neuf,		89 quatre-vingt-neuf,
	70 soixante-dix,		90 quatre-vingt-dix,
	71 soixante-onze,		91 quatre-vingt-onze,
	72 soixante-douze,		92 quatre-vingt-douze,
	73 soixante-treize,		93 quatre-vingt-treize,
	74 soixante-quatorze,		94 quatre-vingt-quatorze
	75 soixante-quinze,		95 quatre-vingt-quinze,
	76 soixante-seize,		96 quatre-vingt-seize,
	77 soixante-dix-sept,		97 quatre-vingt-dix-sept,
	78 soixante-dix-huit,		98 quatre-vingt-dix-huit,
	79 soixante-dix-neuf,		99 quatre-vingt-dix-neuf.

JULES.

Et cent, comment feras-tu ?

LE GRAND-PÈRE.

Je mettrai deux zéros à la suite du chiffre *un*, comme cela :[107] 100. Le zéro augmente de dix fois la valeur des chiffres qu'il suit.[108]

Dix fois 1 font 10, *dix*, un zéro.
Dix fois 10 font 100, *cent*, deux zéros.
Dix fois 100 font 1000, *mille*, trois zéros.
Dix fois 1000 font 10,000, *dix mille*, quatre zéros.
Dix fois 10,000 font 100,000, *cent mille*, cinq zéros.
Dix fois 100,000 font 1,000,000, *un million*, six zéros.
Dix fois 1,000,000 font 10,000,000, *dix millions*, sept zéros.
Dix fois 10,000,000 font 100,000,000, *cent millions*, huit zéros.
Dix fois 100,000,000 font 1,000,000,000, *un milliard*, neuf zéros.

JULES.

Qui donc a inventé ces chiffres, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont les Arabes. On les appelle *chiffres arabes* pour les distinguer des *chiffres romains*, c'est-à-dire des caractères dont les Romains se servaient[109] pour représenter les nombres.

TOUS.

Voyons la différence ?

LE GRAND-PÈRE.

Une autre fois, mes enfants ; gravez-vous bien d'abord ceux-ci dans la mémoire : je craindrais d'ailleurs de vous fatiguer.

SIXIÈME DIMANCHE.

MAI.

Ce qui est utile aux hommes ne peut déplaire à Dieu.
DÉCRET DE LA SORBONNE.

AU sortir de la messe, le grand-papa et ses enfants étaient assis sur un banc devant la porte de la maison, lorsqu'un jeune garçon de douze à quatorze ans s'approcha d'eux un bâton blanc à la main. "*Messieurs, un pauvre aveugle,*" leur dit-il, "*un pauvre aveugle, s'il vous plaît, mes bons messieurs,*" répéta-t-il plus tristement.

LE GRAND-PÈRE.

D'où êtes-vous, mon ami ?

LE PAUVRE AVEUGLE (*tournant aussitôt la tête de son côté*).

De ce village, M. le Capitaine.

LE GRAND-PÈRE.

Par quel accident as-tu donc perdu la vue ? car tu parais me connaitre.

LE PAUVRE AVEUGLE.

Oh, oui, M. le Capitaine ! j'ai vu clair autrefois : hélas ! c'est la petite-vérole qui m'a rendu aveugle, et je ne vous reconnais qu'à la voix maintenant. Mon Dieu ! je ne pourrai plus travailler, je ne serai plus qu'un mendiant toute ma vie ! — (*Il se mit à pleurer.*)

LE GRAND-PÈRE.

Malheureux enfant ! tu n'avais donc personne pour te faire vacciner ?

LE PAUVRE AVEUGLE.

Si, M. le Capitaine : j'avais ma grand'mère ; mais elle n'a pas voulu, parce qu'elle est ignorante. "*Ce serait offenser Dieu,*" nous disait-elle à mon frère et à moi, "*et douter de sa providence ;*" ou bien : "*La vaccine est une invention du diable, et plus tard vous en seriez malades.*"(110) Hélas ! en attendant, mon frère est mort de la petite-vérole, moi j'en suis aveugle : mais j'aimerais mieux être mort comme mon frère.—(*Il pleurait toujours.*)

LE GRAND-PÈRE (*attendri*).

Ne pleure pas, mon enfant. Écoute-moi bien. Tu vas me conduire à ta grand'mère, je lui demanderai la permission de te prendre à mon service ; et si tu le veux, malgré ton infortune, je te promets que tu pourras encore gagner ta vie.

LE PAUVRE AVEUGLE (*retenant ses larmes*).

Oh, oui, M. le Capitaine ! je ferai tout au monde pour ne plus mendier ; je vais, si vous voulez, vous montrer le chemin.(111) (*Il partit en disant ces mots, et le grand-père le suivit avec ses enfants.*)

—La vieille, en les voyant entrer, parut un peu honteuse, car elle avait de quoi vivre ; si elle faisait demander l'aumône à son petit-fils, ce n'était que par avarice. Elle consentit donc à s'en séparer, lui donna un léger paquet de hardes, et lui dit froidement : "Adieu."

—De retour à la maison, Julien (c'était le nom du pauvre aveugle) fut présenté à la vieille Marguerite, qui l'envoya chercher du bois, cueillir des légumes, tirer de l'eau ; Pierre lui servait de guide, lui indiquait les êtres(112) en le conduisant par la main, et bientôt il put rendre mille petits services avec autant d'adresse que de plaisir.

Charles, réfléchissant au malheur de Julien, demanda à son grand-père de les faire vacciner.

LE GRAND-PÈRE.

Vous avez tous été vaccinés, mes enfants; et, sans le certificat que j'en ai remis à votre école, vous n'eussiez pas été reçus; car le gouvernement ne peut empêcher les ignorants de préférer la petite-vérole à la vaccine, mais il peut au moins les empêcher d'introduire cette peste dans ses établissements publics.

CHARLES.

Comment vaccine-t-on?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a des vaches (en Angleterre surtout) qui ont des boutons sur leurs corps; les personnes occupées à traire ces vaches gagnaient ces boutons, et n'avaient jamais la petite-vérole. Le docteur anglais Jenner fit cette découverte, et M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt la répandit en France en 1798. C'est un grand bienfait, mes enfants! car la petite-vérole faisait mourir beaucoup de monde, ou laissait des traces hideuses sur la figure et de dégoûtantes infirmités pour toute la vie. A présent, on vous fait seulement au bras deux ou trois petites incisions, dans lesquelles on introduit la matière renfermée dans les boutons de ces vaches; il vous pousse[113] ensuite à la place deux ou trois boutons qui peuvent vacciner à leur tour, et vous ne craignez plus la petite-vérole. C'est souvent pour éprouver notre âme, que Dieu laisse sur la terre les maux qui nous affligent; mais souvent aussi il nous donne l'intelligence, qui nous les fait éviter. L'homme serait bien coupable s'il ne cherchait pas à s'instruire.

JULES.

Oh, oui, grand-papa ! apprends-nous vite quelque chose.

LE GRAND-PÈRE,

Je vais mettre les chiffres arabes que vous connaissez, à côté des chiffres romains que vous ne connaissez pas, afin que la valeur des uns vous indique la valeur des autres. Et il les traça sur la porte avec son crayon.

Chiffres arabes.	Chiffres romains.	Chiffres arabes.	Chiffres romains.
1	I.	21	XXI.
2	II.	22	XXII.
3	III.	23	XXIII.
4	IV.	24	XXIV.
5	V.	25	XXV.
6	VI.	26	XXVI.
7	VII.	27	XXVII.
8	VIII.	28	XXVIII.
9	IX.	29	XXIX.
10	X.	30	XXX.
11	XI.	40	XL.
12	XII.	50	L.
13	XIII.	60	LX.
14	XIV.	70	LXX.
15	XV.	80	LXXX.
16	XVI.	90	XC.
17	XVII.	100	C.
18	XVIII.	500	D.
19	XIX.	1000	M.
20	XX.		

L'heure du dîner étant arrivée, les enfants se mirent à table : mais Léon ne mangeait pas ; il remuait toujours sur sa chaise. " Qu'as-tu, donc, mon ami ?" lui demanda son grand-père.

LÉON (*rougissant*).

J'ai — j'ai — des puces.

LE GRAND-PÈRE.

C'est de la faute de Marguerite, et je vais faire une revue de toute la maison ; car si nous ne sommes continuellement sur nos gardes, la belette et la fouine dévastent nos basses-cours ; les charançons mangent ou gâtent notre blé ; les papillons, les mites, les teignes, s'attachent aux étoffes de laine, et vivent à leurs dépens ; les rats détruisent tout ; les punaises nous empêchent de dormir la nuit, et les puces nous tourmentent nuit et jour.

PIERRE.

Mais comment détruire les belettes et les fouines ?

LE GRAND-PÈRE.

Il faut placer des piéges aux ouvertures des poulaillers, seulement en dehors, et la nuit, lorsque les volailles sont rentrées.

PIERRE.

Je n'y manquerai pas : les vilaines bêtes ont sucé le sang et mangé la tête de mon pauvre petit lapin. Et les charançons ?

LE GRAND-PÈRE.

Il faut remuer le blé continuellement, afin de les tuer : d'ailleurs cela donne de l'air au blé, et empêche qu'il ne s'échauffe. On peut aussi suspendre aux murailles des fagots de sauge et en brûler, en fermant portes et fenêtres, ou bien étendre des toisons de brebis encore couvertes de leur suint. Au bout de quatre ou cinq jours elles se trouvent pleines de charançons morts, que l'on fait tomber en les secouant ; et puis on recommence.

PIERRE.

Et les teignes, comment empêcher qu'elles ne mangent mes habits ?

LE GRAND-PÈRE.

Il faut mettre dans ton armoire, entre tes effets, des poignées de sauge ou de lavande. Je conserve mes fourrures et mes habits les plus précieux, en les saupoudrant de poivre et les enfermant dans une toile.

Quant aux rats, avec deux onces de beurre, quatre onces de mie de pain et une once d'arsenic, on fait des pilules que l'on répand partout, en prenant bien garde que les chats n'entrent dans les lieux où sont ces pilules; car il ne faut pas tuer en même temps ses amis et ses ennemis.

Demain matin, j'allumerai dans votre chambre du soufre et du tabac par portions égales,(114) et je fermerai, en sortant, les portes et les fenêtres, afin que la vapeur fasse mourir les punaises. Mais changer de linge, se laver, se peigner souvent, entretenir sur soi et dans sa chambre la propreté, s'entourer de bonnes odeurs : voilà, mes enfants, le meilleur moyen de détruire toutes les vilaines bêtes qui nous sont incommodes.

—Les cousins promirent à leur grand-père que, quant à ces soins, ils étaient assez grands pour qu'il pût a l'avenir compter sur eux.

SEPTIÈME DIMANCHE.

MAI.

Souffrons toutes les religions, puisque Dieu les souffre.
FÉNÉLON, ÉVÊQUE DE CAMBRAI.

" ALLONS, mes amis, habillez-vous," dit le Capitaine en entrant dans la chambre de ses enfants; "je veux vous mener[115] rendre une visite à de nouveaux camarades qui sont arrivés depuis peu dans le village."

— " Vierge Marie !" s'écria Marguerite faisant le signe de la croix, "aller chez ces protestants, ces impies, ces damnés ! S'ils reviennent ici, ce ne sera pas moi qui leur ouvrirai la porte."

— " Ce sera moi," reprit le grand-père avec sévérité : "d'honnêtes gens doivent être bien reçus partout, quelle que soit la religion qu'ils professent. Partons, mes enfants."

— Après avoir fait une demi-lieue sur la grande route, ils arrivaient à une jolie maison verte, ombragée d'arbres en fleurs, lorsque trois petits garçons vinrent à leur rencontre. L'aîné, en les conduisant dans le salon, demanda au Capitaine la permission d'emmener ses petits-fils pour jouer avec eux. "Volontiers," répondit-il, "cela me fera grand plaisir, ainsi qu'à eux, j'en suis sûr."

— Mais à peine les enfants se trouvèrent-ils[116] seuls dans la cour, qu'ils parurent embarrassés; ils se regardaient en dessous.[117] Enfin, Léon rompant le premier

le silence : " Qu'est-ce que vous faisiez quand nous sommes arrivés ? " dit-il aux trois frères.

L'AINÉ.

Nous faisions de la gymnastique.

LÉON.

Qu'est-ce que ce jeu-là ?

L'AINÉ.

C'est un jeu qui développe le corps, en lui donnant de la force, de l'adresse, de l'assurance. Regardez : vous apprendrez bien vite.

— A ces mots, l'un grimpe comme un écureuil après[118] un grand arbre dépouillé de ses branches et de son écorce, l'autre s'élance sur une espèce de cheval de bois ; celui-ci monte à une échelle, s'y suspend par les mains, se balance dans l'air, rattrape les échelons, et atteint une longue poutre soutenue par deux poteaux enfoncés en terre, sur laquelle il se promène debout, hardiment, puis à cheval, ou appuyé seulement sur ses poignets.[119]

— Les cousins ouvraient de grands yeux,[120] et le cœur leur battait du désir d'en faire autant.

" A votre tour,[121] messieurs," dirent les trois frères. — Les cousins essaient, mais ils sont lourds, maladroits ; ils tombent à chaque instant. Heureusement qu'ils ne tombaient que sur le sable, et se relevaient en éclatant de rire. Déjà une heure s'était écoulée sans qu'ils s'en fussent aperçus,— une heure passe si vite quand on s'amuse ! Le grand-père vint chercher ses enfants, et les nouveaux amis se serrèrent la main, en promettant de se revoir tous les dimanches. /

" Sont-ils bons camarades,"[122] disait Léon en revenant de la maison verte, " sont-ils bons garçons ! "[123]

" Oui," ajoutait Pierre avec tristesse. " Quel dom-

mage! Est-ce vrai, grand-papa, qu'ils seront damnés?"

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami; Dieu ne punit que les méchants, et permet qu'on le prie dans toutes les langues et sous toutes les formes.

CHARLES.

Il y a donc plusieurs religions?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, car il y a des peuples ignorants; mais si ces peuples sont bons, humains, généreux, de quelque manière qu'ils adorent Dieu sur la terre, comme il n'y a qu'un Dieu dans le ciel, c'est toujours lui qu'ils adorent.

CHARLES.

C'est vrai. Mais qu'est-ce que cela veut dire, *protestant?*

LE GRAND-PÈRE.

Protestant est le nom qu'on donna en Allemagne aux hommes qui suivaient la doctrine de Luther, lorsqu'ils eurent *protesté* contre un décret rendu en 1529, par la diète de Spire, en faveur de la religion romaine, et contre leur nouvelle religion. Ce nom fut donné ensuite à ceux qui suivirent la doctrine de Calvin et embrassèrent la réforme. Pauvres protestants! il y a un jour en France qui leur a été bien fatal! c'est celui de la Saint-Barthélemy.

CHARLES.

Raconte-nous cela.

LE GRAND-PÈRE.

"En 1572, Charles IX régnait, l'État était rempli de divisions, les catholiques faisaient la guerre aux protestants, lorsque Catherine de Médicis, mère du roi, et

quelques Italiens qui gouvernaient avec elle, résolurent de se défaire des chefs protestants. Le roi avait eu de la peine à s'y décider ; mais il ajouta en jurant (car il jurait toujours) : 'Eh bien ! puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul[124] qui me le puisse reprocher.' On mit le duc de Guise à la tête du massacre. Il ordonna aux troupes suisses et françaises de se tenir sous les armes, aux bourgeois d'allumer des flambeaux à leurs fenêtres, de se mettre au bras gauche une écharpe blanche, sur le chapeau une croix de même couleur, de s'armer, et de commencer la tuerie au signal donné par la grosse cloche du Palais, qui ne sonnait que pour les grandes réjouissances."

LÉON.

Fi ! que c'est traître ! [125]

CHARLES.

Et une croix à leur chapeau pour tuer des hommes ! Jésus qui a dit : " Tu ne tueras point ! "

LE GRAND-PÈRE.

" Plus le moment approchait, plus il fallait d'efforts pour décider le roi ; il en avait la fièvre et la sueur au front. Enfin il donna l'ordre. La reine avança[126] le signal d'une heure. Au premier coup de cloche, le roi fut tellement ému, qu'il ordonna d'attendre, mais on lui répondit qu'il était trop tard !

" Le massacre dura sept jours ; 25,000 protestants périrent dans les provinces ; à Paris, on en tua 5,000, sans épargner ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes ; les uns furent poignardés, tués à coups d'épée, de hallebarde, d'arquebuse ou de pistolet ; les autres, précipités par les fenêtres, jetés à l'eau, ou assommés à coups de levier. Il s'en était sauvé 800 dans les prisons, espérant être protégés par la justice ; les capitaines du duc

de Guise les firent amener les uns après les autres sur une planche, où ils les écrasaient à coups de maillet, et les poussaient à la rivière. Quelques protestants logés de l'autre côté de l'eau, s'imaginant que le duc de Guise avait assiégé le roi dans son palais, accouraient à moitié vêtus pour le défendre, quand ils aperçurent des barques de soldats venir à eux, et le roi lui-même qui, d'une fenêtre, essayait de les tuer avec une longue arquebuse. Ceux qui étaient logés dans le palais furent égorgés, et leurs corps exposés aux portes, afin que la reine-mère, étant à sa fenêtre, pût jouir de ce spectacle. On mutila horriblement le corps de l'amiral Coligni, et un Italien apporta sa tête à Médicis, qui l'envoya au pape."

PIERRE.

Les méchants ! tuer des hommes parce qu'ils ne prient pas Dieu comme eux ! Est-ce que tous les protestants ont été tués ?

LE GRAND-PÈRE.

Plusieurs se sauvèrent. "Jacques de la Force, âgé de dix ans, se trouvant couché entre son père et son frère, eut la présence d'esprit de se cacher sous leurs corps ; lorsqu'on vint pour les enterrer, il se montra en disant : 'Je ne suis pas mort ;' et l'on eut pitié de lui. En province,[127] un évêque et deux gouverneurs refusèrent de se souiller du sang de leurs compatriotes."

CHARLES.

Les braves gens ! Cela soulage le cœur.

— Dès que les cousins furent rentrés de la promenade, Jules demanda s'ils ne pourraient pas apprendre quelque chose en se reposant ; et le grand-père, heureux de voir combien ils désiraient s'instruire, s'empressa de leur faire sur la porte une table de multiplication.

2 fois 1 font 2	3. . . 6
2. . . 4	4. . . 8

5. . .10
6. . .12
7. . .14
8. . .16
9. . .18
10. . .20
3 fois 1 font 3
2. . . 6
3. . . 9
4. . .12
5. . .15
6. . .18
7. . .21
8. . .24
9. . .27
10. . .30
4 fois 1 font 4
2. . . 8
3. . .12
4. . .16
5. . .20
6. . .24
7. . .28
8. . .32
9. . .36
10. . .40
5 fois 1 font 5
2. . .10
3. . .15
4. . .20
5. . .25
6. . .30
7. . .35
8. . .40
9. . .45
10. . .50
6 fois 1 font 6
2. . .12
3. . .18
4. . .24
5. . .30
6. . .36
7. . .42
8. . .48
9. . .54
10. . .60
7 fois 1 font 7
2. . .14
3. . .21
4. . .28
5. . .35
6. . .42
7. . .49
8. . .56
9. . .63
10. . .70
8 fois 1 font 8
2. . .16
3. . .24
4. . .32
5. . .40
6. . .48
7. . .56
8. . .64
9. . .72
10. . .80
9 fois 1 font 9
2. . .18

3. . .27	2. . .20
4. . .36	3. . .30
5. . .45	4. . .40
6. . .54	5. . .50
7. . .63	6. . .60
8. . .72	7. . .70
9. . .81	8. . .80
10. . .90	9. . .90
10 fois 1 font 10	10. . 100

" A présent, mes enfants," dit le grand-père quand il eut fini, " étudiez cette table, vous n'avez plus besoin de moi."

—" Aurons-nous encore beaucoup de choses à apprendre," lui demanda Jules, " pour savoir calculer ? "

—" Il y a quatre opérations principales, mon ami," répondit le grand-père, " qui sont : 1° l'*addition*, c'est-à-dire ajouter un nombre à un autre nombre. Exemple :

20 pommes
et 55 pommes
———
font 75 pommes.

" 2° La *soustraction*, c'est-à-dire soustraire ou retrancher[128] un nombre d'un autre nombre. Exemple :

Vous aviez. . . . . 75 pommes,
Vous en avez mangé 30
Il vous en reste 45.

" 3° La *multiplication*, c'est-à-dire multiplier un nombre plusieurs fois. Exemple :

Il vous reste. . . . . . . 45 pommes,
Je vous en donne 5 fois autant. 5
5 fois 45 font. . . . 225 pommes.

" 4° La *division*, c'est-à-dire diviser ou partager un nombre en plusieurs parties. Exemple :

Il s'agit de[129] partager ces 225 pommes entre vous quatre :

$$4)\underline{225}$$
$$56\frac{1}{4}$$

Ce qui vous fait à chacun 56 pommes et $\frac{1}{4}$ de pomme.

"Voilà les quatre règles de l'arithmétique et leur application."

— Le soir, ils allèrent à la promenade ; et, comme ils rentraient un peu tard, Marguerite les reçut avec humeur. "Vous n'auriez pas dû[130] rester aussi longtemps dehors," dit-elle au Capitaine ; "est-ce que vous ne voyez pas que le serein tombe ?"

JULES (*levant la tête et étendant la main*).

Rien ne tombe ! Qu'est-ce que le serein, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Lorsque le soleil a réchauffé la terre, il s'élève des espèces de vapeurs qui se mêlent avec l'air. Quand ensuite le temps se refroidit, ces vapeurs, reprenant leur forme première, se déposent en gouttes d'eau sur les objets qui les environnent. C'est ce que l'on appelle le serein, ou la rosée ; mais ces vapeurs ne montent ni ne descendent, elles se placent dans toutes les directions, et ne cessent que lorsqu'il fait ou très-froid ou très-chaud ; car, dans les grands froids, il n'y a pas d'évaporation, et, dans les grandes chaleurs, il n'y a pas de recomposition d'eau.

HUITIÈME DIMANCHE.

MAI.

Le temps est comme l'argent : n'en perdez pas, vous en aurez assez.
Le duc DE LÉVIS.

"IL fait beau ce matin,"[181] dit le grand-père à ses enfants, "allons à la Maison verte; ce soir, s'il fait vilain —eh bien ! nous travaillerons : il faut savoir employer le temps."

CHARLES.

Qu'est-ce que le temps, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est un espace indéterminé ; on le divise en *siècles*, *années*, *mois*, *semaines*, *jours*, *heures*, *minutes* et *secondes*.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'un siècle ?

LE GRAND-PÈRE.

Cent ans.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'un an ?

LE GRAND-PÈRE.

Douze mois.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'un mois ?

LE GRAND-PÈRE.

Trente jours. Les noms des douze mois sont : *janvier*, *février*, *mars*, *avril*, *mai*, *juin*, *juillet*, *août*, *septem*

bre, *octobre*, *novembre*, *décembre* ; ensuite, les mois se composent de semaines.

CHARLES.

Et une semaine ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est sept jours. Il y a cinquante-deux semaines dans l'année. Vous connaissez les sept jours de la semaine, mes enfants ?

CHARLES.

C'est égal, grand-papa, dis toujours.[132]

LE GRAND-PÈRE.

Lundi, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *samedi*, *dimanche*. Le 1er janvier est le *premier jour de l'an*.

CHARLES.

Combien y a-t-il donc de jours dans une année ?

LE GRAND-PÈRE.

Il y en a 365 ; plus,[133] six heures qui servent à faire un jour en quatre années. L'année qui a 366 jours s'appelle année *bissextile*, et celle qui n'en a que 365 s'appelle année *commune*. Les mois aussi sont inégaux. Sept ont trente-et-un jours ; ce sont : janvier, mars, mai, juillet, août, octobre, décembre.

Quatre mois ont trente jours ; ce sont : avril, juin, septembre, novembre. Un seul mois, février, a vingt-huit jours si l'année est commune, et vingt-neuf jours si l'année est bissextile.

Le jour le plus long de l'année est le 23 ou le 24 juin, et le plus court le 20 ou le 22 décembre.

— Avant d'arriver à la Maison verte, ils rencontrèrent les trois frères, qui, dans leur impatience de les revoir, étaient venus à leur rencontre, et les emmenèrent aussitôt faire de la gymnastique. Mais cette fois les cousins furent plus adroits ; il n'y eut pas jusqu'au petit Pierre, qui ne parcourût deux fois la cour du gymnase à cloche-pied ![134]

Aussi reçurent-ils[135] les compliments de leurs camarades. "Qu'ils sont heureux[136] d'être freres," disait Pierre en revenant au village ! "ils ne se sépareront jamais !"

LE GRAND-PÈRE.

Puissent-ils penser toujours comme toi, mon enfant ! Hélas ! trop souvent un intérêt mal entendu sépare les frères et les sœurs ; on croit, dans la jeunesse, que l'indépendance est le bonheur ; dans l'âge mûr, on voit qu'on s'est trompé. Mais alors le cœur, durci par des reproches et des torts réciproques, ne s'attendrit plus à ce doux nom de frère et de sœur. Bientôt la vieillesse arrive, et l'on meurt seul, entouré d'étrangers. Voyez-vous ce moulin qui tourne sur la hauteur ? eh bien ! à la mort du meunier, il devint l'héritage de ses trois enfants: c'étaient deux fils et une fille. "Ne nous séparons pas," disait celle-ci ; "mon frère aîné sera le meunier, mon frère cadet sera le garçon de moulin, il ira chercher le blé et rendre la farine ; moi, je serai votre sœur, votre ménagère, votre servante. Ne vendez pas le moulin de notre père : c'est là qu'il a vécu, c'est là qu'il est mort, c'est là que nous sommes nés, cela vous porterait malheur ; et notre père, qui nous voit du haut du ciel, cela lui ferait du chagrin : ne nous séparons pas."

Mais ses frères, au lieu de l'écouter, se pressèrent de vendre le moulin ; on profita de cette circonstance pour l'acheter à vil prix, et ils partagèrent la modique succession de leur père. Mais la fille, qui aurait servi ses frères avec joie, fut obligée d'aller servir avec peine des étrangers ; l'aîné des fils, après avoir mangé sa part, s'est fait soldat ; et l'autre,—on ne sait ce qu'il est devenu ![137] Voilà, mes amis, le sort des familles quand elles se désunissent, quand elles séparent leurs intérêts !

En ce moment, une femme qui passait s'arrêta devant

le moulin, elle joignit les mains et pleura. C'était sans doute la fille du meunier !

Le soir, le Capitaine conduisit ses enfants au presbytère pour voir les gravures des rois de France. Après les premiers compliments, le Curé commença ainsi :

CHEREBERT Ier (*fils de Clotaire Ier, VIIIe Roi*).

Régna en 561. Il abandonna son autorité à un maire du palais, et les désordres honteux de sa conduite le firent excommunier par saint Germain, évêque de Paris.

CHILPÉRIC Ier (*second fils de Cherebert Ier, IXe Roi*).

Régna en 567, et rendit ses peuples si malheureux qu'ils s'enfuyaient de ses États. Ce roi fut assassiné par Frédégonde, sa femme, qui voulait prévenir, par sa mort, la mort d'un seigneur nommé Landry. Cette reine était coupable de tous les crimes.

CLOTAIRE II. (*fils de Chilpéric Ier, Xe Roi*).

Régna en 584. Il n'avait pas hérité des vices de son père, et répara autant qu'il put ses injustices ; cependant on lui reproche le supplice de la reine Brunehaut sa tante, qu'il fit attacher par les cheveux à la queue d'un cheval indompté.

On raconte que Childebert, oncle de Clotaire, venait avec des troupes dans l'intention de le détrôner, lorsque Landry, ce seigneur pour l'amour duquel Frédégonde avait tué son mari, fit avancer sur la brune des soldats cachés derrière des branches d'arbre qu'ils tenaient à la main ; ils plantèrent ces branches devant eux, mirent autour plusieurs vaches avec leurs sonnettes, de manière que les soldats de Childebert crurent que c'était un bois taillis ; mais, au point du jour, comme ils dormaient encore, les soldats de Clotaire sortirent de derrière ces feuillages, tuèrent trois ou quatre mille hommes, et le reste se sauva en déroute.

DAGOBERT I[er] (*fils de Clotaire II., XI[e] Roi*).

Régna en 628. Il fit bâtir et orner magnifiquement l'abbaye de Saint-Denis, ou l'on enterrait les rois de France.

CLOVIS II. (*fils de Dagobert I[er], XII[e] Roi*).

Régna en 638. Pendant une grande famine, il ordonna de distribuer au peuple les fonds qui provenaient de la vente des ornements et de la couverture d'or et d'argent de l'abbaye de Saint-Denis, rendant ainsi au pauvre peuple ce que son père lui avait pris.

CLOTAIRE III. (*fils de Clovis II., XIII[e] Roi*).

Régna en 665, d'abord sous la régence de la reine Bathilde sa mère, puis sous celle du maire Ébroïn. A cette époque, les Gaulois payaient un impôt par tête, ce qui les empêchait de se marier; car il leur fallait le payer encore pour leurs enfants, que souvent ils aimaient mieux exposer sur les grands chemins. La reine Bathilde déchargea les Gaulois de cet impôt, et défendit aux Juifs d'acheter ces pauvres enfants, qu'ils allaient vendre ensuite comme esclaves aux étrangers.

Nous finirons par cette bonne reine, mes amis. J'ai d'ailleurs un service à demander à votre grand-papa.

LE GRAND-PÈRE.

De quoi s'agit-il,[138] monsieur le Curé ?

LE CURÉ.

Du baptême de l'enfant d'une de mes pauvres paroissiennes. Si vous voulez permettre que Charles, comme l'aîné, tienne l'enfant sur les fonts de baptême, je lui promets une jolie marraine.

LE GRAND-PÈRE.

Avec plaisir, monsieur le Curé ! Charles sera trop heureux. Comment donc ! mais c'est une dignité d'être parrain.

CHARLES (*rougissant*).

Oui, sans doute.

— En ce moment on entendit une voiture qui s'arrêtait : " C'est mademoiselle de Lorme, c'est la marraine ! " s'écria le Curé ; " allez vite dans le jardin lui cueillir des fleurs, je vais la recevoir."

— Les cousins choisirent toutes celles qui étaient blanches, pour faire un bouquet à la marraine ; et, après s'être partagé les autres fleurs et les avoir placées à leur boutonnière, Charles parut inquiet. " Grand-papa," dit-il en rentrant, " que dois-je faire ?"

— " Rien de bien difficile, mon ami : offre ton bouquet à la marraine, donne-lui la main pour aller à la cérémonie, sois sérieux et poli ; je te dirai le reste."

— Les cousins trouvèrent une table couverte de fruits, de crème, de gâteaux de toute espèce ; Charles fut présenté comme parrain à la jolie petite demoiselle, qui reçut son bouquet avec une gracieuse révérence ; et, tandis que le Curé faisait les honneurs de sa collation, la jolie petite demoiselle envoya sa femme de chambre porter à la mère une corbeille remplie de toutes les choses qui manquaient à la pauvre femme.

— " C'est un garçon que nous allons baptiser," dit le Curé ; "comment s'appelle mademoiselle ?"

— " Albertine," répondit mademoiselle de Lorme.

— " C'est un joli nom," ajouta Charles d'un air aimable.

" Vous allez faire un chrétien, mes enfants," dit le Curé : " il portera vos noms, *Charles-Albert ;* mais, en lui servant de parrain et de marraine, vous vous engagez à ne point abandonner votre filleul, s'il perdait ses parents ; à le protéger de vos conseils, à le secourir

de votre argent, à devenir enfin son père et sa mère aux yeux de Dieu."

—"Oui, monsieur le Curé, nous nous y engageons," répondirent en même temps, et d'une voix émue, Charles et Albertine.

—Le nouveau-né arriva dans les bras de sa mère; aussitôt on partit pour la mairie, afin de constater sur les registres de l'état civil la naissance et le sexe de l'enfant.[139] Les habitants s'étaient mis aux portes. Les jeunes gens tiraient des coups de fusil qui faisaient tressaillir de peur la petite marraine, mais qui réjouissaient fort le parrain. En sortant de la mairie,[140] on se rendit à[141] l'église; et le Curé ayant eu la précaution de mettre de l'eau tiède sur la tête de l'enfant, celui-ci ne poussa pas un seul cri.

—A la porte, le grand-père glissa cinq francs dans la main de la mère, et distribua aux pauvres de petites pièces de monnaie. De son côté, mademoiselle Albertine en fit autant; puis elle dit adieu aux cousins, monta dans sa voiture, et partit, en leur envoyant de la main encore un dernier adieu.

NEUVIÈME DIMANCHE.

JUIN.

Les bienfaits ne sont jamais perdus, quelque part qu'on les place ;[142] ni les bienfaiteurs inconnus, en quelque lieu qu'ils se cachent.

SAADI, poëte persan.

En entrant dans la salle à manger, les cousins se serraient les uns contre les autres[143] comme s'ils eussent voulu cacher derrière eux quelque chose ; ils paraissaient embarrassés. — Enfin, Pierre prenant la parole, dit : "Grand-papa, nous venons te demander une grâce." — "Parlez, mes enfants," répondit le grand-père. — Les enfants se séparèrent, et laissèrent apercevoir un pauvre caniche tout crotté, qui avait la tête basse, la queue entre les jambes, et un air si triste, si triste, qu'il faisait peine à voir.

PIERRE (*continuant*).

Tu te rappelles le jour où il a passé un régiment dans le village ? Eh bien ! ce caniche marchait en tête avec le tambour major :[144] je l'ai caressé, et je viens de le reconnaître à la porte, ou l'on eût dit qu'il demandait l'aumône. Voudrais-tu nous permettre de le garder ?[145]

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, jusqu'à ce que son maître le réclame ; car un chien c'est une propriété, et nous ne devons pas garder ce qui ne nous appartient pas. Ce pauvre animal paraît bien malheureux ; il faut le recevoir, lui donner à manger.

— Tandis que le vieillard parlait; le chien le regardait d'un air d'inquiétude; puis, quand il eut fini, il vint lécher ses pieds avec reconnaissance.

PIERRE (*les larmes aux yeux*).

Grand-papa, on dirait qu'il t'a entendu?

LE GRAND-PÈRE.

C'est possible, mon enfant; ces animaux lisent dans les yeux, comprennent le moindre geste, la moindre inflexion de voix. On raconte d'eux mille traits de sensibilité, de courage et d'intelligence qui feraient honte aux hommes. Les chiens des religieux du mont Saint-Bernard, portant au cou une sonnette et une gourde remplie de liqueur, vont à la recherche des voyageurs égarés dans les neiges. Les chiens de Terre-Neuve se jettent à l'eau pour sauver les hommes qui se noient. Les chiens des bergers mènent paitre[146] les troupeaux, et les protègent contre les loups. Les chiens conduisent les aveugles, veillent à[147] la sûreté des maisons, chassent les bêtes des forêts, jouent avec les petits enfants. Enfin, on dirait que le chien fut destiné à être l'ami de l'homme; car il partage ses plaisirs et ses peines, il le défend si on l'attaque, et ne l'abandonne jamais dans la pauvreté.

PIERRE (*caressant le caniche*).

Bonne bête! comment l'appellerons-nous?

LE GRAND-PÈRE.

Lorsque j'étais soldat, il y avait au régiment un chien qui n'appartenait à personne, et portait le nom d'une de nos batailles célèbres; regardez bien celui-ci, je vais en nommer plusieurs.

TOUS.

Oui, oui, grand-papa! attends que nous le regardions bien, c'est amusant!

— Le chien, après avoir bu et mangé, avait fait trois tours sur lui-même, et s'était déjà couché sous la table. Le grand-père l'appelle: "Valmy? Jemmapes? Marengo? Wagram? Iéna? Austerlitz?" Le chien ne bougeait pas. "Lodi?" Il tressaille, se lève, et vient comme pour demander ce qu'on lui veut.

— "C'est son nom!" s'écrièrent tous les enfants. "Ici, Lodi? Lodi? ici!"— Le pauvre animal, courant de l'un à l'autre, ne savait plus auquel entendre. Enfin, lorsqu'ils eurent bien joué, le grand-père proposa une promenade, et ils partirent avec leur chien.

Arrivés au bord de l'eau, la chaleur était si accablante et les enfants avaient tant couru, qu'ils demandèrent la permission de se baigner.

— "Non, mes amis," répondit le grand-père, "il n'y a pas assez longtemps que vous avez déjeuné; il faut au moins une heure pour que l'estomac ait pu digérer les aliments; et puis vous avez trop chaud. Attendez, vous vous rendriez malades."

Lorsqu'il n'y eut plus de danger, les enfants s'étant déshabillés allèrent se mettre dans une petite partie de la rivière qui s'avançait sur le sable, et le chien les suivit. Tout cela barbotait à qui mieux mieux:[148] on se lançait de l'eau à la figure, on courait l'un après l'autre. Mais le petit Pierre s'avance trop, il perd pied tout à coup, et le courant l'entraîne.

— Le grand-père effrayé ôtait sa redingote pour se jeter à la nage, quand il vit le chien qui revenait en tenant le bras de Pierre dans sa gueule; et les cousins, arrivant à son secours, prirent le pauvre Pierre évanoui, l'apportèrent sur le rivage, où bientôt il reprit connaissance par les soins de Lodi, qui lui léchait les mains et la figure.

"Vous voyez, mes enfants," dit le grand-père d'une

voix tremblante, "qu'une bonne action a toujours sa récompense. Pierre prend pitié de ce chien, et ce chien lui sauve la vie ! Aussi, regardez comme il saute autour de Pierre, comme il paraît heureux du service qu'il a rendu ! Voilà ce que c'est que de savoir nager."

LÉON.

Est-ce que ce caniche a appris, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami : pour nager les chiens n'ont qu'à faire dans l'eau les mêmes mouvements que sur la terre ; mais l'homme est obligé d'apprendre, et ce sera un de nos plaisirs lorsque le temps nous le permettra.

LÉON (*avec des yeux brillants de courage*).

Tu verras, grand-papa, que je saurai bientôt sauver un homme !

— Les enfants revinrent doucement à la maison en se tenant par la main ; le danger que Pierre venait de courir les avait rendus plus chers l'un à l'autre ; le chien surtout ne quittait pas son petit sauvé, et lui marchait presque sur les talons, tant il craignait de le perdre.

Le soir, on s'était réuni dans le jardin pour prendre le frais, et Julien écoutait avec effroi le récit de l'accident arrivé à Pierre, lorsque la vieille Marguerite, jalouse de l'amitié que ses jeunes maîtres portaient au pauvre aveugle, lui dit avec impatience : "Allez vous coucher, il est tard."

JULIEN (*soupirant*).

Pas encore ! Marguerite. Avant de m'endormir, je prierai Dieu de me réveiller demain de bonne heure ; et il m'exaucera, j'en suis sûr. Pas encore ! laissez-moi respirer ces fleurs que je ne peux plus voir. Nous devons être dans la plus belle saison de l'année !

CHARLES.

Qu'est-ce qu'une saison, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Une saison dure trois mois, et l'année se divise en quatre saisons, que l'on nomme le *printemps*, l'*été*, l'*automne* et l'*hiver*.

Le printemps commence dans le mois de mars, et finit dans le mois de juin : c'est la saison des fleurs.

L'été commence dans le mois de juin, et finit dans le mois de septembre : c'est la saison des fruits.

L'automne commence dans le mois de septembre, et finit dans le mois de décembre : c'est la saison des récoltes.

L'hiver commence dans le mois de décembre, et finit dans le mois de mars : c'est la saison où la terre se repose.

— Neuf heures ayant sonné à l'église du village, tout le monde rentra se coucher.

DIXIÈME DIMANCHE.

JUIN.

Endormez-vous en pensant à ce que vous avez fait de bien et de mal durant le jour, promettez-vous de mieux faire, et vous vous réveillerez plus heureux.

Au moment de la promenade, Jules arriva les mains et la figure sales. " Comment osez-vous vous présenter ainsi ? " lui dit le grand-père ; " ne m'approchez pas." Jules s'éloigna. On partit pour la Maison verte, et il marcha tout honteux derrière ses cousins.

En passant auprès d'une chaumière de pauvre apparence, le chien, qui toujours courait devant, s'arrêta comme s'il eût vu quelque chose d'effrayant. Le grand-père et ses enfants, s'étant approchés, découvrirent, dans un toit à porc, un homme à figure hideuse,[149] et à peine couvert de [150] haillons.

— " Je suis lépreux," leur cria-t-il, " éloignez-vous de moi ! "

— Le grand-père aussitôt entraîna ses entants ; et Pierre, tout effrayé, demandait en courant : " Mon Dieu, qu'est-ce que c'est ? "

LE GRAND-PÈRE.

La lèpre, c'est une horrible maladie qui se gagne,[151] mes amis : elle était inconnue dans nos climats ; nous l'avons rapportée d'Égypte, lorsque nous y avons porté la guerre des Croisades. Autrefois, sous Louis VIII., on comptait en France deux mille léproseries ou hospices

pour les lépreux; à présent la lèpre est extrêmement rare; mais nous avons les écrouelles, les dartres.

CHARLES.

Grand-papa, qu'est-ce qui peut causer ces maladies ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est la nourriture du porc et des poissons salés, les boissons aigres, le mauvais air, et surtout la malpropreté. Croiriez-vous que les vieilles femmes de notre village disent qu'il est dangereux pour les malades de changer de linge; qu'il n'est pas décent de se baigner, de se laver le corps, et que les animaux qui rongent la tête des enfants, sont utiles à la santé ?

TOUS (*avec dégoût*).

Quelle horreur !

CHARLES.

Mais comment fais-tu, grand-papa, pour te porter aussi bien ? Tu es droit comme nous, tu marches comme nous, et cependant tu es bien vieux.

LE GRAND-PÈRE.

C'est que j'ai toujours été sobre, mes enfants. Je mange des fruits, des légumes, peu de viande; je bois ordinairement de l'eau; cependant je ne refuse pas de boire un verre de vin quand je suis avec mes amis; je ne prends jamais de liqueur, de l'*eau-de-vie* surtout; car c'est plutôt de l'*eau de mort;* je me lève matin, je travaille tout le jour, et me couche de bonne heure; ensuite je me baigne souvent, pour entretenir la souplesse de mes membres; je tâche de faire le plus de bien possible à mes semblables; car si l'âme est contente, le corps se porte toujours bien ! je fuis la solitude, parce qu'elle est nuisible à l'homme; je me mêle à tous vos jeux, et vôtre gaieté me réjouit, mes enfants !

PIERRE (*d'un air caressant*).

Alors notre tristesse t'afflige —

LE GRAND-PÈRE.

Oui.

PIERRE.

En ce cas, laisse approcher Jules, qui se tient loin de nous comme un pauvre lépreux; il sera propre à présent, je t'en réponds.

— Le grand-père tendit sa main à Jules, qui vint la baiser en pleurant.

Après avoir fait une heure de gymnastique avec les trois frères, les cousins revenaient par une route de traverse, lorsqu'en arrivant auprès de la maison d'un riche vigneron, ils s'aperçurent qu'elle était inhabitée. " Est-ce qu'il serait arrivé quelque malheur ici? " dit le grand-père en frappant à la porte. Personne ne lui répondit, qu'un pauvre chat qui miaulait tristement. " C'est singulier," reprit le grand-père; et ils continuaient leur chemin, quand au détour d'une haie ils rencontrèrent le propriétaire de cette maison assis sur le bord d'un fossé, un bâton à la main, une besace sur le dos, et paraissant régarder sa propriété comme pour la dernière fois.

— " Où allez-vous donc ainsi, Gervais? pourquoi quittez-vous votre maison? " lui demanda le grand-père.

GERVAIS (*souriant avec amertume*).

Ma maison! dites donc plutôt celle des huissiers. Voyez-vous ce fossé dans lequel je suis assis? c'est la cause de ma ruine. Il séparait mon bien [152] de celui de Robert. Un jour, Robert et moi nous étions à boire [153] ensemble: je dis que ce fossé est à moi seul.[154] Robert soutient qu'il est à nous deux. Je cite Robert devant le juge de paix; le juge de paix nomme des experts pour mesurer nos champs. Les experts décident que nous avons chacun un des côtés du fossé. Je suis donc condamné à payer les frais. Je m'entête. Je cite Robert au tribunal de première instance.[155] Je perds. Robert

offre de me vendre sa moitié, ou de m'acheter la mienne; je refuse : je veux tout ou rien.[156] Je cite Robert au tribunal d'appel, je perds encore ! Mais je trouverai quelque moyen pour plaider de nouveau; je plaiderai toujours; je plaiderai tant qu'il me restera du sang dans les veines. En attendant, je suis ruiné ; ma maison va être vendue, afin de payer les frais. Je pars avec ce bâton et cette besace: c'est tout ce qui me reste.

LE GRAND-PÈRE.

Ne quittez pas le pays ; on trouve plus sûrement des secours parmi les siens que parmi les étrangers.

GERVAIS.

Non ! si je restais, il me faudrait avoir encore deux ou trois autres procès ; et les avoués ne font rien pour rien. Mais qu'un jour je devienne riche,[157] et je me vengerai ! je reviendrai plaider contre tout le monde. — Et, disant ces mots, il se leva, et partit en menaçant de son poing le village et ses habitants.

CHARLES.

Est-il entêté,[158] celui-là ! Il n'en est pas moins malheureux ; cependant je ne peux pas le plaindre.

LE GRAND-PÈRE.

Tu as raison, mon ami ; un plaideur est un homme méchant et ignorant, qui croit qu'avec de la ruse on peut changer l'interprétation des lois, et qu'avec de l'argent on peut acheter la justice. Un honnête homme, un homme instruit, ne fait jamais un procès injuste. Si on lui en fait un, il le gagne, et, si la contestation est douteuse, il s'arrange à l'amiable.[159]

— Le soir, le grand-père engagea ses enfants à se coucher de bonne heure, parce qu'il allait à la ville le lendemain, et devait se lever avant l'aurore.

CHARLES.

Oui, grand-papa ! mais dis-nous avant ce que c'est que l'aurore.

LE GRAND-PÈRE.

C'est une lumière douce qui précède le lever du soleil ; on appelle crépuscule la lumière faible qui suit le coucher du soleil.

CHARLES.

Quand donc commence le jour ?

LE GRAND-PÈRE.

Le jour est l'espace de temps qui s'écoule depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Un jour se compose de vingt-quatre heures. On le divise en deux grandes portions : l'une est le jour proprement dit, et l'autre la nuit.

Un jour se divise encore en quatre parties, que l'on appelle *le matin*, *le midi*, *la soirée* et *la nuit.*

Le matin est la première partie de la journée depuis le point du jour jusqu'à midi ;

Le midi, le moment où le soleil se trouve au milieu de sa course, et où les horloges marquent douze heures ;

La soirée, l'intervalle qui s'écoule depuis le moment où le soleil commence à disparaître, jusqu'au moment où il cesse de nous éclairer.

Le jour se divise encore en douze parties, que l'on nomme *heures.*

L'heure se divise à son tour en soixante parties égales, que l'on nomme *minutes.*

La minute se divise aussi en soixante parties égales, que l'on nomme *secondes.*

Enfin, la seconde se divise en soixante parties égales, que l'on nomme *tierces.*

Adieu, mes enfants, bonne nuit ; je ne vous verrai plus

que [160] demain à l'heure du dîner. Soyez bien raisonnables en mon absence.

— Les cousins embrassèrent leur grand-papa, puis ils allèrent se coucher, mais ils ne pouvaient dormir. " A quoi penses-tu ? " dit Léon à son cousin Jules, dont le petit lit était le plus près du sien.

JULES.

A rien ; et toi ?

LÉON.

Moi ? je fais des batailles. Si tu veux, je vais te les raconter : je tue des ennemis, ah ! j'en tue !

PIERRE.

Fi ! que c'est mal ! Faire des contes où l'on tue des hommes, cela apprend à tuer.

CHARLES.

Tu devrais bien plutôt repasser dans ta mémoire les leçons que tu ne sais pas. Moi, j'ai réfléchi à ce que j'avais fait aujourd'hui, à ce que je devais faire demain, et à présent je vais dire mes prières.

LÉON.

C'est vrai, tu as raison ; je n'y songeais pas. Allons, taisons-nous. Laissez-moi répéter mes leçons, et prier Dieu pour mon père.

— Les enfants gardèrent quelque temps le silence, puis ils s'endormirent bientôt profondément.

ONZIÈME DIMANCHE.

JUIN.

Celui qui frappe avec le fer, périra par le fer.
JÉSUS-CHRIST.

LE grand-père conduisait ses enfants à la rivière pour leur donner une leçon de natation, lorsque, du haut de la levée, Pierre, découvrant de bien loin l'horizon, s'écria : "O mon Dieu ! que de châteaux,[161] de terres, de bois, d'eaux, de villages !"

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon enfant, pour toi qui ne dois pas quitter ce pays, ce sera l'univers.

PIERRE.

Qu'est-ce que l'univers ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est le ciel et la terre, c'est tout ce qui existe. L'univers est un espace immense dont les bornes nous sont inconnues. La science qui nous fait connaître la construction de l'univers, sa forme et la disposition de ses parties, s'appelle *Cosmographie.* La cosmographie se divise en deux parties, l'une qui nous donne la connaissanee du ciel, s'appelle *Astronomie*, et l'autre, qui nous donne la connaissance de la terre, s'appelle *Géographie.*

CHARLES.

Qu'est-ce que l'astronomie nous apprend, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Elle nous apprend à connaître les corps qui parcourent le ciel, et nous indique leur disposition, leur forme, leur distance réciproque et leurs révolutions. Le ciel est cette partie de l'univers qui s'étend au-dessus de nos têtes, autour de nous, et dans laquelle sont placés le soleil, la lune et les étoiles; enfin, tous les corps célestes.

CHARLES.

Est-ce que tu ne nous apprendras pas l'astronomie ?

LE GRAND-PÈRE.

Si,(162) mon enfant. D'abord les corps célestes ne sont pas tous de la même nature. Il y a des *corps lumineux*, c'est-à-dire qui brillent par eux-mêmes; et d'autres sont des *corps opaques*, c'est-à-dire qui ne jettent pas de lumière par eux-mêmes: ils brillent lorsqu'ils sont éclairés par les corps lumineux.

CHARLES.

Quels sont les corps lumineux ?

LE GRAND-PÈRE.

Le soleil d'abord, qui donne la lumière à la terre, à la lune, ainsi qu'à plusieurs autres mondes qui tournent autour de lui, et les étoiles fixes qui sont aussi des soleils, autour desquels tournent d'autres mondes.

CHARLES.

Mais, grand-papa, comment est fait le soleil ? on ne peut pas le regarder, tant il brûle les yeux.

LE GRAND-PÈRE.

Le soleil, mon enfant, est rond comme une boule, et reste fixe à la même place, bien qu'il paraisse faire le tour de la terre; seulement, il tourne sur lui-même dans l'espace

de vingt-cinq jours et douze heures. C'est la terre qui tourne autour du soleil, et lui présente alternativement toutes les parties de sa surface, de manière qu'elles perdent tour à tour et la chaleur et la lumière qu'elles reçoivent du soleil.

CHARLES.

Cependant, grand-papa, tu dis que le soleil se couche, et que le soleil se lève.

LE GRAND-PÈRE.

C'est vrai, mon enfant. J'ai tort si je dis que le soleil se lève quand il commence à paraître, et qu'il se couche quand il disparait. Je ne m'exprime ainsi que pour me conformer aux apparences; car le soleil ne se lève ni ne se couche.

— Après une heure de natation, voulant éviter la chaleur du soleil, ils revenaient par de petits chemins entourés de haies vives, lorsqu'un cliquetis d'épées se fit entendre. "Ce sont des hommes qui se battent," s'écria le grand-père: "Oh! mes enfants, courons les séparer!" Mais en arrivant ils ne trouvèrent plus que deux cadavres baignés dans leur sang. A cette vue, le grand-père devint pâle. Il fut forcé de s'asseoir sur les marches d'une croix; les enfants se pressèrent autour de lui; et, après quelques moments de silence, Pierre demanda, d'un air peiné: "Pourquoi se bat-on en duel, grand-papa?"

LE GRAND-PÈRE.

Hélas! mon enfant, pour un rien, pour un mot dit légèrement, pour un regard de travers. Peut-être ceux qui viennent de se tuer étaient-ils amis! (163) Regardez, — voyez-vous ces deux hommes qui fuient là-bas dans la plaine? Ce sont les témoins de ce combat. Ils sont bien coupables de ne l'avoir point empêché. Les malheureux! venir se battre au pied de la croix!

PIERRE.

C'est vrai ! Mais pourquoi y a-t-il donc des croix partout ?

LE GRAND-PÈRE.

Lorsque les hommes ne savaient ni lire ni écrire, la religion étant la seule loi qu'ils craignissent, les églises devinrent des lieux sacrés, où l'homme n'osait pas tuer l'homme. Mais les crimes augmentèrent tellement, que le pape Urbain fit décider dans un concile " que le voisinage d'une croix serait, pour l'homme poursuivi par son ennemi, aussi sacré qu'une église ; " et voilà pourquoi[64] on a placé des croix sur toutes les routes. Mais bientôt ces lieux de franchise servirent de refuge aux innocents comme aux coupables : un assassin ne pouvait en être arraché, et Louis XIII. abolit le privilége des croix et des églises.

— Charles, en tournant tout autour de la croix, aperçut des caractères gothiques, et lut avec difficulté ces mots : *le mort tua le vif.* " Qu'est-ce que cela veut dire, grand-papa ? "

LE GRAND-PÈRE.

C'est une vieille histoire que je vais vous raconter, mes enfants. Un jour (il y a bien longtemps de cela), deux jeunes seigneurs, suivis de leurs laquais, se rencontrèrent ici et se regardèrent en face, sans que ni l'un ni l'autre ne voulût ôter son chapeau le premier. L'un était fier d'une ancienne noblesse ; et l'autre, qui venait d'être anobli, n'en était que plus fier, pour rattraper[165] ainsi le temps perdu. Enfin, le nouveau noble dit à l'ancien noble : — " Il me semble, monsieur, puisque vous passez sur mes terres, que vous devriez au moins me saluer." — " Il me semble, monsieur, que je vous fais assez d'honneur, en passant sur vos terres, pour que vous

m'ôtiez votre chapeau." — "Monsieur, vous m'insultez !" — "Monsieur, c'est comme vous l'entendrez !" — A cette époque, tous les nobles portaient une épée, et voilà nos deux sots qui se battent : l'un reçoit un coup mortel,— tombe ; mais, comme il tenait encore son épée, il l'enfonce, en tombant, dans le cœur de celui qui venait de lui donner la mort, et la lui donne à son tour. Alors, mes enfants, cette croix fut élevée en expiation de leur crime, avec ces mots : *Le mort tua le vif.*

JULES.

Là ! Les voilà bien avancés maintenant,[166] ils ne sont pas plus nobles l'un que l'autre, puisque tous les hommes sont égaux devant Dieu.

LÉON (*prenant un petit air crâne*).

Mais, grand-papa ! ce n'est pas un crime de se battre en duel.

LE GRAND-PÈRE.

Si,[167] mon ami. Aussi Louis XIV., qui était bon juge de ce que peut ordonner l'honneur, le courage, le devoir, a fait des lois contre les duellistes. Ces lois les condamnaient à mort : leurs biens étaient confisqués au profit des pauvres, leur corps privé de sépulture, leurs maisons rasées, leurs bois coupés ; ces lois les déclaraient infâmes, dégradés de noblesse. A présent nos lois ne punissent plus les duellistes comme *duellistes*, mais comme *assassins*. On les arrête eux et leurs témoins, on les met en prison ; ce sont les jurés qui disent s'ils sont coupables, et les magistrats qui leur appliquent la peine qu'ils ont méritée.

LÉON.

Pourtant, si on m'insulte ?

LE GRAND-PÈRE.

L'homme qui en insulte un autre[168] est fou,[169] ivre ou

méprisable ; et, de même que dans les temps d'ignorance et de barbarie, quand on permettait les duels sous le nom de *jugements de Dieu*, un lépreux ne pouvait se battre contre un homme sain, ni un noble contre un serf ; de même, toi qui seras un honnête homme, tu ne devras pas risquer ta vie contre celle d'un homme qui sera fou, ivre ou méprisable — la partie n'étant pas égale.

LÉON.

Mais si on me force à me battre, grand-papa, que faudra-t-il que je réponde ?

LE GRAND-PÈRE.

Que tu te défendras si on t'attaque, mais que l'honneur et la religion t'empêchent de te battre de sang-froid.

— Ils se levèrent à ces mots, passèrent devant les deux hommes morts ; et voyant qu'ils étaient jeunes et n'avaient pas l'air méchant : "Quel dommage !" dit le grand-père, "ils auraient pu être[170] heureux et vivre de longues années, ou bien périr d'une mort glorieuse et utile à leur pays. Au lieu de cela, ils seront blâmés — puis oubliés."

De retour au village, le grand-père et ses enfants allèrent aussitôt prévenir le maire, qui se transporta sur le lieu du combat pour y dresser un procès-verbal,[171] et faire rendre les derniers devoirs aux deux cadavres inconnus.

DOUZIÈME DIMANCHE.

JUIN.

Respectez les biens d'autrui, si vous voulez posséder tranquillement les vôtres. ISOCRATE.

"EH bien!" dit le grand-père d'un air inquiet, en servant le déjeuner à ses petits-enfants, "d'où vous viennent ces figures tristes?"

JULES (*avec un soupir*).

J'ai rêvé qu'il me tombait une dent: (172) C'est signe que j'apprendrai la mort d'un de mes parents, m'a dit Marguerite.

PIERRE.

J'ai rêvé que je me trouvais dans l'eau; (173) Marguerite m'a demandé si elle était trouble, j'ai répondu qu'elle était claire: "C'est bien mauvais signe!" m'a dit Marguerite.

CHARLES.

J'ai rêvé que j'habitais un pays où tous les hommes étaient aveugles, excepté moi: "C'est signe que vous deviendrez aveugle; il faut toujours croire le contraire de ce qu'on a rêvé," m'a dit Marguerite.

LÉON.

Moi, grand-papa, si je suis triste, c'est parce qu'ils sont tristes; car j'ai rêvé que j'étais poisson, et je nageais! ah! je me suis joliment amusé cette nuit! Et toi, grand-papa, as-tu rêvé?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami ; je suis vieux, j'ai l'imagination et le sang plus froids ; les objets qui me frappent le jour ne se représentent plus la nuit à ma mémoire. Approche-toi, Jules ! ouvre ta bouche.

— Il lui appuie le doigt sur une dent, et la fait tomber.

PIERRE (*la cherchant par terre*).

Quel malheur ! si le chien la mange, Jules aura une dent de chien. Marguerite dit qu'il faut toujours jeter ses dents au feu.

LE GRAND-PÈRE.

Elle dit encore qu'il ne faut jamais y jeter ses cheveux, parce que cela les empêche de repousser. Marguerite est une vieille fille ignorante et crédule ; mais vous, comment pouvez-vous croire à de pareilles sottises ?

CHARLES (*honteux*).

Tu as bien raison, grand-papa ; nous sommes des imbéciles. Jules avait mal à cette dent, parce que l'autre poussait dessous. Pierre a l'esprit frappé de sa chute dans la rivière ; moi, je plains tant ce pauvre aveugle, que j'en rêve ; Léon, qui ne pense qu'à nager, voudrait être poisson. Et puis, je crois que nous avions trop soupé hier au soir.

LE GRAND-PÈRE.

Précisément ! nous ne rêvons jamais lorsque notre esprit est calme, et notre estomac libre et dispos. Allons nous promener.

— Le grand-père étant entré chez un vigneron, les enfants se reposaient en l'attendant dans un joli verger, et regardaient avec envie des arbres chargés de fruits mûrs, lorsque Lodi se mit à japper[174] après un petit polisson qui cueillait des cerises.

LE PETIT POLISSON (*à voix basse*).

Faites taire votre chien, je vous en vendrai pour deux sous.

CHARLES.

Oui, nous voulons bien.[175] Ici, Lodi! Ces belles cerises sont donc à toi?

LE PETIT POLISSON.

Non! mais c'est égal;[176] tendez vos chapeaux.

CHARLES.

Nous n'en voulons plus alors;[177] ce sont des cerises volées: tu ne serais pas content si nous allions voler les tiennes; et d'ailleurs notre grand-père nous gronderait.

LE PETIT POLISSON.

Bah! il ne le saura pas; d'ailleurs vous lui diriez que le cerisier est à moi. Mais faites donc taire votre chien, je vais être pris par le vigneron!

LÉON (*en colère*).

Menteur! voleur! descends de l'arbre tout de suite, ou je te fais tomber.

— Le petit polisson se laissa glisser par terre,[178] et s'enfuit à toutes jambes; mais il n'y gagna rien; car le chien le poursuivit et lui mordit les talons, aux applaudissements des cousins, qui criaient: "Tant mieux! c'est bien fait! tu n'as que ce que tu mérites!"

La promenade du matin n'avait pas été longue; aussi, lorsque le soir fut venu, pour récompenser ses enfants, le grand-père les conduisit chez le Curé, qui continua de leur apprendre l'histoire de France.

CHILDÉRIC II. (*second fils de Clovis, XIVe Roi*).

Régna en 668. Il fut tué par Bodillon, seigneur de la cour.

CHARLES.

Qu'est-ce que ce roi lui avait donc fait?

LE CURÉ.

Il l'avait fait attacher par terre à un pieu, et fouetter d'une manière cruelle. Les grands seigneurs du royaume, furieux de cet outrage, attendirent le roi au retour de la chasse : alors Bodillon lui-même se vengea de sa propre main, en massacrant Childéric, la reine, et un enfant encore au berceau.

CHARLES.

Les grands seigneurs étaient encore plus méchants que le roi.

LE CURÉ.

THIERRY (*troisième fils de Clovis, XVe Roi*).

Régna en 673, sous l'influence du maire Ébroïn et de Pepin d'Héristel. Ce roi fut le premier de ceux que nous appelons *fainéants*. On peut dire qu'à lui finit le règne des *Mérovingiens ;* car le maire Pepin d'Héristel régnait seul, bien que[179] tout se fit au nom du roi.

CLOVIS III. (*fils de Thierry I., XVIe Roi*).

Régna en 691, entièrement gouverné par Pepin d'Héristel. Il mourut à quatorze ou quinze ans, sans avoir rien fait de mémorable.

CHILDEBERT II. (*surnommé le Juste, second fils de Thierry, XVIIe Roi*).

Régna en 695, encore sous l'influence de Pepin d'Héristel. A cette époque, les rois restaient enfermés dans des maisons de plaisance, d'où ils ne sortaient que sur un chariot traîné par des bœufs, pour se montrer aux peuples dans l'assemblée des états, le premier jour de mars.

DAGOBERT II. (*fils de Childebert, XVIIIe Roi*).

Régna en 711. Pepin d'Héristel, qui avait gouverné la France pendant vingt-sept ans, comme maire du palais, mourut, et Rainfroy lui succéda dans cette dignité.

CHILDÉRIC III. (*XIXe Roi*).

Régna en 716. On le croit fils de Childéric, qui fut assassiné par Bodillon. Rainfroy, maire du palais, voulant avoir un roi sous le nom duquel il pût gouverner, retira celui-ci du couvent ; et ce malheureux prince, sans posséder le pouvoir de la royauté, en éprouva cependant toutes les vicissitudes. Il mourut sans enfants.

THIERRY II. (*dit de Chelles, fils de Dagobert II., XXe Roi*).

Régna en 721. Rainfroy fut dégradé de son titre de maire du palais par Charles, qui se fit élire à sa place.

C'est sous ce règne que se donna[180] la fameuse bataille de Poitiers, où Charles, surnommé depuis *Martel*, défit les Sarrasins, qui menaçaient d'envahir toute la chrétienté.

LÉON.

Pourquoi l'a-t-on surnommé Martel ?

LE CURÉ.

Martel est un vieux mot qui signifie marteau. Ce nom fut sans doute donné à Charles à cause d'une arme qui ressemblait à un marteau, et dont il se servait[181] pour frapper sur les Sarrasins ; car c'était un homme vaillant et courageux. Lorsque le roi Thierry mourut, Charles Martel gouverna seul la France pendant cinq à six ans ; mais lorsqu'il mourut à son tour, son fils Pepin, ne croyant pas prudent d'usurper le trône, y appela Chilpéric.

CHILPÉRIC III. (*dit l'Insensé, que l'on croit fils de Thierry, XXIe Roi*).

Régna en 743. Pepin, maire du palais, après avoir vaincu tous les ennemis de l'État, voyant qu'il possédait la confiance et l'amour des Français, convoqua une assemblée de seigneurs et d'évêques qui l'élurent roi, dégradèrent le pauvre Chilpéric, et l'enfermèrent dans un monastère. C'est à Chilpéric que finit la première race de nos rois, celle des *Mérovingiens*.

"C'est assez, mes enfants," dit le Curé en remettant ses gravures dans le carton ; "je ne veux pas abuser de votre mémoire."

— En quittant le presbytère, ils prirent le plus long chemin, pour jouir de la fraîcheur du soir. "Quel beau ciel !" disait Charles ; "mon Dieu, grand-papa, toutes ces étoiles ! qu'est-ce que c'est ?"

LE GRAND-PÈRE.

Les étoiles sont des points lumineux qui brillent au ciel ; elles ne paraissent si petites que parce qu'elles sont prodigieusement éloignées de la terre.

CHARLES.

Est-ce qu'elles se ressemblent toutes ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami ; on les divise en *étoiles fixes*, et en *planètes* ou *étoiles mouvantes*.

CHARLES.

Qu'est-ce que les étoiles fixes, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont des corps lumineux qui restent toujours à la même distance de la terre, et qui gardent toujours entre eux la même position. On les appelle étoiles fixes, pour les distinguer des planètes, astres errants qui changent continuellement de place en tournant autour du soleil.

CHARLES.

Sais-tu combien il y a d'étoiles ?

LE GRAND-PÈRE.

On en compte deux mille ; mais les autres sont à une si grande distance, qu'elles échappent à nos yeux.

CHARLES.

Et les planètes ?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont des corps opaques qui ont un mouvement

périodique et régulier ; ils se meuvent[182] autour du soleil, et ne brillent que par la lumière qu'ils en reçoivent.

Il y a onze planètes principales, savoir :[183]

Mercure, *Vénus*, *la Terre*, *Mars*, *Jupiter*, *Saturne*, *Uranus* ou *Herschel*, *Cérès*, *Pallas*, *Junon* et *Vesta*.

De temps en temps il apparaît[184] des *comètes*, que les ignorants croient être les présages de quelque grand événement. Ce sont des corps lumineux, seulement par réflexion, ainsi que les planètes. Les comètes sont accompagnées d'une traînée de lumière que l'on nomme *barbe* ou *queue*, selon qu'elle est en avant ou en arrière.[185] Les comètes se meuvent autour du soleil.

CHARLES.

Voilà tout ce qui est au ciel, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a encore des planètes secondaires ou satellites. Ce sont des corps qui tournent autour de quelques planètes principales, et qui en suivent les mouvements autour du soleil.

Jupiter en a quatre, Saturne sept, Herschel six ; et la terre n'a qu'un satellite, c'est la lune.

— Dix heures sonnèrent à l'église du village ; jamais ils n'étaient rentrés si tard !

TREIZIÈME DIMANCHE.

JUILLET.

Les hommes sont égaux : ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu[186] qui fait la différence. VOLTAIRE.

" BONJOUR, mes enfants," dit le grand-père, comme on allait se mettre à table ; " mais où est donc Léon, et pourquoi ne vient-il pas m'embrasser ? "

PIERRE (*avec embarras*).

C'est que—c'est que, grand-papa, il a le nez un peu enflé ; son camarade l'a battu.

LÉON (*qui se tenait caché, se montrant à ces mots*).

Cela n'est pas vrai ; c'est moi qui l'ai battu. Grand-papa, demande plutôt si je n'ai pas été le plus fort.

LE GRAND-PÈRE (*avec sévérité*).

Que m'importe, monsieur, que vous[187] ayez été le plus fort ? Vous ne vous en êtes pas moins battu, vous n'en êtes pas moins un mauvais sujet.

LÉON (*pleurant*).

Pourquoi m'a-t-il appelé *mouchard ?*

LE GRAND-PÈRE.

Il fallait mépriser cette injure, monsieur ; vous vous seriez mis au-dessus de celui qui vous l'avait dite, au lieu qu'en[188] vous vengeant vous vous êtes rendu son égal. Savez-vous que les lois punissent aussi les petits enfants ? Si vous aviez blessé, si vous aviez tué votre camarade, on vous aurait mis en prison, enfermé sous des grilles et des verrous entre quatre murailles, ne voyant ni le ciel ni la

terre, ne vivant que d'un pain grossier et d'une pauvre soupe. Et si cette punition ne vous eût pas corrigé, que,[189] devenu libre à seize ans, à l'âge où les lois présument qu'un homme doit savoir discerner le bien d'avec le mal,[190] vous eussiez continué votre indigne conduite, on vous aurait condamné aux travaux forcés, aux galères. On vous y aurait conduit ayant un collier de fer rivé à une chaîne de fer, traînant à votre jambe un boulet de fer. Vos cousins et moi nous aurions rougi de honte en vous voyant passer sur la grande route, placé entre un assassin et un voleur. Et votre père, déshonoré par vous, en serait mort[191] de douleur !

— Léon sanglotait. Le grand-père continua :

Voilà donc le sort qui vous attend, si vous ne savez pas réprimer votre colère. Vous croyez peut-être que c'est avoir du courage ? Vous vous trompez. Le véritable courage est celui de l'âme, le seul qu'il faut être fier de posséder, parce qu'il exige bien plus de force que le courage du corps. Car tout homme en colère peut frapper, mais tout homme en colère ne peut pas s'empêcher de frapper.

LÉON (*essuyant ses yeux*).

En ce cas, je retiendrai ma colère, puisque c'est plus fort que de donner un coup de poing. Grand-papa, je te le promets.

LE GRAND-PÈRE.

Je veux bien te pardonner ;[192] mais Dieu ne te pardonnera que si ton repentir est vrai. Allons, mes enfants, arranger cette affaire.

— En traversant le village, Léon ne savait comment cacher sa figure ; tout le monde se moquait de lui, et le montrait au doigt. — Enfin, ils arrivèrent à la maison du camarade, et trouvèrent le pauvre petit couché : il avait la fièvre. Sa mère, entr'ouvrant les rideaux de son

lit, lui dit tout doucement : "Voilà Léon qui vient savoir de tes nouvelles,[193] mon fils." — "Je ne te dirai plus d'injure, Léon," prononça-t-il d'une voix faible.—" Et moi," s'écria Léon se précipitant dans ses bras, "je ne te battrai plus."— Les deux enfants s'embrassèrent avec amitié. Mais Léon vit la pâleur de son camarade ; et l'idée qu'il aurait pu le tuer le rendit aussi pâle que lui.

—Afin de ne pas traverser le village, ils revinrent par la grande route. Léon, qui ordinairement courait, sautait, chantait, gai comme un pinson, cette fois restait triste et pensif à côté de son grand-père, lorsque, lui saisissant le bras, il lui montra un voyageur qui venait devant eux.

" C'est un nègre, mon enfant, c'est un homme comme nous, excepté qu'il est noir."

— Le nègre s'étant approché, demanda le chemin du château de M. le comte de Lorme. Le grand-père le lui indiqua, et le nègre le remercia d'une voix douce, en montrant deux rangées de dents blanches.

PIERRE (*étonné*).

Mon Dieu, grand-papa, est-ce qu'il y a des hommes de toutes les couleurs ?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a sur la terre cinq races d'hommes différentes. 1° La *race blanche*, qui habite l'ancien continent, et dont les caractères distinctifs sont : la peau blanche, les cheveux longs et la figure ovale.

PIERRE.

C'est comme nous.

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon enfant. 2° La *race orientale* de l'ancien continent, qui habite l'Asie : elle a le teint jaune, les cheveux noirs et raides, et la tête presque carrée.

PIERRE.

Je les aime de même, puisque tous les hommes sont mes frères.

LE GRAND-PÈRE.

3° La *race américaine*, au teint cuivré, qui habite l'Amérique.

4° La *race malaie*, qui habite l'Océanie.

5° La *race nègre*, répandue sur la plus grande partie de l'Afrique, et dont les caractères distinctifs sont : la couleur noire, les cheveux laineux, le front convexe et les lèvres épaisses.

PIERRE.

Mais pourquoi y a-t-il donc tant d'hommes différents, puisque Dieu n'a fait qu'un seul homme ?

LE GRAND-PÈRE.

Cela vient de la différence du climat, de la nourriture, du genre de vie, des maladies que les hommes se donnent, et de certains usages : les uns se raccourcissent le cou, les autres s'allongent les oreilles ; ceux-là s'aplatissent le front, et ceux-ci se font enfler les jambes.

CHARLES.

Est-ce que toutes ces races d'hommes sont instruites, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant. On les divise en trois classes : les *sauvages*, les *barbares*, et les *peuples civilisés*.

Les sauvages ne savent pas écrire, n'ont d'autre industrie que la chasse, la pêche, et n'ont pas d'habitations fixes.

Les barbares ont un culte, des lois, et savent écrire ; mais leurs connaissances sont très-bornées.

CHARLES.

Nous, grand-papa, nous sommes des peuples civilisés ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, et nous devons en remercier le ciel ; car

si nous étions nés en Afrique, par exemple, eh bien ! notre roi, notre père, ou notre ennemi, s'il était vainqueur, pourrait nous vendre à des Européens, qui, nous entassant dans le fond d'un navire comme on entasse des moutons dans une bergerie, nous emmèneraient bien loin travailler sur leurs terres. Si nous voulions nous sauver, on nous couperait les jarrets. Si nous étions paresseux ou découragés par le malheur, un homme blanc, chargé de faire travailler nous autres hommes de couleur, nous donnerait des coups de fouet. Si, au contraire, nous étions laborieux et insouciants, nous ferions la fortune de notre maître, mais sans jamais rien posséder nous-mêmes, ni femmes, ni enfants, dont on pourrait nous séparer pour les vendre à d'autres blancs, car nous serions esclaves.

CHARLES.

O mon Dieu ! est-ce que c'est permis de vendre et d'acheter des hommes ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant, nos lois punissent de la peine des travaux forcés[194] les capitalistes qui fournissent l'argent, et les capitaines de vaisseau qui font la traite des nègres ; mais nos colonies sont encore couvertes d'esclaves cultivant pour nous le sucre et le café. Ces pauvres nègres sont bien à plaindre[195] lorsqu'ils tombent à de méchants maîtres ! mais ils sont moins à plaindre lorsqu'ils ont de bons maîtres.

PIERRE.

Heureusement Dieu récompensera dans l'autre monde ceux qui ont été malheureux dans celui-ci. Mais ce nègre que nous venons de voir passer est-il esclave ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami ; un esclave qui met le pied sur le sol de la France devient libre ; et bientôt nos lois iront jusque

dans nos colonies rendre aux nègres cette liberté que Dieu a donnée à tous les hommes.

PIERRE.

Ah, tant mieux !

—Le soir, comme la figure de Léon était un peu désenflée, on partit pour la Maison verte ; mais le grand-père s'oublia dans le salon à faire de la politique ;[196] les enfants, dans la cour, à faire de la gymnastique — si bien qu'il était nuit lorsqu'on se remit en route. "Quelle belle lune !" s'écria Charles : "on dirait une figure qui nous regarde. Qu'est-ce que la lune, grand-papa ?"

LE GRAND-PÈRE.

Je vous la ferai voir avec un télescope, et vous croirez y distinguer des forêts, des fleuves, des montagnes. La lune est un globe qui, par sa forme, est semblable à celui de la terre ; la lune nous éclaire pendant une partie du temps où nous sommes privés du soleil.

CHARLES.

Mais la lune n'est pas aussi brillante que le soleil.

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami ; la lune est un corps opaque, elle ne porte pas de lumière avec elle-même, et ne nous éclaire qu'en nous renvoyant la lumière qu'elle reçoit du soleil.

CHARLES.

La lune est sans doute la plus grosse de toutes les planètes, n'est-ce pas, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Au contraire, mon enfant, c'est la plus petite : si elle nous paraît plus grosse, c'est qu'elle est plus près de nous.

CHARLES.

Est-ce qu'elle ne marche pas ?

LE GRAND-PÈRE.

Elle tourne autour de la terre en 27 jours 7 heures

43 minutes; elle tourne sur elle-même dans un pareil espace de temps, et suit le mouvement de la terre autour du soleil.

CHARLES.

Pourquoi est-elle ronde aujourd'hui? l'autre jour elle ressemblait à un croissant.

LE GRAND-PÈRE.

Ces différentes formes, que l'on appelle les *phases de la lune*, se produisent lorsque cette planète opère sa révolution autour de la terre. La lune n'ayant pas de lumière par elle-même, n'est visible à nos yeux qu'autant qu'elle est éclairée par le soleil; et comme cet astre ne l'éclaire pas toujours également, la portion de la lune qui reste dans l'obscurité est perdue pour nous, et semble lui manquer tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

CHARLES.

Marguerite dit: "Nous avons aujourd'hui pleine lune, ou nouvelle lune:" qu'est-ce que cela signifie?

LE GRAND-PÈRE.

On dit que *la lune est nouvelle*, mon ami, lorsqu'elle est placée entre le soleil et la terre: comme elle nous présente alors son côté obscur, nous ne pouvons la voir.

On dit que *la lune est pleine*, lorsqu'elle nous présente son côté éclairé sous une forme parfaitement ronde.

La lune influe sur les saisons. Quand elle est nouvelle, le temps change; elle fait alors succéder le beau temps à la pluie, ou la pluie au beau temps. Les révolutions de la lune produisent des éclipses.

CHARLES.

Qu'est-ce que c'est, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Par exemple, lorsque la lune passe entre notre œil et le soleil, il y a éclipse de soleil, c'est-à-dire absence momentanée d'une partie de sa lumière.

Lorsque la terre passe entre le soleil et la lune, elle lui ôte sa lumière, il y a éclipse de lune, c'est-à-dire absence momentanée de la lumière que lui donne le soleil.

CHARLES (*joignant les mains avec admiration*).

Comme tout cela est grand ! (137) comme tout cela est beau !

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, et Dieu a voulu que l'homme, par son intelligence, pût parvenir à connaître la marche de ces astres, et à découvrir les secrets de ce vaste univers.

CHARLES.

Alors, grand-papa, il faut remercier Dieu de nous avoir donné cette intelligence, et nous hâter d'apprendre toutes ces grandes et belles choses.

QUATORZIÈME DIMANCHE.

JUILLET.

L'humanité est un sentiment réfléchi; l'éducation seule le développe et le fortifie.
HELVÉTIUS.

LES enfants, en prenant leur leçon de natation, étaient restés dans l'eau plus tard qu'à l'ordinaire, lorsqu'ils entendirent crier: "au secours !" [198] et aperçurent un bras qui s'élevait de temps en temps au milieu de la rivière. "Oh mon Dieu !" s'écria Léon, "c'est un homme qui se noie: allons le secourir !"

— "Impossible !" dit le grand-père avec douleur. "Ah, mes enfants ! si je n'étais pas si vieux, et si vous n'étiez pas si jeunes ! — mais nous péririons tous sans pouvoir le sauver. Courage ! courage !" répétait-il en voyant le courant amener le bras de son côté, et retenant Léon qui s'avançait dans l'eau jusqu'aux oreilles.

— Pendant ce temps, Charles avait entraîné ses cousins sur le rivage. Là, il leur faisait attacher leurs cinq mouchoirs l'un au bout de l'autre; plus ils voulaient se dépêcher, et moins [199] ils pouvaient avancer, tant ils étaient tremblants, car on entendait encore les cris "courage ! courage !" mais les cris "au secours !" avaient cessé. Enfin, Charles ayant mis un énorme caillou dans la corne du dernier mouchoir, l'apporta en courant à son grand-père, qui le lança vers l'endroit que la main venait d'indiquer. Le grand-père attendit quelques

moments; sa figure exprimait une vive inquiétude. Bientôt elle s'anima de la plus vive espérance; car, en tirant les mouchoirs, il sentit quelque chose qui lui résistait.

Les enfants ne prononçaient pas une parole : leur cœur battait avec violence: craignant que leur grand-père, qui tirait fortement, ne se laissât entraîner dans la rivière, ils s'accrochèrent à lui, et bientôt ils virent flotter un homme évanoui, qui tenait le mouchoir. Ayant attiré cet homme sur le sable, ils s'emparèrent des jambes; le grand-père souleva le corps, et ils parvinrent à porter le noyé loin du rivage.

En ce moment, un lancier galopait sur le chemin; Lodi courut à sa rencontre,(200) jappa devant son cheval, et semblait vouloir l'attirer vers la rivière : étonné, le lancier regarde; aperçoit un groupe d'hommes; —— l'idée qu'un accident est arrivé, et que sa présence pourra être utile, le fait se détourner de sa route; il presse son cheval à travers les sables, arrive, met pied à terre, et s'écrie, en voyant le noyé : —" Mon père ! mon père ! faut-il que je te retrouve mort, le jour où je viens te demander pardon ! Oh mon Dieu ! suis-je assez puni ! "(201)

— " Il n'est peut-être pas mort," dit le grand-père; " aidez-nous."

Le lancier soulevait le corps pour lui mettre la tête en bas.

— " Imprudent ! vous allez l'étouffer," s'écria le grand-père; " c'est parce qu'il ne respire plus qu'un noyé expire, et non parce qu'il a trop bu d'eau. Nettoyez sa bouche avec votre doigt; soufflez-y de l'air en fermant ses narines; tâchez de lui rendre la vie, vous qui la lui devez. Vous, mes enfants, faites comme moi

frottez ses membres, sa poitrine ; tâchez de réchauffer son sang."

Le pauvre jeune homme se précipita sur le corps de son père ; bientôt l'air qu'il introduisait dans la poitrine ayant fait jouer les poumons, ils rendirent le mouvement au sang, et le cœur commença à battre.

— " Mon Dieu, je vous remercie ! " dit le lancier avec reconnaissance ; " mon père n'est pas mort ! " Alórs, courant à son cheval que le chien gardait à deux pas, tenant les rennes dans sa gueule, il détache de la selle une gourde remplie d'eau-de-vie, en fait boire quelques gouttes à son père qui bientôt ouvre les yeux, reconnaît son fils, et le presse sur son cœur.

Il ne s'agissait plus que [(202)] de transporter le noyé au village ; le cheval était là, qui du pied frappait le sable, d'impatience. Le lancier déroula son manteau, en couvrit son père, le mit à cheval, sauta en croupe derrière lui pour le soutenir dans ses bras, et partit au galop vers le village, en criant ses adieux au Capitaine et à ses enfants, qui s'habillèrent à la hâte.

— " C'est donc comme cela que l'on rend la vie aux noyés ? " demanda Charles comme ils revenaient à la maison.

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami. Si nous n'eussions pas réussi, de retour chez cet homme, on lui aurait promené sous le nez des allumettes enflammées, on lui aurait fait des frictions sur le corps avec une brosse, on l'aurait repassé avec un fer chaud,[(203)] on lui aurait soufflé de l'air dans la bouche avec un soufflet, chatouillé les lèvres et l'intérieur des narines avec une plume ; on lui aurait fait brûler sur le creux de l'estomac, sur les cuisses et sur les bras, de petits morceaux d'amadou ou de papier. On n'aurait pas

perdu patience, et continué pendant douze heures s'il l'eût fallu. Lorsque le noyé serait revenu à la vie, on lui aurait donné à boire quelques gouttes d'eau de Cologne dans de l'eau : d'ailleurs, le chirurgien, que l'on aurait été chercher, serait arrivé pendant ce temps-là.

CHARLES.

Je te remercie, grand-papa. Est-ce qu'il n'y a pas d'autres moyens de rendre la vie aux hommes qui paraissent morts ?

LE GRAND-PÈRE.

Pour les asphyxiés par la vapeur du charbon, des puits, des cuves de vin en fermentation, ou pour les pendus, c'est à peu près la même chose, excepté que l'on commencera par exposer au grand air la personne asphyxiée ; on lui fera sur tout le corps, principalement sur le visage et sur la poitrine, des aspersions d'eau vinaigrée froide ; on lui frottera le corps avec des linges trempés dans la même liqueur ; on essuiera les parties mouillées, et l'on recommencera avec persévérance ; puis on continuera comme pour les asphyxiés par l'eau.

— En sortant de table, le grand-père et ses enfants s'empressèrent d'aller savoir des nouvelles du noyé ; ils en étaient inquiets, et l'aimaient déjà comme on aime ceux que l'on a sauvés d'un danger. Ils le trouvèrent dans son lit ; le lancier, qui était assis à ses côtés, dit en se levant pour les recevoir : " Ah ! Capitaine, ah ! mes amis, sans vous je perdais mon père,[204] et le pardon de ma faute ! "

CHARLES (*avec inquiétude*).

Qu'est-ce que vous aviez donc fait ?

LE LANCIER.

J'avais désobéi ! Mon père étant veuf, et n'ayant que moi pour enfant, me destinait son commerce de mercerie ; mais j'éprouvais un tel goût pour l'état militaire.

que, n'écoutant ni les prières ni les plaintes de mon père, je me sauvai un beau jour, et j'allai m'engager.

Bientôt la bonne éducation que j'avais reçue me fit distinguer de mes chefs. On ne m'entendait pas jurer à tout propos ; j'étais propre sur mes vêtements, soigneux de mon cheval et de mes armes, bon avec mes camarades, respectueux avec mes chefs, n'allant jamais au cabaret, n'ayant jamais une querelle, et ne trouvant de plaisir que dans la lecture et l'accomplissement de tous mes devoirs. Aussi, je ne fus pas longtemps soldat ; et lorsque j'eus obtenu le grade de sous-lieutenant, espérant que cette faveur me vaudrait la grâce de mon père,[205] je lui écrivis une lettre soumise et repentante, à laquelle il ne répondit que ces mots : "Je conçois que l'on quitte son père pour aller faire la guerre aux ennemis de son pays ; mais, en temps de paix, il y a pour un fils d'autres devoirs. — Je n'ai plus de fils !"

Depuis cette affligeante lettre, les remords me poursuivaient sans cesse. J'avais servi huit ans ; mon amour pour les armes s'était calmé ; je sentais plus vivement mon amour pour mon père. Enfin ayant demandé et obtenu mon congé, j'arrivais. — Vous savez le reste, mes amis.

— Le lancier les embrassa tous en pleurant.

LE MERCIER.

C'est de ma faute si j'ai failli périr, Capitaine ; à mon âge, on ne devrait jamais se baigner seul. J'étais, à la vérité, devant la porte de mon jardin ; mais personne n'entendit mes cris, lorsqu'une crampe me prenant dans la jambe, je me suis vu, malgré moi, entraîné par le courant ; et, si vous ne m'eussiez généreusement secouru, je n'aurais pas revu mon fils !

— Le grand-père, après avoir à son tour raconté que

c'était grâce à la présence d'esprit de Charles qu'il avait pu sauver la vie du mercier, ramenait ses enfants bien caressés et bien heureux, lorsqu'il les engagea à presser le pas, parce que l'atmosphère se couvrait de nuages.

CHARLES.

Qu'est-ce que l'atmosphère ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est cette vaste étendue d'air qui entoure notre globe de toutes parts, et que nous respirons ; c'est là que se forment les nuages, la pluie, la neige, la grêle, les vents, les éclairs et les orages ; en un mot, tous les phénomènes atmosphériques.

CHARLES.

Mais qu'est-ce que les nuages, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Le soleil par sa chaleur, mes enfants, change l'eau en vapeurs extrêmement légères, qu'il attire dans l'air : elles s'y mêlent à d'autres exhalaisons de la terre, de la mer, et leur réunion forme les nuages que nous voyons glisser autour de nous. Quant à leur forme, à leur couleur, à leur étendue, tout cela dépend de diverses causes, entre autres de leur épaisseur, et de la manière dont ils sont éclairés par la lune ou par le soleil.

CHARLES.

Et la pluie ?

LE GRAND-PÈRE.

A mesure que le soleil attire les vapeurs dans l'air, ces vapeurs deviennent plus épaisses, les petites parties d'eau qui les composent se rapprochent, se resserrent, deviennent plus lourdes, leur poids les entraine, elles tombent en gouttes liquides sur la terre, qui s'en imbibe pour les rendre ensuite aux sources, aux ruisseaux, aux

rivières et aux mers ; quelquefois aussi, mes enfants, ces vapeurs descendent en brouillards ou se forment en rosée.

CHARLES.

Qu'est-ce que la grêle, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Lorsqu'il fait froid, les vapeurs, au lieu de tomber sur la terre en gouttes, se transforment en petits flocons, auxquels on a donné le nom de *neige ;* et, lorsque le froid est plus vif, ces mêmes gouttes, au lieu de se convertir seulement en flocons légers, se changent en petits morceaux de glace que l'on nomme *grêle.*

Heureusement nous arrivons chez nous, mes amis, car voilà la pluie qui tombe.

QUINZIÈME DIMANCHE.

JUILLET.

Il ne faut pas que la reconnoissance [206] laisse vieillir le bienfait.
CHARRON.

ON frappait à la porte de la rue, Marguerite alla ouvrir : c'était un commissionnaire [207] portant une longue boite qui paraissait assez lourde. — " D'où vient cette boîte, mon ami ? " demanda le grand-père !

— " Monsieur, *il* vient par *le* diligence,[208] voyez ? " répondit le commissionnaire avec l'accent anglais, en montrant une espèce de registre sur lequel on lisait qu'un armurier de la ville voisine faisait cet envoi, dont le port était payé.

— " C'est singulier ! " dit le grand-père quand le commissionnaire fut parti, " je n'ai rien demandé ; je ne sais ce que cela veut dire." [209] — " C'est singulier ! " répètent les enfants avec curiosité ; " qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? voyons."

— Léon courut aussitôt chercher un marteau, un ciseau, des tenailles ; et le grand-père, ayant enlevé le couvercle, retira de la boîte un joli petit fusil. — " C'est pour moi ! " s'écria Léon se précipitant dessus ; " voilà mon nom gravé sur le manche. Dieu ! que je suis content ! tenez, regardez ! " Mais, pendant que ses cousins examinaient le fusil avec des yeux jaloux, le grand-père retirait encore de la boîte trois autres jolis petits fusils, portant les noms de Jules, Charles, et Pierre. A cette

vue, ils se mirent tous à crier et à sauter de joie à travers la chambre.

— "Qui peut vous faire ce joli cadeau, mes amis?" leur demande sérieusement le grand-père. Les enfants répondirent qu'ils ne le savaient pas, et cela le fit sourire.

On était à déjeuner gaiement, lorsque toutes les cloches de l'église vinrent à carillonner: —"Quel bruit!" s'écria Léon; "est-ce que tout le village va se faire enterrer?"

MARGUERITE.

Dame! il y a deux enterrements. Ce sont les deux frères Bernard, qui sont morts de faim le même jour et à la même heure: l'un, parce qu'il était avare, et l'autre, parce qu'il était prodigue. C'est le bon Dieu qui les a punis.

LE GRAND-PÈRE.

Leur mort ne m'étonne pas. "Ces deux frères avaient hérité de leur père d'une fortune assez considérable. Bernard, l'aîné, se privait de toutes les commodités de la vie, se refusait du feu en hiver, couchait sous les toits en été, vendait ses plus beaux fruits, et ne mangeait les autres que quand ils étaient gâtés; ses habits s'usaient(210) sur son dos sans être raccommodés. Jamais il ne voulut se marier, pour ne pas acheter la corbeille de noce;(211) jamais il ne voulut se trouver à un diner d'ami,(212) pour ne pas être obligé d'en donner un à son tour. Il repoussait durement les pauvres, et vivait seul, sans un domestique, sans un chien!"

PIERRE.

Qu'il était malheureux!

LE GRAND-PÈRE.

L'avarice, mon ami, est une passion qui nous trompe comme les autres passions. "Il se croyait heureux quand il avait ajouté un sou à son trésor. Mais, à force

de retrancher sur ses premiers besoins, il a fini par mourir de misère.

"Bernard, cadet, au contraire, vivait comme un grand seigneur; il satisfaisait toutes ses fantaisies, donnait a tort et à travers,[213] changeait ses habits plus souvent que la mode; jamais il ne put trouver une mère qui voulût lui donner sa fille, dans la crainte que la dot ne fût mangée en quinze jours; jamais il ne reçut à sa table que des intrigants, car les gens honnêtes ne voulaient pas avoir l'air d'approuver ses folies. Il n'avait que des flatteurs, et pas un seul ami."

PIERRE.

Qu'il était malheureux!

LE GRAND-PÈRE.

La prodigalité est une passion qui nous trompe encore comme les autres passions. "Il se croyait heureux quand il avait pu faire une dépense extravagante. Et puis, à force de jeter son argent par les fenêtres, il a fini aussi par mourir de misère!"

C'est ainsi que nos vices se vengent, mes enfants. L'homme colère[214] tue, et se fait tuer. Le paresseux meurt de faim; car pour vivre, il faut agir. Le gourmand meurt d'indigestion; l'orgueilleux est humilié du triomphe des autres; l'envieux souffre de leur bonheur; l'homme injuste porte l'enfer dans son sein; et celui qui ne sait pas pardonner, Dieu ne lui pardonnera pas non plus. Vous voyez que le vice punit le vice; et un jour vous apprendrez, je l'espère, que la vertu est la plus douce récompense de la vertu.

— Le grand-père et ses enfants sortirent, et rencontrèrent les deux enterrements. Hélas! il n'y avait pas un parent, pas un ami, pas un pauvre! Ils les suivirent jusqu'à l'église, jetèrent de l'eau bénite sur les deux

malheureux frères, et partirent pour la Maison verte, où ils étaient attendus à dîner.

La chaleur avait été étouffante tout le jour. Le soir, comme ils revenaient, l'atmosphère se couvrit de nuages sombres, l'air devint lourd et pesant; le tonnerre grondait dans le lointain. Le grand-père voulait hâter le pas; mais les enfants avaient tant couru, tant joué, tant mangé, que cela leur était impossible. Déjà de grosses gouttes d'eau commençaient à tomber. Un homme qui marchait devant eux s'arrêta sous un marronnier.—"Arrêtons-nous aussi," dit Charles tout essoufflé.

—"Non, mon ami," répondit le grand-pére en marchant toujours; "il est dangereux de rester sous un arbre quand il tonne; les arbres attirent la foudre."

—"Monsieur! monsieur!" criait Pierre de toutes les forces de sa petite voix, comme ils passaient devant le marronnier, "ne restez pas là! les arbres attirent la foudre."

—"Bah! bah!" reprit Jules, "laisse-le donc. Ne l'entends-tu pas qui se moque de ce que[215] nous nous faisons mouiller?"

Ils arrivaient à peine dans une espèce de grange abandonnée, que le tonnerre, éclatant avec violence, tombe, et une forte odeur de soufre se répand sur la terre.

—"Nous l'avons échappé belle,"[216] dit Léon, qui s'était avancé hors de la grange: "le voyageur, le marronnier, sont tous deux étendus par terre."—Le grand-père et ses enfants s'approchèrent du voyageur;—le malheureux était mort!

En ce moment les cloches d'un village voisin se mirent à sonner.—"Pourquoi sonne-t-on, grand-papa?" demanda Charles étonné.

—"C'est sans doute pour éloigner l'orage, mon ami,"

répondit le grand-père. "Le curé est un ignorant; il ne sait pas que c'est l'attirer, au contraire, en agitant l'air."

Ils rentrèrent dans la grange, car la foudre continuait de gronder avec fureur, les cloches de sonner plus fort. Enfin la nue, s'entr'ouvrant sur l'église, renversa le clocher et enleva la couverture. Alors des torrents de pluie tombèrent du ciel, et apaisèrent l'orage, qui ne se fit bientôt plus entendre que dans l'éloignement; puis la pluie cessa tout à fait, mais les routes étaient impraticables. Il fallut attendre. Les enfants effrayés regardaient tour à tour le marronnier, le voyageur et l'église.—"Mon Dieu," dit Charles, "comment pourrait-on se préserver du tonnerre?"

LE GRAND-PÈRE.

En fermant portes et fenêtres quand on est chez soi, mon ami; car un courant d'air attire la foudre: et quand on est dehors, si on ne trouve aucune cabane pour se mettre à l'abri, il ne faut pas courir, mais s'asseoir tranquillement sur le bord d'un fossé. Comme on avait observé que les arbres, les clochers élevés, et terminés par des croix de fer ou des coqs de métal, possédaient le pouvoir d'attirer la foudre, on inventa les paratonnerres: ce sont des flèches de fer placées sur le haut des maisons; on y attache une chaîne qui descend dans la terre jusqu'à l'endroit où l'on trouve de l'eau: la flèche attire la foudre; la foudre suit la chaîne de fer jusque dans l'eau, et s'y noie.

CHARLES.

Je ne suis pas assez bête pour croire, comme Marguerite, que c'est Dieu qui tonne; mais qu'est-ce que le tonnerre, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

C'est l'explosion subite d'un fluide invisible répandu

dans l'air, et que l'on nomme *fluide électrique.* La lumière de cette explosion est l'éclair, et le bruit est le tonnerre. Ce fluide non-seulement existe dans l'air, mais il existe aussi dans la plupart des corps : il suffit de les échauffer ou de les frotter pour qu'il apparaisse, soit en lançant des étincelles, soit en attirant à lui des corps légers. Ainsi, en frottant le dos d'un chat, dans l'obscurité et quand il fait froid, on en fera jaillir des étincelles. Si l'on frotte de la cire à cacheter sur du drap, et qu'on l'approche ensuite de quelque chose légère, la cire l'attirera à elle.

— Les ruisseaux s'étant écoulés, le grand-père et ses enfants se remettaient en route, lorsque des hurlements se firent entendre. C'était Lodi qui les cherchait ; et, dans sa joie de les avoir retrouvés, le pauvre animal les caressait, les éclaboussait, les grondait de ne l'avoir pas emmené ; puis il se mit à marcher, tantôt à côté d'eux, tantôt derrière eux, avec une telle sollicitude, qu'on eût dit un chien de berger conduisant son troupeau.

De retour à la maison, après avoir envoyé Julien prévenir le maire de l'accident survenu au voyageur, le grand-père changeait d'habit et faisait sécher ses enfants devant un bon feu, quand le lancier vint leur rendre visite. Les enfants aussitôt lui montrèrent les fusils, en racontant de quelle manière ils leur étaient arrivés.— "C'est étonnant," dit le lancier d'un air grave, "comment ! vous ne savez pas qui vous les donne ?"—"Non !" —"Vous n'avez pas reconnu le commissionnaire ?"— "Mon Dieu, non !"—"C'est étonnant !" répéta le lancier ; puis il sortit. Mais un moment après qu'il eut quitté la chambre, entra le même commissionnaire, avec la même boîte, et disant les mêmes paroles : —"Monsieur, *il* vient par *le* diligence, voyez."

— "C'est le lancier ! c'est le lancier !" s'écrient tous

les enfants, "nous le reconnaissons." Aussitôt; l'un lui arrache son bonnet de coton bleu, l'autre sa perruque rousse, celui-là sa blouse de toile grise, celui-ci son faux nez; puis ils se jettent dans ses bras, en le remerciant de son joli cadeau.

— "Je vous dois mon père, mes petits amis," dit le lancier, qui recevait leurs caresses avec émotion: "pourrai-je jamais m'acquitter envers vous?" En disant ces mots, il serra la main du capitaine, et s'éloigna les larmes aux yeux.

SEIZIÈME DIMANCHE.

JUILLET.

Les ignorants tiennent d'autant plus à leurs superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour les leur arracher.

L'abbé BARTHÉLEMY.

"MES amis! mes amis!" dit le grand-père effrayé, en entrant dans la chambre de ses petits-fils, "ne sortez pas! un chien enragé parcourt le village; on dit même qu'il a mordu une jeune fille. Je viens d'enfermer Lodi dans sa niche."

CHARLES.

Qu'est-ce qui rend donc un chien enragé?

LE GRAND-PÈRE.

On l'ignore. La rage prend ordinairement dans les grands froids et dans les grandes chaleurs. Cette maladie n'attaque que les loups, les renards, les chats et les chiens, les chiens surtout! Quant aux animaux qui ne vivent que de fruits, d'herbes et de grains, ils ne peuvent donner la rage, bien qu'ils puissent la recevoir: on ne sait pas encore si l'homme la transmet à l'homme; mais dans ce doute affreux, et les personnes enragées souffrant sans espoir de guérison, autrefois on les étouffait entre deux matelas, ou on les saignait aux quatre membres. A présent on ne se permet plus de faire mourir un homme d'après l'ordonnance d'un médecin.

CHARLES.

Quelle horrible maladie! et pas de remède!

MARGUERITE (*levant les yeux au ciel*).

Vierge Marie ! pas de remède ! Pourquoi ne fait-on pas le voyage de l'abbaye des Ardennes, ou ne se fait-on pas toucher le front par un chevalier de saint Hubert ? on serait sûr — — —

LE GRAND-PÈRE (*l'interrompant*).

On serait sûr de mourir enragé.

— Les enfants riaient au nez de la vieille Marguerite, lorsqu'ils entendirent un coup de fusil. — " C'est sans doute le chien enragé que l'on tue," dit le grand-père, qui sortit pour s'en assurer, et rentra bientôt apprendre à ses enfants cette heureuse nouvelle.

CHARLES (*s'habillant*).

Comme maman me trouverait grandi depuis que je me baigne et que je fais de la gymnastique ! Regarde mes manches, grand-papa !

LÉON.

Et les miennes ! Avons-nous l'air bête !

CHARLES.

C'est vrai ! mais les habits de drap sont trop chers, et puis ils se tachent, se déforment : quand on joue, il faudrait toujours avoir une brosse à la main ; j'aimerais mieux porter des blouses de toile.. Grand-papa, habille-nous tous les quatre de même !

TOUS.

Oui, oui, comme des frères. Veux-tu, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mes enfants, la *blouse* ou le *sarrau* que portaient les Gaulois, nos ancêtres, est le costume le plus commode pour votre âge ; d'ailleurs il faut économiser tandis que vous êtes de jeunes écoliers, afin de pouvoir dépenser davantage lorsque vous serez devenus de jeunes élégants.

Allons savoir des nouvelles de la pauvre petite qui a été mordue.

La mère, encore toute tremblante, leur raconta ainsi son accident :

" Depuis quelques jours, M. le Capitaine, je m'apercevais que mon chien devenait triste, qu'il ne voulait plus ni manger ni boire : pour m'assurer s'il était enragé, je l'avais enfermé dans sa niche,—quand ce matin il en a brisé la porte, et s'est sauvé en mordant tous les chiens qu'il rencontrait sur son passage. Les habitants l'ont poursuivi avec des armes, il leur a échappé, est revenu sur ses pas, et, devant ma porte, il s'est jeté sur le bras de ma pauvre fille, de sa petite maîtresse qu'il aimait tant !

" Mon mari désespéré a couru chez le chirurgien, pendant ce temps j'ai fait saigner la plaie, je l'ai pressée pour en faire sortir la salive du chien, je l'ai lavée avec de l'eau tiède, j'ai serré le bras au-dessus de la blessure. J'avais envie de la sucer, ayant entendu dire que la rage ne se gagne que quand elle s'introduit dans le sang, et qu'il n'y a aucun danger quand le virus s'introduit dans l'estomac ; mais mes lèvres étaient fendues : j'aurais gagné la rage : enfin le chirurgien étant arrivé, je lui ai donné un fer que j'avais fait rougir au feu : il a brûlé la morsure profondément, et m'a promis que, grâces à toutes les précautions qui venaient d'être prises, ma pauvre fille serait sauvée."

— Le Capitaine et ses enfants, rassurés sur les suites funestes de cet événement, s'en allèrent à la rivière ; ils la trouvèrent extrêmement grossie et couverte d'écume. On y jetait les pauvres chiens mordus. — " Ce n'est pas nous qui nous baignerons dans cette eau sale, grand-papa," dirent les cousins avec dégoût.

— Alors il les ramena au village. — "Mais d'où viennent donc les rivières?" demanda Charles.

LE GRAND-PÈRE.

Vous savez, mes enfants, que le soleil attire les vapeurs de la terre et des mers, qu'elles se forment en nuages; à leur tour, les montagnes attirent et fixent les nuages sur leur sommet, ils s'y fondent, leurs eaux s'infiltrent dans les terres, descendent au pied des montagnes d'où elles s'échappent, se forment en lit, et roulent en fleuves et en rivières. Souvent aussi la chaleur, faisant fondre subitement les neiges qui couvrent les montagnes, il en résulte que les fleuves et les rivières grossissent.

CHARLES.

Est-ce qu'il y a beaucoup d'eau sur la terre?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, le globe que nous habitons est composé de terre et d'eau; quand vous serez plus grands, vous apprendrez la *Géographie.*

CHARLES.

Qu'est-ce que la géographie, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

C'est la description de la terre. Cette science nous fait connaître la position des lieux, leur nature, leur étendue et leurs productions.

CHARLES.

Tu nous as dit, grand-papa, que le soleil est immobile, et que c'est la terre qui tourne; explique-nous comment cela se fait.

LE GRAND-PÈRE.

La terre a deux mouvements qui s'exécutent ensemble, mon enfant: d'abord elle tourne sur elle-même, en même temps qu'elle tourne autour du soleil. Le mouvement

qu'elle fait sur elle-même s'opère en vingt-quatre heures, ou dans l'espace d'un jour; il s'appelle mouvement *diurne*. En tournant ainsi, la terre présente tour à tour ses différentes surfaces au soleil: c'est ce qui produit le changement continuel du jour à la nuit.

L'autre mouvement de la terre, celui qu'elle fait autour du soleil, s'opère dans l'espace de trois cent soixante-cinq jours et près de six heures, c'est-à-dire une année. Ce dernier mouvement détermine la longueur de l'année et les différences des saisons; il s'appelle mouvement *annuel*.

— En ce moment une légère pluie vint à tomber, et les força de se mettre à l'abri. "Pour cette fois Marguerite a raison," dit Pierre: *Il a plu le jour de saint Médard, il pleuvra quarante jours plus tard.* — "Non," dit Jules, "c'est le jardinier qui a raison: *Il a plu le jour de saint Gervais et saint Protais, il pleuvra quarante jours après.*"

— "La Saint-Médard n'étant que le 8 juin, et la Saint-Gervais et Saint-Protais le 19 juin, ce dernier oracle est le plus sûr," reprit le grand-père, "puisque, le 19, le soleil entre dans le solstice d'été, et que, s'il pleut ce jour-là, nous aurons sans doute des pluies pendant quarante jours; car les vents se règlent à peu près quatre fois par an, aux équinoxes de printemps et d'automne, et aux solstices d'hiver et d'été. Ainsi, en observant bien l'état de l'atmosphère à ces différentes époques, on peut connaître la température de l'année."

— Le soir, la pluie ayant cessé, ils allèrent au presbytère; et le bon Curé, après les premiers compliments, s'empressa de leur expliquer les gravures de nos rois en racontant l'histoire de France.

PEPIN (*dit le Bref ou le Petit, fils de Charles Martel, XXIIe Roi*).

Régna en 751. Les seigneurs français avaient peu de respect pour lui, à cause de sa petite taille ; il s'en aperçut ; et un jour qu'il donnait à sa cour un combat d'animaux, un lion furieux s'étant attaché au corps d'un taureau : "Il faudrait lui faire lâcher prise,"[217] dit le roi. Tous les grands seigneurs, à ces mots, se regardaient avec effroi ; lorsque Pepin saute dans l'arène, un coutelas à la main, et coupe le cou du lion. "Eh bien !" dit-il en revenant auprès des grands seigneurs, "vous semble-t-il que je sois digne de vous commander ?"

Ce roi voulut qu'on mît sur son tombeau : *Ci-gît*[218] *Pepin, père de Charlemagne*, croyant que son fils était son plus beau titre de gloire.

CHARLES Ier (*dit le Grand, ou Charlemagne, fils de Pepin, XXIIIe Roi*).

Régna en 768. Il fut grand dans la paix et dans la guerre ; ses talents le rendaient capable d'être à la fois pontife, législateur et guerrier : ses Capitulaires sont pour ce temps-là un chef-d'œuvre de législation. Charlemagne était économe de son bien, car il vendait l'herbe de ses jardins ; mais il était également économe du bien de ses sujets. Ce roi donna son nom à sa race, qui fut appelée *Carlovingienne*.

CHARLES.

Enfin, voilà donc un grand roi !

LE CURÉ.

Oui, mon ami, Charlemagne avait le titre d'empereur, car il régnait sur d'autres rois ; sa puissance s'étendait en même temps sur la France, sur l'Allemagne, sur l'Italie ; mais ce fut un conquérant, et un conquérant est souvent forcé d'être cruel. Des chefs saxons, comme une

preuve de leur soumission et de leur repentir, lui avaient envoyé 4,500 soldats; en un seul jour, Charlemagne les fit tous massacrer.

CHARLES.

C'est dommage! je ne peux plus l'aimer.

LE CURÉ.

LOUIS Ier (*dit le Débonnaire, fils de Charlemagne, XXIVe Roi*).

Régna en 814. Il fut doux et clément, mais dévot [219] et crédule: comme il était entouré de mauvais conseillers, ceux-ci lui firent commettre des injustices; il les avait gâtés d'ailleurs en leur donnant trop de biens. Charlemagne faisait mieux, il ne permettait pas qu'un homme eût plus d'une charge ou d'un bénéfice à la fois. La faiblesse de Louis envers sa femme et son fils causa tous ses malheurs et ceux de la France.

CHARLES II. (*dit le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, XXVe Roi*).

Régna en 840. Les grands seigneurs le haïssaient, parce qu'il élevait des hommes d'une basse naissance à des dignités qui, selon eux, devaient leur appartenir exclusivement; parce qu'il chargeait le peuple d'impôts, et surtout parce qu'il paraissait mépriser la nation française en portant des habits à la mode des Grecs. Enfin, ils le firent empoisonner par son médecin.

LOUIS II. (*dit le Bègue, fils de Charles le Chauve, XXVIe Roi*).

Régna en 877. Il hérita de la haine que les grands seigneurs avaient portée à son père, et mourut, dit-on, empoisonné comme lui.

LOUIS III. (*fils de Louis II., XXVIIe Roi*).

Régna en 879 avec Carloman son frère. A cette époque, les Normands ou *hommes du nord* firent plusieurs excursions, et ravagèrent la France. Louis III mourut sans laisser d'héritier du trône.

CHARLES III. (*dit le Gros, arrière-petit-fils de Charlemagne, XXVIIIe Roi*).

Régna en 884. Sous ce règne, les Normands firent le siége de Paris. Pendant trois ans de suite ils étaient venus dévaster la France, et on les avait toujours renvoyés à force d'argent, lorsqu'un jour ils revinrent sous prétexte de rester en paix avec nous, mais bien [220] pour surprendre Paris à l'heure du dîner; car alors tout le monde dînait à la même heure. Heureusement on les aperçut comme ils remontaient doucement la rivière dans leurs bateaux, et, pour cette fois, ils furent vigoureusement repoussés.

Charles III avait l'esprit très-faible, surtout depuis qu'il s'était figuré voir le diable; il ne laissait pas d'enfants qui attachassent à lui ses sujets; aussi ses sujets l'abandonnèrent, en lui donnant trois ou quatre villages pour subvenir à ses besoins. Voilà, mes amis, quel fut le sort d'un descendant de Charlemagne!

— Il était tard; le Curé ferma son carton.

DIX-SEPTIÈME DIMANCHE.

AOUT.

Je n'estime pas, comme les flatteurs veulent le persuader aux princes, que Dieu donne les royaumes à des hommes pour accomplir leurs volontés déréglées et satisfaire à leurs plaisirs, mais pour avoir soin du salut et du repos de leurs sujets; que la tête était faite pour le corps, et non le corps pour la tête; le prince pour le peuple, et non le peuple pour le prince. ÉDOUARD IV., ROI d'ANGLETERRE.

Le Capitaine, enfoncé dans son grand fauteuil, paraissait triste et inquiet: depuis plusieurs jours il n'avait pas reçu de nouvelles de Paris; ses enfants étaient allés au-devant du[221] messager, pour lui rapporter plus vite son journal; lorsque Léon accourut, tout essoufflé, annoncer que le messager avait un drapeau à sa voiture.

"De quelle couleur?" demanda le grand-père avec anxiété.

— "Rouge, bleu et blanc," répondit Léon: "c'est comme un arc-en-ciel, et, je ne sais pourquoi, le cœur m'a battu en le voyant. — Mais tu pleures, grand-papa?"

— "C'est de joie, mon enfant! Ce drapeau est celui de la liberté!"

— Après avoir parcouru le journal en tremblant d'émotion, le Capitaine revêtit son uniforme, prit Léon par la main, se rendit sur la place, où ses autres enfants et les habitants du village accouraient au bruit du tambour; lorsque le maire se présenta, décoré d'une écharpe

tricolore ; et, faisant signe qu'il voulait parler, la foule au même instant l'entoura en silence.

"Mes chers concitoyens," dit-il d'une voix ferme, "le roi Charles X, à son sacre, avait juré devant Dieu, et tous les corps de l'État réunis, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle des Français ; les Français, à leur tour, avaient juré d'être fidèles au roi Charles X : mais Charles X vient de détruire la Charte, et en violant son serment il nous a dégagés du nôtre.

"Quand il apprit ce sacrilége, le peuple de Paris, qui est composé de toutes les provinces et représente l'opinion de la France, s'est soulevé aux cris de *vive la Charte !* de cette Charte que l'on nous enlevait, et que nous avions achetée par quarante ans de malheurs et de victoires. Alors le roi a fait avancer contre le peuple les Suisses, les canons, les gendarmes, la garde, les soldats de la ligne. Le peuple n'avait pour se défendre que des pierres, des compas, des bâtons, et les armes enlevées aux armuriers. Pendant trois jours le sang a coulé dans les rues ; le peuple combattant pour ses droits, le soldat contre sa conscience. Après trois jours nous étions vainqueurs, nous serrions les mains des vaincus, et Charles X n'était plus roi de France. Il est parti lui et sa famille, pour ne revenir jamais."

LE PEUPLE.

Vive la Charte ! vive la Charte ! vive la Charte !

LE MAIRE.

"Oui, mes amis, vive la Charte ! Pour la défendre, que tous ceux qui possèdent des armes viennent s'inscrire sur les registres de la garde nationale, afin de veiller aux propriétés, de maintenir l'obéissance aux lois, de conserver, de rétablir l'ordre dans l'intérieur, et de repousser les rois jaloux de notre bonheur, s'ils amenaient leurs soldats sur nos frontières, en menaçant l'intégrité de

notre territoire et notre indépendance. Nous sommes dans des temps difficiles, mes amis; mais rallions-nous autour du drapeau tricolore; que *liberté*, *ordre public* soient notre devise à tous, et laissons à nos députés le soin de nous choisir un roi. Louis-Philippe d'Orléans, descendant de la branche cadette d'Henri IV, vient d'être nommé lieutenant général du royaume; ce prince, dans la révolution, combattait avec nous et pour nos libertés: puisse-t-il accepter la couronne! lui seul peut nous sauver de l'anarchie, lui seul est digne de régner sur la France!"

—Aussitôt le tambour servit de[222] table; dessus on plaça un registre. Le capitaine Granville s'empressa d'y inscrire son nom; soixante citoyens imitèrent son exemple, le choisirent pour chef; et chacun se sépara en se félicitant, en se serrant la main.

A déjeuner, les enfants regardaient leur grand-père avec des yeux d'envie. "Que tu es heureux d'être de la garde nationale!" dit Charles; "suis-je vexé de n'avoir pas vingt ans, de n'être bon à rien!"

— "Oh! si j'avais été à Paris," reprit Léon en pleurant; "les petits garçons pouvaient se battre, là! ils pouvaient se faire tuer comme des hommes!"

— "Oui, mon ami," dit le grand-père; "le courage n'a pas d'âge. Mais il ne s'agit plus de se battre maintenant, il s'agit de faire exécuter les lois, et, dans ce cas, il faut les connaître. Voilà la messe qui sonne. Allons, mes enfants, allons prier Dieu pour les victimes de nos trois journées."

—L'église était tendue en noir. Il y avait au milieu une espèce de cénotaphe, avec une urne sur laquelle on lisait ces mots: *Offrande aux blessés, aux veuves et aux orphelins.*

— "Mes frères!" dit le Curé en montant en chaire,

"de grandes choses se sont accomplies, et des Français sont morts, qui combattaient dans des rangs opposés. Que Dieu les juge! Gloire à jamais à ceux qui meurent en défendant les lois et la patrie! Nous, mes frères, prions pour tous ceux qui sont morts!"

— Les hommes allèrent déposer leur offrande, les femmes vinrent ensuite; elles pleuraient. "Mon fils," disait l'une, "donne cette pièce d'argent pour l'enfant qui a perdu son père!" — "Mon fils," disait l'autre, "donne cette croix d'or: c'était ma plus belle parure; mais au moins tu me restes!"

—Voulant se distraire de ces images de deuil, le grand-père, après avoir regardé le coq placé sur le clocher de l'église, proposa à ses enfants d'aller se baigner, parce que le vent était au sud, et que l'eau serait chaude.

CHARLES.

Comment peux-tu savoir cela?

LE GRAND-PÈRE.

Ce n'est pas difficile. Pour déterminer les différentes parties de la terre, on a supposé quatre points placés de manière à figurer les quatre coins du monde.

CHARLES.

C'est bien; mais quel nom leur a-t-on donné?

LE GRAND-PÈRE.

On les a nommés points cardinaux, et chacun de ces points a un nom particulier: c'est le *levant*, le *couchant*, le *nord* et le *midi*.

CHARLES.

Où est le levant?

LE GRAND-PÈRE.

Le *levant* est le point où le soleil semble se lever. Il s'appelle *est* ou *orient*. Les girouettes l'indiquent par un E, *est*.

CHARLES.

Où est le couchant, grand-papa ?

LE GRAND-PERE.

Le *couchant* est le point où le soleil semble se coucher; il est opposé au levant; on l'appelle aussi *occident* ou *ouest ;* il est indiqué par un O, *ouest.*

CHARLES.

Où est le nord ?

LE GRAND-PERE.

Le *nord* est le point qui est devant nous, quand nous avons le levant à notre droite, et le couchant à notre gauche. Il s'appelle aussi *septentrion ;* il est indiqué par un N, *nord.*

CHARLES.

Et le midi ?

LE GRAND-PERE.

Le *midi* est le point opposé au nord, et par conséquent celui qui se trouve derrière nous quand nous regardons le nord. Il s'appelle aussi *sud ;* il est indiqué par un S, *sud.*

PIERRE.

Grand-papa, le jardinier n'appelle pas les vents comme cela.

LE GRAND-PERE.

Les jardiniers et les marins ont des noms différents pour exprimer les vents qui leur sont nuisibles ou favorables.

Le *vent d'amont* est un vent d'est qui vient de terre.

Le *vent d'aval* ou *d'abas* est son opposé: c'est un vent de mer qui vient de l'ouest; il est très-malfaisant.

Le *vent de galerne* est très-froid; il gèle ordinairement les vignes, les fruits, et souffle entre l'est et le nord.

Le *vent de bise* est un vent froid et sec qui gèle les vignes et les fleurs; il règne ordinairement dans l'hiver, et vient du nord.

Le *vent roux* ou le *roux vent* est un vent froid et sec

que les jardiniers craignent beaucoup dans le mois d'avril, parce qu'il gâte les jets tendres des arbres fruitiers, et fait recoquiller leurs feuilles.

— En ce moment, ils arrivaient au bord de la rivière ; l'eau en effet était excellente ; les enfants se baignèrent pendant une heure ; ensuite le grand-père les ramena à la maison pour s'occuper de sa garde nationale ; et le soir ils prenaient tous ensemble le frais dans le jardin en causant des grands événements de la journée, lorsqu'ils entendirent de la musique. Quel fut leur étonnement ! c'était Julien qui jouait du violon.

— "Comment donc," dit le Capitaine ! "je ne te connaissais pas ce talent-là !"

— "Je le dois à mon père," répondit Julien ; "mais depuis qu'il est mort, ma grand'mère m'avait défendu de jouer du violon : '*C'est une œuvre du diable*,' disait-elle. Mais vous, M. le Capitaine, vous me permettez de chanter, n'est-ce pas ?"

— "Oui, mon ami. La musique fait parvenir nos prières jusqu'au ciel, et nous délasse de nos fatigues sur la terre ; selon les sentiments qu'elle exprime, elle calme, attendrit ou élève notre âme. Tu chantais la *Marseillaise ?* Ces énergiques paroles ont conduit autrefois les Français à la victoire, et sont répétées même par les peuples qu'ils ont vaincus.—Ne répète pas ces paroles ; elles rappellent des jours de sang et de deuil, mêlés à des jours de gloire, il est vrai ; mais elles n'expriment que des sentiments d'orgueil et de haine qui ne sont plus ni dans nos lois ni dans nos mœurs. Cependant l'air est et sera toujours beau. Joue cet air, mon enfant."

Tout le village était accouru pour entendre Julien, qui, d'après les sages observations du Capitaine, ne chanta que ce dernier couplet :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, Liberté chérie,
Combats[228] avec tes défenseurs ! (*bis.*)
Sous nos remparts, que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !
Aux armes, citoyens ! formez vos bataillons !
Marchez !
Marchez !
Qu'un sang impur abreuve vos sillons !

Et les enfants, lorsqu'ils furent couchés, s'endormirent en répétant : "*Amour sacré de la patrie.*"

DIX-HUITIÈME DIMANCHE.

AOUT.

Monarque, il fut sacré par la raison publique.
Sa force fut la loi, l'honneur sa politique ;
Son droit divin, l'amour de tous.
CASIMIR DELAVIGNE.

"MONSIEUR !" cria la vieille servante accourant tout effrayée dans la chambre de son maître, "c'est un vilain homme noir, ou plutôt c'est le diable ;" et elle se sauva dans sa cuisine.

— C'était le nègre que le grand-père et ses enfants avaient rencontré sur la grande route. "Voilà," dit-il, "une lettre que mademoiselle Albertine m'a chargé de remettre à monsieur le Capitaine."

— "Vous direz à votre jeune maîtresse," répondit le grand-père après avoir lu la lettre, "que mes petits-fils et moi nous aurons l'honneur de nous rendre à son invitation."

— Le nègre sortit, et le grand-père annonça à ses enfants que, pour se féliciter de l'avénement de Louis-Philippe au trône comme roi des Français, M. le comte de Lorme avait chargé sa fille de les engager[224] à dîner au château.

Les cousins enchantés ne savaient comment exprimer leur joie : ils allèrent bien vite brosser leurs cheveux, faire leurs ongles,[225] mettre des pantalons blancs, des sarraus de couleur écrue qui arrivaient précisément[226] de

la ville, et, après s'être serré le bas de la taille[227] avec une large ceinture de cuir, fiers de leur nouveau costume ils vinrent en courant se montrer à leur grand-père.

— " *Que je passe ma revue*." leur dit-il en riant. " Charles, tes traits sont réguliers et graves, sépare un peu tes cheveux sur le côté, cela te donnera l'air plus aimable.

" Toi, Léon, rabats également le col de ta chemise, et sois plus posé[228] dans tes mouvements; tu auras l'air moins mauvais sujet.

" Voyons, Jules, tes cheveux sont plantés trop bas; découvre ton front, cela te rendra la physionomie plus ouverte.

" Mon petit Pierre, redresse-toi donc,[229] et regarde avec moins de timidité. Il n'y a qu'un malhonnête homme qui doive baisser la tête: un honnête homme doit aller tête levée. Sans être ridicules, mes enfants, nous devons profiter de tous nos avantages physiques, et diminuer, s'il se peut, nos défauts; car, tout en songeant à embellir notre âme, il ne faut pas dédaigner le soin de notre corps, puisqu'il est dit que Dieu fit l'homme à son image.

" Vous allez vous trouver avec des hommes nobles et riches, vous qui êtes roturiers et pauvres, mes enfants. Mais souvenez-vous que c'est l'éducation seule qui distingue les hommes, et que, s'il ne dépend pas toujours de nous[230] d'être riches, il dépend toujours de nous d'être estimés. D'ailleurs, quand on a une bonne conscience, et qu'on est aussi bien vêtu que sa fortune le permet, on peut se présenter partout avec une juste assurance. Partons."[231]

— Lorsqu'ils furent en route, Charles dit à son grand-père: "Je t'entends toujours parler de nobles et de roturiers; d'où vient cette différence parmi les hommes?"

— "Sous nos premiers rois," répondit le grand-père, "*noble* et *libre* signifiait la même chose. Les nobles furent donc ces Francs qui vainquirent les Gaulois, car ceux-ci étaient devenus leurs esclaves. Les Francs restèrent alors nos seigneurs et nos maîtres de père en fils, et nous, selon les temps, nous avons été de père en fils *esclaves*, *serfs* ou *roturiers*. Les rois ont ensuite créé des nobles dans la magistrature, l'armée et la finance; et c'étaient toujours les esclaves, les serfs ou les roturiers qui se battaient pour eux, qui cultivaient la terre pour eux, et qui payaient les impôts pour eux. Enfin la révolution arrivée en 1789 avait aboli la noblesse, et rendu les hommes égaux, lorsque l'empereur Napoléon, en montant sur le trône, rétablit l'ancienne noblesse et en créa une nouvelle. A présent, tout homme qui se rend utile à l'État, qui se distingue dans l'armée, dans les emplois civils, dans les sciences ou dans les arts, peut devenir noble. Si la noblesse ne s'était achetée qu'avec le sang versé sur le champ de bataille, ou par d'éminents services, elle aurait droit à nos honneurs, à nos respects; mais la noblesse s'est aussi achetée avec de l'argent, et comme, depuis la révolution de 1789, elle a perdu ses priviléges, la noblesse n'est qu'un titre que l'on ajoute à un nom."

— Il faisait une chaleur extrême. Le grand-père, avant d'arriver à la grille du château, s'arrêta pour que ses enfants pussent essuyer leur figure et secouer la poussière de leurs souliers; ensuite ils entrèrent. Le nègre les conduisit au salon, les annonça; et, tandis que le comte de Lorme présentait le Capitaine à ses amis comme un brave militaire et un bon citoyen, mademoiselle Albertine emmena les cousins dans le parc, où sa société se trouvait réunie. Ils jouèrent d'abord tous ensemble; puis les petites demoiselles étant plus vite fatiguées, se

mirent à causer à l'ombre. — " Allons cueillir des bouquets pour ces demoiselles," dit Charles aux petits messieurs. A ces mots les voilà qui disparaissent.

— " Eh bien! nous sommes seules!" s'écria mademoiselle Albertine. " Comme[232] ces messieurs sont polis! M. Charles, qui, lorsque j'ai été marraine et lui parrain, m'avait paru si bien élevé, —je ne lui pardonne pas. Où sont-ils allés?"

— "Chut!" reprit une de ses petites amies; "je les vois revenir avec des fleurs qu'ils nous destinent sans doute, et tu as eu tort de les accuser."

— Charles fut assez heureux pour faire accepter son bouquet à mademoiselle Albertine; et, comme il lui donnait la main en la conduisant à la salle à manger, le Comte le chargea d'aider sa fille à faire les honneurs de la petite table, qui se mit à imiter tout ce que faisait la grande table.

Au dessert, on porta plusieurs *toasts*. " Au Roi citoyen!" dit le Capitaine; et Léon répéta: " Au Roi citoyen!" " A la Garde nationale!" dit le comte de Lorme; et Charles répéta à son tour: " A la Garde nationale!" On passa dans le salon pour prendre le café, et mademoiselle Albertine remit au Capitaine un drapeau tricolore sur lequel elle avait brodé ces mots: *Liberté, Ordre public.*

Le soir, la compagnie alla se promener dans le parc; de tous côtés on tirait des coups de fusil[233] en signe de réjouissance, on criait: "*vive le Roi! vive Louis-Philippe!*" et les enfants, ainsi que le grand-père, répondaient à ces cris. — " Est-ce que tu le connais, Louis-Philippe?" demanda Charles.

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, j'ai eu l'honneur de servir sous ses

ordres à la bataille de Jemmapes. C'est un brave qui ne craint pas plus le boulet de l'ennemi que le poignard de l'assassin. Père d'une belle et nombreuse famille élevée parmi vous, ce roi apporte sur le trône toutes les vertus d'un bon père, d'un bon citoyen. Avec Louis-Philippe les lois seront exécutées, respectées, et notre beau pays sera riche, honoré, heureux et libre. Si les Français avaient voulu se faire un roi exprès pour eux, ils n'auraient pu mieux faire !

CHARLES.

Qu'est-ce qui fait les rois ?

LE GRAND-PÈRE.

Le premier roi était élu par les chefs de la nation ; ils l'élevaient sur un bouclier, et le promenaient autour du camp, pour le montrer au peuple ; ensuite le trône devint héréditaire, on partageait le royaume entre tous les enfants mâles du roi ; puis il appartint à l'aîné seul, et il se faisait sacrer par un évêque. A présent, nos députés, qui sont les représentants de la nation, ayant déclaré la déchéance de Charles X et le trône vacant, ont choisi pour roi Louis-Philippe, le plus proche héritier du trône. En présence des deux chambres réunies, le roi a reçu le sceptre, la couronne et la main de justice ; il a juré d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle ; et ses successeurs feront aussi le même serment.

CHARLES.

Qu'est-ce que la Charte, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est un contrat qui règle nos droits et la forme de notre gouvernement. D'après la Charte, " tous les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leur rang."

PIERRE.

C'est comme devant Dieu.

LE GRAND-PÈRE.

" Ils contribuent indistinctement, dans les proportions de leur fortune, aux charges de l'État."

CHARLES.

C'est juste. Le château doit payer plus que la chaumière.

LE GRAND-PÈRE.

" Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires."

JULES.

C'est juste. Si mon cousin Charles a l'esprit bon et éclairé, on ne peut lui refuser une place de juge. Si mon cousin Léon a le cœur brave et fidèle, on ne peut pas lui refuser le grade d'officier.

LE GRAND-PÈRE.

" Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi."

LÉON.

C'est encore juste ! il faut qu'un honnête homme puisse dormir tranquille, qu'un malhonnête homme ne puisse avoir de repos.

LE GRAND-PÈRE.

" Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection."

PIERRE.

C'est toujours juste, puisque Dieu permet toutes les religions. Vive la Charte !

— “ Vive la Charte ! ” crièrent à leur tour ses cousins en jetant leurs chapeaux en l'air.

— Il était déjà tard ; le grand-père ramena ses enfants au château, pour faire leurs adieux à M. le comte de Lorme et à Mlle Albertine.

— “ Que ce parc est beau ! ” dit Charles en revenant au village ; “ partout de l'eau, et sous toutes les formes. Il y a donc beaucoup d'eau sur la terre ? ”

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami. La terre se divise en terre proprement dite et en eau. L'eau prend, suivant son étendue, les noms de *mer*, *fleuve*, *rivière*, *ruisseau*, *lac*, *étang*, *mare* et *vivier*.

CHARLES.

Qu'est-ce que la mer, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

La mer ou l'Océan est une vaste étendue d'eau salée, qui entoure notre globe et en couvre une partie considérable.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'on appelle un fleuve ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est un grand courant d'eau qui se jette dans la mer. Sa *source* est le point où il commence à couler ; son *embouchure* est le point où il se jette dans la mer.

CHARLES.

Et une rivière ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est aussi un grand courant d'eau, mais qui se jette dans un fleuve ou dans une autre rivière. Le point où ils se réunissent s'appelle *confluent*.

CHARLES.

Ainsi, un ruisseau, c'est un courant d'eau plus petit qu'une rivière ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami ; les ruisseaux se jettent dans les rivières et les alimentent. Lorsque vous voudrez connaître la rive droite ou la rive gauche d'un fleuve ou d'une rivière, vous vous figurerez être placé au milieu de la rivière et suivant le cours de l'eau ; le bord qui sera à votre droite, c'est *la rive droite*, et le bord qui sera à votre gauche, c'est *la rive gauche.*

On appelle aussi *le haut* d'une rivière, l'endroit le plus rapproché de sa source, et *le bas*, l'endroit le plus rapproché de son embouchure.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'un lac, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est une vaste étendue d'eau dormante, entourée de terre de tous côtés. Une mare est plus petite, et peut se dessécher pendant les chaleurs ; un vivier est un bassin d'eau dans lequel on conserve du poisson.

CHARLES.

Et un canal ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est une espèce de rivière creusée par la main des hommes, pour mettre en communication une rivière ou un fleuve, avec une autre rivière ou un autre fleuve, ou avec l'Océan. Un canal peut même ouvrir un passage d'une mer à une autre mer.

— Il faisait tout à fait nuit quand ils passèrent auprès d'une mare.

— "Je déteste ces eaux vertes et dormantes," dit Charles; "on aime à voir couler l'eau."

— "Cela fait peur," ajouta Pierre en se rapprochant de son grand-papa; "il y a toujours des feux follets(234) qui rôdent autour de ces eaux pour y attirer les voyageurs, et les noyer en éclatant de rire."

— "Ah ! oui, des feux follets," reprit Léon d'un ton moqueur. "Je voudrais bien en voir des feux follets (*Il élève la voix.*) Je ne les crains pas, moi; qu'il en vienne ! Je rirai plus fort qu'eux."

— Une petite flamme apparut, et s'éloigna en courant.

— "Tiens ! il s'en va, il a peur : ah ! le poltron," cria Léon de toutes ses forces.

— "Bravo ! bravo, Léon !" dit le grand-père; "c'est un plaisir de se promener la nuit avec toi. Rassurez-vous, mes amis; ces feux follets sont des vapeurs inflammables qui se dégagent des mares, des cimetières, et de tous les lieux renfermant des matières végétales ou animales en putréfaction. Ces vapeurs ne rient pas, mais leur inflammation est quelquefois accompagnée d'un léger petillement semblable au bruit de l'étincelle électrique."

— Arrivés à la maison, les enfants racontèrent cette aventure à Marguerite. — "Ecoutez-moi bien," dit-elle d'un air grave : "une autre fois, jetez-leur vos couteaux pour les chasser." Mais ils se moquèrent du sérieux de Marguerite, car ils n'avaient plus peur des feux follets.

DIX-NEUVIÈME DIMANCHE.

AOUT.

L'envieux est malheureux de son malheur et du bonheur d'autrui.

FONTENELLE.

"MARGUERITE ! nos caleçons de bain," dit Léon; "nous allons nous baigner."

— "Vierge Marie !" s'écria-t-elle en joignant les mains, "se baigner dans la canicule,[235] — pour se noyer !"

— "Qu'est-ce donc que la canicule, grand-papa ?" demanda Léon.

— "C'est la plus brillante étoile du ciel," répondit le grand-père; "on l'appelle aussi Sirius. Comme elle se lève dans les jours les plus chauds de l'année, et qu'à cette époque il y a beaucoup de personnes qui se baignent, il y en a beaucoup qui se noient, non à cause de la canicule, mais parce qu'elles ne savent pas nager."

— Après une heure passée à jouer dans la rivière, les enfants revinrent tranquillement. — "Tu nous as appris comment les eaux étaient divisées, grand-papa," lui dit Charles; "et la terre, comment la divise-t-on ?"

LE GRAND-PÈRE.

En deux grandes parties, que l'on nomme continents ou terres fermes.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'un continent ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est une vaste étendue de terre comprenant plusieurs pays qui ne sont pas séparés entre eux par des mers.

CHARLES.

Comment appelle-t-on les pays compris sur les deux continents ?

LE GRAND-PÈRE.

L'un, que l'on nomme l'*ancien continent*, renferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

L'autre, que l'on nomme le *nouveau continent*, parce qu'il n'a été découvert que depuis peu de siècles, contient l'Amérique ou le nouveau monde.

Il y a encore une autre partie que l'on nomme Océanie : ainsi, la terre est divisée en cinq grandes parties, que l'on nomme l'*Europe*, l'*Asie*, l'*Afrique*, l'*Amérique*, et l'*Océanie*.

— Le ciel en ce moment se couvrit de nuages. Ils pressèrent le pas ; à peine étaient-ils rentrés, que la pluie commença à tomber fortement.

— " Allons," dit Jules en frappant du pied avec colère, " voilà un dimanche perdu ! est-ce ennuyeux ! "

— " C'est vrai," reprit Pierre d'un ton doux et calme ; " mais ta mauvaise humeur, ajoutée au mauvais temps, ne te rendra que plus malheureux : *Il faut savoir souffrir ce qu'on ne peut empêcher*, c'est un proverbe. N'est-ce pas, bon grand-papa ? " lui dit-il en le caressant ; puis il lui roula son grand fauteuil devant la fenêtre du jardin ; les cousins allèrent chercher leurs chaises, et Pierre avait déjà placé la sienne auprès de son grand-père, lorsque Jules, le repoussant avec envie, lui dit bas à l'oreille : " Tu caponnes (209)

grand-papa pour qu'il t'aime mieux que moi; mais si tu ne t'ôtes pas de là, je te donnerai des coups." Le pauvre petit Pierre lui céda sa place sans rien dire, et alla s'asseoir plus loin.

La pluie tombait par torrents.—" C'est le déluge! " dit Marguerite en faisant le signe de la croix.

— " Qu'est-ce que le déluge ? " demanda Jules.

— " Ce fut la vengeance de Dieu contre les méchants," répondit le grand-père en regardant Jules avec sévérité. " L'Écriture sainte nous apprend qu'Adam et Ève, après avoir été chassés du Paradis, eurent des enfants; Caïn, l'aîné de leurs fils, devint jaloux d'Abel son frère. Un jour, comme ils offraient chacun leur sacrifice à Dieu, Dieu, pour punir Caïn de sa jalousie, repoussa son sacrifice, et accepta celui d'Abel. Cette préférence rendit Caïn furieux; alors, feignant de vouloir se promener, il engagea son frère à venir avec lui, l'emmena au loin dans la campagne, et le tua. Mais aussitôt Dieu apparut à Caïn, pour lui reprocher son crime et le maudire sur cette terre qu'il avait rougie du sang de son frère Abel."

— " Caïn s'est sans doute repenti, grand-papa ? " reprit Pierre en regardant Jules.

— " Non, mon ami. Les crimes s'étant multipliés parmi les enfants de Caïn, Dieu dit à Noé qu'il avait résolu d'exterminer l'espèce humaine, et qu'il allait couvrir la terre d'un déluge universel; mais que, voulant le séparer de la punition, il lui ordonnait de faire une arche. Quand l'arche fut faite, Noé y entra avec ses trois enfants, Sem, Cham et Japhet, les trois femmes de ses fils, et une paire de tous les animaux. A peine Noé eut-il suivi les ordres de Dieu, que des pluies descendirent du ciel, inondèrent le monde, et l'arche seule fut sauvée."

— "Mon Dieu, grand-papa, la pluie redouble," dit Jules en frissonnant d'effroi; "si c'était un autre déluge?"

— "Ensuite Dieu ayant fait souffler de grands vents qui diminuèrent les eaux," continua le grand-père sans lui répondre, "Noé envoya sur la terre une colombe; la colombe rapporta dans son bec un rameau d'olivier, symbole de paix et de réconciliation. Alors Noé sortit de l'arche, ainsi que tout ce qui y était renfermé; il éleva, par reconnaissance, un autel à Dieu; Dieu bénit Noé, ainsi que ses enfants, leur ordonna de repeupler le monde, et l'arc-en-ciel apparut comme un signe d'alliance entre Dieu et les hommes."

— "Voici l'arc-en-ciel," s'écrièrent tous les enfants. "Regarde, grand-papa, la pluie a cessé!"

— "Oui, mes amis." répondit le grand-père; "à présent Dieu laisse aux méchants le temps de se repentir."

— "Je n'aurai plus d'envie ni de jalousie contre personne," dit Jules en pleurant, "cela fait trop de mal! Pardonne-moi, grand-papa; je suis bien sûr que Pierre m'a déjà pardonné."

— Pierre conduisit Jules auprès de son grand-père, qui les embrassa tous les deux.

En été, le temps se remet bien vite au beau;[237] aussi le soir, le Capitaine et ses enfants étaient à se promener[238] dans la campagne, lorsqu'ils rencontrèrent le meunier du village monté sur un vieux cheval, qui portait encore un énorme sac de grain. L'animal ainsi chargé paraissait ne pouvoir plus avancer. En effet, il s'arrêta tout à coup. Son maître se mit à jurer comme un damné, à le frapper sur la tête: tout cela ne le faisait pas avancer davantage. Enfin, le meunier descendit, arracha un échalas dans les vignes, et comme la

pauvre bête avait une plaie vive au côté, il lui lançait dedans la pointe de l'échalas, qu'il retirait ensuite toute sanglante.

Les cousins s'étaient couvert les yeux avec leurs mains, pour ne pas voir cette cruauté. "Je ne sais ce qui me retient de t'en faire autant," s'écria Léon en fureur, "vilain lâche!"

— "Cela ne vous regarde pas," répondit froidement le meunier; "ce cheval m'appartient."

— "Raison de plus pour le ménager," reprit le grand-père; "vous pourriez vous en servir encore longtemps; au lieu que, si vous alliez le tuer" —

— "Le tuer!" répéta le meunier; "ah! bien oui, il a la vie dure: je lui en ai fait bien d'autres, allez!" (239) — En disant ces mots, il continuait de déchirer la pauvre bête, qui frémissait de douleur.

— "Tue-le donc!" (240) criait Léon pleurant de rage; "tue-le donc tout de suite!"

— Le meunier pâlit; sa colère s'augmenta en voyant l'immobilité de son cheval, et, ramassant toutes ses forces, il enfonça si avant l'échalas dans les flancs du pauvre vieil animal, qu'il poussa un gémissement sourd, tomba mort sur son maître, et le renversa dans l'ornière.

— "Viens!" dirent les enfants en entraînant leur grand-père, "viens; abandonnons ce misérable."

— "Non, mes amis, aidez-moi à soulever ce sac de blé qui l'étouffe; il est assez puni par la perte de son cheval, et la pauvre bête est trop heureuse d'être morte."

— Le meunier se releva avec peine, tout froissé de sa chute, et le grand-père ainsi que ses enfants continuèrent leur chemin. —"Mon Dieu!" dit Charles, "est-ce que nos lois ne punissent pas les hommes qui

frappent les animaux, les chargent au-dessus de leurs forces, et les font mourir ?"

LE GRAND-PÈRE.

Si,[241] mon ami, lorsque les animaux sont la propriété d'autrui; mais ce cheval appartenait au meunier.

PIERRE.

Cela n'est pas juste; puisque les bêtes souffrent comme nous, les lois devraient aussi les protéger. Oh ! si j'étais roi! Qu'est-ce qu'il fait le roi,[242] grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

D'après la Charte, "la personne du roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au roi seul appartient la puissance exécutive.

"Le roi est le chef suprême de l'État; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance, de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elles-mêmes, ni se dispenser de leur exécution."

CHARLES.

Et qui est-ce qui fait les lois ?

LE GRAND-PÈRE

"La proposition des lois appartient au roi, à la chambre des pairs et à la chambre des députés."

CHARLES.

Mais comment pourrions-nous faire si nous voulions une loi ?

LE GRAND-PÈRE.

D'après la Charte : "Tout Français a le droit d'en

voyer aux chambres, par écrit, une pétition pour demander la loi qu'il croit utile à son pays."

— "Ah! tant mieux," dit Charles comme ils rentraient à la maison, "je ne l'oublierai pas, et, quand je serai grand, je ferai une pétition afin d'obtenir une loi pour punir les hommes qui sont féroces envers les animaux."

VINGTIÈME DIMANCHE.

AOUT.

L'homme patient vaut mieux que l'homme courageux, et celui qui est maître de son esprit vaut mieux que celui qui force des villes.

MAXIME ISRAÉLITE.

LE facteur vint apporter une lettre, elle était pour Léon; en la lisant, il se dit avec impatience: "Imbécile! voilà un mot que je ne peux pas lire; si papa savait cela, il ne m'écrirait plus."

—Le grand-père lui proposa de l'aider, et lut tout haut:

"MON CHER FILS,

"Je me porte bien, et suis aussi heureux qu'un Français puisse l'être, éloigné de son pays; mais nous sommes ici-bas pour remplir nos devoirs, et c'est dans leur accomplissement que nous devons trouver le bonheur. Mon enfant! écoute les conseils de ton grand-père comme si je te les donnais par sa bouche; apprends à devenir un honnête homme, un homme utile, afin que le jour où je ne pourrai plus rien pour ma patrie, tu puisses me remplacer auprès d'elle. Adieu, mon fils."

—Léon sanglotait. "Je veux écrire tout de suite à mon papa," dit-il en s'efforçant d'arrêter ses larmes. Le voilà qui cherche[243] plume, encre, papier, s'assied devant une table; mais il est embarrassé, tourne sa plume dans sa bouche, regarde au plafond. Enfin, ne sachant par où

commencer, il demanda à son grand-père comment on faisait une lettre.

— " Il faut d'abord répondre à ce que les personnes nous écrivent," dit le grand-père ; " ensuite parler de ce qui les intéresse, et puis leur parler de nous. Je vais te dicter.

" MON CHER PAPA,

" J'ai pleuré de plaisir en recevant de tes nouvelles ; tous les soirs je prie Dieu pour que tu te portes bien, et pour que tu reviennes bientôt; cela me fait supporter ton absence avec moins de chagrin. Oui, mon cher papa, je te promets d'écouter les conseils de mon grand-père : je ne suis déjà presque plus ni joueur ni paresseux, et je réprimerai ma colère, afin d'être un jour digne de toi.

" Adieu, mon cher papa. Ton fils respectueux et soumis, LEON."

— " Comment écrit-on à sa mère ? " demanda Charles.

— " Dans les mêmes expressions de respect," répondit le grand-père, " et avec plus de tendresse encore.

" Si on écrit à ses grands parents, à son maître, à son protecteur, on commence par :

" *Mon cher Oncle*, je suppose, *Monsieur*, *Monsieur le Comte*, *Monsieur le Curé*, ou *Monsieur le Ministre*, selon son titre, et l'on finit par :

" *Je suis avec respect, mon cher Oncle*, *Monsieur*, *Monsieur le Comte*, *Monsieur le Curé*, ou *Monsieur le Ministre*, *votre très-affectionné neveu*, ou *votre très-humble et très-obéissant serviteur*.

" A une dame, à une demoiselle, on commence par : *Madame*, ou *Mademoiselle ;* on ne se sert que d'expressions polies et réservées, et l'on finit par: *J'ai l'honneur d'être*, *Madame*, ou *Mademoiselle*, *votre très-respectueux et très-dévoué serviteur*.

"Si c'est à un ami, à un frère, à un cousin, on commence et on finit par les mots les plus simples : *Mon ami, Mon bon Frère, Mon cher Cousin ; Adieu, tout à toi pour toujours,*—enfin, par ce qui vient à l'esprit de bon et d'aimable. Puis, si l'on écrit à un étranger dans un intérêt qui nous soit personnel, on affranchit(244) la lettre ; si c'est dans l'intérèt de l'étranger, on ne l'affranchit pas, à moins qu'il ne soit pauvre."

—C'était la fête du village ; le grand-père et ses enfants allèrent se promener à la foire. Les marchands décoraient leurs boutiques, les paysans arrivaient en foule les gardes nationaux étrennaient(245) leurs uniformes ; on entendait des cris, des chants, des tambours, des trompettes. C'était un bruit ! Le grand-père donna cinq francs à chacun de ses petits-fils, qui se cotisèrent pour acheter un fichu à Marguerite, une casquette à Julien ; et comme ils n'avaient aucun désir, aucune fantaisie, ils mirent le reste de leur argent dans le tronc destiné aux victimes des 27, 28 et 29 juillet.

Bientôt la famille se trouva séparée. Léon, donnant le bras au petit aveugle, s'était arrêté pour lui expliquer le spectacle de polichinelle, lorsqu'un *mauvais sujet* du village, qui se trouvait gêné, dit à Léon en le bousculant :—"Ote-toi de là, chien d'aveugle !" Léon devint rouge de colère, et le regarda d'un air menaçant.—"Ote-toi donc de là, caniche," continua-t-il. Léon n'y pouvant plus tenir, essaya de dégager son bras de celui de Julien, afin de lancer un coup de poing sur la figure de l'insolent ; le pauvre Julien avait beau dire(246) à Léon : "Pour l'amour de Dieu, pardonnez à celui qui vous a offensé," Léon ne l'écoutait pas, et, parvenant à être libre, il allait commencer le combat ; déjà le mauvais sujet relevait ses manches jusqu'au coude, les spectateurs leur faisaient place,—Léon aperçut la lettre de son père, qui, dans sa lutte avec Julien, était tombée de sa poche.

Cette vue le rendit à lui-même : il ramassa la lettre avec respect, jeta sur le querelleur un regard dédaigneux, reprit le bras du petit aveugle, et se remit froidement à sa place. Le mauvais sujet, croyant que Léon avait peur, l'excita par de nouvelles injures ; il voulait absolument se battre, et allait le frapper, si des gardes nationaux, mettant la main sur le collet du garnement, ne l'eussent conduit en prison pour avoir troublé l'ordre public. Les spectateurs applaudissaient à cet acte de justice, lorsque le grand-père arriva précisément pour entendre l'éloge de son petit-fils.—" Il est déjà prudent comme un homme," disaient les vieillards.—" C'est un saint," disaient les femmes.—" Je suis bien sûr que Léon aurait été le plus fort," disaient les petits garçons.

—" Je n'ai pas l'espoir d'être de la chambre des pairs, ni de la chambre des députés," dit Charles comme ils quittaient la foire ; " je ne ferai jamais les lois, mais je saurai bien les faire exécuter quand je serai de la garde nationale. A propos, qu'est-ce que la chambre des pairs, grand-papa ?"

LE GRAND-PÈRE.

D'après la Charte : " La nomination des membres de la chambre des pairs appartient au roi, qui ne pourra les choisir que parmi les notabilités de la France.

" Le nombre des pairs est illimité ; leur dignité est conférée à vie, et n'est point transmissible par voie d'hérédité.

" A l'avenir, aucune pension, aucune dotation ne pourront être attachées à la dignité de pair."

La pairie est la récompense des grands services rendus à l'État.

CHARLES.

Et la chambre des députés ?

LE GRAND-PÈRE.

D'après la Charte : " La chambre des députés est composée des députés élus par les colléges électoraux.

" Les députés sont élus pour cinq ans, et de manière que la Chambre soit renouvelée chaque année par cinquième.

" Aucun député ne peut être admis s'il n'a 30 ans, et s'il ne paie une contribution directe de 500 francs."

La députation est une preuve d'estime et de confiance des électeurs.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'il faut pour être électeur ?

LE GRAND-PÈRE.

Il faut avoir 25 ans, mon ami, et payer 200 francs de contribution. C'est le titre d'électeur que nous devons tous ambitionner.

— Le soir, ils allèrent faire une visite au presbytère, et le Curé continua ainsi l'explication des gravures de nos rois.

EUDES (*comte de Paris, XXIX*[e] *Roi*).

Régna en 888. Il était fils du vaillant Robert *le Fort*, qui, en l'absence de Charles *le Gros*, défendit Paris contre les Normands. Les seigneurs français n'ayant pas voulu reconnaître Eudes pour roi, le détrônèrent, et appelèrent à sa place Charles III.

CHARLES III. (*dit le Simple, fils posthume de Louis II., XXX*[e] *Roi*).

Régna en 893. Pour terminer la guerre avec les Normands, ce roi donna sa fille en mariage à leur chef, qui s'établit dans le pays que, depuis ce temps, on appela Normandie. Les ennemis de Charles le Simple, ayant choisi pour roi Raoul, duc de Bourgogne, Hébert, comte de Vermandois, attira Charles le Simple dans son château de Péronne, l'y retint prisonnier : il y mourut, et sa femme, ainsi que son fils Louis, passèrent en Angleterre.

RAOUL (*duc de Bourgogne, XXXI*[e] *Roi*).

Régna en 923. L'histoire des peuples de cette époque, mes enfants, n'est que l'histoire des guerres de leurs rois

qui se battaient, le fils contre le père, le frère contre le frère. Raoul était un prince juste, généreux, brave, et digne de meilleurs temps. Il ne laissa pas d'héritiers, et mourut d'une *phthiriase*, corruption qui engendre des poux par tout le corps.

LOUIS IV. (*dit d'Outre-mer, fils de Charles le Simple, XXXII*[e] *Roi*).

Régna en 936. Hugues *le Blanc*, comte de Paris, à la mort de Raoul, n'osant pas s'emparer de la couronne, préféra la donner à un roi du sang de Charlemagne, qui lui en aurait au moins de l'obligation,[(247)] et envoya des députés en Angleterre pour ramener Louis en France. Son règne ne fut encore que guerres continuelles avec tous ses voisins. Un jour le roi, étant à la chasse, rencontra un loup, piqua son cheval pour courir après, tomba, et les blessures de son corps se changèrent en une espèce de lèpre, qui finit par lui donner la mort. L'excès des boissons et de la nourriture, joint au peu de savoir des médecins, faisait alors mourir de maladies inconnues de nos jours. Si les hommes voulaient vaincre leurs mauvaises passions, être propres, ne manger que du pain et des légumes, boire de l'eau, respirer un air pur, ils vivraient forts et bien portants jusqu'à une extrême vieillesse ; car tous nos maux viennent de nos vices et de notre intempérance, mes amis, dit le Curé en fermant son carton.

— Les enfants lui souhaitèrent le bonsoir, et revinrent à la maison. Comme ils traversaient la foire, on suspendait devant une barraque un grand tableau représentant un sauvage. — " Est-ce qu'il y a vraiment des hommes comme cela ? " dit Léon étonné.

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, mais pas en Europe.

CHARLES.

Qu'est-ce que l'Europe, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

L'*Europe* est la plus petite, mais la plus civilisée des parties du monde. La fertilité du sol, la salubrité du climat, l'industrie de ses habitants, leur habileté dans les sciences, les arts et la littérature, et surtout le christianisme, dont la morale bienfaisante veut que les peuples soient libres et heureux, lui donnent la supériorité sur toutes les autres parties de la terre. L'Europe produit du blé, du vin, des fruits de diverses espèces : on y trouve des mines d'étain, de plomb, de fer, et même d'or et d'argent. Les hommes y sont blancs. La France est en Europe, et nous sommes des Européens.

— Les enfants auraient bien voulu [248] aller voir le sauvage, mais il était trop tard ; — le grand-père promit de les y conduire une autre fois.

VINGT-ET-UNIÈME DIMANCHE.

AOUT.

Il est d'un homme de se tromper,[249] et d'un fou de persévérer dans son erreur. CICÉRON.

LE grand-père, ne voyant pas ses enfants à l'heure accoutumée, entrait dans leur chambre pour les gronder de leur paresse, lorsqu'il se sentit suffoqué par l'odeur des roses et des tubéreuses. — " Imprudents ! " s'écria-t-il en ouvrant toutes les fenêtres.

— " Ne te fâche pas," dirent les cousins essayant de se lever, " nous sommes tous malades."

— " Je le crois bien,[250] mes pauvres enfants ! ces fleurs pouvaient vous faire mourir."

— " Comment cela, grand-papa ? " demanda Charles.

— " Les fleurs qui sont dans l'eau et les plantes qui sont dans la terre, répandent durant la nuit une grande quantité de vapeurs malfaisantes. On a eu tort de fermer ces deux fenêtres élevées au-dessus de vos lits pour former un courant d'air. C'est sans doute Marguerite en vous apportant ces fleurs. Elle vous aura dit [251] que c'était malsain d'avoir les fenêtres ouvertes, tandis qu'au contraire pour être sain, l'air a besoin d'être renouvelé sans cesse : nous le rendons bien vite impur par les exhalaisons de notre corps et de notre poitrine ; on doit aussi avoir soin d'éteindre sa lampe ou sa chandelle, de manière à ce qu'elle ne répande aucune odeur ; car, lorsque nous avons absorbé l'air vital, c'est-à-dire l'air pur, nous

mourons. On peut vivre une nuit sans manger, mes enfants; mais on ne peut vivre une nuit sans respirer. Comme vous êtes pâles ! habillez-vous vite et sortons, le grand air vous fera du bien."

— C'était le dernier jour de la foire. Un charlatan vendait de la pommade pour se faire pousser les cheveux, et un élixir pour se préserver des maux de dents : il montrait aux curieux sa femme, qui avait les plus beaux cheveux et les plus belles dents du monde : quant à lui, il n'était chauve et ne possédait des chicots dans sa bouche, que parce qu'il disait avoir connu trop tard ces précieuses découvertes. Alors les nigauds s'empressaient d'acheter fort cher un petit pot de pommade de moelle de bœuf, une petite bouteille de mauvaise eau-de-vie, et un grand prospectus qui indiquait leurs innombrables vertus.

Plus loin, une tireuse de cartes disait la bonne aventure à travers un cornet de fer-blanc qu'elle adaptait à l'oreille des curieux. Pierre allait s'en approcher, lorsque son grand-père l'arrêtant par le bras : "Fi ! Pierre," lui dit-il, "fi ! un petit enfant, qui a de la religion, peut-il supposer qu'une misérable femme en saura plus que Dieu lui-même ? Notre avenir ne peut être écrit sur ces cartes, il dépend de nous et des circonstances. Dieu ne récompense les bons et ne punit les méchants que parce qu'ils peuvent faire le bien et le mal d'après leur volonté. Si tu crois que notre destinée soit faite d'avance, tu doutes de la bonté de Dieu."

— Pierre confessa n'avoir pas réfléchi ; et, tout honteux de sa sottise, il donna à un vieillard infirme l'argent destiné à la diseuse de bonne aventure.

— "Merci, mon jeune monsieur," dit le vieillard ; "Dieu vous bénira."

— "Mon enfant," reprit le grand-père, "cet homme

t'a dit ta *bonne aventure* mieux que ne l'eût fait cette vagabonde : car celui qui donne aux pauvres sera béni de Dieu." — Comme il achevait de parler, deux gardes nationaux vinrent, d'après les ordres du maire, chasser du village la tireuse de cartes, en la menaçant de cinq jours de prison, si elle continuait d'exercer sa coupable industrie.

Des tambours et des trompettes annonçaient une parade. Les enfants allèrent rire des grosses bêtises de Paillasse ; et, quand il engagea la foule à entrer pour voir un *superbe sauvage*, le grand-père prit des billets à la porte.

Ils trouvèrent un homme noir, ayant des cheveux crépus ; son corps, nu jusqu'à la ceinture, était attaché par une longue chaîne à une enclume ; il se promenait d'un air féroce devant les spectateurs, qui s'amusaient à lui jeter des morceaux de viande et des petits cailloux ; il avalait les petits cailloux ; se sauvait avec la viande crue derrière une espèce de colonne, s'y cachait en poussant des grognements de bête affamée, et revenait ensuite la figure toute barbouillée de sang. A cette vue, les spectateurs battaient des mains de plaisir et d'effroi. Un étranger seul souriait d'un air moqueur ; il sortit en même temps que le grand-père, et lui dit en l'abordant avec politesse : " Ce prétendu sauvage est né à quelques lieues d'ici, monsieur ; il s'est noirci la peau avec du brou de noix ; il s'est appris à imiter le cri des bêtes, à donner à ses traits quelque chose d'étrange, à avaler des petits cailloux ronds, comme vos enfants avaleraient des noyaux de cerises, à se barbouiller la figure avec de la viande crue qu'il jette derrière cette colonne, où il prend à la place un morceau de viande cuite, et revient la manger devant nous. Méfiez-vous, mes enfants," ajouta l'étranger avec bonté, " de tous ces vendeurs de

remèdes universels, et de tous ces êtres extraordinaires : ce ne sont que des charlatans, des escamoteurs qui se moquent de vous, et vivent à vos dépens." A ces mots, il salua, et se perdit dans la foule.

— "Je suis en colère d'avoir été attrapé," dit Charles.

— "Bah ! bah ! il faut en rire," reprit Léon, "et ne plus nous y laisser prendre.[252] Dans quelle partie du monde y a-t-il des hommes de cette couleur, grand-papa ?"

— "Ils naissent dans toutes les parties du monde, excepté en Europe. On en voit en Asie."

— "Qu'est-ce que l'Asie ?" demanda Charles.

— "L'*Asie* est la plus grande partie de l'ancien continent, répondit le grand-père ; elle est presque aussi étendue que l'Europe et l'Afrique réunies. L'Asie fut habitée avant le reste de la terre : c'est en Asie que se sont passés les grands événements dont on parle dans l'Écriture-Sainte, et où se sont accomplis les mystères de la religion chrétienne.

"L'Asie produit du blé, du riz, du vin, des fruits excellents, des plantes aromatiques, des bois odoriférants, des parfums et des épices. On en tire aussi de l'or, de l'argent, des perles, des pierres précieuses, de l'ivoire, du café, de l'encens, du thé, et des éléphants, qui sont originaires de ce pays.

"Les Asiatiques qui habitent la partie du nord ont la peau blanche comme les Européens, tandis que ceux qui habitent le midi ont la peau noire."

CHARLES.

Est-ce que les Asiatiques ont une Charte comme nous qui sommes Européens ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami ; et d'ailleurs les peuples de l'Europe

ont tous des gouvernements différents : celui de la France est *monarchique* et *constitutionnel ;* c'est le gouvernement le plus juste, le plus sage, et le plus en harmonie avec notre civilisation. Chez nous, le roi peut tout pour faire le bien, et rien pour faire le mal.[253]

CHARLES.

Qu'est-ce qui punit les coupables et protége les innocents ?

LE GRAND-PÈRE.

D'après la Charte, " toute justice émane du roi ; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

" Les juges nommés par le roi sont inamovibles, excepté les juges de paix.

" Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels."

Ainsi, le *tribunal de commerce* juge les affaires de commerce ; ses magistrats sont des négociants.

Le *tribunal civil* juge les différends qui résultent des contrats de mariage et de vente, des testaments, et de tous les actes qui règlent nos intérêts.

Le *tribunal de police correctionnelle* juge les délits qui n'encourent que la détention.

Le *tribunal criminel*, sous le nom de *cour d'assises*, juge tous les crimes contre l'État, contre les particuliers, et les délits de la presse. Ce tribunal est composé de douze jurés et de trois juges. Les jurés sont tirés au sort et pris dans toutes les classes de citoyens, pourvu qu'ils aient plus de trente ans et moins de soixante. Ils prononcent d'après leur conscience, à la majorité de huit voix contre quatre, si l'accusé est coupable ; et les juges, ouvrant le code de nos lois, appliquent au coupable la peine à laquelle nos lois le condamnent.

CHARLES.

Mais si les juges et les jurés se trompent, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Quand on a perdu son procès au tribunal de commerce, au tribunal civil et au tribunal correctionnel, on peut en appeler à la cour royale.

Mais, de la cour d'assises et du tribunal d'appel, on ne peut avoir recours qu'au tribunal de cassation, qui ne juge plus que sur la forme, non sur le fond du procès ; (254) et, s'il se trouve quelque nullité dans la procédure, il renvoie le procès devant d'autres juges, ou devant une autre cour d'assises.

Voilà notre Charte, mes amis. " Tous les droits qu'elle consacre sont confiés au patriotisme et au courage des gardes nationaux et de tous les Français."

LES ENFANTS.

C'est bien, grand-papa ; nous obéirons à la Charte, et nous la défendrons.

— Le soir, afin d'éviter la foule, le grand-père emmena ses petits-fils se promener sur la grande route. Déjà les étrangers revenaient de la foire : les uns chantaient, les autres s'arrêtaient de temps en temps, et dansaient des rondes. Au milieu de ces groupes joyeux, deux gendarmes passèrent, conduisant un prisonnier attaché par une corde ; sa veste et son bonnet de police indiquaient un soldat. Le malheureux marchait avec peine, car ses pieds étaient nus. Le grand-père s'approcha de lui, et lui donna cinq francs pour s'acheter des souliers.

— " Je vous remercie, monsieur," dit le prisonnier en relevant sa figure pâle et découragée. " J'avais commis une faute contre la subordination, lorsque, croyant éviter

la juste punition qui m'était due, je désertai, emportant armes et bagages. Mais j'ai été pris avant d'avoir dépassé les frontières, et j'attends mon sort avec résignation. Cependant je suis si jeune! — si j'obtenais ma grâce,— ah ! ma vie entière serait employée à réparer un moment d'erreur !"

— Les gendarmes emmenèrent le déserteur, et, tandis que les enfants le regardaient partir avec tristesse: — "Oh mon Dieu!" dit Léon, "qu'est-ce qu'on va lui faire, grand-papa?"

— "Un conseil de guerre, composé d'officiers, va sans doute le condamner aux travaux forcés. Les lois militaires sont très-sévères, mes enfants; cela doit être, car c'est la discipline qui fait gagner les batailles; et la profession de soldat étant une des plus honorées, les fautes que le soldat commet contre la probité, contre l'honneur, doivent être les plus punies."

— "Mais pourquoi est-il soldat?" continua Léon.

— "Parce que les Français sont tous soldats, mon ami. Chaque année, nos députés votent le nombre d'hommes que la patrie réclame; alors les jeunes gens de vingt ans tirent un numéro qui décide s'ils seront ou ne seront pas soldats. La loi n'exempte que le fils unique, ou, à défaut de fils ou de gendre, le petit-fils unique ou l'aîné des petits-fils d'une femme veuve ou d'un père aveugle, ou entré dans sa soixante-dixième année; le frère qui a un frère sous les drapeaux, l'infirme, celui qui a acheté un remplaçant, et le prêtre, qui ne peut pas se battre et prier pour ceux qui se battent. Après sept années de service, un soldat rentre dans ses foyers. Il a vu du pays; il sait obéir, commander; il est propre, exact, honnête et sobre; son intelligence et ses vertus se sont développées par l'éducation militaire: car un bon

soldat est toujours bon fils, bon père, bon mari et bon citoyen."

—Ils revenaient doucement,[255] et jouissaient de la fraîcheur d'une belle soirée d'été, lorsque Jules s'écria : " Une étoile qui file ! "[256]

PIERRE.

Marguerite dit que c'est une âme qui s'envole en Paradis.

LÉON.

Qu'elle est bête, Marguerite ! Est-ce que tu n'as pas vu que cela descendait sur la terre, au lieu de monter au ciel ?

LE GRAND-PÈRE.

Ce n'est pas une étoile qui monte ou descend, mes amis ; c'est le fluide électrique qui parcourt l'atmosphère en formant des étincelles.

VINGT-DEUXIÈME DIMANCHE.

SEPTEMBRE.

La patrie est une mère qui nourrit, élève et protége ses enfants ; elle leur demande des secours, et ceux qui la refusent sont des ingrats.
L. DE JUSSIEU.

IL régnait dans la maison certain air de mystère ; Marguerite se tenait enfermée dans sa cuisine, Julien avait ses plus beaux habits, les enfants ne paraissaient pas, il se faisait tard. Le grand-père, ne concevant rien à tout cela, prit le parti d'aller au jardin se promener ; il y arrivait à peine, que Marguerite se mit à crier : " Monsieur ! monsieur ! le déjeuner est servi ! "

— " A la bonne heure ! "(257) dit-il, revenant sur ses pas. — Puis il entra dans la salle à manger, et trouva ses enfants qui lui présentèrent chacun un bouquet ; Marguerite offrit aussi le sien (c'était un énorme pâté), et tout le monde souhaita une bonnè fête au grand-père.

— " Je vous remercie, mes amis," leur dit-il les larmes aux yeux : " mais comment avez-vous pu savoir que c'était aujourd'hui ma fête ? "

— " En le cherchant dans l'almanach," répondit Pierre. " Tu as un joli nom. A propos, qu'est-ce qu'un saint, grand-papa ? "

— " Le nom de *saint* fut donné à des hommes qui, étant morts pour leur devoir ou leur religion, sont présumés jouir près de Dieu de la gloire éternelle. Nous devons admirer et imiter les vertus des saints, mes enfants ; mais nous ne devons adresser qu'à Dieu nos prières."

— En ce moment, un homme entra dans la salle à manger. C'était Gallot, le maréchal ferrant du village. —"Soyez le bienvenu,"(258) lui dit le grand-père; "c'est aujourd'hui ma fête, il faut que vous buviez un verre de vin à ma santé."

GALLOT (*se mettant à table*).

De tout mon cœur. Allons, à votre santé,(259) Capitaine! Je vais ce matin à la ville pour payer mes impôts: avez-vous des commissions à me donner?

LE GRAND-PÈRE.

Non; je vous remercie, Gallot, je n'ai besoin de rien. Vous n'êtes jamais en retard,(260) mon ami, et je vous reconnais pour le meilleur citoyen.

GALLOT.

Dame! c'est juste. J'ai une maison, un état, il faut bien que je paie le gouvernement: d'ailleurs, le gouvernement me le rend bien! Grâce aux écoles publiques, mes fils savent lire, écrire et compter. J'avais un procès, les tribunaux m'ont fait justice. Nous avons des routes, des ponts, des canaux pour notre commerce; des hospices, quand nous sommes malades. Si les étrangers nous déclarent la guerre, nous avons une armée qui ira nous défendre; si les étrangers viennent jusque chez nous — oh! alors, c'est différent: je suis de la garde nationale, je vais les guetter aux frontières, et je tire(261) sur eux, comme sur des loups. Et puis, je suis fier, quand je vois ces palais, ces fontaines, ces tableaux, ces statues, ces monuments publics qui décorent la France; —je me dis: "Tout cela est à moi, car je suis Français!" (*Le grand-père lui serre la main avec amitié.*)

Oui, mais j'ai une ambition, Capitaine; c'est d'être électeur. Quel courage cela me donne! Ma femme aussi est devenue plus laborieuse; je ne vais plus au

café, elle ne va plus chez ses voisines, et, le soir, mon fils aîné lit le journal, pour nous apprendre ce qui intéresse notre pays, et nous délasser de nos travaux du jour. Jamais nous n'avons été si unis, si heureux !

— On se leva de table, et on alla conduire Gallot jusque sur la grande route. — " Quelle chaleur ! " s'écria Jules, qui avait oublié sa casquette : " c'est comme si le soleil était près de moi."

— " Il est pourtant moins près de nous en été qu'en hiver," dit le grand-père ; " mais, en hiver, il darde ses rayons de côté, au lieu qu'en été[262] il les darde d'aplomb. Je crains que tu n'attrapes un coup de soleil, mon enfant ; les moissonneurs et les voyageurs en sont souvent victimes : on en devient fou, on en meurt."

— Ils souhaitèrent un bon voyage à Gallot, et revinrent à la maison.

— " Est-ce qu'il y a des parties du monde où il fait aussi chaud qu'en Europe ? " demanda Jules en se couvrant la tête de son mouchoir.

— " Oui, mon enfant ; *l'Afrique*, par exemple, est la partie du monde la plus chaude : elle est plus grande que l'Europe, et renferme beaucoup de déserts dans lesquels il y a des lions, des panthères, des rhinocéros, des buffles, des éléphants, des singes, et des ânes sauvages. Sur les bords des fleuves on trouve des serpents énormes, des crocodiles, et d'autres animaux dangereux. Les oiseaux les plus remarquables que l'on rencontre dans cette contrée sont : l'autruche, le pélican, l'aigle, le paon, le perroquet. Elle produit des fruits de diverses espèces ; elle a des mines d'or, et nourrit des chevaux barbes très-estimés. Les Africains sont noirs, et plongés dans l'ignorance de tout ce qui contribue à la civilisation des autres peuples."

— " Ils seraient bien étonnés, s'ils venaient chez

nous," dit Charles, "de trouver un gouvernement composé de trois pouvoirs : un *roi*, une *chambre des pairs*, et une *chambre des députés*."

— "Et notre administration donc? cela les étonnerait bien davantage," ajouta le grand-père. "Après ces trois pouvoirs, nous avons huit ministres nommés par le roi, et que le roi change, si nos députés lui disent qu'ils ne gouvernent pas dans l'esprit de la France. Ce sont : les ministres du *commerce et des travaux publics*, de *la justice et des cultes*, des *finances*, de *l'intérieur*, de *l'extérieur*, de *la guerre*, de *la marine*, et de *l'instruction publique*.

"Ces huit ministres sont responsables des abus ou des crimes qui se commettraient dans leurs administrations respectives.

"Ensuite la France est partagée en quatre-vingt-six départements. *Chaque chef-lieu de département* a un préfet, un maire, un général, un intendant militaire, un ingénieur des ponts et chaussées, un receveur des finances, un évêque catholique, des prêtres, des ministres pour les autres religions, et des tribunaux qui jugent en première instance et en appel[263] toute espèce de causes civiles ou criminelles.

"Chaque département se partage en plusieurs arrondissements. *Chaque arrondissement* a un sous préfet, un maire, un receveur, un juge de paix, des curés, et un tribunal de première instance.

"Chaque arrondissement se partage en plusieurs cantons. *Chaque canton* a un maire, un receveur, un juge de paix et un curé.

"Chaque canton se partage en plusieurs communes. *Chaque commune* a un maire et un curé.

"Puis, la plus petite commune correspond avec les ministres ; et le citoyen, à qui l'on refuserait de faire

justice, a le droit d'envoyer à la chambre des députés une pétition, dans laquelle il peut se plaindre des abus dont il est le témoin ou la victime.

"Enfin, toute la France, qui, si on l'attaquait, au premier coup de tambour se lèverait en garde nationale, et le roi marchant à sa tête, — combien elle doit être forte et grande, la nation qui est ainsi unie, ainsi gouvernée !"

"Oui," dirent les enfants avec orgueil, "la France est une grande nation !"

— Ils étaient rentrés, et se reposaient de la chaleur du jour, lorsque le lancier vint leur raconter que, depuis quelque temps, les habitants de la grande rue se plaignaient d'être réveillés par les cris d'un homme qui courait avec une peau de loup sur le corps.

— "C'est un *loup-garou,*" dit Marguerite d'un air grave; "il n'y a qu'à lui tirer un peu de sang,[264] et le diable quittera son corps."

— "Vous avez donc dix-huit cents ans, bonne femme,[265] pour croire au diable," reprit le lancier en riant au nez de Marguerite; "c'était bon autrefois, mais à présent le diable sait bien qu'il ne serait pas le plus fort. Aussi nous n'y croyons plus."

— La vieille servante s'éloigna furieuse; elle répétait entre ses dents: "*Dix-huit cents ans! Bonne femme!*"

— "Vous concevez, Capitaine," continua le lancier, "qu'il ne s'agit pas de *tirer du sang* à cet homme, mais de l'arrêter cette nuit même, afin de savoir si c'est un fou ou un voleur. Voici mon plan de campagne."

— "Voyons! voyons!" s'écrièrent tous les enfants.

— "Pierre et Jules," continua le lancier, "se placeront à l'entrée de la rue, avec une corde qu'ils tendront d'une muraille à l'autre. Charles et Léon se placeront à la sortie de la rue, avec une autre corde qu'ils tendront

de la même manière. Moi et le Capitaine nous serons placés au milieu. Les premiers qui entendront venir le *loup-garou* baisseront la corde pour lui permettre de passer, et la relèveront ensuite à la hauteur du genou. Les autres la tiendront à cette même hauteur, afin qu'elle puisse le faire tomber, si par hasard il nous échappait en courant. Approuvez-vous ma ruse contre l'ennemi de notre sommeil, Capitaine ?"

—"Certainement !" répondit le grand-père. "A ce soir,—à dix heures.[266] Que surtout personne ne connaisse notre complot !"

—A dix heures donc chacun se trouvant[267] à son poste, on entendit de loin un homme qui criait: "*Hou! hou! hou!*" Jules et Pierre eurent d'abord un peu peur, car la nuit était noire ; cependant ils reprirent courage ; et, comme le *loup-garou* venait de leur côté, après l'avoir laissé passer, ils relevèrent la corde derrière lui.

L'homme continuait sa route en hurlant toujours; alors le grand-père et le lancier se jetèrent sur lui pour l'arrêter; mais, au moment où ils croyaient le tenir, le *loup-garou* leur échappa, en laissant sa peau de loup entre leurs mains, et alla tomber embarrassé dans la corde que Charles et Léon tenaient ferme à l'autre bout de la rue.

Le malheureux resta étendu sur la place; le grand-père, les cousins et le lancier l'entourèrent.—"Relevez-vous ! nous ne voulons pas vous faire de mal," lui dirent-ils.

LE LOUP-GAROU (*la figure tournée vers la terre*).

Pardon ! pardon ! il ne le fera plus !

LE GRAND-PÈRE.

Qui ?

LE LOUP-GAROU.

L'Idiot, le pauvre Idiot, comme ils l'appellent.

LE GRAND-PÈRE (*le relevant*).

Comment, c'est toi,[268] mon garçon ! pourquoi n'es-tu donc pas dans ton lit ?

L'IDIOT (*à voix basse, après avoir regardé autour de lui d'un air craintif*).

C'est que maman m'enferme le jour, et moi j'aime á faire aller mes jambes (*il rit*). Voilà pourquoi je sors la nuit quand elle dort. Mais ne lui dites pas que c'est moi qui fais peur en courant le *garou*, elle me battrait (*il pleure*) ; elle me donnerait du pain sec (*il sanglote*).

LE GRAND-PÈRE.

Calme-toi, mon garçon, nous allons te reconduire chez ta mère, et j'arrangerai tout cela.

— L'Idiot, après les avoir tous embrassés les uns après les autres, les suivit en traînant ses pieds. En route, il leur faisait mille niches, mille méchancetés. Il prenait plaisir à pincer Léon, à lui lancer son bonnet grec en l'air, à le pousser pour qu'il tombât.—" Je te pardonne," disait Léon haussant les épaules, et sans perdre patience. " Mais, mon Dieu, que les hommes sont méchants quand ils sont imbéciles ! "

— La pauvre mère, effrayée par le prétendu *loup-garou*, ne dormait pas ; elle promit de veiller à l'avenir sur son fils. Hélas ! on n'avait aucun espoir qu'il pût[269] jamais recouvrer sa raison ; cette perte venait d'une chute qu'il avait faite sur la tête étant en nourrice ; et tous les jours elle pleurait, la pauvre veuve, en pensant que, pour n'avoir pas voulu soigner son fils pendant sa première enfance, elle se trouvait condamnée à le soigner dans une enfance éternelle !

Le village pouvait maintenant dormir en repos, et tout le monde alla en faire autant.[270]

VINGT-TROISIÈME DIMANCHE.

SEPTEMBRE.

Nemrod fut un grand chasseur aux yeux de Dieu, qui le rejeta.
MOÏSE.

Le grand-père, son fusil sous le bras, entra de bon matin dans la chambre de ses petits-fils, en disant : "Je vais à la chasse : *qui m'aime me suive.*"

—"C'est moi! c'est moi! grand-papa; attends-nous!" s'écrièrent-ils en se dépêchant de s'habiller. L'un mit ses bas à l'envers, l'autre son pantalon; celui-ci prit le sarrau de celui-là, celui-là le sarrau de celui-ci; ils riaient comme des fous; le chien sautait de joie au milieu d'eux, mais sans perdre de vue le fusil que le grand-père avait déposé dans un coin. Enfin, les plus tôt prêts se rendirent dans la salle à manger, où Léon arriva le fusil sur l'épaule, et se plaçant en face de son grand-père : — "Portez — arme! apprêtez — arme! en joue — feu!" dit-il en le visant au cœur.

—"Imprudent!" s'écria le grand-père, "s'il eût été chargé, tu me tuais."

(*Léon posa le fusil avec effroi.*)

"Mais ce serait de ma faute autant que de la tienne," reprit-il; "car on ne doit jamais laisser d'armes chargées sous la main[21] de personne, et surtout des enfants. Chaque jour il arrive ainsi d'affreux malheurs. Un fils a tué sa mère, un frère sa jeune sœur, un ami son meil-

leur ami ; et cela en jouant. Que de remords on se donne, et pour toute sa vie ! "

— " Je suis un misérable," dit Léon cachant sa figure dans le sein de son grand-père : " ne dis plus rien, ne dis plus rien, je t'en prie ! "

— Bientôt ils se mirent en route, accompagnés de Julien portant des rafraîchissements, et suivis du chien. Ce fut Charles qui porta le fusil.—" On permet donc de chasser, grand-papa ? " demanda-t-il.

— " Oui, mon enfant. Autrefois la chasse était nécessaire, car il fallait se nourrir, et se couvrir ; on trouvait dans la chair de plusieurs animaux des aliments, et dans leur peau des vêtements. Plus tard, il fallait détruire les bêtes malfaisantes qui dévastaient les moissons. A présent, on tue toutes les bêtes inutiles, et l'on conserve celles dont on espère quelque service. Avant la révolution, la chasse était un plaisir réservé aux rois, aux nobles, et défendu sous des peines très-graves aux pauvres paysans, qui voyaient ravager leurs champs et leurs légumes sans pouvoir tirer un coup de fusil. A présent, tout le monde peut chasser en tout temps, sur ses terres, dans ses lacs et ses étangs, lorsqu'ils sont clos de murs ; mais sur les terres publiques on ne peut chasser que depuis le 1er septembre jusqu'au 1er mars, après en avoir obtenu la permission du maire ou du commissaire de police. Cependant, comme c'est un plaisir qui devient une passion, absorbe un temps précieux et occasionne des dépenses ruineuses, je ne vous conseille pas, mes enfants, d'aimer la chasse."

— En ce moment, le notaire, le chirurgien et un jeune chasseur s'étant réunis[272] à eux, ils se dirigèrent ensemble vers un petit bois, où ces messieurs entrèrent seuls ; le grand-père et ses petits-fils préférant rester en dehors du bois, pour guetter le gibier qui leur échapperait.

Bientôt un lièvre vint à[273] passer, le grand-père le mit en joue; le coup partit,[274] Lodi partit en même temps que le coup, et rapporta en triomphe le pauvre lièvre, qu'il déposa aux pieds de son maitre.

—"Oh mon Dieu!" s'écria Pierre, "il remue encore; que cela fait de peine!"

—"Bah!" dit Léon, "ce n'est qu'une bête!"

—"Oui," reprit Pierre; "mais le cheval du meunier n'était aussi qu'une bête, et cependant sa mort t'a fait pleurer. Un cheval, un lièvre, une mouche souffrent comme nous, puisqu'ils ont du sang comme nous. Tiens, regarde."

—"C'est vrai," reprit Léon; "mais que veux-tu ?[275] à la chasse, c'est comme à la guerre, on est méchant sans le savoir. Console-toi," ajouta-t-il, "le lièvre ne souffre plus; il est mort."

—Depuis longtemps le grand-père attendait une nouvelle proie, lorsqu'un coup de fusil se fit entendre, puis un cri de douleur. Effrayé, il compta ses enfants, qui se trouvaient là tous les quatre. Mais le pauvre Julien, où était-il ? que lui était-il arrivé ?

On le vit revenir pâle, sanglant, guidé par Lodi; aussitôt le jeune chasseur, sortant précipitamment du bois, s'écria: "Qui ai-je blessé ?"

—"Moi, monsieur," répondit Julien; "mais c'est ma faute, car je suis aveugle."

—"Pauvre enfant! c'était à moi de te voir! Je ne chasserai de ma vie!" dit-il en jetant bien loin son fusil, et soutenant dans ses bras Julien, qui perdait connaissance.

Les autres chasseurs arrivèrent; on entoura le pauvre aveugle, on le déshabilla; le chirurgien assura qu'il n'y avait pas de danger, mais que le plomb lui ayant fra-

cassé l'épaule, il fallait le transporter bien vite à la maison.

Ils attachèrent avec des mouchoirs les quatre fusils, deux en long, deux en large ; chacun se dépouilla de ses habits pour en couvrir cette espèce de brancard sur lequel on coucha doucement Julien, et les quatre chasseurs se mirent en marche pour le village. Le chien suivait tristement derrière, les cousins venaient tour à tour prendre la main du blessé, en disant : " C'est moi, mon petit Julien ;" et Julien, qui les reconnaissait à la voix, leur serrait la main en silence, car il souffrait trop pour leur répondre.

Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, le chirurgien retira le plomb, pansa la blessure, et, après avoir recommandé qu'on laissât reposer le malade, il sortit avec les chasseurs.

La journée était triste pour les enfants. A dîner, ils ne mangeaient pas. — " Quand je pense," dit Charles, " que le pauvre Julien pouvait être tué ! "

— " Hélas ! oui," reprit le grand-père, " il arrive presque toujours des accidents à la chasse. Un jour le Dauphin, fils de Louis XV, ayant tué par mégarde un de ses écuyers, en fut si inconsolable, que depuis il s'interdit le plaisir de la chasse."

— " Un beau plaisir, ma foi ! " répéta Léon ; " ah ! si l'on courait sur des loups ou des sangliers, je ne dis pas ; — mais tuer de pauvres petites bêtes innocentes, et quelquefois des hommes, sans maladresse, — car le jeune chasseur ne pouvait pas voir Julien, assis derrière un arbre ; et Julien aurait eu ses deux yeux, qu'il ne pouvait pas voir le chasseur,[276] puisqu'il lui tournait le dos."

Le bruit de cet accident était à peine arrivé au château, que le nègre vint de la part de sa jeune maîtresse

apporter des bandages, de la charpie, et demander des nouvelles de Julien. Les enfants rendirent compte de l'état du blessé, chargèrent le nègre de leurs remercîments pour mademoiselle Albertine; et comme il buvait un verre de vin pour se rafraîchir, les cousins lui faisaient mille questions: "Quel est votre pays? Comment êtes-vous venu? Êtes-vous heureux chez nous?" Puis quand il fut parti, revenant auprès de leur grand-père: — "Cet homme est né au Sénégal, il a été emmené comme esclave en Amérique, d'où il vient d'arriver."— "Qu'est-ce que l'Amérique, grand-papa?" demanda Charles.

LE GRAND-PÈRE.

L'*Amérique* est la quatrième partie du monde. C'est un vaste continent environné d'eau de tous les côtés. A elle seule, l'Amérique est presque aussi grande que les trois autres parties du monde.[277] Christophe Colomb, navigateur génois, la découvrit en 1492.

Le sol de l'Amérique est généralement fertile; il produit des fruits, dont la plupart sont inconnus à l'Europe. Le maïs ou le blé de Turquie est, avec le manioc, la principale nourriture des habitants. On y récolte une grande quantité de cacao, qui sert à faire le chocolat; on en tire du sucre, du tabac, de la vanille, de la cochenille, de l'indigo, des bois de teinture, du coton, des cuirs, des pelleteries; enfin, on y exploite des mines d'or et d'argent qui sont les plus riches du monde. On y trouve aussi des diamants et des perles.

Les naturels du pays sont d'une couleur de cuivre, et n'ont pas de barbe; mais, depuis trois cents ans que l'Amérique est découverte, des émigrés français, hollandais et anglais surtout. ont été habiter ce nouveau monde, qui, grâce à la liberté dont il jouit, est aussi avancé dans

son industrie, et dans tout ce qui procure le bonheur et l'aisance de la vie, que l'est[278] en général notre vieille Europe, la France et l'Angleterre exceptées.

CHARLES.

Ce nègre dit qu'il est venu par mer, comment sur mer peut-on connaître sa route ?

LE GRAND-PÈRE

Autrefois les vaisseaux naviguaient le long des côtes; mais, depuis la découverte de la boussole, on peut naviguer en pleine mer. La boussole est une aiguille d'acier que l'on frotte à une pierre d'aimant. On suspend ensuite cette aiguille de manière qu'elle puisse se tourner; et, comme l'aimant a la faculté de se tourner toujours vers le nord, l'aiguille fait connaître ce point; et, une fois connu, il sert au pilote à conduire son vaisseau. Le soleil pourrait indiquer également le chemin, mais il n'est pas toujours sur l'horizon. Les étoiles aident aussi le navigateur.

CHARLES.

Mon Dieu! qu'il y a de choses extraordinaires! que je voudrais être grand pour les connaître!

LE GRAND-PÈRE.

Je le crois bien, mon ami. Par exemple, la mer s'élève et s'abaisse deux fois par jour en coulant de l'équateur vers les pôles, et refluant des pôles vers l'équateur: cela s'appelle la marée haute et la marée basse, ou le *flux* et le *reflux*. La mer met six heures à monter et six heures à descendre, tantôt poussée par la lune, et tantôt repoussée par le soleil.

JULES.

Cela doit être bien effrayant, grand-papa, si, en cherchant des coquillages, on s'oublie au bord de la mer dans

le moment où la marée monte,— monte. On ne peut pas courir plus vite qu'elle, et bientôt on doit se voir entouré, entraîné par les vagues. J'en frissonne !

— Le soir, quand le chirurgien eut de nouveau pansé la blessure de Julien, les enfants se retirèrent dans leur chambre.

VINGT-QUATRIÈME DIMANCHE.

SEPTEMBRE.

L'économie est la source de l'indépendance, de la richesse et de la générosité.

Les cousins s'étaient réunis autour du pauvre Julien; ils se plaignaient de ce que sa blessure le fît souffrir encore, et l'empêchât de partager leur promenade.—"C'est ce jeune chasseur qui en est cause," dit Léon; "je ne peux pas lui pardonner."—"Chut!" reprit Pierre, "le voilà!"

LE JEUNE CHASSEUR (*entrant avec le Capitaine*).

Je viens, mon cher enfant, réparer autant qu'il est en mon pouvoir le malheur dont je suis la cause. Lorsque j'étais au collége à Paris, je mettais à la *caisse d'épargne* les petites sommes que mon père me donnait toutes les semaines pour acheter des friandises. Les écoliers m'appelaient avare; mais je ne l'étais que(279) pour moi; je les laissais dire, et mangeais fort bien du pain sec entre mes repas. Comme je m'en félicite maintenant! ces petites sommes se sont accrues par les intérêts: j'ai 24 francs de rente sur l'État, et je viens vous les offrir comme une preuve de mes regrets et de mon repentir.

—La figure du pauvre aveugle peignait l'étonnement.

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, tu as 600 francs placés sur le grand livre de la dette publique, dont le gouvernement te

paiera l'intérêt à 4 p. %,[380] ce qui fait par année 24 francs : en voilà le certificat, avec ton nom en toutes lettres.

— Julien parut comprendre. Il balbutia des mots de reconnaissance, cacha le certificat sous son oreiller ; et les enfants, heureux de la petite fortune du pauvre aveugle, le quittèrent pour aller à la promenade. Léon donnait la main au chasseur, il venait de *lui pardonner*. — " Je vais vous quitter, mes amis," leur dit ce jeune homme ; " mon père veut que je voyage avant de m'établir."

CHARLES.

Qu'est-ce que vous apprendrez à voyager ?

LE JEUNE CHASSEUR.

J'apprendrai à connaître les mœurs, les usages, le génie des différents peuples, leurs arts, leurs sciences, et leurs gouvernements. Mon père dit que les voyages étendent et élèvent l'esprit, qu'ils guérissent des préjugés ; et qu'à mon retour, bien que j'aime déjà mon pays, je l'aimerai encore davantage.

CHARLES.

Où allez-vous ?

LE JEUNE CHASSEUR.

Je pars pour l'Océanie. Je suis envoyé par une maison de commerce, qui, à mon retour, m'associera à ses intérêts. Vous, messieurs, vous aurez alors fini vos études, vous aurez une profession, un état ; — j'espère que nous serons amis. Je vous souhaite une bonne santé, dit-il au Capitaine. — Le Capitaine lui souhaita un bon voyage ; les enfants lui serrèrent la main, et, le voyant s'éloigner pour si longtemps, ils en avaient les larmes aux yeux.

CHARLES (*après un moment de silence*).

Dans quelle partie du monde va-t-il, grand-papa? Qu'est-ce que l'Océanie?

LE GRAND-PÈRE.

L'*Océanie* est la cinquième partie du monde; elle se compose de la totalité des îles situées au sud de l'Asie, y compris[281] la Nouvelle-Hollande, la plus grande île du monde, car elle égale l'Europe en longueur; et toutes les îles dispersées dans la mer que l'on appelle le grand Océan.

Les productions de l'Océanie consistent en[282] riz, patates, noix de coco, arbres à pain, bananiers, ébéniers, cannes à sucre, épices, cannelle, girofle, muscade, gingembre, indigo, camphre et coton. On y trouve des diamants, du fer et de l'étain. Les seuls animaux qui ressemblent à ceux d'Europe sont: les cochons, les chats, les rats, les pigeons et les poules. On y voit plusieurs espèces de singes, entre autres l'orang-outang. Les Océaniens sont noirs; ils vont presque nus, et se *tatouent*, c'est-à-dire qu'ils se peignent le corps et la figure de différentes couleurs; quelques peuplades sont anthropophages. Il y a parmi les Océaniens un singulier usage, celui de se toucher le nez par manière de salut. En général, ces peuples sont extrêmement féroces.

CHARLES.

Pourquoi sont-ils féroces?

LE GRAND-PÈRE.

Parce qu'ils sont ignorants. Bien que nous sortions tous du même père, que la bonté, la raison soient le partage de tous, les hommes sont comme les terres, il faut les cultiver. Souvent les terres les plus fertiles devien-

nent stériles faute de culture, tandis que les terres les plus stériles deviennent fertiles par la culture.

—Les enfants, après avoir passé le reste du jour auprès de Julien, demandèrent à aller au presbytère.

Comme ils traversaient le village, un homme bien vêtu les salua avec une politesse extrême ; le grand-père mit à peine la main à son chapeau, et détourna froidement la tête.

Plus loin un homme mal vêtu passa, et le grand-père, ôtant son chapeau le premier, lui dit d'un ton et d'un air affectueux : "Votre serviteur, monsieur !"

Les cousins se regardèrent avec étonnement, mais sans oser faire à leur grand-père aucune observation.—"Je vous devine, mes amis," leur dit-il, "et vais vous expliquer ma conduite. Le premier est un fripon, et le second est un honnête homme. Quand vous jugez un arbre, c'est sur son fruit et non sur son écorce, n'est-ce pas ?"

—"Oui, grand-papa," répondirent les enfants.

—"Eh bien !" reprit le grand-père, "c'est ainsi qu'il faut juger les hommes, sur leurs actions, non sur leurs habits, et les récompenser selon ce qu'ils méritent. Honteux de mon mépris, le premier se corrigera peut-être ; et, fier de mon estime, le second continuera de s'en rendre digne. Cependant, si tous les deux étaient dans le malheur, je ne ferais plus de différence entre eux, je leur rendrais également service."

—Ils arrivèrent chez le bon Curé, qui les attendait, son carton sur la table, et continua de leur apprendre l'histoire de France.

LOTHAIRE (*fils de Louis IV., XXXIIIe Roi*).

Régna en 954. Jusqu'à cette époque, la couronne avait été partagée entre les enfants mâles du roi ; mais la France était tellement diminuée, que de l'empire de

Charlemagne il ne nous restait plus que Laon et Reims. Le fils aîné prit seul le titre de roi, et cet usage s'est conservé depuis.

Lothaire était digne d'occuper un trône; mais l'ignorance de ces temps est si grande, qu'on ne trouve pas un historien qui puisse[283] nous dire ce qui s'est passé sous son règne. Lothaire mourut empoisonné par sa femme.

LOUIS V. (*dit le Fainéant, fils de Lothaire, XXXIVe Roi*).

Régna en 986. Ce fut un prince faible de corps et d'esprit; il mourut, comme son père, empoisonné par sa femme, et ne laissa pas d'héritier. Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire, aurait dû succéder à la couronne; mais ayant, par de mauvais conseils, fait soumission de son duché à l'empereur d'Allemagne, les Français ne voulurent pas reconnaître pour roi celui qui s'était reconnu le vassal d'un autre roi.

Ici finit la seconde race, mes enfants, celle des *Carlovingiens*. Charlemagne, leur ancêtre, avait par son génie presque conquis le monde; mais ses descendants l'ont perdu par leur ignorance, leur sottise et leur fainéantise.

HUGUES CAPET (*nommé comte de Paris sous le roi Lothaire, XXXVe Roi*).

Régna en 987. Son droit était le consentement général du peuple français. D'ailleurs Hugues était issu de rois par son père, par sa mère; et, à son sacre, il n'y eut pas une seule voix qui s'élevât contre lui.

Hugues Capet fut un prince juste, sage, modéré, patient et courageux. Il donna son nom à la race des *Capétiens*, qui est la troisième race de nos rois.

En ce temps-là, un mal que l'on nommait *mal des ardents*, ou le *feu sacré*, se ralluma d'une manière cruelle.

Il prenait tout à coup,[284] brûlait les entrailles ou quelque autre partie du corps, et bienheureux ceux qui en étaient quittes pour[285] un bras ou une jambe. Ce fléau dura deux siècles. Les grands seigneurs qui tourmentaient le peuple par des guerres, craignant la vengeance du ciel, firent entre eux le serment solennel d'être justes envers leurs sujets, car ces seigneurs, du haut de leurs châteaux ou forteresses, volaient, maltraitaient ou tuaient indignement et impunément les marchands et les voyageurs qui passaient sur leurs terres ; ou bien, ils se déclaraient la guerre entre eux, et alors leurs pauvres vassaux étaient obligés de se faire tuer pour des maîtrès qui les vendaient en vendant leurs terres, comme on vend les moutons en vendant une ferme.

ROBERT (*fils de Hugues Capet, XXXVIe Roi*).

Régna en 996. Il avait épousé Berthe sa cousine germaine, avec la permission de ses évêques ; mais le Pape, mécontent de n'avoir pas été consulté, cassa ce mariage, excommunia le roi, la reine, et mit le royaume *en interdit ;* c'est-à-dire qu'on ne pouvait pas dire la messe, donner les sacrements aux vivants, et la sépulture aux morts. Robert, ne trouvant plus un seul domestique pour le servir, fut forcé de répudier la pauvre reine Berthe, qui était bonne, pour épouser Constance, qui était méchante, et le rendit malheureux lui et ses enfants.

Robert ayant découvert une conspiration contre ses États et sa personne ; tandis que les seigneurs étaient assemblés pour condamner les coupables à mort, lui[286] les fit communier, et ordonna ensuite qu'on leur rendît la liberté, en disant : " On ne peut pas faire périr ceux que Jésus-Christ vient de recevoir à sa table." Il faisait ainsi allusion au droit que les rois avaient alors de gracier les criminels qui avaient mangé avec eux. Ce roi bon, clément et sage, vécut longtemps, et en paix avec ses voisins.

HENRI Ier (*fils de Robert XXXVIIe Roi*).

Régna en 1031. Afin de ne pas craindre les mêmes malheurs que son père en épousant sa cousine, il envoya chercher une femme jusqu'en Russie.

CHARLES.

Je vous demande pardon de vous interrompre, monsieur le Curé; mais pourquoi ne pouvait-on pas épouser sa cousine ?

LE CURÉ.

C'était d'abord pour ne pas accumuler les fortunes dans une même famille, et diviser ainsi les propriétés; ensuite, pour des raisons de santé, car les mariages entre parents perpétuent les maladies. Je connais une famille riche dans laquelle on se marie toujours entre cousins, et où il y a une dartre vive de père en fils; l'un l'a sur la main, l'autre sur le dos, celui-là sur le nez, celui-ci sur la joue. A présent, nos lois permettent d'épouser sa nièce, sa cousine, sa belle-sœur; mais notre religion exige la permission du pape, qui l'accorde ordinairement.

PHILIPPE Ier (*fils de Henri Ier, XXXVIIIe Roi*).

Régna en 1060. On raconte que Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, après avoir conquis l'Angleterre, se rendit à Rouen, saccagea le pays, brûla Mantes, et fit passer les habitants au fil de l'épée. Mais, heureusement, il tomba malade de fatigue, et ne put venir jusqu'à Paris.

Ce fut sous le règne de Philippe Ier que commencèrent les premières guerres des Croisades; elles étaient entreprises dans l'intention de s'emparer de Jérusalem, ville où mourut Jésus-Christ. Les combattants avaient pour signe une croix de drap rouge cousue sur l'épaule. Comme les casques couvraient la figure des seigneurs croisés, ils

mirent alors des devises et des armoiries sur leurs boucliers, afin de se faire reconnaître de leurs soldats dans la mêlée ; cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours : la noblesse a encore des armoiries.

— Le grand-père remercia le Curé de la longue séance qu'il avait bien voulu donner à ses enfants, puis il les ramena à la maison.

VINGT-CINQUIÈME DIMANCHE.

SEPTEMBRE.

L'intérêt particulier bien compris, c'est l'intérêt public.

Santa Catharina! santa Margarita! you! you!

—"Qu'est-ce que c'est? d'où viennent ces cris?" dirent les enfants étonnés, courant à la porte qui donnait sur la rue.[287]

— C'était un petit Savoyard et une petite Savoyarde qui jouaient de la vielle[288] en sautant sur un pied et relevant l'autre en l'air. Le petit garçon, après avoir ôté son bonnet de laine brune, pencha sa jolie figure sur son épaule, et dit en serrant les dents avec l'accent de son pays: "*Un sou, mes bons messieurs! ah! un petit sou, s'il vous plaît!*"

—"Sont-ils drôles!" s'écria Léon; "il faut qu'ils viennent amuser Julien."

—"Oui," reprit Charles, "si grand-papa nous en donne la permission." Pierre courut la lui demander, et revint tout essoufflé en criant: "Oui!"

Alors les enfants conduisirent les petits Savoyards auprès du Capitaine, qui s'informa d'où ils venaient.

LE PETIT SAVOYARD.

De Chambéry, mon bon monsieur.

LE GRAND-PÈRE.

Vous êtes bien jeunes, mes enfants, pour voyager seuls?

LE PETIT SAVOYARD (*avec une figure gaie*).

Oh! non, mon bon monsieur, nous sommes les plus

âgés de la famille ; il y a encore au pays trois frères plus petits que nous. Aussi, quand notre père est venu à mourir, (*la figure du petit Savoyard devint triste*,) notre mère nous dit comme ça : [289] "Écoute, Jacques, et toi, Claudine, je ne peux plus vous nourrir, mes enfants ; mais voilà que vous êtes grands, il faut que vous alliez faire fortune à Paris." Elle nous a conduits à l'église ; elle a prié Dieu pour nous, nous avons prié Dieu pour elle ; puis elle nous a donné à chacun une vielle et un morceau de pain, nous a embrassés, et, après nous avoir mis dans notre chemin, elle nous a dit adieu. Il n'y a pas longtemps que nous sommes en route, et Claudine veut que nous retournions [290] chez nous : parce que nous avons gagné cinq francs, elle nous croit déjà assez riches ; nous gagnerons bien davantage quand nous serons à Paris !

JULIEN (*d'une voix faible*).

Prenez bien garde de perdre[291] votre argent, placez-le à la *caisse d'epargne :* en mettant vingt sous par semaine, vous aurez, au bout de cinq ans, à peu près trois cents francs, c'est beaucoup ! mais vous deviendriez bien plus riches si vous y mettiez plus d'argent, ou si vous l'y laissiez plus longtemps. Comme vous seriez heureux de pouvoir soulager votre mère dans sa vieillesse ! Vous n'oublierez pas la caisse d'épargne, n'est-ce pas ?

LE PETIT SAVOYARD.

Non, mon bon monsieur ; je vous remercie. Remercie donc, Claudine !

— Claudine fit la révérence à Julien, dont les yeux, bien que tout grands ouverts, ne pouvaient pas la voir ; et les petits Savoyards, s'étant un peu éloignés pour prendre place, Jacques se mit à chanter, en dansant avec sa sœur :

" Quand nous venons sur terre,
La fortune sévère
Ne peut jamais nous faire
A tous le même lot.
L'un a de la richesse,
L'un est pauvre sans cesse,
L'un parle avec adresse,
Et l'autre n'est qu'un sot.
Les honneurs, l'opulence,
Ne valent pas l'innocence,
La pure jouissance. (*bis.*)
Gai coco, gai coco,
You !
C'est la joyeuse danse } (*bis.*)
Du petit marmot, }
Du petit marmot, (*bis* 3 *fois.*)
You ! !

A peine avaient-ils fini, que Jacques gronda Claudine. — "Sois donc gaie !" lui dit-il ; "on ne te donnera pas d'argent si tu n'amuses pas le monde."[292]

CLAUDINE (*pleurant*).

Je ne peux pas ; je suis honteuse.

JACQUES.

Tu as tort. Notre mère t'a dit de chanter et de danser pour gagner ta vie, tu dois lui obéir. Sans doute, j'aimerais mieux être à la place de ceux qui nous voient danser, que de danser ; j'aimerais mieux donner un sou, que de le demander. Mais ce n'est pas notre faute si nous sommes nés pauvres, et il n'y a pas de honte à cela. Gagnons de l'argent, et nos enfants seront riches. Ceux qui sont riches, c'est que leurs pères ont gagné de l'argent, dame ! c'est vrai ! console-toi, va, je travaillerai joliment lorsque nous serons arrivés. Allons,[293] ne pleure donc plus !

— Claudine pleurait toujours.[294]

JULIEN, (*pleurant aussi*).

Je suis aveugle, j'ai demandé l'aumône comme toi, Claudine, et je sais quelle peine cela doit te faire. Mais, à présent, je suis riche. Apprends bien ton chemin; et quand tu seras à Paris, si tu ne peux pas t'y accoutumer, tu reviendras ici; entends-tu, Claudine? nous partagerons.

— Claudine s'approcha doucement de l'aveugle, et lui dit tout bas: "Je reviendrai."

Après avoir reçu vingt sous et un bon déjeuner, les petits Savoyards s'en allèrent danser sur la place du village, et le grand-père emmena ses enfants à la promenade. Ils étaient dans un chemin qu'on appelait *Casse-cou*, lorsqu'un cabriolet et une charrette venaient l'un devant l'autre: —"Comment vont faire ces voitures," dit Pierre, "pour passer toutes les deux?"

— "Toutes les deux vont prendre leur droite," répondit le grand-père; "c'est aussi l'usage lorsque deux personnes se rencontrent: mais si un jeune homme se trouve avec une femme ou un vieillard dans un escalier, il doit s'arrêter par respect, et ôter son chapeau jusqu'à ce qu'ils soient passés; si c'est dans une rue, sur un trottoir, il doit leur céder seulement le haut du pavé; (295) et je n'ai pas besoin de vous dire, mes amis, que l'on doit toujours laisser le chemin le plus commode à ceux qui sont chargés d'un fardeau." (296)

— En ce moment les deux voitures s'étant croisées, (297) le cheval qui traînait la charrette s'abattit dans un trou, et le cabriolet, glissant d'une hauteur, lui tomba sur le dos.

Le grand-père, ses enfants, et un aubergiste du village qui se trouvait là par hasard, s'empressèrent de secourir les voyageurs; mais ce ne fut qu'après bien

des efforts qu'ils parvinrent à remettre les deux chevaux sur leurs pieds, et à relever les voitures.

LE MAÎTRE DU CABRIOLET.

Je suis rompu ! Maudit pays ! J'aime mieux faire un détour ; je n'y passerai plus.

LE MAÎTRE DE LA CHARRETTE.

Et mon pauvre cheval, qui est à moitié mort ! Je ne reviendrai plus acheter vos légumes ; cela vous apprendra à faire raccommoder vos routes de traverse.

L'AUBERGISTE.

Ne faudrait-il pas qu'elles fussent unies[298] comme des glaces, pour la commodité de ces messieurs ?

LE MAÎTRE DU CABRIOLET.

Sans doute ! ce serait dans votre intérêt encore plus que dans le nôtre ; car vous ne pouvez vous passer de[299] voyageurs pour votre auberge, tandis que nous pouvons prendre la grande route pour aller à nos affaires : c'est ce que nous ferons, et, sous peu, vous serez moins impertinent.

— En se querellant ainsi, les deux voyageurs arrivèrent clopin-clopant au village : ils ne logèrent pas chez cet aubergiste, qui fut puni en les voyant entrer chez l'aubergiste son rival.

Cet accident avait interrompu la promenade du matin ; le soir, le grand-père, pour dédommager ses enfants, les conduisit bien loin dans la campagne : l'un ramassait toutes les branches d'arbre que le vent avait fait tomber ; l'autre choisissait les pierres qui jetaient le plus d'étincelles ; celui-là cueillait des mâches, celui-ci réchauffait dans son sein une pauvre petite alouette presque sans plumes, qui était tombée de son nid : ils vinrent montrer ces richesses à leur grand-père. — " Vous avez

précisément là, mes enfants," leur dit-il, "un échantillon des trois règnes de la nature."

CHARLES.

Qu'est-ce que c'est ?

LE GRAND-PÈRE.

Les trois règnes de la nature fournissent à l'homme de quoi satisfaire à tous ses besoins ; ce sont : 1° le règne *animal*, 2° le règne *végétal*, 3° le règne *minéral*.

Le règne animal comprend tous les êtres vivants, tels que l'homme, les animaux, les poissons, les insectes.

Le règne végétal comprend toutes les substances qui végètent, telles que les arbres, les arbrisseaux, les fleurs, l'herbe ; en un mot, les plantes de toute espèce.

Le règne minéral comprend les substances sans organes, telles que les minéraux, les métaux et les pierres.

LÉON.

Tu dis, grand-papa, que les trois règnes de la nature fournissent à tous les besoins de l'homme. Moi, mon premier besoin est de manger aussitôt que je m'éveille : qu'est-ce qu'ils pourraient me donner pour satisfaire mon appétit ?

LE GRAND-PÈRE.

Les fruits des arbres et des plantes, le laitage des animaux domestiques, tels que la vache, la chèvre, la brebis. Ensuite, lorsque les animaux, les oiseaux et les poissons ont été préparés dans la cuisine, ils nous offrent aussi des aliments qui augmentent et réparent nos forces.

CHARLES.

Quels sont les fruits les plus utiles pour notre nourriture, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont les plantes que l'on appelle céréales, le blé, le seigle, l'orge, dont le grain réduit en farine sert à faire

une pâte que l'on cuit au four : c'est le pain, notre nourriture habituelle, surtout en Europe. Nous avons encore la pomme de terre, qui est aussi d'un usage presque général : on la doit à M. Parmentier, et on la cultive en France depuis.

— De retour à la maison, les enfants se chauffèrent avec le fagot qu'ils avaient ramassé, placèrent des pierres à leurs fusils, mirent l'oiseau dans une cage, et firent une bonne salade de mâches, pour la manger à leur souper.

VINGT-SIXIÈME DIMANCHE.

OCTOBRE.

Il en coûte plus cher[300] pour entretenir un vice que pour élever deux enfants. **B. FRANKLIN.**

LES cousins avaient raconté à leurs camarades d'école l'histoire des deux voyageurs renversés dans le chemin de *Casse-cou.* Honteux qu'il y eût au village un chemin de ce nom, ils prirent l'engagement de travailler à le rendre praticable. Aussi, au sortir de la messe, ils se réunirent[301] à la porte du capitaine Granville : le capitaine, après les avoir félicités de savoir employer si utilement le temps destiné au jeu ou au repos, leur distribua des pelles, des pioches, des brouettes, et ils se mirent gaiement en route.

Ils avaient travaillé pendant quatre heures, et revenaient bien fatigués déposer leurs outils, lorsque le grand-père les engagea à faire une collation de noix, de pêches et de raisins ; ils acceptèrent avec joie, et mangèrent de bon appétit, Léon surtout. — " Nous avons choisi un chef, grand-papa," dit-il la bouche pleine ; ce qui n'est ni propre ni convenable, parce que d'abord on montre ce qu'on a dans la bouche, et qu'ensuite on ne vous entend pas ; aussi le grand-père attendit-il quelque temps avant de lui demander : " Qui avez-vous choisi ? "

— " Mon cousin Charles," répondit Léon, " parce que nous avons dit : ' C'est lui qui sait le mieux obéir, il saura le mieux commander ; ' j'ai recueilli les voix, elles

étaient toutes pour lui, excepté la sienne, par exemple,(302) qu'il avait donnée au plus âgé de nous tous. Alors nous avons proclamé Charles général commandant nos travaux; il a nommé mes cousins ses aides-de-camp; moi je ne suis qu'un travailleur, mais je donne joliment un coup de pioche. Tiens, regarde ! j'en ai les mains enflées."

— Les camarades allaient se séparer, lorsque Léon les retint. — "Pas encore," leur dit-il; "nous avons travaillé ensemble, il faut que nous jouions ensemble. Grand-papa, qu'est-ce que nous pourrions faire pour nous amuser ? "

— "Faisons des courses," répondit le grand-père; "on partira du bosquet que vous voyez au bout du jardin, l'on arrivera au cadran solaire, et celui qui sera trois fois au but le premier aura ce prix." — Il déploya un joli petit drapeau que mademoiselle Albertine venait d'envoyer aux travailleurs.

— "Aux courses ! aux courses ! "(303) s'écrièrent les enfants en se serrant la taille avec leur ceinture ou avec leur mouchoir.

Julien donne le signal en frappant sur un tambour; au troisième coup, ils partent tous ensemble; quelques-uns tombent en route; Léon saute par-dessus, devance les autres, arrive au but le premier : deux fois encore il est vainqueur, s'empare du drapeau, et s'écrie : "Il est à moi ! "

Les camarades se séparèrent jusqu'au dimanche suivant.

— "Vous êtes donc dératé,(304) monsieur Léon," lui dit Marguerite; "car on ôte la rate à ceux qui font le métier de coureur."

— "Est-ce vrai, grand-papa ?" demanda Léon étonné.

— "Non, mon ami," répondit le grand-père, "c'est

encore une des erreurs de Marguerite ; car on ne pourrait enlever la rate sans causer la mort.

— Après dîner, le Capitaine et ses enfants faisaient quelques visites dans le village, lorsqu'en passant sur la place, un vieillard pauvre et malade leur demanda l'aumône. Jules donna un sou ; aussitôt un second mendiant se présenta : Jules dit qu'il n'avait plus d'argent. — "Voilà ce que c'est,"[305] cria le second mendiant, "on donne à des gens qui ne le méritent pas, et on me refuse. Je n'étais pas riche, moi," cria-t-il encore plus fort en regardant le premier mendiant avec colère ; "je n'ai ruiné au jeu ni ma femme ni mes enfants." — La foule s'amassait autour d'eux. Le grand-père donna vite un autre sou au second mendiant, et l'engagea à ménager un homme encore plus à plaindre que lui, puisque ses malheurs étaient la suite d'une passion funeste.[306]

— "Quels sont les jeux qui peuvent ruiner, grand-papa ?" demanda Jules comme ils continuaient leur chemin.

LE GRAND-PÈRE.

Tous, mon ami, quand on y joue[307] beaucoup d'argent. La passion du jeu dégrade l'homme, elle use son esprit et son cœur par les violentes émotions que cause la perte ou le gain ; le joueur n'a plus ni amis, ni famille. Cette passion est cause de bien des crimes ! pour la satisfaire, l'artisan se prive du nécessaire, dépouille sa femme, ôte à ses enfants leur pain. La femme trompe son mari, le serviteur vole ses maîtres ; et bientôt les malheureux joueurs sont entraînés à l'hôpital, à l'échafaud, au suicide. Les jeux de hasard sont défendus par nos lois ; mais les joueurs trouvent encore moyen de se ruiner au billard, et à tous ces jeux d'adresse et de calcul qui attirent les jeunes gens loin de la maison paternelle, les époux loin de leurs femmes et de leurs enfants.

JULES.

Mon Dieu, grand-papa, qu'on est coupable, dans l'espoir d'un gain incertain, d'aller perdre ce qu'on possède ! Il est vrai qu'il faut bien peu de chose pour se nourrir ; mais nous avons encore d'autres besoins qui coûtent de l'argent : nos vêtements, par exemple. Quels moyens avons-nous d'abord employés pour nous vêtir ?

LE GRAND-PÈRE.

D'abord, nous avons commencé par nous couvrir avec la peau des animaux qui avaient servi à notre nourriture ; ensuite, nous avons utilisé leur poil, leur laine, pour nous faire des vêtements plus légers et plus propres. Puis nous avons trouvé une espèce de ver qui file une soie dont on fait des étoffes précieuses ; et enfin des plantes, le lin et le chanvre, qui produisent un fil dont on fait de la toile, et un arbre, le cotonnier, qui porte le coton dont on fait de la percale.

CHARLES.

Je voudrais bien savoir, grand-papa, comment nous sommes parvenus à bâtir une maison pour nous mettre à l'abri du froid, de la chaleur et de la pluie ?

LE GRAND-PÈRE.

D'abord les arbres qui ne produisaient pas de fruits nous fournirent du bois pour construire des huttes, des cabanes, des maisons ; ensuite on trouva dans le règne minéral des matériaux, tels que la *pierre*, le *plâtre*, la *chaux*, etc. ; ils nous servirent à élever des bâtiments vastes et commodes, qui étaient aussi plus solides et plus durables.

Et puis, pour se vêtir, se nourrir, se loger, l'homme exécute plusieurs travaux que l'on distingue sous le nom d'*arts et métiers*.

CHARLES.

Qu'est-ce que les métiers ?

LE GRAND-PÈRE.

On entend par *métiers*, mon ami, les travaux qui se font avec les mains : tels que ceux de boulanger, de tailleur, de cordonnier, de chapelier, etc. ; ceux qui exercent des métiers s'appellent des *artisans* ou des *ouvriers*.

CHARLES.

Et les arts, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Les *arts* sont les travaux qui exigent plutôt le travail de l'esprit que celui des mains : tels que la peinture, la musique, l'architecture, etc. ; ceux qui exercent ces arts s'appellent des *artistes*.

— Le vent s'éleva avec une telle violence, qu'il emporta le chapeau de Léon. Léon se mit à courir après, tandis que ses cousins riaient comme des fous ; car, dès qu'il allait l'atteindre, un autre coup de vent le rejetait plus loin. Enfin, pour s'en saisir, il lui fallut mettre le pied dessus. — " C'est ennuyeux," dit Léon ôtant la poussière dont son chapeau était couvert. " Qu'est-ce que le vent, grand-papa ? "

LE GRAND-PÈRE.

C'est une agitation violente de l'air, dont on ne connaît pas encore la cause, mes enfants. Mais comme Dieu n'a rien fait en vain, les vents servent à transporter les nuages pour arroser nos terres, ou à dissiper les nuages pour nous rendre le beau temps. Les vents purifient l'air que nous respirons ; ils enflent les voiles de nos barques, de nos vaisseaux ; les font voguer sur les fleuves et sur les mers : les vents font tourner les moulins qui foulent[306] les draps, moulent les grains, extraient l'huile des noix, des olives, etc. ; enfin, nous sommes parvenus à faire de grands soufflets avec lesquels le forgeron allume sa forge.

et de petits soufflets avec lesquels nous allumons le feu de nos cheminées. Tu vois, mon ami, que le vent est un élément bien utile.

LÉON.

Oui, grand-papa ; seulement une autre fois je tiendrai mieux mon chapeau. Mais tu oublies que c'est le vent qui élève les ballons.

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant, ce sont les ballons qui s'élèvent, parce qu'ils sont remplis d'un air plus léger que celui de l'atmosphère. Tu vois la fumée, comme elle monte dans notre cheminée ? eh bien ! c'est la même chose. Le vent peut ensuite entraîner les ballons ; nous ne savons pas encore les diriger, mais j'espère que l'on y parviendra un jour ; car il n'y a aucun élément dont l'homme ne se soit rendu maître. L'eau fait tourner nos moulins, et transporte les productions de tous les pays du monde. Le feu, ou plutôt la vapeur, remplace[300] les bras qui faisaient mouvoir les machines ; il fait voguer nos vaisseaux sur les mers, nos bateaux sur les fleuves, et courir les wagons sur les chemins de fer. Enfin, il n'y a rien d'impossible au génie de l'homme aidé par la volonté de Dieu : car c'est Dieu qui guide le hasard, auquel nous devons nos découvertes.

CHARLES.

Comment cela ?

LE GRAND-PÈRE.

Par exemple, des enfants ayant mis deux verres de lunette l'un devant l'autre, s'aperçurent qu'ils voyaient le coq de leur clocher beaucoup plus gros, et comme s'il était près d'eux. Ils le dirent à leur père, à qui cela donna l'idée du télescope ; et cette précieuse découverte nous en a fait faire d'autres en astronomie.

CHARLES.

C'est vrai ! En jetant un caillou contre un caillou,

on aura fait du feu ; des feuilles et des branches sèches se seront allumées, et voilà — — —

LE GRAND-PÈRE.

Oui, voilà la découverte d'un briquet, due au hasard ; mais c'est ensuite la science et le travail qui ont perfectionné cette découverte jusqu'à celle des allumettes chimiques dont nous nous servons maintenant.

CHARLES.

C'est bien ! mais tout n'est pas découvert encore. Je vais réfléchir sur ce que je vois, sur ce que je sais, et peut-être trouverai-je[310] aussi quelque invention utile.

VINGT-SEPTIEME DIMANCHE.

OCTOBRE.

Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait. TOBIE.

Les travailleurs se trouvèrent exactement au rendez-vous ; mais cette fois, quand ils partirent, Léon marchait à leur tête en portant fièrement son drapeau ; au retour, le grand-père offrit sa collation accoutumée, et la fête se termina par des courses, dont le prix était trois jolis livres que le maire venait d'envoyer.

A la première et à la seconde course, trois petits garçons arrivèrent ensemble ; mais à la dernière, le hasard les ayant fait encore se rencontrer près du but, ils se fâchèrent, essayèrent mutuellement de se faire tomber, et tombèrent en effet si lourdement qu'aucun des trois ne pouvant se remettre à courir, le prix ne fut point décerné. Ils se relevaient tout honteux de leur chute, lorsque le grand-père leur raconta cette fable :

"Trois hommes trouvèrent un trésor ; mais un trésor n'apaisant pas la faim, ils envoyèrent l'un d'eux au premier village chercher quelque nourriture. Celui qu'ils avaient envoyé se dit : 'Si j'empoisonne ces mets, ils mourront, et le trésor sera pour moi seul ;' et il les empoisonna. Pendant ce temps, les autres se dirent : 'Si nous le tuons à son retour, le trésor sera pour nous deux ;' et ils le tuèrent ; et, ayant mangé les mets, ils moururent, si bien que le trésor n'appartint à personne."

16

— "C'est comme nous," dirent les trois petits garçons en frottant leurs coudes et leurs genoux meurtris ; "nous aurions eu chacun un livre, au lieu que nous n'avons rien, parce que nous avons voulu tout avoir."

— Les camarades se séparèrent, en promettant de se réunir le dimanche suivant, s'il faisait beau.

A dîner, le travail avait redoublé l'appétit des cousins; Pierre seul ne mangeait pas, il paraissait distrait, préoccupé; enfin, lorsque le dessert fut servi, prenant un air mystérieux, il dit à son grand-père: "Marguerite m'a raconté qu'on voyait un revenant[311] dans le cimetière, tous les dimanches, et c'est aujourd'hui, c'est ce soir," ajouta-t-il à voix basse.

— "Bah! vraiment! qu'est-ce qui revient?" [312] demanda Léon d'un ton moqueur.

— "Une ombre toute blanche," répondit Pierre; "elle sort de la tombe de madame la comtesse de Lorme, se met à prier Dieu, à faire comme si elle pleurait, puis aussitôt un diable tout noir arrive, et l'emporte."

— "Nous irons nous cacher ce soir derrière la grande croix, et nous verrons cela," dit le grand-père; "ne parlez de notre projet à personne, mes enfants."

— Comme Marguerite entrait pour ôter le couvert, les cousins se mirent le doigt sur la bouche, et se levèrent de table.

Mais le soir n'arrivait pas assez vite au gré de[313] leurs désirs: le grand-père, pour calmer l'impatience de ses enfants, les emmena au cimetière, éloigné depuis peu du village; car le maire et le curé avaient obtenu des habitants qu'on n'enterrât plus derrière l'église, d'où les exhalaisons qui s'élevaient des morts faisaient mourir les vivants; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peines. Il est si difficile de faire comprendre aux hommes ce qui leur est nuisible ou salutaire!

En arrivant, le grand-père s'aperçut que le chien les avait suivis. — "Il nous fera découvrir," dit-il bas à Charles; "tiens-le par son collier, et asseyons-nous sur les marches qui entourent la croix."[1] — Rien ne paraissant encore, Charles demanda avec quoi le piédestal était fait.

LE GRAND-PÈRE.

Avec du plâtre, de la terre et de la chaux, que nous fournit le règne minéral. Nous en tirons encore les substances métalliques ou les métaux, qui forment une classe particulière du règne minéral, et sont d'une utilité universelle.

CHARLES.

Quelle différence y a-t-il, grand-papa, entre les *minéraux* et les *métaux*?

LE GRAND-PÈRE.

Les métaux ont la propriété de se fondre au feu, et de se forger avec le marteau sur une enclume.

CHARLES.

Y a-t-il beaucoup de métaux?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, il y a un grand nombre de substances métalliques; les plus connues sont le *fer*, le *plomb*, le *cuivre*, l'*étain*, le *zinc*, l'*argent*, et l'*or*.

CHARLES.

Cette croix est de *fer*, n'est-ce pas?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami. Le *fer* est le plus commun et le plus utile des métaux; c'est pour cela sans doute que Dieu l'a placé dans tous les pays du monde; mais la nature ne nous le donne pas dans l'état où nous l'employons, il se trouve mêlé avec une espèce de terre ou de sable

que l'on appelle *minerai*, et dont on le sépare par le moyen du feu.

CHARLES.

Qu'est-ce que la *fonte*, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Lorsque le minerai a été exposé à un feu très-ardent pendant un certain espace de temps, le fer se dégage de la terre, se fond et devient liquide ; alors on le fait couler dans des moules de sable préparés d'avance, et auxquels on a donné différentes formes : c'est ainsi que l'on coule en fonte[314] des vases, des marmites, des chaudières, des plaques et des chenets de cheminée, des fers à repasser, et une multitude d'autres objets.

Cette fonte, si on la fait fondre une seconde fois, se durcit, et devient alors le fer. On lui donne la forme de barres que les forgerons travaillent ensuite de mille manières, on en fait des instruments de culture, de labourage, et la plus grande partie de ceux qui sont en usage dans les arts et les métiers, comme des clous, du fil de fer, de la tôle, des serrures, des fers à cheval, etc.

CHARLES.

Et l'*acier* ?

LE GRAND-PÈRE.

L'*acier*, mon ami, est un fer raffiné par le moyen du feu. Il est moins cassant que la fonte, plus dur que le fer, et plus susceptible de se polir. On l'emploie à faire les instruments qui servent à couper, à tailler, tels que les couteaux, les canifs, les ciseaux, les faux des moissonneurs ; on en fait aussi des armes, des bijoux, des parures, etc.

CHARLES.

Qu'est-ce que le *plomb*, et à quoi sert-il ?

LE GRAND-PÈRE.

Le *plomb* est un métal mou et facile à fondre, car

si on l'expose au feu, il devient liquide avant de devenir rouge. On s'en sert à faire des tuyaux de conduite pour les eaux, des gouttières, des balles de fusil, etc.

— On entendit sonner sept heures à l'église du village, les enfants les comptèrent en silence; le cœur commençait à leur battre, lorsque tout à coup le chien se mit à grogner. "Chut!" lui dit Charles en le menaçant du poing. Alors ils aperçurent quelque chose de blanc qui s'avançait dans le cimetière, et Charles reconnut mademoiselle Albertine! L'étonnement lui ayant fait lâcher Lodi, le chien s'élança vers elle, mais sans aboyer, en la caressant. Mademoiselle Albertine parut aussi le reconnaître, regarda autour du cimetière, et, n'y voyant personne, continua de marcher lentement vers la tombe de sa mère, où elle s'agenouilla, fit sa prière, et dit:—"Maman, pourquoi m'as-tu quittée? Maman, je ne te verrai donc plus! Mon Dieu, rendez-moi maman!" criait-elle en pleurant si fort, que le chien se mit à hurler d'une voix lamentable; et Charles, n'y pouvant plus tenir, accourut auprès de la petite demoiselle, que toute la famille eut bientôt entourée.

— "Je ne vous demanderai pas, mademoiselle, le sujet qui vous conduit dans le cimetière, vos larmes nous l'ont assez appris," dit le grand-père avec émotion; "mais vous seriez fort étonnée de celui qui nous y amène. Imaginez-vous, mademoiselle, que les vieilles femmes du village vous prennent pour une ombre, un esprit, un revenant, un fantôme — que sais-je, moi? (315) et nous étions venus nous cacher derrière cette croix, dans l'intention de le surprendre."

— Mademoiselle Albertine ne put s'empêcher de sourire; et comme le nègre venait la chercher, elle s'éloigna en promettant au Capitaine de ne plus effrayer

le village, et de ne prier Dieu pour sa mère que devant son portrait.

Arrivés à la maison, les enfants racontèrent à Marguerite ce qu'ils venaient de voir; mais Marguerite secoua la tête d'un air incrédule. — "Je sais bien ce que je sais! je sais bien ce que je sais!" dit-elle: "c'est l'âme de madame la Comtesse qui a pris les traits de sa fille, et le diable ceux du nègre,— tout cela pour se moquer de vous, et vous apprendre à ne point aller le soir dans le cimetière."

CHARLES.

Et nous avons bien fait d'y aller, pour ne pas croire à tous vos contes. Est-elle entêtée, cette Marguerite!

LÉON.

Est-elle entêtée, cette Marguerite! N'est-ce pas, grand-papa, que les morts ne reviennent jamais?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant. Lorsque notre âme s'est envolée heureuse ou malheureuse, elle ne descend plus sur la terre reprendre sa chair, ses os, et se promener avec son linceul. Dieu a fait des lois pour tous, et ne les change pour personne. Je sais qu'autrefois des charlatans, des ambitieux, ont abusé de l'ignorance des peuples, afin d'en tirer de l'argent ou de la considération; qu'ils ont fait apparaitre des ombres, des spectres, et tracé des lettres de feu. Mais tout cela, on l'exécute aisément avec le secours de la physique, et vous pourriez en faire autant vous-mêmes.

PIERRE.

Cependant, grand-papa, il y a des choses surnaturelles?

LE GRAND-PÈRE.

Il y en a eu autrefois, ce sont les miracles que Jésus a faits pour instruire les hommes; mais à présent les

choses qui paraissent surnaturelles s'expliquent toutes par des causes naturelles. Tenez,[316] en voici un exemple. A Vezelay, on vit dans le ciel, en plein jour, un homme colossal qui tenait une épée, et paraissait menacer la ville.

PIERRE (*effrayé*).

Eh bien?

LE GRAND-PÈRE.

Eh bien! quelques personnes ayant examiné de sang-froid ce prodige, reconnurent que c'était la statue de saint Michel, placée sur la tour de leur église, qui était réfléchie par un nuage épais.

PIERRE (*souriant*).

Merci, grand-papa; je n'aurai plus peur de rien.

VINGT-HUITIÈME DIMANCHE.

OCTOBRE.

Si vous voulez pécher, cherchez un lieu où Dieu ne vous voie point, et puis faites ce que vous voudrez. MAXIME CHRÉTIENNE.

" ALLONS donc, paresseux ! est-ce qu'on ne se lève pas aujourd'hui ? " dit le grand-père en cognant à la porte de ses enfants. " Les travailleurs vont bientôt arriver."

— " Tout à l'heure, grand-papa, tout à l'heure ! " répondirent-ils avec des voix enrouées. Quelque temps après, ils arrivèrent lentement dans la salle à manger : leurs figures étaient pâles, leurs yeux ternes et gonflés, leur haleine infecte.

LE GRAND-PÈRE (*inquiet*).

Qu'avez-vous, mes enfants ? vous paraissez malades : que vous est-il arrivé ?

TOUS (*avec embarras*).

Rien, grand-papa. Nous ne sommes pas malades.

LE GRAND-PÈRE.

Vous mentez !

LÉON.

C'est ce que je disais à mes cousins. Pourquoi mentir ? c'est mal d'abord, et puis la vérité se découvre toujours. Oui, grand-papa, nous sommes malades. Tu sais que nous sommes allés hier en vendange[317] chez le frère de Marguerite ? Eh bien ! nous avons fait quatre repas comme les vendangeurs ; et nous avons bu tant de vin doux ! tant de vin doux ! que —

(*Il imite l'ivresse, malgré Charles qui le tire par sa manche.*)

LE GRAND-PÈRE (*à Charles, d'un air mécontent*).

Laissez parler votre cousin, monsieur.[318]

LÉON (*continuant*).

Que nous étions ivres. Et sans Julien[319] l'aveugle, nous n'aurions jamais pu retrouver notre chemin. En arrivant, nous nous sommes couchés tout de suite, pour que tu ne nous voies pas; Marguerite a passé le reste de la nuit à nous donner du thé, et nous, à vomir!

LE GRAND-PÈRE (*détournant la tête*).

Quel dégoûtant récit vous me faites là! Mais voici les travailleurs qui arrivent, il faut leur cacher votre inconduite; ils vous mépriseraient. Prenez vos outils, et partez!

—Les voilà donc en route. Les travailleurs chantaient ot marchaient lestement; les cousins étaient tristes, et se traînaient à peine; les travailleurs eurent bientôt fini leur tâche, celle des cousins restait encore à faire.[320] Au retour, les travailleurs mangèrent de bon appétit une ample collation; les cousins avaient mal à l'estomac, mal à la tête. Aux courses les travailleurs se disputèrent le prix; les cousins les virent gagner sans avoir même le plaisir de le disputer. Enfin, lorsque les travailleurs se furent éloignés, le grand-père envoya ses enfants se reposer dans leur chambre.—"Maudit vin doux!" disaient-ils en se couchant. "Je m'en souviendrai. Si jamais l'on m'y rattrape!"[321]

—Ils ne se levèrent que pour se mettre à table: on leur servit un léger potage à l'oseille[322] dans une casserole de cuivre.—"Vous savez bien, Marguerite, que je vous ai défendu de vous servir de cuivre hors de votre fourneau," dit le grand-père; "ce potage peut se refroi-

dir, il se formera du vert-de-gris[323] sur le cuivre, et vous nous empoisonnerez."

CHARLES.

Qu'est-ce que le *cuivre*, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est un métal dont la couleur rose, le goût et l'odeur le font distinguer des autres métaux. Au moyen de diverses préparations, on lui donne une couleur jaune qui le rend semblable à l'or. On en fait des bijoux, des vases, des ustensiles de ménage, des chaudières ; il sert à doubler[324] les vaisseaux, à couvrir les édifices, et à faire des pièces de monnaie.

CHARLES.

Qu'est-ce que le *potin ?* le *bronze ?*

LE GRAND-PÈRE.

Le *bronze* est un mélange de cuivre et d'étain ; il sert à faire des statues, des cloches, des canons, etc.

Le *potin* est un bronze de mauvaise qualité ; on en fait des objets d'un usage commun et de peu de valeur, comme des boutons, des robinets de fontaine et des chandeliers, etc.

CHARLES.

Et l'*étain*, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

L'*étain*, mon ami, est un métal blanc comme l'argent; il est si mou, qu'on peut le percer avec une épingle ; et se fond si facilement, qu'on peut le réduire en feuilles plus minces que du papier. Lorsque l'étain a été frotté pendant quelque temps, il a une odeur particulière qui s'attache aux doigts ; l'étain est le plus léger des métaux. On en fait des ustensiles de ménage, tels que des plats, des assiettes, des cuillères, etc. Mêlé avec un autre métal nommé *vif-argent* ou *mercure*, il forme une composition

que l'on applique sur des morceaux de verre plus ou moins grands, pour en faire ce que l'on nomme des *glaces* et des *miroirs*.[325]

— Le soir, les enfants se trouvant un peu mieux, le grand-père les conduisait au presbytère, lorsqu'ils rencontrèrent un vieillard ivre poursuivi par des petits polissons, qui lui jetaient des marrons d'Inde. Cela le mettait tellement en colère, que, voulant courir après les petits polissons, il tombait, puis se relevait, pour courir et retomber encore. Sa figure, ses mains, ses cheveux blancs, étaient souillés de sang et de boue ; ses vêtements déchirés ne le couvraient qu'à moitié, et laissaient voir son corps, maigri par la misère et la débauche.

— "Fi !" dit Charles aux petits mauvais sujets, "fi ! que c'est mal de tourmenter ce vieillard, et de rire de ses blessures !"

— "Grand-papa, protége-le, je t'en prie !" s'écria Pierre.

— Le vieillard restait étendu par terre sans mouvement ; c'était un savetier du village. Le Capitaine le fit ramasser par deux commissionnaires, et les guida jusqu'à la demeure de cet homme. — "Hélas !" dit sa pauvre femme en le voyant, "il a vendu ce matin, pour boire, notre dernière couverture ; qu'allons-nous devenir[326] cet hiver ? L'excès du vin et des liqueurs lui a donné un tremblement qui l'empêche de travailler. Heureusement j'ai appris son état[327] en le regardant faire ; et si le bon Dieu voulait avoir pitié de nous, ce serait de retirer[328] mon mari de ce monde : aussi bien[329] il lui arrivera malheur. Tenez,[330] monsieur le Capitaine, il a déjà cassé le bras de son enfant." Elle montrait un petit misérable en guenilles, qui se cachait de honte.

— Le savetier, déposé sur sa paillasse, ne donnait aucun signe de vie. Dans l'espoir qu'il trouverait à l'hospice

des secours et des soins que sa femme ne pouvait lui procurer, le Capitaine paya les deux commissionnaires pour y porter le savetier, donna le reste de son argent à la pauvre femme, et revint par le presbytère avec ses petits-enfants.

Le Curé les reçut avec sa bonté ordinaire, puis, après les premiers compliments, leur expliqua ainsi les gravures des rois de France.

LOUIS VI. (*dit le Gros, fils de Philippe Ier, XXXIXe Roi*).

Régna en 1108. Malgré la pesanteur de son corps, ce roi se tenait toujours à cheval, les armes sur le dos, pour punir les seigneurs, qui, à cette époque, étaient autant de petits tyrans, et commettaient mille brigandages du haut de leurs châteaux forts.

LOUIS VII. (*surnommé le Pieux, fils de Louis le Gros, XLe Roi*).

Régna en 1137. Pour expier les massacres de Vitry, où par ses ordres tous les habitants, hommes, femmes, enfants, avaient été passés au fil de l'épée, et treize cents personnes innocentes brûlées dans une église, ce roi prit la croix, et partit pour la terre sainte ; mais cette expédition ayant été très-malheureuse, tout en croyant réparer sa faute aux yeux de Dieu, ce roi fut encore la cause qu'il y eut un grand nombre de veuves et d'orphelins dans ses États. Ah ! mes enfants, la religion était alors bien mal comprise !

PHILIPPE II. (*surnommé Auguste, fils de Louis VII., XLIe Roi*).

Régna en 1180. Les gens de son conseil, voulant sanctifier le règne de ce roi, firent publier un édit contre ceux qui prononceraient ces horribles blasphèmes composés du nom et des membres de Jésus-Christ. Cet édit les condamnait à payer une certaine amende s'ils étaient nobles, et à être jetés à l'eau s'ils étaient roturiers.

LÉON.

Sacré[331] — Oh mon Dieu ! j'allais jurer. Est-ce qu'on me jetterait dans l'eau à présent, monsieur le Curé ?

LE CURÉ.

Non, mon enfant, les lois ne punissent plus ceux qui jurent ; mais la société en fait justice[332] en les évitant comme gens grossiers et mal élevés.

Philippe-Auguste, avant la bataille de Bouvines, dit aux barons ou braves dont il était entouré : "Français, voilà ma couronne ; s'il en est un[333] parmi vous plus digne que moi de la porter, qu'il se montre, je la lui mets sur la tête. Mais si vous me croyez capable de vous commander, songez qu'il y va aujourd'hui du salut et de l'honneur de la France."[334] Ce roi était juste et brave ; il fut heureux, parce qu'il n'entreprit rien sans réfléchir, et qu'il distribua à propos les récompenses et les punitions.

LOUIS VIII. (*fils de Philippe-Auguste, XLIIe Roi*).

Régna en 1223. Ce prince fut surnommé *le Lion*, car il savait vaincre et pardonner. Il épousa Blanche, qui lui donna pour enfant saint Louis. Cette reine, aussi bonne que belle, inspirait la vertu au jeune prince en lui répétant sans cesse : "Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel."

LOUIS IX. (*surnommé saint Louis, fils de Louis VIII., XLIIIe Roi*).

Régna en 1226. Sa maxime était de faire justice même contre ses intérêts ; souvent il demandait des conseils à la reine Marguerite sa femme, et disait à ceux qui en paraissaient étonnés : "Cela est juste et raisonnable, puisqu'elle est ma dame et ma compagne." Ce roi avait promis, étant malade, que, s'il guérissait, il irait faire la guerre en Palestine : en effet, il partit, mais tous ses soldats y périrent, ou restèrent prisonniers ; lui-même fut

obligé de payer sa rançon ; et les Sarrasins s'étant trompés à leur désavantage, saint Louis leur envoya de suite la somme qu'il leur redevait. C'était un prince juste et de bonne foi, comme vous voyez, mes enfants ; il aurait fait le bonheur de ses sujets, si sa dévotion mal entendue n'eût causé leur malheur et le sien. Saint Louis mourut d'une maladie pestilentielle, au siége de Tunis, en revenant de la terre sainte.

PHILIPPE III. (*dit le Hardi, fils de saint Louis, XLIV*[e] *Roi*).

Régna en 1270. Ce roi avait de bonnes qualités, mais son ignorance, et la facilité avec laquelle il se laissait tromper, lui firent donner toute sa confiance à un homme qui en était indigne, un nommé Labrosse, ancien barbier de saint Louis. Ce favori, craignant la reine, qui ne l'aimait pas, cherchait les moyens de la perdre. Dans ce dessein, il empoisonna le fils aîné du roi, né d'un autre mariage, et osa accuser la jeune reine de ce crime ; mais cette calomnie ayant été découverte, Labrosse fut pendu.

PHILIPPE IV. (*surnommé le Bel, fils de Philippe III., XLV*[e] *Roi*).

Régna en 1286. Ce roi, après avoir fait des guerres malheureuses, falsifia la monnaie pour les payer, et leva des impôts énormes sur le peuple. A cette époque, les templiers, espèce de guerriers religieux, étaient devenus fort riches et fort insolents ; on les accusa de toutes sortes de crimes, parce qu'on voulait un prétexte pour s'emparer de leurs richesses. Le pape Clément V. s'entendit à ce sujet avec le roi Philippe IV. ; l'ordre fut détruit, et les templiers furent brûlés à petit feu.

CHARLES.

Est-ce que Dieu ne les a pas vengés ?

LE CURÉ.

Si, mon enfant. On dit que Jacques de Molay, le

grand maître des templiers, ayant ajourné le pape à comparaître devant Dieu dans quarante jours, et le roi dans l'année, tous deux moururent en effet dans ce terme prescrit.

— Le Curé ferma son carton. Les pauvres enfants, qui n'avaient pas dormi de la nuit, souffraient sans oser se plaindre, craignant que le grand-père ne divulguât leur inconduite ; et ce fut avec grand plaisir qu'ils rentrèrent à la maison pour se coucher. Mais l'image du vieillard ivre, exhalant une odeur de vin, de sang et de boue les poursuivit encore dans de pénibles songes.

VINGT-NEUVIÈME DIMANCHE.

OCTOBRE.

Notre esprit est malheureusement trop prompt à croire qu'un homme est coupable; au moins soyons encore plus prompts à reconnaître qu'il est innocent

La pluie n'ayant pas permis aux travailleurs de se réunir, le grand-père lisait son journal dans le coin du feu, et les cousins jouaient autour d'une table. L'un écrivait, l'autre faisait des châteaux de cartes, celui-là dessinait de jolis petits soldats, que celui-ci s'amusait à découper. Une dispute s'éleva subitement entre eux.—"Je ne trouve pas ma plume d'argent," s'écria Charles. "Qui a pris ma plume?"

TOUS.

Ce n'est pas moi!

CHARLES.

C'est Jules, j'en suis sûr, et je vais me plaindre à grand-papa.

LE GRAND-PÈRE (*ôtant ses lunettes*).

Qu'est-ce que c'est?

CHARLES.

Jules se servait de ma plume d'argent, elle n'est plus sur la table, et il ne veut pas[335] me la rendre.

LE GRAND-PÈRE.

Eh bien, Jules?

JULES (*rougissant*).

Tout cela est vrai, grand-papa; mais je ne l'ai pas.

LE GRAND-PÈRE (*avec sévérité*).

Vous mangerez dans la grange, monsieur,[336] jusqu'à ce que vous ayez[337] retrouvé cette plume.

— Jules s'éloigna en pleurant.

Lorsque l'heure du dîner arriva, ce moment, qui causait toujours de la joie, cette fois causa de la tristesse; car la plume n'était pas retrouvée, et le pauvre Jules dînait seul dans la grange. Sous prétexte qu'il n'avait plus faim, Pierre quitta la table pour aller tenir compagnie à son cousin; et, le trouvant avec la pie perchée dans sa cage: "Toi qui parles," lui dit-il, "où est la plume, Margot?"

LA PIE.

La voilà ! la voilà !

PIERRE.

C'est peut-être le bon Dieu qui la fait parler?

JULES (*d'un air souffrant*).

Ne lui dis rien, mon cousin, je t'en prie; elle me casse la tête. Tu sais bien qu'elle répond toujours: "*la voilà !*" quand on l'appelle Margot.

LA PIE.

La voilà ! la voilà !

— Mais Pierre avait une idée; il quitta son cousin, et courut à la salle à manger. — "Grand-papa, si Margot avait pris la plume?" s'écria-t-il en entrant.

— "Ce serait possible, mon ami," répondit le grand-père: "le corbeau, la corneille, la chouette et la pie sont des animaux voleurs, parce qu'apparemment ils n'ont pas l'instinct de distinguer ce qui leur est utile, et prennent jusqu'aux métaux. Dis à Marguerite de nous apporter la cage."

— Marguerite, après l'avoir décrochée, vint la placer[338] sur la table, en demandant ce que l'on voulait faire de Margot; et Margot entendant prononcer son nom, répéta:

"*la voilà ! la voilà !*" tandis que le grand-père cherchait avec soin dans la cage, où, parmi des clous et des morceaux de verre, il trouva la plume d'argent. —" Mes enfants," dit-il avec chagrin, "nous avons été bien injustes envers ce pauvre Jules ; allons lui demander pardon."

— Jules pleurait de joie, il les embrassait tous les uns après les autres. On rentra dans la salle à manger, et Pierre recommença de bon cœur à dîner avec Jules. — "Vous voyez, mes enfants," dit le grand-père, "combien nous devons être en garde contre notre précipitation à trouver un coupable et à le condamner. Avant la révolution, on célébrait la *Messe de la Pie*, en mémoire d'une pauvre fille innocente qui fut pendue pour avoir volé un couvert d'argent,[339] tandis qu'une pie était la seule coupable."

— "Quel malheur ! Est-ce que[340] l'on faisait mourir pour cela ?" demanda Jules.

— "Oui, mon ami," répondit le grand-père, "on pendait pour un vol de cinq sous ; et la preuve que ce ne sont pas les peines et les supplices qui effraient les hommes, c'est qu'il y avait autrefois plus de crimes qu'à présent."

CHARLES.

Quels crimes condamne-t-on à la peine de mort, maintenant ?

LE GRAND-PÈRE.

"L'attentat contre la vie ou la personne du roi, l'attentat contre la vie ou la personne des membres de la famille royale ;

"L'attentat dont le but est, soit de détruire, soit de changer le gouvernement ou l'ordre de successibilité au trône, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité royale ;

"L'attentat dont le but est, soit d'exciter la guerre civile, en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres, soit de porter la dévastation, le massacre et le pillage dans une ou plusieurs communes.

"Le meurtre emporte la peine de mort lorsqu'il a eu pour objet, soit de préparer, faciliter ou exécuter un autre crime ou délit qui l'aura précédé, accompagné ou suivi, soit de favoriser la fuite ou d'assurer de toute autre manière l'impunité des auteurs ou complices du dit[341] crime ou délit. En tout autre cas, le coupable de meurtre sera puni des travaux forcés à perpétuité."

Les vols sont punis de la détention ou des travaux forcés, selon la gravité des circonstances ou la situation des voleurs. Par exemple, un domestique, un aubergiste, un batelier, un voiturier, sont plus coupables que d'autres, parce que l'on a confiance en eux.

Entre parents, *voler* s'appelle *soustraire*, et les lois ne condamnent qu'à payer des dédommagements; mais les *étrangers* qui auraient recélé les objets soustraits sont coupables de vol, et punis comme tels.

—"Là! là!" s'écria Marguerite en courant après la pie; "est-ce qu'elle ne m'emporte pas mon couvercle de fer-blanc? Ah! vilaine bête, je t'apprendrai à aimer tout ce qui brille."

CHARLES.

A propos, grand-papa, continue, je te prie, de nous faire connaître les métaux. Qu'est-ce que le *fer-blanc*?

LE GRAND-PÈRE.

Ce n'est que du fer ordinaire préparé en feuilles, que l'on trempe dans de l'étain fondu auquel on a mêlé un autre métal appelé *antimoine*. Par ce moyen, le fer

se couvre d'une couche [342] d'étain qui le préserve de la rouille, et le rend propre à une multitude d'usages.

CHARLES.

Qu'est-ce que le *zinc ?*

LE GRAND-PÈRE.

Le *zinc* est un métal gris-bleuâtre qui ressemble, beaucoup à de l'étain terni; mais il est plus dur que l'étain, se fond plus aisément que le cuivre et plus difficilement que le plomb.

CHARLES.

Et l'*argent*, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

L'*argent*, mon ami, est un métal très-blanc, qui sert à faire des couverts de table,[343] de la vaisselle,[344] des pièces de monnaie, des bijoux, etc. Il y a des mines d'argent dans toutes les parties du monde, mais l'Amérique en fournit une plus grande quantité.

CHARLES.

Et l'*or*.

LE GRAND-PÈRE.

L'*or* est d'un jaune foncé très-brillant : c'est le plus précieux et le plus cher des métaux, on ne l'emploie que pour faire des objets de luxe, et des pièces de monnaie d'une grande valeur. Il est très-lourd ; cependant il y a un métal plus lourd encore, appelé le *platine*, qui est peu employé.

— En ce moment, un homme du village vint consulter le Capitaine. — " Mon père est mort," dit-il ; " j'avais fait mettre les scellés en l'absence de mes frères : ils sont arrivés. Nous voudrions hériter *purement et simplement*,[345] pour ne pas faire d'inventaire, afin d'éviter des

frais et partager entre nous à l'amiable : qu'en pensez-vous ? "

— " Je pense que ce n'est pas prudent," répondit le Capitaine. " Héritez d'abord *sous bénéfice d'inventaire ;* s'il arrivait contre votre père quelque créance qui vous est inconnue, vous ne seriez tenu de la payer que jusqu'à concurrence de la somme dont vous auriez hérité, à moins que vous ne vouliez [346] honorer la mémoire de votre père en payant entièrement cette créance. Et puis, croyez-moi : quoique vous soyez [347] ami avec vos frères, agissez toujours en affaires d'intérêt comme si vous pouviez un jour être ennemis, c'est le moyen de ne le devenir jamais. Votre position me rappelle trois enfants bien unis : leur père étant mort, l'aîné, qui aimait ses frères et voulait s'en faire aimer, choisit la moindre part de l'héritage ; les autres profitèrent de sa générosité. Et savez-vous comment ils l'ont récompensé ? — par l'ingratitude et la haine ! En faisant des actes tels que contrats, inventaire, mariage, etc., on doit toujours suivre la loi. Il est vrai que cela coûte de l'argent, mais on dort tranquille, on ne craint pas de se réveiller avec un procès : car la loi est pour l'honnête homme et contre le fripon. Aussi, dans toutes ces choses, mon ami, consultez un avoué, un notaire ; ce sont des gens qui ont fait leur droit,[348] qui ont passé leur vie à étudier les affaires : quant à moi, j'y suis fort ignorant, ce n'est pas mon métier."

— Les enfants, que cela n'amusait pas, étaient allés trouver Marguerite à sa cuisine. — " Raconte nous une histoire," lui dirent-ils. — " Une histoire *vraie ?* " demanda Marguerite. — " Oui," répondirent-ils. — Alors, après s'être mouchée trois fois, et avoir pris sa prise de tabac, la vieille cuisinière commença ainsi :

— " Il y avait une fois dans ce village un homme appelé M. Dormeuil : c'était un impie, un damné, qui

n'allait jamais à confesse, qu'on ne voyait jamais communier. Il épousa une demoiselle jeune et jolie, puis après une année de mariage il mourut. Aussitôt voilà sa femme qui de rose devint pâle, de grasse devint maigre. Bref, on la trouva morte un beau matin. Savez-vous qui l'avait tuée ? "

LES ENFANTS.

Non.

MARGUERITE (*d'une voix sombre*).

Son mari !

LES ENFANTS (*étonnés*).

Mais il était mort !

MARGUERITE.

C'est égal ! Écoutez-moi donc jusqu'au bout. On ne s'en doutait pas d'abord ; mais lorsque l'on changea le cimetière de place, ne voilà-t-il pas[349] qu'en égalisant le terrain, on trouva la bière de M. Dormeuil entr'ouverte, et son corps aussi vermeil et aussi frais que s'il eût été encore en vie ?

LES ENFANTS.

Qu'est-ce que cela prouve ?

MARGUERITE.

Cela prouve que c'était un vampire ; et un vampire, c'est — —

LE GRAND-PÈRE (*ayant tout entendu*).

Madame Dormeuil est morte de douleur d'avoir perdu son mari, qui était un parfait honnête homme. Comment, Marguerite, osez-vous attaquer les morts ? Les vivants, au moins, ils peuvent se défendre ; mais attaquer les morts ! c'est la plus lâche des calomnies.

MARGUERITE.

En ce cas, pourquoi M. Dormeuil était-il encore tout frais?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a des terres dans lesquelles se trouvent des parties de sel de nitre qui ont la propriété de conserver les corps sans altération. Les ignorants, voulant donner une cause extraordinaire à cette cause ordinaire, ont dit que les morts trouvés en cet état étaient des vampires qui revenaient la nuit sucer le sang des femmes et des petits enfants: mais toutes ces choses n'existent que dans l'imagination des fous et des ignorants; il n'y a pas plus de magiciens, de sorciers, d'enchanteurs, de loups-garous, que de vampires; et les petits enfants même n'y croient plus.

— "C'est vrai," dirent les cousins; "et puisque tu étais là, grand-papa, tu as dû voir sur nos figures que nous n'y croyions pas du tout."

TRENTIÈME DIMANCHE.

OCTOBRE.

Un grand courage ne se dément jamais ; sa force se connaît dans un lit aussi bien que dans une bataille. SÉNÈQUE.

LES travailleurs revenaient déposer leurs outils; ils avaient fini d'aplanir les hauteurs, en ôtant de la terre dont ils s'étaient servis ensuite pour combler les ornières. —"Savez-vous," dit le Capitaine en leur offrant sa collation accoutumée, "que vous avez rendu un grand service au village? Ce chemin, qui s'appelait *Casse-cou*, doit maintenant changer de nom, et c'est à vous de lui en donner un plus convenable. Voyons : quelle est la chose dont vous aimeriez à conserver le souvenir? est-ce *la France? la liberté? l'union?*"—"L'union !" s'écrièrent-ils tous ensemble; "ce nom, quand nous serons grands, nous rappellera nos amis d'enfance."

—Les cousins s'empressèrent de choisir dans la grange le plus grand poteau qu'ils purent trouver; ils clouèrent à l'une de ses extrémités une petite planche carrée, sur laquelle Jules, comme ayant la plus belle écriture, traça ces mots en gros caractères: *Chemin de l'Union, année* 1830. Et Léon y attacha, non sans regret, le drapeau qu'il avait gagné aux courses!—mais ce sacrifice n'en était que plus digne d'éloges.

De son côté, le Capitaine n'avait pas perdu de temps; il était allé à la mairie, et revint avec la permission de placer le poteau à l'entrée du chemin. Aussitôt les trav-

ailleurs le portèrent en triomphe; ils firent un grand trou en terre, y plantèrent le poteau; et lorsqu'il s'éleva dans les airs, et que le vent eut déployé le drapeau tricolore, les enfants se mirent à crier de toutes leurs forces: "*Vive l'union! vive l'union!* Il faut que chaque année ce jour soit pour nous un jour de fête." Puis ils s'embrassèrent, et promirent, en se séparant, de se réunir toutes les fois qu'il s'agirait d'un intérêt public[350] ou d'un malheur commun.

Le grand-père et ses petits-fils continuèrent leur promenade.—"Quel dommage!" dit Charles, "de ne pas pouvoir faire tous les jours quelque chose d'utile; cela rend le cœur si content!"—"Et quand on a le cœur content, cela rend si leste," ajouta Léon, qui sautait dans un fossé, et s'écria, en ramassant une bourse: "Un trésor! j'ai trouvé un trésor!"

—"*Camarade en aura sa part*,"[351] dirent en même temps ses cousins.

—"Un moment," reprit le grand-père; "ceux qui avaient passé devant le trésor n'y ont aucun droit, mais ceux qui étaient encore derrière peuvent en réclamer leur part, car ils pouvaient aussi le trouver. Si c'était un trésor caché ou enfoui dans la terre, sur lequel personne ne pût justifier sa propriété, et qu'il fût découvert par hasard, il appartiendrait à celui qui l'aurait trouvé dans son propre fonds: s'il était trouvé dans le fonds d'autrui, une moitié appartiendrait à celui qui l'aurait découvert, et l'autre moitié au propriétaire du fonds."

—"Mais c'est une bourse pleine d'argent," dit Léon en ouvrant sa main, et trouvée sur un chemin public: "comment faire, grand-papa?"

—"Il faut s'informer s'il a été perdu quelque chose, prévenir les autorités, ou faire insérer dans les journaux qu'un *objet* a été trouvé *tel* jour, sur *telle* route. On

ne désigne pas l'objet, afin que celui qui l'a perdu le désigne lui-même, et prouve aussi qu'il en est le véritable propriétaire : car il faut se méfier des hommes, mes enfants ; s'il y a des honnêtes gens, il y a aussi des fripons dans le monde ! Voyons ton trésor ? "

— Ils s'assirent sur le bord du chemin ; et le grand-père, vidant un des côtés de la bourse, y trouva des pièces de monnaie nouvelle de toutes les valeurs.

CHARLES.

Quelles sont ces pièces de cuivre, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Voilà un centime. Le centime est la plus petite pièce de notre monnaie. Voilà une pièce de deux centimes et une de cinq centimes.

CHARLES.

Quelles sont ces monnaies d'argent ?

LE GRAND-PÈRE.

Voilà une pièce de vingt-cinq centimes ou un quart de franc, une pièce de cinquante centimes ou un demi-franc, une pièce de cent centimes ou un franc, une pièce de deux francs et une pièce de cinq francs.

CHARLES.

Combien valent ces pièces d'or, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

En voilà une qui vaut dix francs, une autre vingt francs, celle-ci quarante, et celle-là cent francs.

— " Tiens ! " dit Léon en donnant la bourse à son grand-père, " serre-la dans ton gousset, et allons vite la faire tambouriner dans le village : car si c'est un voyageur pauvre qui l'a perdue, il doit être bien malheureux ; du moins à sa place, moi, je serais bien malheureux."

— " C'est toujours comme cela que je fais," reprit Charles ; " lorsque je veux savoir[352] si une chose est *mal* ou

défendue, je me mets à la place des autres. Par exemple, je veux[353] être impertinent envers mon maître, je me dis : 'Si j'étais maître, serais-je content qu'un écolier fût impertinent envers moi ? — Non.' Alors, c'est *mal*. Je veux[354] prendre un raisin dans les vignes, je me dis : 'Si j'étais le propriétaire de ces vignes, serais-je content qu'on me prît mon raisin ?[355] — Non.' Alors, c'est *défendu*."

— "Tu as raison, mon cousin," reprit Pierre ; "mais pour savoir si une chose est *bien* ou *permise*, c'est plus facile encore, parce que l'on sent d'avance en soi le plaisir qu'on va faire aux autres."

— Ils revenaient par un petit sentier à travers le bois, lorsque Lodi, poussant une espèce de gémissement sourd, se place en arrêt.[356] — "Qu'est-ce qu'il a ?" dit Léon ; puis, s'étant avancé, il s'écrie : "C'est une vipère ! sauvez-vous !"

— Le grand-père aussitôt fit retourner ses enfants, et resta derrière eux pour attendre Léon, qui ne bougeait pas, et répétait toujours : — "Sauvez-vous ! sauvez-vous !" tout en guettant la vilaine bête, tenant en main un échalas qu'il avait trouvé sur la route. Aussi, dans le moment où elle s'élançait sur son grand-père, Léon la coupa en deux avec son échalas. Mais la tête, changeant de direction, vint se jeter sur lui. — "O mon Dieu ! elle m'a mordu," s'écria-t-il avec étonnement ; "pourtant je l'avais tuée !"

— Le grand-père, effrayé, s'empressa de déchausser Léon, serra sa jambe au-dessus des morsures, en fit sortir le sang, ordonna à ses enfants de courir chercher le chirurgien, et les suivit au village. Mais Léon ne marchait qu'avec peine ! Heureusement, à la sortie du bois, ils rencontrèrent un homme fort et robuste qui roulait un poinçon de vin sur une brouette, qu'un petit garçon frais et vermeil halait avec une corde passée en trav-

ers sur sa poitrine. Cet homme s'étant arrêté, dit : — "Bonjour, monsieur le Capitaine ! j'allais chez vous m'acquitter de ma dette."

—"Ah ! Dumont, c'est vous !" répondit le grand-père ; "je ne vous reconnaissais pas encore, mais cette fois c'est pour une autre cause. Rendez-moi un grand service, mon ami ; laissez sur la route ce poinçon de vin, et mettez à sa place mon pauvre Léon, qui est blessé."

— Dumont plaça l'enfant sur la brouette, recommanda à son fils de ne pas quitter le poinçon, et se mit à marcher si vite, que le grand-père pouvait à peine le suivre.

—"Vous voyez, monsieur le Capitaine, que j'ai écouté vos conseils," lui dit-il en route : "grâce à l'air pur et à la propreté de notre maison, nous nous portons tous à merveille ; aussi, l'argent que nous dépensions autrefois en drogues, nous l'employons maintenant à mettre la poule au pot le dimanche, comme le voulait notre bon roi Henri."

—"Je vous en fais mon compliment,"[357] répondit le grand-père tout essoufflé. "Mais à présent croyez-moi encore, envoyez vite votre fils à l'école, afin qu'il puisse apprendre dans les livres à faire de meilleur vin : vous le vendrez plus cher ; du surplus de votre gain, vous achèterez de nouvelles vignes, et, après avoir bien travaillé dans votre jeunesse, vous serez assez riche pour vous reposer sur vos vieux jours."

— Ils arrivèrent à la maison en même temps que le chirurgien : celui-ci ordonna de mettre le pied de Léon dans de l'eau tiède, et de faire rougir une clef au feu, jusqu'à ce qu'elle fût presque blanche ; alors il s'en servit pour brûler les petites morsures les unes après les autres. Léon ne jetait pas un seul cri ; son grand-père lui tenait la main, ses cousins étaient tremblants à ses côtés. Enfin, l'opération terminée, Marguerite vint le

déshabiller, et le coucher dans un lit bien chaud. Voyant que son grand-père s'éloignait pour régler le compte de Dumont : "Monsieur," dit Léon au chirurgien, "comment de si petites dents peuvent-elles faire tant de mal ?"

LE CHIRURGIEN.

Ce n'est pas la dent qui cause le mal, mon ami, mais le venin de la vipère qui est renfermé dans une double vessie située des deux côtés de la tête, au-dessus du muscle de la mâchoire supérieure. Lorsque la vipère mord, ce venin glisse sur la dent, et s'introduit ainsi dans la morsure.

LÉON (*d'un air inquiet*).

Est-ce que j'en mourrai, monsieur ?

LE CHIRURGIEN.

Non, mon ami ; le venin de la vipère fait rarement mourir, mais il cause toujours de grandes douleurs.

LÉON.

Ah ! tant mieux ! si cela ne me fait pas mourir, je souffrirai avec plus de courage ; d'ailleurs, c'est pour grand-papa, et je ne veux pas qu'il s'aperçoive que je souffre : cela lui ferait trop de peine.

— Le chirurgien, après avoir loué Léon sur ses sentiments généreux, le quitta en recommandant à Marguerite de lui faire boire d'heure en heure un verre de sureau ou de fleur d'oranger, et de bassiner son pied avec de l'huile d'olive.

— "Ah ! monsieur," dit Marguerite comme elle reconduisait le chirurgien, "si nous avions de la terre de Malte ! si nous n'étions pas aussi loin de la ville de Riom, où la dent de saint Amable guérit si bien les morsures de vipères !"

— "Ma pauvre Marguerite," lui répondit le chirurgien, "nous avons des remèdes plus sûrs : car Dieu aurait

mis des dents de Saint-Amable et de la terre de Malte partout où il aurait mis des vipères ; il est trop bon pour ne pas placer le remède à côté du mal.''[358]

— Le grand-père et ses petits-fils, désolés de cet événement, passèrent le reste du jour auprès de leur pauvre malade. Mais par bonheur les précautions qui avaient été prises, et les remèdes du chirurgien, empêchèrent le venin de faire son dangereux effet.

TRENTE-ET-UNIÈME DIMANCHE.

NOVEMBRE.

Mangez votre pain avec ceux qui ont faim et qui sont dans l'indigence, et couvrez de vos vêtements ceux qui sont nus.

MAXIME CHRÉTIENNE.

LÉON était entièrement guéri ; cependant, depuis huit jours[859] n'ayant point été à l'école avec ses cousins, il commençait à s'ennuyer d'être seul, de ne rien faire, lorsque son maître vint le voir. — " Si je n'ai pas gagné de bons points, monsieur, au moins je n'en ai pas eu de mauvais," lui dit Léon retrouvant sa bonne humeur.

— " Mon ami," répondit le maître, " un enfant qui comme vous unit la patience au courage et au dévouement mérite toutes les récompenses ; aussi, vos camarades ont voulu que vous fussiez toujours le premier de votre cercle, votre place sur le banc est toujours restée vacante, et je vous apporte un certificat de bonne conduite, avec autant d'exemptions que vous avez passé de jours sans venir à l'école."

— Léon embrassa son maître en pleurant de joie et de reconnaissance.

Dès qu'il fut parti, le grand-père proposa à ses enfants une petite promenade, mais autour du village seulement : car le temps était bien vilain !

En passant devant une pauvre maison, ils entendirent des cris, des menaces, des coups ; puis encore des cris, des menaces et des coups : cela ne finissait pas. Les enfants étaient au supplice, ils allaient entrer pour offrir

leur secours à l'être qui souffrait, lorsqu'un petit garçon sortit tout en larmes, les cheveux et les vêtements en désordre, et fuyant sa mère qui le poursuivait un bâton à la main.

— " Scélérat ! ah, tu[360] ne veux pas m'obéir," dit la mère en fureur ; " je te casserai les os jusqu'à ce que tu me cèdes."

— " Bon quand j'étais petit," répondit le garçon, " vous[361] pouviez me donner le fouet ; mais j'ai douze ans, et, au lieu de coups, faut me donner[362] des raisons."

— " Ah ! si je te tenais ! " s'écria la mère brandissant son bâton. " Voyez-vous cet insolent ? Ah ! tu veux des raisons ? je t'en donnerai ! Tu dois m'obéir ; je suis ta mère, entends-tu ? Brigand ! tu mourras sur un échafaud ! "

— " Tant pis," répondit le garçon en essuyant ses larmes, " ce sera votre faute ; je ne peux pas aimer et respecter une mère qui me bat. Tant pis, je ne rentre pas à la maison."

— " Viens-tu ici, vilain monstre ? viens-tu ici ? " cria la mère en le menaçant de son bâton.

— " Oui, pour avoir des coups ; — je m'en vais," dit-il en se sauvant à toutes jambes.

— Les cousins se mirent à courir après lui.

— " Arrêtez-le ! " leur cria la mère, " arrêtez-le ! "

— Mais, au lieu de l'arrêter, ils lui donnèrent tout leur argent, après l'avoir engagé à revenir lorsque sa mère ne serait plus en colère. Le pauvre garçon les remercia, et, secouant tristement la tête, il partit sans se retourner.

Le grand-père laissa cette méchante femme maudire son fils, et rejoignit ses enfants. — " Je crains que ce pauvre garçon ne se perde," leur dit-il. " Ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant éprouvé que l'injustice et les

mauvais traitements de sa famille, comment pourra-t-il voir dans les étrangers des êtres qu'il doive aimer ? il les haïra, et la prédiction de sa mère se trouvera accomplie : '*Tu mourras sur un échafaud !*' "

— " Oui," reprit Charles avec émotion, " et en y montant il pourra dire : '*Tant pis, c'est votre faute.*' Ah ! si j'ai des enfants, comme je les aimerai ! comme je les rendrai heureux ! "

Ils entrèrent à l'église pour entendre la messe. Depuis huit jours, le Curé était chargé d'annoncer en chaire qu'*un objet avait été trouvé sur la grande route ;* mais personne ne le réclamait. — " Je crois que cette bourse sera décidément à vous, mes enfants," dit le grand-père en rentrant chez lui ; " voyons donc ce qu'elle contient, nous n'en avons encore vidé qu'un des côtés." — Il vida l'autre sur la table ; c'étaient des monnaies anciennes.

CHARLES.

Quelles sont ces pièces de cuivre, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Voilà un *liard* et une pièce de *six liards*, qui représentent à peu près la valeur d'un centime, et de sept centimes. *Un sou* qui vaut cinq centimes, et une pièce de *deux sous* qui vaut dix centimes.

CHARLES.

Combien valent ces pièces d'argent ?

LE GRAND-PÈRE.

Cette pièce de *six sous*, mon enfant, vaut vingt-cinq centimes ; cette pièce de *douze sous* vaut cinquante centimes ; cette pièce de *quinze sous* vaut soixante-quinze centimes ; cette pièce de *vingt-quatre sous* vaut un franc ; cette pièce de *trente sous*, un franc cinquante centimes ; ce *petit écu de trois livres* vaut deux francs soixante-

quinze centimes, et cet *écu de six livres* vaut cinq francs quatre-vingts centimes.

CHARLES.

Et cette monnaie d'or ?

LE GRAND-PÈRE.

Voilà un louis de *vingt-quatre livres* qui ne vaut plus que vingt-trois francs cinquante-cinq centimes, et un *double louis* qui ne vaut plus que quarante-sept francs vingt centimes.

CHARLES.

A quoi sert la monnaie, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Les pièces de monnaie ayant une valeur par elles-mêmes, nous servent à acheter les objets qui nous sont utiles. Voyons à présent, mes amis, combien il y a d'argent dans cette bourse ? Il fit l'addition des pièces de monnaie ancienne et nouvelle, elle se montait à 261 francs 10 centimes.

LÉON (*avec joie*).

Dieu ! que d'argent ![363] si mes cousins veulent me croire, nous le destinerons à faire du bien aux pauvres : de cette manière nous n'aurons pas de scrupule à employer cet argent.

LES COUSINS.

C'est entendu.[364]

MARGUERITE.

Moi, je vous conseillerais plutôt d'en faire dire des messes.[365] Cet argent vient peut-être d'une source impure, et — —

JULIEN (*l'interrompant*).

Si j'osais donner mon avis à ces messieurs, je dirais que le savetier est mort à l'hôpital, des suites de son

ivrognerie; que sa femme et son enfant viennent d'être chassés de sa boutique, et ne savent plus où loger cette nuit. Voilà ce que je dirais, si j'osais donner mon avis.

LE GRAND-PÈRE.

Et mes enfants le suivraient, Julien ! ils savent que les bonnes actions sont les meilleures prières à Dieu. D'ailleurs, cet argent vînt-il[366] d'une source impure, nous le purifierons en le consacrant à secourir le malheur. Voici à mon tour ce que je proposerais :

La grange où Jules a passé, par notre faute, une si triste journée, est plus grande qu'il ne faut. J'ai des planches avec lesquelles nous la séparerons en deux. Une moitié restera pour nous, l'autre sera pour loger la pauvre famille ; en ouvrant une porte dans la muraille qui donne sur[367] la rue voisine, la veuve du savetier sera entièrement libre chez elle, et nous, chez nous. Julien, va chercher le maçon, le menuisier, le charpentier, le serrurier; dis-leur d'apporter des outils. — Julien était déjà en route.

— Le lancier entra dans ce moment; on lui fit part de ce dont il s'agissait. "J'en suis,"[368] s'écria-t-il avec joie ; "c'est moi qui veux peindre l'enseigne de la boutique du petit savetier : *A la pie voleuse !* Margot se sauvant dans sa cage avec une plume au bec." Les enfants applaudissaient à son idée. Les ouvriers arrivèrent ; — on se mit gaiement à l'ouvrage. Le charpentier enfonçait les planches en terre, et les clouait à la poutre. Le maçon faisait l'ouverture de la muraille, le menuisier rabotait la porte, le serrurier dérouillait une vieille serrure, et le lancier peignait Margot. On riait, on chantait : Marguerite seule montrait de la mauvaise humeur. Elle n'avait pourtant pas le cœur méchant, Marguerite ; mais elle eût préféré laisser une pauvre famille sans abr

pendant une longue nuit de novembre, que de voir travailler et d'entendre cogner un dimanche.

Grâce au zèle et à l'adresse avec lesquels les cousins aidèrent aux ouvriers, à huit heures du soir la boutique se trouvant prête, Julien amena une femme et un petit garçon presque nus ; ils apportaient des outils dans un vieux panier, une table grossière, une mince paillasse. Hélas ! c'était tout l'héritage du savetier.

Les artisans, voulant être pour quelque chose [369] dans cette bonne action, refusèrent le prix de leur travail, et n'acceptèrent que leurs déboursés. — " Au moins," dit le Capitaine, " vous me ferez le plaisir de souper avec moi ? "

— Ils y consentirent.

— " Vous voyez, mes amis," ajouta le Capitaine comme ils se mettaient à table, "que, pour faire du bien aux malheureux, on n'a pas besoin d'être riche, on n'a qu'à vouloir s'entendre." [370]

— Ils restèrent longtemps à boire, et à causer des intérêts du pays, de la paix, de la guerre. Pendant ce temps, Julien portait à la boutique les restes du souper, les vieux habits des cousins, et rapportait en échange les remercîments et les bénédictions de la pauvre famille. Une seule chose chagrinait Pierre : c'est que le plâtre n'étant pas encore sec, la porte n'avait pu être mise sur ses gonds ; mais la famille du savetier n'avait rien à craindre des voleurs.

TRENTE-DEUXIÈME DIMANCHE.

NOVEMBRE.

Un homme qui sait quatre langues vaut quatre hommes.
Le Roi CHARLES-QUINT.

LES enfants s'étaient levés tristes; un temps sombre ne leur promettait encore qu'un dimanche ennuyeux, lorsque le lancier entra, tenant le portrait de Margot, dont la ressemblance était *parlante.* — " On croirait qu'elle dit : ' *la voilà ! la voilà !* ' " s'écrièrent les cousins. — Cette vue ramena la gaieté parmi eux ; ils allèrent suspendre l'enseigne au-dessus de la boutique, et Margot attira bientôt autant de pratiques que de curieux à la pauvre veuve du savetier.

Après avoir reçu des compliments sur son tableau de *la Pie voleuse*, le lancier allait s'éloigner. — " Faites-moi le plaisir de déjeuner avec nous," lui dit le grand-père.

— " Oui ! oui ! " s'écrièrent les cousins, l'entourant de leurs bras ; " on ne peut plus se promener, nous ne savons comment nous amuser. Restez avec nous."

— " De tout mon cœur," répondit le lancier ; " et si vous voulez, mon Capitaine, après déjeuner je leur apprendrai l'exercice."[371]

— " Sans doute, mon jeune ami, savoir faire l'exercice est indispensable, puisque nous sommes tous ou soldats ou gardes nationaux. D'ailleurs, cela donne au corps de la tenue, de l'aplomb. Et puis, ne faut-il pas utiliser les

fusils qu'a apportés certain *commissionnaire* qui avait l'accent *angluis?*" ajouta-t-il en souriant.

— "A propos," reprit Charles, "puisque tous les hommes sont enfants du même père, pourquoi donc parlent-ils des langages différents?"

LE GRAND-PÈRE.

Lorsque Noé eut planté la vigne et cultivé la terre, ses enfants s'étant multipliés à l'infini, furent obligés de se répandre sur toute la surface du globe: mais avant, et dans l'intention de perpétuer leur nom, ils voulurent bâtir une tour dont le sommet s'élèverait jusqu'au ciel. Alors Dieu, pour les punir de cette orgueilleuse entreprise, mit une telle confusion dans leur langage, qu'ils ne purent s'entendre, et se virent forcés de se séparer sans avoir fini cette tour; elle fut nommée *Babel*, mot qui signifie en hébreu *confusion*.

CHARLES.

Que je voudrais savoir plusieurs langues!

LE GRAND-PÈRE.

Cela dépend de toi, tu n'as qu'à te donner la peine de les étudier.

PIERRE.

Moi, je voudrais seulement apprendre le latin, afin de savoir ce que je dis à Dieu dans mes prières.

LE GRAND-PÈRE.

Tu as raison, mon enfant; mais lorsque tu demandes quelque chose à Dieu, ou bien que tu le remercies, Dieu lit dans ton cœur tout ce que tu veux lui dire, et beaucoup mieux que tu ne pourrais lui dire toi-même.

— Après déjeuner, les cousins allèrent gaiement chercher leurs fusils, et le lancier donna sa première leçon d'exercice. On n'entendait que ces mots à travers le

plus profond silence : "*gauche, droite, gauche, droite,*" lorsque Marguerite, ouvrant toutes les portes, se sauva dans la rue en criant : "*au feu ! au feu !*"

Les enfants déposèrent aussitôt leurs armes, le grand-père ordonna à Marguerite de rentrer dans sa cuisine, de fermer toutes les portes, et puisqu'elle avait mis le feu, de les aider au moins à l'éteindre.

Il fit tirer un seau d'eau, on plongea un drap dedans, on l'étendit en double devant la cheminée, de manière à ce qu'elle fût hermétiquement fermée ; mais malgré ces précautions le feu continuait toujours,[372] Marguerite se désespérait. — "Vierge Marie !" disait-elle, "c'est parce que j'ai fondu ce beurre un saint jour de dimanche, que le ciel me punit !"

— "Dieu ne punit que les maladroites," dit le grand-père ; "si votre trépied n'eût pas été posé de travers,[373] le chaudron ne se serait pas renversé. La fumée sort-elle toujours aussi fort ?" cria-t-il à Léon qui était dans le jardin.

— "Oui, grand-papa, oui ! c'est superbe !" criait Léon à son tour ; "il y a des étincelles !"

— Le grand-père sortit de la cuisine ; le lancier chargea son fusil, le tira dans la cheminée ; si bien que Marguerite, qui ne s'y attendait pas, effrayée par le bruit, tomba à la renverse dans le beurre dont la cuisine était inondée. Léon accourut annoncer qu'il n'y avait plus de feu.

— "Certainement," lui dirent les cousins ; "le lancier vient de le tuer d'un coup de fusil. Mais aide-nous donc à relever Marguerite."

— "Je suis fâché, mon jeune ami," dit le grand-père en rentrant, "que vous ayez employé ce moyen pour éteindre le feu, les lois de police le défendent ; il pouvait d'ailleurs en résulter de graves inconvénients, si la

cheminée n'eût pas été bonne. J'apportais du soufre en poudre : dès que le feu prend dans un poêle ou dans une cheminée, après avoir fermé portes et fenêtres, et placé un drap mouillé comme nous venons de le faire, on jette deux ou trois poignées de cette poudre sur le brasier; et le soufre enflammé, ayant la vertu d'absorber l'air qui est enfermé dans le tuyau du poêle ou dans le conduit de la cheminée, éteint le feu à l'instant."

Mais la pauvre cuisinière s'était brûlé la main, et n'osait pas se plaindre ; on s'en aperçut à ses grimaces. Le grand-père envoya Julien tirer un autre seau d'eau, y fit plonger la main de Marguerite pendant quelque temps, et l'enveloppa ensuite d'une compresse de linge, aussi trempée dans de l'eau fraîche. — "Si nous avions eu de la glace," lui dit-il, "vous eussiez été plus tôt soulagée."

— Lorsque le lancier fut parti, le grand-père annonça à ses enfants qu'il allait écrire pour faire assurer sa maison.

CHARLES.

Qu'est-ce que cela veut dire, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

De riches capitalistes ont réuni leurs fonds sous le titre de *Compagnie d'assurance contre l'incendie.* Moyennant une somme que vous lui payez tous les ans d'après la valeur de votre maison, de vos meubles ou de vos marchandises, la compagnie s'oblige à vous rembourser cette valeur, si votre maison, vos meubles ou vos marchandises sont consumés par le feu. Mais s'il était reconnu que vous ayez mis le feu vous-même avec intention, non-seulement la compagnie ne vous devrait rien, mais les lois vous puniraient de la peine des travaux forcés à perpétuité. Si l'incendie avait occasionné la

mort d'une ou plusieurs personnes se trouvant dans les lieux incendiés au moment où il a éclaté, la peine serait la peine de mort.

CHARLES.

Est-ce qu'il n'y a d'assurance que contre l'incendie? Il y a pourtant d'autres malheurs à craindre.

LE GRAND-PÈRE.

Il y a encore des assurances maritimes contre les naufrages, des assurances contre la grêle, des assurances sur la vie des chevaux, et même sur celle des hommes.

CHARLES.

Comment cela?

LE GRAND-PÈRE.

Un artisan dont la vie est exposée, par exemple: un maçon, un couvreur, un charpentier, s'il se tue, sa pauvre femme et ses enfants perdent tout. Eh bien! moyennant une somme que le maçon, le couvreur ou le charpentier paie tous les ans, à sa mort naturelle ou accidentelle sa femme ou ses enfants touchent une pension de la compagnie d'assurance. Voilà le résultat de la civilisation et du progrès des lumières! les hommes sont devenus moins égoïstes, plus compatissants les uns envers les autres; ils ont appris à se réunir lorsqu'ils sont heureux, pour se secourir ensuite lorsqu'ils sont malheureux.

Le grand-père s'assit pour écrire à la Compagnie royale d'assurance contre l'incendie. "Charles," lui dit-il, "quel est le quantième?"

CHARLES (*prenant l'almanach*).

C'est aujourd'hui le 14 novembre 1830. Qu'est-ce que cela veut dire, 1830?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a des époques caractérisées par un fait particu-

lier ou par quelque événement général; on appelle ces époques *ères;* ce sont, par exemple, *la création du monde*, *le déluge*, *la naissance de Jésus-Christ*.

CHARLES.

Combien y a-t-il d'années depuis la création du monde?

LE GRAND-PÈRE.

Depuis la création du monde jusqu'au déluge il y a . . .	1800 ans.
Depuis le déluge jusqu'à la naissance de Jésus	2184 ans.
Et depuis la naissance de Jésus jusqu'à nos jours . . .	1830 ans.
Total depuis la création du monde jusqu'à présent . . .	5814 ans à peu près.

Chaque peuple a son ère, mes enfants; les chrétiens ont choisi la naissance de Jésus, et voilà pourquoi nous datons de 1830.

— Le soir étant venu, ils allèrent faire une visite au Curé, qui voulut bien continuer de leur apprendre l'histoire de France.

LOUIS X. (*dit le Hutin, fils de Philippe le Bel, XLVI*[e] *Roi*).

Régna en 1314. Un *hutinet* est un petit marteau qui fait plus de bruit que de besogne. C'est l'emblème de l'histoire de ce roi. Il continua les fautes de son père, et mourut, dit-on, empoisonné, ou bien,[374] parce que s'étant trop échauffé à jouer à la balle, il descendit dans une cave, et but du vin si frais qu'il se glaça le sang. Louis X. mourut sans laisser d'héritier du trône.

PHILIPPE V. (*dit le Long, second fils de Philippe le Bel, XLVII*[e] *Roi*).

Régna en 1316. Il chercha des prétextes de religion pour dépouiller les Juifs de leurs richesses, chassa ces

malheureux de son royaume, et le peuple en brûla un grand nombre. Vous voyez, mes enfants, dans quels crimes peut conduire le fanatisme, c'est-à-dire l'ignorance de notre sainte religion, qui ordonne à tous les hommes de s'aimer comme des frères. Ce roi avait pourtant quelques vertus. Des courtisans l'excitaient à punir un seigneur insolent: "Il est beau," répondit-il, "de pouvoir se venger, et de ne le pas faire." Philippe le Long mourut sans héritier.

CHARLES III. (*dit le Bel, troisième fils de Philippe le Bel, XLVIII*e *Roi*).

Régna en 1322. Il fit encore autant de mal au peuple que son père et ses frères, et mourut comme eux sans laisser d'héritier.

Ce fut au commencement du treizième siècle que l'on vit en France quatre ordres religieux, appelés *mendiants*. Ils portaient une besace; on les distinguait ainsi: les frères *mineurs* ou *cordeliers*, parce qu'ils se servaient d'une corde pour ceinture; les *prêcheurs*, les *carmes* et les *augustins;* les uns avaient une longue barbe et les cheveux coupés de manière à former une couronne, les autres etaient chaussés ou déchaussés: chacun de ces ordres eut aussi ses religieuses. Ils se multiplièrent bientôt en cinquante branches différentes, qui excitaient à la dévotion des reliques renfermées dans leurs monastères, afin de s'enrichir des offrandes que les personnes crédules venaient y déposer. Ces religieux et religieuses faisaient vœu de célibat, de pauvreté, et vivaient dans les cellules d'un couvent. Mais ces ordres mendiants, à force de recevoir des aumônes, qui toutes restaient à leur communauté, devinrent le corps le plus riche de l'État. La révolution de 1789 les a tous détruits: nous n'avons plus maintenant que quelques couvents où des infortunés vont chercher le repos dans le repentir et la prière, et de

bonnes sœurs hospitalières qui se consacrent au soulagement des pauvres malades, et ne font de vœux que pour cinq ans : après, elles peuvent se marier.

PHILIPPE VI. (*dit de Valois, cousin de Charles le Bel, XLIXe Roi*).

Régna en 1328. Ce roi acheta le Dauphiné moyennant une somme d'argent, et la promesse que le fils aîné des rois de France porterait le titre de *dauphin.* Cet usage a duré jusqu'à Charles X.

Philippe VI. eut des guerres continuelles avec les Anglais, et se fit battre[575] par eux à la fameuse bataille de Crécy, où ils avaient quatre à cinq pièces de canon qui jetèrent la terreur parmi nous, car c'était la première fois qu'on se servait de ces machines foudroyantes.

JEAN I. (*fils de Philippe VI., Le Roi*).

Régna en 1350. Malgré tous les conseils, n'écoutant que sa colère et sa vengeance, le roi attaqua Édouard, roi d'Angleterre, et fit massacrer tous les siens à la malheureuse bataille de Poitiers, où lui-même, ainsi que son plus jeune fils, furent faits prisonniers. Jean I. ruina son peuple par ses prodigalités. A cette époque, le luxe des nobles était extrême ; ils portaient des pierres précieuses, des perles et des plumes ; ils prenaient insolemment le bien des paysans, que par dérision ils appelaient *Jacques Bonhomme ;* aussi, ces infortunés, pillés, battus, et sur lesquels on courait comme sur des loups, résolurent d'exterminer à leur tour les gentilshommes. Cette guerre s'appela la *Jacquerie,* à cause du nom de *Jacques Bonhomme ;* mais le Dauphin, fils du roi prisonnier en Angleterre, ayant tué plus de 20,000 de ces malheureux, la guerre se trouva terminée.

"Vous voyez, mes enfants," dit le Curé en fermant son carton, "combien nous étions misérables autrefois, et combien nous sommes heureux maintenant, que nous avons une charte et des lois qui nous protégent."

TRENTE-TROISIÈME DIMANCHE.

NOVEMBRE.

J'en lèverai[376] la main devant le Seigneur, le Dieu très-haut.
ABRAHAM.

LES enfants se mettaient à table pour déjeuner, lorsque le grand-père leur annonça un événement qui affligeait tout le village. M. Mireau le notaire était mort subitement la veille. Afin de cacher ce malheur à sa pauvre femme, il avait été convenu que le Curé ne ferait pas sonner les cloches, et qu'au lieu de se réunir pour l'enterrement dans la maison du défunt, comme c'est l'usage, chacun se rendrait directement à l'église à dix heures du matin. Dix heures ayant sonné, le grand-père et ses enfants arrivaient pour la cérémonie; mais on leur apprit qu'elle était terminée, de nouveaux ordres l'ayant fait avancer d'une heure. — "Allons au cimetière," reprit le grand-père; "nous y prierons Dieu sur la tombe de mon pauvre ami."

— Un brouillard froid et sombre inspirait la tristesse et la mélancolie. A peine eurent-ils avancé quelques pas dans le champ du repos, que, rencontrant une fosse nouvelle, ils s'arrêtèrent avec respect, la tête découverte. — "C'est donc ici," dit le vieillard d'une voix émue, "que son corps va se réunir à la terre, tandis que son âme est allée se réunir à Dieu! Hélas! mourir si jeune! laisser une femme, un enfant, et tant de regrets!" —

Puis il resta plongé dans un morne silence. Les cousins, attendris par les plaintes de leur grand-père, regardaient cette terre fraîchement remuée. — O surprise ! ils la voient se soulever ; ils entendent des gémissements. — "Grand Dieu ! il n'est pas mort !" s'écrie le vieillard ; "aidez-moi, mes enfants, aidez-moi !" Et, tout en retirant la terre avec leurs pieds, avec leurs mains, ils criaient : "*au secours ! au secours !*" Heureusement la maison du fossoyeur n'était pas éloignée : il arriva, suivi des hommes qui venaient de déposer la bière ; on acheva de la déterrer, on l'ouvrit ; en effet, M. Mireau respirait encore. Mais le froid, et la frayeur de se trouver dans une semblable position, lui ayant de nouveau fait perdre connaissance, le fossoyeur l'enveloppa d'une couverture. Les mêmes hommes qui l'avaient apporté le remportèrent, et le couchèrent dans son lit, où quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse lui faisaient reprendre l'usage de ses sens, lorsque sa femme, qui ne l'avait pas vu depuis deux jours, ne pouvant résister à son inquiétude, accourait pour le voir, pour l'embrasser. Les enfants s'assirent sur la fatale bière, afin de cacher aux yeux de cette pauvre femme tout ce qui pouvait lui donner des idées de mort. Et, rassurée sur l'état de son mari, elle s'en retourna joyeuse.

Le chirurgien arriva bientôt, prévenu[377] par la clameur publique. — "Pourquoi ne m'a-t-on pas demandé ?" dit-il, regardant les spectateurs d'un air sévère ; "M. Mireau n'était qu'en léthargie. Voilà encore un exemple du danger d'ensevelir au bout de vingt-quatre heures. On dirait que l'on veut se débarrasser d'un mort avant que son sang ne soit refroidi ; on éloigne de lui ses plus proches parents, ceux qui devraient le veiller pendant le peu d'instants qu'il doit encore rester sur la terre ; et l'on confie ce soin à de vils mercenaires, qui, après avoir

recouvert sa figure d'un drap, boivent, mangent et s'endorment avec indifférence à ses côtés. Aussi, combien de personnes ont été enterrées vivantes, dont on a retrouvé les cadavres sortant de leur cercueil, où elles s'étaient dévoré les mains de faim, et de désespoir."

CHARLES.

Qu'est-ce qui peut faire croire qu'un homme est mort, monsieur ?

LE CHIRURGIEN.

C'est quand il est mort après une longue maladie, ou dans une grande vieillesse. Alors ses artères et son cœur ne battent plus, une lumière passée devant ses yeux ne fait plus remuer ses paupières, un miroir placé sur sa figure n'est plus terni par aucun souffle, son corps devient froid et roide ; les incisions, les brûlures ne lui font éprouver aucune sensation. Mais tous ces signes peuvent tromper, il n'y en a qu'un seul de certain, c'est la putréfaction ; encore un homme peut sentir mauvais, ou avoir la gangrène dans un membre, sans pour cela être mort ; — il n'y a donc qu'un médecin qui puisse réellement s'y connaître.[378]

— Ils laissèrent le chirurgien auprès de M. Mireau ; et, de retour à la maison, Pierre dit, bas à ses cousins : — " Nous devrions faire un serment, je vous expliquerai pourquoi ; attendez un peu que je sache bien ce que c'est. Qu'est-ce qu'un serment ?" demanda-t-il à son grand-père.

— " C'est l'action de jurer en public et d'une manière solennelle," répondit-il tout haut. "*Faire un serment*, c'est prendre Dieu et les hommes à témoin de ce à quoi l'on s'engage, et se soumettre à leur vengeance, si jamais on y manque.

" Il y a plusieurs espèces de serments. Devant la justice, tous les hommes, en levant la main droite, jurent

de *dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité.* Un homme, en se mariant, *jure fidélité et protection à sa femme ;* une femme *jure fidélité et obéissance à son mari.* Le roi *jure fidélité à la charte constitutionnelle des Français ;* et tous les Français *jurent fidélité à la charte constitutionnelle et au Roi.*"

— Pierre remercia son grand-père ; puis, craignant de lui faire penser qu'il était vieux, qu'il mourrait peut-être bientôt, il emmena ses cousins dans le jardin, et là, d'une voix lente et grave, il fit le serment de ne laisser ensevelir aucun d'eux, ni les personnes qui leur sont chères, ni celles qui les entourent, sans être bien certains de leur mort. Les cousins, levant la main droite, dirent : "*Nous le jurons !*"

Le reste de la matinée se passa à faire l'exercice avec le lancier ; mais le soir les enfants ne savaient plus que devenir ;[379] — c'est si triste une soirée d'automne ! Jules proposa de jouer au marchand, à condition que son grand-père voudrait bien leur apprendre les poids et les mesures.

— "Volontiers," répondit-il. "Les objets que l'on achète sont ordinairement, soit dans leur quantité, soit dans leur qualité, proportionnés au nombre ou à la valeur des pièces de monnaie que l'on veut dépenser ; on a établi cette proportion au moyen de poids et de mesures. Il y en a de six espèces :

"1° Les *mesures de pesanteur*, ou les poids dont on se sert pour la vente de tous les objets qui se pèsent dans une balance ;

"2° Les *mesures de capacité* ou de contenance, que l'on emploie pour mesurer des liquides, tels que le vin, la bière, le cidre, l'huile, etc. ;

"3° Les *mesures de capacité* pour les grains, les châtaignes, les noix, etc. ;

"4° Les *mesures agraires* ou *de superficie*, qui servent à mesurer l'étendue ou la superficie des pièces de terre, de bois, etc.;

"5° Les *mesures linéaires* ou *de longueur*, pour mesurer la longueur d'un objet, ou la distance d'un lieu à un autre;

"6° Et les *mesures de solidité*, pour mesurer le bois de chauffage."

— Les enfants placèrent sur la table sucre, sel, poivre, café, tout ce qu'ils purent trouver dans la cuisine; ensuite ils prirent des balances, et le grand-père leur expliqua les anciens poids.

— "La *livre* pèse deux marcs, ou 14, 15, 16, 17, 18 onces; on distingue la livre *poids de marc* des autres livres: elle pèse 16 onces, c'est celle de Paris.

"Le *marc* pèse 8 onces, l'*once* 8 gros, le *gros* ou *dragme* 72 grains; le *grain* est environ le poids d'un grain de blé.

"Le *scrupule* pèse 24 grains, l'*obe* pèse 12 grains.

"Le *karat* vaut 4 grains; il sert à peser l'or, l'argent et les diamants.

"Le *quintal* pèse 100 livres.

"Et le *tonneau*, poids marin, que l'on emploie pour la charge des vaisseaux, pèse 1000 livres."

— "Mais les enfants se lassèrent bien vite d'un jeu qui ne disait rien à leur esprit, ni à leur cœur." — "Qu'est-ce que nous pourrions donc faire pour nous amuser?" demandèrent-ils à leur grand-père.

— "Ce que vous voudrez, mes enfants."

— "C'est juste," dit Léon; "nous sommes libres, vive la liberté! que chacun fasse ce qu'il lui plaira."

— "Oui, oui," s'écrient-ils tous ensemble, "vive la liberté!"

— Aussitôt Charles prend un livre, Pierre fait des

châteaux de cartes, Jules chante la Marseillaise, Léon commande l'exercice à Lodi : c'était un bruit ! un bruit ! [380] Charles ne comprenait rien à sa lecture, Pierre voyait ses châteaux de cartes renversés par Lodi, Jules mêlait à ses vers la prose qu'il entendait, ce qui ne faisait plus des vers ; Léon disait à son chien : " *Aux armes, citoyens !* " au lieu de : " *Portez — armes !* " — " Voulez-vous bien vous taire ! voulez-vous bien finir ! " criaient-ils tous ensemble. — Bientôt ils se dirent des injures, c'était encore un autre charivari ! Enfin Pierre, ordinairement si doux et si bon, commença par jeter ses cartes à la tête de ses cousins ; Charles allait leur lancer son livre, Léon les menaçait de son fusil ; Jules aurait probablement reçu tous les coups.

— " Eh bien, messieurs," leur dit le Capitaine en se levant de son fauteuil avec un air sévère, " voilà donc ce que vous appelez la liberté ? mais c'est l'anarchie. Ah ! ce n'est pas comme cela que je l'entends."

— " Qu'est-ce que la liberté, selon toi, grand-papa ? " demandèrent les enfants honteux, et mécontents des autres et d'eux-mêmes.

— " En *politique*, la liberté, c'est le droit de faire tout ce que les lois permettent. Si un citoyen pouvait faire ce qu'elles défendent, il n'y aurait plus de liberté, parce que les autres citoyens auraient aussi le même pouvoir.

" En *morale*, être libre, c'est penser ce qu'on veut, disposer de ses actions, obéir aux lois, et n'être point forcé de leur désobéir."

CHARLES.

C'est vrai ! la liberté, c'est l'ordre et l'obéissance à des choses convenues, c'est faire ce qui ne nuit à personne, afin que personne ne nous nuise.

LÉON.

C'est vrai ! la liberté, ce n'est pas étendre son bras aussi loin qu'on le veut, parce qu'on pourrait en même temps donner un soufflet à son voisin ; et si, à son tour, il voulait allonger le pied de façon à vous en donner un coup, je ne vois pas trop ce qu'on y gagnerait.

JULES.

C'est vrai ! la liberté, ce n'est pas de ne rien faire et de chanter tout le jour, car on finirait par mourir de faim à la porte de celui qui travaille.

PIERRE.

Ou bien, si vous croyiez avoir la liberté de lui voler ce que son père a gagné par son industrie, et ce que lui-même a conservé par son économie, il croirait aussi avoir la liberté de vous tirer un coup de fusil. Ah ! vous seriez bien avancé ! (381)

LE GRAND-PÈRE.

Ainsi, mes enfants, en criant vive la liberté ! vous n'étiez que quatre petits tyrans qui vouliez forcer chacun à faire votre propre volonté aux dépens de celle des autres. Vous voyez que les hommes ont eu raison de se donner des lois et un gouvernement pour les faire exécuter, car sans cela les hommes vivraient tous dans un affreux désordre, et finiraient par s'entretuer comme des bêtes sauvages.

TRENTE-QUATRIÈME DIMANCHE.

NOVEMBRE.

Si vous avez un ami, visitez-le souvent ; le chemin se remplit d'herbes et les arbres le couvrent bientôt si l'on n'y passe sans cesse.
Maxime Scandinave.

Le capitaine Granville commençait à s'endormir, lorsqu'il entendit sonner le tocsin et battre la générale. Effrayé, il se leva, regarda dans la campagne ; et apercevant une grande clarté s'élever au-dessus d'une ferme située à un quart de lieue du village, il vint réveiller ses enfants, qui s'habillèrent à la hâte, et, prenant tous les seaux de la maison, le suivirent sur la place, où les femmes se rendaient aussi avec des seaux, les hommes avec des haches, des échelles ; et tout le monde se dirigea en courant vers la ferme incendiée. Une mare se trouvait sur la route : un homme se mit dedans malgré le froid de la nuit, y plongea un seau, le remit à une femme qui lui rendit un seau vide, et la chaine se forma[382] de cette façon jusqu'à la ferme, où les hommes arrivèrent seuls.

Le malheureux fermier, immobile, les bras croisés sur sa poitrine, regardait la flamme dévorer une grange qui renfermait toute sa récolte, toutes ses espérances ! La fermière sauvait son linge, et ses effets les plus précieux. A la vue des secours, le fermier reprit courage ; les domestiques, aidés des échelles, jetèrent sur le feu l'eau que la chaine fournissait avec abondance. M. le comte de Lorme, le Curé et le Capitaine se mirent à la tête des

habitants, et tous, une hache à la main, essayèrent de séparer les bâtiments incendiés du reste de la ferme. Mais le vent soufflait avec violence; il lançait des étincelles qui menaçaient d'incendier les écuries. On s'efforça d'en faire sortir les bœufs, les chevaux, les moutons. Dans ce désordre affreux, les cousins, repoussés par tout le monde, se rencontrèrent. Les pauvres enfants! ils pleuraient d'être inutiles, lorsqu'une jeune fille se précipita au milieu d'eux; c'était mademoiselle Albertine.— "Venez," leur dit-elle, "venez! le feu a pris par derrière, et brûle un pavillon où j'entends des cris."—Ils y courent, regardent par la fenêtre, et aperçoivent, à la clarté des flammes, un berceau et des petits bras d'enfant qui se tendaient vers eux. Comment faire? la porte, la fenêtre étaient fermées.—"Si l'on cassait un carreau!" s'écrie Pierre; "je suis le plus mince, vous me feriez passer à travers, et une fois dans la chambre, je vous ouvrirai bien."—Charles réfléchit un instant, mais de nouveaux cris le décident; il casse le carreau à coups de poing, se blesse, c'est égal, il n'y prend pas garde. On élève Pierre, on le pousse par le carreau. O mon Dieu! ses habits le retiennent, et le voilà suspendu. Sa mort était certaine, il ne pouvait ni reculer, ni avancer. Léon hurlait de rage; il lui arrache ses habits, le pousse, le pousse encore, et Pierre va tomber[383] à moitié nu dans la chambre. Aussitôt il se relève, veut ouvrir la porte: elle est fermée à clef! la fenêtre: elle est trop haute! Le berceau se trouvait le seul meuble, déjà le feu s'emparait des rideaux, l'enfant poussait des cris étouffés par la fumée: Pierre traîne tout cela près de la fenêtre, monte sur le berceau, lève l'espagnolette, tend l'enfant à mademoiselle Albertine, et tombe évanoui dans les bras de ses cousins.

Lorsque le jour commença à paraître, on était parvenu

à se rendre maître de l'incendie, et le fermier comptait ses domestiques réunis autour de lui : un seul manquait, lorsqu'on apporta le corps de ce malheureux, qu'on venait de trouver mort parmi les décombres. "Rentré ivre hier au soir," dit le malheureux fermier, "c'est lui qui aura mis le feu[384] avec sa pipe." En effet, il avait encore sa pipe à la bouche.

Pour la fermière, tenant ses deux fils aînés par la main, et bien sûre que sa fille dormait tranquillement dans son berceau, elle allait la retrouver, lorsqu'elle ne vit plus que des cendres : le pavillon avait disparu. Mais non loin, une jolie demoiselle berçait sa fille sur ses genoux, et lui chantait une douce chanson, tandis que quatre petits garçons pâles et défaits[385] essayaient de réparer le désordre de leur toilette. Au récit de ce qui s'était passé, la pauvre mère faillit devenir folle !

Le fermier reconnaissant de leur généreux secours, remercia ses concitoyens ; ceux-ci lui promirent de se cotiser pour réparer son désastre, et le Curé offrit d'être leur caissier.

En quittant la ferme incendiée, M. le comte de Lorme dit au capitaine Granville : "On ne vous voit plus ; il ne faut pas négliger ses amis. Ce n'est pas bien ! je vous attends à dîner aujourd'hui au château, car les devoirs de ma place me forcent de partir pour la ville, et je veux, avant, vous faire mes adieux."

— Dès qu'ils furent arrivés à la maison, le grand-père envoya ses enfants se coucher : les pauvres petits étaient fatigués et transis de froid, mais ils ne se plaignaient pas, ils étaient en même temps si heureux d'avoir pu être utiles !

Cette fois, pour aller au château, ils mirent une veste et un pantalon de drap gris, recouverts d'un sarrau de toile gros bleu ; une cravate de soie noire relevait[386] leur

col de chemise ; une large ceinture de cuir serrait le bas de leur taille, et leur donnait de la force pour marcher, — mais Jules boitait, à cause de ses engelures. Son grand-père lui conseilla de se laver soir et matin les mains et les pieds dans de l'eau blanche[387] faite avec un peu d'extrait de saturne[388] et d'eau-de-vie, en ayant soin de bien les sécher au feu. Ses cousins, plus alertes, avaient déjà dépassé la grille, lorsque le grand-père les rappela, pour leur faire essuyer les pieds sur le décrottoir. — "Si vous saviez," leur dit-il, "quelle mauvaise idée cela donne de l'éducation d'un homme, quand la place qu'il occupait est marquée par des crachats ou par un tas de boue ! Si cet homme se trouve dans une maison opulente, non-seulement il porte préjudice au maître en tachant un brillant parquet ou un riche tapis, mais encore au domestique, qui sera obligé d'employer son temps et ses forces à réparer ce désordre. S'il se trouve dans une maison pauvre, où la propreté doit être le seul ornement, il force la ménagère à quitter ses nombreuses occupations pour enlever ces ordures elle-même. Celui qui a un bon cœur, mes enfants, doit toujours réfléchir à ses moindres actions, afin de ne jamais nuire à personne."

— Après dîner, comme on prenait le café dans le salon, mademoiselle Albertine emmena les cousins dans sa chambre ; et leur offrant à chacun une bourse semblable : — "C'est moi qui les ai faites," leur dit-elle ; "dans la vôtre, monsieur Charles, il y a 20 francs que je vous prie de donner en étrennes à notre filleul ; et puis, j'ai une grâce à vous demander à tous (*Elle fondit en larmes*), c'est de veiller en mon absence au tombeau de ma mère, d'en ôter les pierres et les herbes ; je vous serai bien obligée."

— Les enfants attendris lui promirent d'y aller tous les dimanches ; puis ils rentrèrent dans le salon ; et le

Capitaine ayant fait ses adieux au comte de Lorme, ils quittèrent le château.—"Pourquoi partons-nous donc sitôt, grand-papa ?" demanda Charles.

LE GRAND-PÈRE.

C'est que je suis électeur, et vais demain au chef-lieu de notre arrondissement pour nommer un député.

CHARLES.

Qui nommeras-tu ?

LE GRAND-PÈRE.

Un homme riche d'abord, parce que les députés ne sont pas payés par l'État; ensuite, sans ambition, afin que l'espoir d'une place, d'un grade ou d'un honneur pour lui ou pour les siens, ne le fasse pas voter en faveur du pouvoir: un bon citoyen, un homme sage, qui, veillant au repos, au bonheur de notre pays, à l'exécution des lois, n'ira pas voter en faveur du peuple et de l'anarchie. Surtout instruit des besoins de notre département, ayant donné des preuves de courage dans l'armée, de talents dans l'administration, ou de probité dans le commerce; un homme enfin dont le cœur soit chaud et la tête froide: voilà le député qu'il nous faut.

CHARLES.

Resteras-tu longtemps ?

LE GRAND PÈRE.

Huit jours peut-être, mes enfants; car les assises auront lieu après les élections, et je suis juré.

PIERRE (*apercevant une petite lumière*).

Le sorcier n'est pas encore couché; il veille sans doute, afin de composer ses maléfices. Je n'aime pas à me trouver ici le soir. Marguerite m'a raconté des choses !

LE GRAND-PÈRE.

Vous avez une faiblesse d'esprit, *monsieur*, et un amour pour les sots préjugés de Marguerite, qui vous rendent injuste et méchant : ne répétez pas ces calomnies, ou vous seriez aussi coupable que ceux qui les font ! Simon est un honnête et vieux berger, réduit par la misère à demeurer dans cette masure abandonnée.

PIERRE (*pleurant*).

Ne me dis pas *vous*, grand-papa, ne m'appelle pas *monsieur*, je t'en prie, cela me fait trop de peine ; je ne dirai plus de mal de personne, je te le promets. Mais pourquoi cette masure est-elle abandonnée ?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a dix ans, un berger y faisait sa demeure, et passait pour sorcier, parce que, quand il voyait une pauvre vache dans son toit, ne recevant l'air que d'une petite lucarne, les yeux rougis par les exhalaisons de l'étable, il disait : "Votre vache ne vous donnera que du mauvais lait, ou votre crème ne prendra pas ;" (389) ce qui arrivait.

Quand il voyait des bestiaux renfermés dans une étable, respirant les miasmes corrompus, il disait : "Vos moutons seront maigres, malades : ou vos moutons mourront bientôt ;" ce qui arrivait.

En effet, les bestiaux ont besoin, comme nous, d'air et de propreté ; il faut les faire sortir une fois par jour ; les fourrures dont ils sont couverts les empêchent de craindre le froid en hiver, et leur font désirer la fraîcheur en été. Dieu n'a pas voulu que les animaux restent toujours dans une étable, pas plus que les hommes dans une chambre.

Ce berger savait prédire le mal, comme vous voyez, mes enfants ; mais il ne voulait pas dire le remède, car il

se faisait payer pour ôter de prétendus *sorts* jetés sur les bestiaux, et pour n'en pas jeter lui-même : c'était un méchant homme ! Un jour, s'étant pris de querelle au cabaret avec un fermier, tous deux se battirent ; mais le berger, qui ne se sentait pas le plus fort, menaça son adversaire de jeter un sort sur ses moutons, et parvint ainsi à lui faire lâcher prise. Peu de temps après, le hasard voulut que [390] plusieurs moutons périrent : c'était à l'époque de la foire du village, le fermier revenait avec ses amis, lorsque, rencontrant le berger à l'endroit où nous sommes, il lui reprocha durement la mort de ses moutons ; le berger était trop fier du pouvoir que le fermier lui attribuait pour le désabuser. Le fermier, excité par le vin, la colère et la vengeance, devint furieux, tomba à coups de bâton sur le prétendu sorcier, et le laissa au milieu du chemin, baigné dans son sang.

LÉON.

Voilà pourtant bien la preuve qu'il n'était pas sorcier, car il aurait prévu cette rencontre, et pris une autre route. Mais comment les amis du fermier ne l'ont-ils pas empêché de commettre ce crime ?

LE GRAND-PÈRE.

Hélas ! mon enfant, c'est que l'ignorance rend cruel. Ils le croyaient sorcier. Ce malheureux, sans secours, se traîna jusqu'à sa porte, et le lendemain matin on le trouva mort. Quant au fermier, il fut condamné à une longue détention, qui a causé sa ruine et celle de sa famille.

Depuis ce jour personne n'ayant voulu louer cette maison, un pauvre vieux berger vint s'y mettre à

l'abri; il hérita en même temps de la réputation de l'ancien propriétaire, mais elle lui est aussi mal acquise.

— Dès qu'ils furent assis au coin du feu, Charles, pensant encore à cette triste histoire, dit: — "Mon Dieu! grand-papa, que l'instruction éviterait de malheurs! Apprends-nous vite quelque chose."

— "Si vous voulez jouer au marchand de vin," reprit Jules, "nous réunirons sur la table tout ce qui est utile à ce commerce, et grand-papa nous expliquera les anciennes mesures de capacité." — Ses cousins y consentirent, et le grand-père commença ainsi:

— "Voilà une *pinte* ou *bouteille*, qui contient deux chopines; la *chopine* deux setiers, le *demi-setier* deux poissons; le *pot* contient deux pintes; le *setier*, chez les jaugeurs, est une mesure de huit pintes.

"Il y a encore le *muid*, qui contient 36 setiers ou 288 pintes; le *demi-muid* ou *feuillette* contient 18 setiers ou 144 pintes, et la *barrique* 20 setiers ¼ ou 165 pintes."

— Les enfants, fatigués de ce jeu, ainsi que des événements de la journée, vinrent s'asseoir à côté de leur grand-père, et Jules lui demanda quelles étaient les anciennes mesures de capacité pour les grains.

LE GRAND-PÈRE.

Il y a le *boisseau*, le *demi-boisseau*, le *quart de boisseau*, et le *litron*.

Le *muid* contient 144 boisseaux, le *setier* 12 boisseaux, et le *minot* 3 boisseaux.

JULES.

Quelles sont les mesures agraires, ou de superficie, pour mesurer les pièces de terre ou de bois?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont l'*arpent*, qui a 100 perches carrées ; la *perche*, 3 toises de longueur. Quant aux petites surfaces, elles se mesurent à la toise ou au pied pouce carré.

JULES.

Apprends-nous, grand-papa, les mesures linéaires ou de longueur, pour mesurer la distance d'un objet ou d'un lieu à un autre.

LE GRAND-PÈRE.

Volontiers. La *perche* vaut 3 toises ; la *toise* vaut 6 pieds ; le *pied* vaut 12 pouces ; le *pouce* vaut 12 lignes.

La *lieue terrestre* de 25 au degré est de 2,282 toises ; la *lieue de poste* est de 2,000 toises, et la *lieue de mer* de 20 au degré est de 2,854 toises.

L'*aune* se divise ainsi : $\frac{1}{2}$ une demi, $\frac{1}{4}$ un quart, $\frac{1}{8}$ un demi-quart, $\frac{1}{16}$ un seize, $\frac{1}{32}$ un demi-seize. Ensuite, $\frac{1}{3}$ un tiers, $\frac{1}{6}$ un demi-tiers, $\frac{1}{12}$ un douze, $\frac{1}{24}$ un demi-douze. L'aune équivaut à 3 pieds 8 pouces.

La *brasse* sert à mesurer la profondeur de l'eau ; c'est la longueur des deux bras lorsqu'ils sont étendus.

La *coudée*, c'est la distance du coude au bout des doigts, ou environ un pied et demi.

La *palme*, c'est la longueur de la main.

JULES.

Et les mesures de solidité pour le bois ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est la *voie* dont on se sert à Paris : elle a 4 pieds de haut sur 4 de large ; la *corde* est le double de la voie.

— Neuf heures sonnèrent. — " Il faut nous séparer, mes amis," dit le grand-père en se levant pour aller se coucher ; " ces huit jours vont me paraître bien longs !

Mais je vais remplir mes devoirs, remplissez aussi les vôtres. Adieu, mes enfants, pensez à moi pendant mon absence ; de mon côté je penserai à vous."

— Les cousins souhaitèrent un bon voyage à leur grand-père, l'embrassèrent en pleurant ; et quand ils furent rentrés dans leur chambre : — "Que de choses nous avons faites aujourd'hui !" se dirent-ils ; "Jamais nous ne nous sommes moins ennuyés !"

TRENTE-CINQUIÈME DIMANCHE.

DÉCEMBRE.

Dans les méchants haïssez le crime ; mais s'ils reviennent à la vertu, recevez-les dans votre sein comme s'ils n'avaient jamais fait de fautes.

CONFUCIUS.

LES enfants arrivaient du cimetière, où ils s'étaient occupés religieusement à ôter les herbes et les pierres qui couvraient la tombe de madame la comtesse de Lorme : Marguerite leur avait servi le déjeuner comme à l'ordinaire ; mais ils ne pouvaient manger ; la vue de ce grand fauteuil vide leur faisait venir les larmes aux yeux. On frappe à la porte ; c'est lui ! c'est leur grand-père ! — Après l'avoir bien embrassé, bien caressé, lui avoir raconté combien ils avaient été tristes pendant son absence, ils retrouvèrent leur appétit, et Charles son habitude de faire des questions. — " Y a-t-il eu beaucoup de gens condamnés, grand-papa ? " lui dit-il.

LE GRAND-PÈRE.

Beaucoup moins que d'absous, Dieu merci ! Nous avons acquitté un accusé qui avait tué un homme, parce qu'il escaladait la nuit les murs de son jardin ; et ce malheureux ne venait que pour voler des pommes !

CHARLES.

Oh mon Dieu ! Il est vrai que cet homme ne pouvait savoir si cet homme n'en voulait pas à son argent, à

sa vie. Mais c'est égal, on doit avoir bien des remords quand on a commis une pareille méprise.

LE GRAND-PÈRE.

Nous avons acquitté un homme qui, ayant faim, avait volé pour nourrir son pauvre père infirme.

PIERRE (*les larmes aux yeux*).

Tu as bien fait, grand-papa. Oh, mon Dieu, que c'est effrayant, la misère ! quand on pense qu'elle peut entraîner un honnête homme à devenir un voleur ! Comme cela donne du courage pour travailler, pour économiser, afin de se mettre à l'abri du besoin !

LE GRAND-PÈRE.

Nous avons encore acquitté bien d'autres malheureux ! mais nous avons condamné aux travaux forcés un témoin qui, par son faux témoignage, avait fait condamner un homme aux travaux forcés.

CHARLES.

C'est juste : " *Qui mal veut, mal lui arrive,*" dit le proverbe.

LE GRAND-PÈRE.

Nous avons condamné un homme aux travaux forcés pour avoir ajouté un zéro à un billet de 400 francs, ce qui élevait la somme à 4,000 francs. Il faut toujours, mes enfants, lorsqu'on fait un billet ou une quittance, mettre la somme en *lettres*, et non en *chiffres ;* car *la méfiance est mère de la sûreté*, dit un autre proverbe ; et puis il vaut mieux prévenir le crime que d'être obligé de le faire punir.

JULES.

Comme la main doit trembler quand on fait un faux, et qu'on se dit : "Je signe ma condamnation ! " car il n'y a rien d'impuni, n'est-ce pas, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant, tout se découvre tôt ou tard. Nous avons condamné à la même peine un banqueroutier frauduleux, et celui qui l'avait aidé à détourner ses marchandises.

JULES.

C'est sévère, mais c'est juste, car tous deux volaient également les pauvres créanciers. Tu n'as donc condamné personne à mort, ni à la flétrissure ?

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon ami, la flétrissure vient d'être abolie : quant à la peine de mort, nous avons laissé au coupable le temps et la possibilité de se repentir. Si tous les hommes avaient de quoi vivre, s'ils savaient distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, s'ils connaissaient la récompense et la punition qui les attendent, nous aurions pu être plus sévères ; mais il y a des hommes si ignorants, si misérables, qu'il faut être indulgent ! De notre argent aidons les pauvres, mes enfants ; répandons parmi eux les bienfaits de la religion et de l'instruction, afin qu'ils deviennent meilleurs. Je vais vous affliger. Vous vous souvenez du garçon battu par sa mère ?

TOUS (*avec inquiétude*).

Oui, eh bien ?

LE GRAND-PÈRE.

Nous l'avons condamné à dix ans de réclusion. Le petit malheureux s'était mêlé parmi une bande d'incendiaires qui lui avaient donné quinze sous pour mettre le feu à une ferme ! Vous le voyez, la prédiction s'est accomplie !

CHARLES (*pleurant*).

Eh bien, je le répète, c'est la faute de sa mère. Mon

Dieu! s'il avait été bien élevé, il aurait pu être honnête homme: quel dommage! Grand-papa, je vais lui écrire en mon nom et au nom de mes cousins, pour l'engager à se repentir, à réparer sa faute par une bonne conduite, et à se consoler en travaillant, en apprenant à lire, à écrire, à aimer Dieu et les hommes; je lui promettrai que quand il aura fini sa peine, tu le protégeras; nous le protégerons. Car dans dix ans nous aurons un état, une profession. Y consens-tu, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami; cette lettre lui donnera du courage, car il pourra encore espérer l'estime de ses semblables. Ajoute que j'ai vu sa mère; elle se repent, elle lui fera une pension de cinq francs par mois, et ira bientôt le voir pour pleurer avec lui. Je vais me reposer un instant dans ma chambre.

— Charles avait fini sa lettre, et les cousins causaient ensemble au coin du feu, lorsqu'une femme entra précipitamment. Sa robe n'était point attachée, ses cheveux tombaient en désordre sur sa figure. D'un mouvement de tête elle les sépara, pour découvrir ses yeux, dont la mobilité avait quelque chose de hagard; puis elle s'arrêta subitement. Les enfants la regardaient sans oser lui parler. Enfin Charles, rassemblant tout son courage, dit: — "Que voulez-vous, madame?"

— Au lieu de lui répondre, elle se mit le doigt sur la bouche, alla fermer la porte avec précaution. Ils s'aperçurent alors que les pieds de cette femme étaient nus, et que ses longs cheveux noirs étaient noués derrière avec un petit cordon de fil blanc.

— "C'est une folle," dit Léon bas à ses cousins; "elle se sera échappée."(392)

— "Elle n'a pas l'air méchant," reprit Pierre: —

"Venez vous chauffer, madame, il fait froid!" lui dit-il.

— "Est-ce qu'il fait froid?" demanda la folle avec une voix douce; puis elle s'approcha de la cheminée, s'assit au milieu d'eux; et, après les avoir tous considérés l'un après l'autre: "Vous êtes des hommes," leur dit-elle; "est-ce que vous serez soldats?"

— "Il n'y a que lui qui sera soldat," répondit Pierre en montrant Léon.

— La folle saisit brusquement la main de Léon, et lui adressant la parole: — "Georges aussi est soldat, c'est ce qui fait que j'ai tant mal à la tête — parce que — voyez-vous — le jour où il m'a quittée, son tambour faisait un bruit! Pourtant, je voulais le suivre, mais on m'a enfermée. Aujourd'hui (*elle rit d'une manière étrange*), aujourd'hui je me suis sauvée, et je viens vous prendre pour aller au-devant de lui. Chut! n'entendez-vous pas son tambour?" (*Elle prête l'oreille.*)

— Les enfants la regardaient avec pitié, car ils n'entendaient rien.

— "Vous ne l'entendez pas, vous; mais moi je l'entends!" s'écria-t-elle; "c'est lui! c'est son tambour!" (*Elle prit les deux côtés de sa robe, et se mit à danser.*)

En effet, un bruit dans l'éloignement commence à se faire entendre; il se rapproche: on distingue parfaitement un tambour. Alors la pauvre folle ne danse plus; elle éprouve tout à coup un tremblement convulsif, et, voulant courir vers la porte, les forces lui manquent, elle appuie une main sur son front, et tombe roide sur le carreau.

Au bruit que fit sa chute, Marguerite et le Capitaine accoururent effrayés. Ils relevèrent la folle, la portèrent au grand air, frappèrent dans ses mains, lui firent respirer

du vinaigre, lui en jetèrent à la figure; mais tous leurs soins étaient inutiles. Heureusement Charles avait eu la présence d'esprit d'aller prévenir le chirurgien; il arriva avec ses lancettes, saigna la folle, qui reprenait l'usage de ses sens, dans le moment où Georges, le tambour, passait à la tête des jeunes soldats du village. A cette vue la jeune fille fondit en larmes; puis elle se calma, et ne parut plus qu'extrêmement faible. Le chirurgien pria Marguerite de la coucher dans son lit, ordonna une potion calmante, et, rentrant dans la salle à manger, il annonça que la guérison de cette jeune fille lui paraissait certaine.

CHARLES.

Pourquoi était-elle folle, monsieur?

LE CHIRURGIEN.

Louise, blanchisseuse dans ce village, allait épouser Georges, le fils de notre vieux tambour, lorsqu'il fut appelé comme soldat. La douleur du départ de Georges la fit devenir folle, et la joie de son retour, je l'espère, lui rendra la raison.

CHARLES.

Qu est-ce qui rend fou?

LE CHIRURGIEN.

Les affections subites et violentes de l'âme peuvent déranger le cerveau; quelquefois un coup de soleil sur la tête, une chute. Les femmes sont plus sujettes à la folie que les hommes; si on les effraie, si on leur cause un grand chagrin. Mais les deux principales causes de la folie sont: l'ambition chez les hommes, et l'amour chez les femmes.

CHARLES.

Qu'est-ce que l'ambition, monsieur?

LE CHIRURGIEN.

C'est une passion qui nous excite à nous élever, à nous agrandir. Il y a l'ambition des honneurs, des richesses. L'ambition dans un cœur vertueux ne peut être qu'utile aux autres hommes; mais dans un cœur vicieux, elle leur devient nuisible.

CHARLES.

Et l'amour?

LE CHIRURGIEN.

L'amour, c'est le désir de se marier, de partager avec une compagne les peines et les plaisirs de la vie. Dans un cœur vertueux, l'amour peut faire le bonheur d'un ménage; mais dans un cœur vicieux l'amour n'est plus qu'un sentiment égoïste et brutal, qui cause bien des malheurs!

— Georges, à peine arrivé, s'était rendu auprès de la mère de Louise, qui, ayant appris que sa fille s'était sauvée chez le capitaine Granville, y vint avec Georges. Mais quelles furent sa surprise et sa joie, lorsqu au lieu d'une folle en désordre Marguerite amena une jeune fille bien vêtue, bien coiffée (Marguerite lui avait prêté ses habits) et bien raisonnable! Louise s'excusa de l'embarras dont elle était la cause, remercia tout le monde, et s'éloignait lentement, appuyée sur le bras de Georges, lorsque le chirurgien, profitant de ce qu'elle ne pouvait l'entendre, s'empressa de faire espérer à sa mère la guérison de Louise, en recommandant de ne jamais lui dire qu'elle avait perdu la raison.

— "Nous nous sommes amusés ce matin à faire l'exercice, grand-papa," dit Jules, le soir au coin du feu; "quand on a bien joué, il faut bien travailler. Apprends-nous quelque chose: les nouvelles mesures, par exemple."

LE GRAND-PÈRE.

Volontiers, mon enfant. Chaque pays en France avait autrefois des mesures différentes. Philippe V. ne put réussir à les rendre uniformes, elles ne le[39] devinrent que sous la république; maintenant on compte par *mètre*, mot grec qui veut dire mesure. Le mètre équivaut à 3 pieds 11 lignes $\frac{1}{2}$, il se divise en dix parties, chaque dixième en dix centièmes, chaque centième en dix millièmes. Le mètre remplace toutes les mesures de longueur.

JULES.

Qu'est-ce qui remplace les mesures de capacité ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est le *litre*, mon ami; il se divise également de dix en dix, comme le mètre.

JULES.

Et les mesures de pesanteur, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est le *gramme*: il se divise aussi de dix en dix.

JULES.

Et les mesures de superficie ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est l'*are*, pour mesurer les champs. L'are est un carré dont les côtés ont dix mètres, ce qui fait en tout 100 mètres.

JULES.

Qu'est-ce que les mesures de solidité ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est le *stère;* on le divise comme les mesures précédentes. Ce terme n'est d'usage que pour le bois à brûler; pour les autres objets, c'est le *mètre cube:* on

le divise encore de dix en dix, comme les mesures précédentes.

Le grand-père, fatigué de son voyage, embrassa ses enfants; ils lui souhaitèrent une bonne nuit, et tout le monde alla se coucher.

TRENTE-SIXIÈME DIMANCHE.

DÉCEMBRE.

Dieu a distribué des armes à tout ce qui respire. L'oiseau a reçu la vitesse, et le lion la force ; le taureau se défend par ses cornes, et l'abeille par son aiguillon : la raison est la défense de l'homme.

PHOCYLIDE.

LÉON, tenant un mètre, mesurait sa taille sur le mur. Combien faut-il avoir de haut pour être homme ? demanda-t-il à son grand-père.

LE GRAND-PÈRE.

La taille ordinaire de l'homme est de 1 mètre 732 millimètres ; mais il y a au-dessus et au-dessous. On appelle *nains* des hommes qui n'ont qu'un mètre, et *géants* ceux qui ont deux mètres.

LÉON.

Quel âge faut-il pour être homme ?

LE GRAND-PÈRE.

21 ans. A cet âge le corps doit avoir acquis toute sa force, et la raison toute sa maturité ; car la loi dit que les hommes et les femmes sont majeurs à 21 ans, c'est-à-dire qu'ils peuvent connaître ce qui est utile ou nuisible à leurs intérêts, et contracter tous les actes, excepté celui du mariage ; car les enfants ne peuvent se marier sans le consentement de leur père et de leur mère, ou, en leur absence, des chefs de leur famille, jusqu'à ce que l'homme ait 25 ans, et la femme 21 ans : à cet âge, si les parents refusent leur consentement, les enfants peuvent l'obtenir au nom des lois.

LÉON.

Qu'est-ce que l'on est avant d'être homme, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

On est enfant jusqu'à 14 ans, adolescent jusqu'à 21 ans, âge auquel on devient homme ; l'esprit, le génie et les talents croissent jusqu'à 49 ans, ensuite les facultés du corps et celles de l'intelligence diminuent jusqu'à la vieillesse, qui arrive à 63 ans. Mais ces derniers calculs ne sont pas exacts pour tous les hommes.

LÉON.

Combien vivons-nous d'années ?

LE GRAND-PÈRE.

Les hommes vivent presque tous de 60 à 80 ans ; mais la loi a calculé sur 100 ans. Si un homme s'absente et laisse ignorer son sort, après la 100e année de son âge la loi le déclare mort, et accorde à ses héritiers la propriéte de ses biens. Je ne désire pas vivre un siècle, mes enfants ; mais je regretterais amèrement la vie, si je croyais vous quitter pour toujours !

— "Non, grand-papa," dit Pierre en retenant ses larmes, "nous ne nous quitterons pas *pour toujours*, nous nous reverrons dans le ciel."

— Après un pénible silence, le grand-père reprit la parole ; et changeant de ton : "Un sphinx," dit-il, "animal fabuleux que les poëtes nous représentent ayant la tête d'une femme, les griffes d'un lion, et le reste du corps fait en forme de chien, proposait près de Thèbes des questions énigmatiques aux passants ; si les passants ne devinaient pas, le sphinx les dévorait aussitôt. Voilà l'énigme qu'il proposa à Œdipe. Voyons si vous la devinerez ! '*Quel est l'animal qui le matin se tient sur quatre jambes, à midi sur deux, et le soir sur trois ?*'"

— Charles, ayant réfléchi quelques instants, s'écria : "Je l'ai devinée !"

— "Qu'est-ce que c'est ?" dirent les cousins.

— "C'est *l'homme*," répondit Charles.

— "En effet," reprit le grand-père, "Œdipe l'expliqua ainsi : '*le matin*, c'est-à-dire dans l'enfance, l'homme se traîne sur ses mains et ses jambes ; à *midi*, dans le milieu de la vie, il se tient sur deux pieds ; et *le soir*, c'est-à-dire dans la vieillesse, il s'appuie sur un bâton comme sur une troisième jambe.' Le sphinx, au désespoir d'avoir été deviné par Œdipe, se brisa la tête sur un rocher."

— Le temps était affreux, il n'y avait plus moyen de se promener ; les enfants vinrent s'asseoir tranquillement auprès de leur grand-père, qui offrit de leur expliquer le tableau des nouvelles mesures, et commença ainsi :

"On a donné des noms à chaque division d'une *unité principale ;* ces noms indiquent en même temps la valeur de la fraction et l'unité dont elle dérive. C'est le nom même de cette unité, auquel on a ajouté les mots *deci* pour dixième, *centi* pour centième, *milli* pour millième.

"On dira donc :

'Un décimètre..... pour la 10e partie d'un mètre.
Un décilitre....... pour la 10e partie d'un litre.
Un décigramme.. pour la 10e partie d'un gramme.
Un décistère...... pour la 10e partie d'un stère.
Un déciare......... pour la 10e partie d'un are.
Un centimètre.... pour la 100e partie d'un mètre.
Un centilitre...... pour la 100e partie d'un litre.
Un centigramme. pour la 100e partie d'un gramme.
Etc., etc.
Un millimètre..... pour la 1000e partie d'un mètre.
Un millilitre....... pour la 1000e partie d'un litre.
Etc., etc.'

" Voilà pour diminuer *l'unité principale ;* lorsqu'on veut l'augmenter, on ajoute *déca* pour dizaine, *hecto* pour centaine, *kilo* pour mille, et *myria* pour dizaine de mille.

" On dira donc :

' Un décamètre.... pour 10 mètres.
Un décalitre...... pour 10 litres.
Un décagramme. pour 10 grammes.
Etc., etc.
Un hectomètre... pour 100 mètres.
Un hectolitre...... pour 100 litres.
Un hectogramme. pour 100 grammes.
Etc., etc.
Un kilomètre...... pour 1000 mètres.
Un kilolitre........ pour 1000 litres.
Un kilogramme .. pour 1000 grammes.
Etc., etc.'

" Voici la récapitulation des noms des nouvelles mesures."

Un myriamètre.[1]	Un myriagramme.	Un myrialitre.	Un myriastère.	Un myriare.
Un kilomètre.[2]	Un kilogramme.	Un kilolitre.	Un kilostère.	Un kiliare.
Un hectomètre.	Un hectogramme.	Un hectolitre.	Un hectostère.	Un hectare.
Un décamètre.	Un décagramme.	Un décalitre.	Un décastère.	Un decare.
UNITÉ.				
Un décimètre.	Un décigramme.	Un décilitre.	Un décistère.	Un déciare.
Un centimètre.	Un centigramme.	Un centilitre.	Un centistère.	Un centiare.
Un millimètre.	Un milligramme.	Un millilitre.	Un millistère.	Un milliare.

— Tout le jour les enfants étudièrent ce tableau, et le soir, pour se désennuyer, ils allèrent faire une visite au presbytère, où le bon Curé leur raconta ainsi l'histoire de France.

CHARLES V. (*dit le Sage, fils de Jean Ier, LIe Roi*).

Régna en 1364. Il eut pour connétable Duguesclin, le plus grand guerrier de son temps. Comme Duguesc-

(1) Le myriamètre équivaut à deux lieues ordinaires.
(2) Le kilogramme pèse environ deux livres.

lin faisait le siége de Châteauneuf de Rendan, la mort vint le surprendre, mais le respect qu'inspirait son nom acheva l'entreprise que ce brave avait commencée : les assiégés se rendirent, et vinrent déposer les clefs de leur ville sur le cercueil de Duguesclin. Charles V. ordonna que Duguesclin fût enterré dans la sépulture des rois de France, "afin," disait-il, "que, n'ayant pas eu de plus brave serviteur pendant sa vie, il n'en eût pas de plus près de lui après sa mort." Charles V. avait les qualités d'un grand roi, mais il amassa des trésors considérables aux dépens de son pauvre peuple.

CHARLES VI. (*fils de Charles V., LIIe Roi*).

Régna en 1380. Il fut mal élevé par ses oncles, qui le rendirent faible et ignorant, afin de pouvoir gouverner l'État sous son nom. Un jour, allant faire la guerre en Bretagne, Charles VI. marchait au soleil, la tête nue, lorsqu'il vit sortir d'un bois un grand homme noir, hâve et en guenilles, qui, prenant la bride de son cheval, lui crie : "*Arrête, roi ! où vas-tu ? Tu es trahi !*" puis disparaît. Un moment après, un jeune page, portant une lance, s'endormit sur son cheval et la laissa tomber sur un casque qu'un autre page portait devant lui : à ce bruit aigu, à cette lance brisée, le fantôme et ses menaces se représentent à la mémoire du roi, son imagination se brouille, il croit qu'on va le livrer à ses ennemis, et, prenant tout ce qu'il voit pour des traîtres, il devient furieux, court, frappe, tue à tort et à travers, jusqu'a ce que ses forces soient enfin épuisées.

Jamais ce malheureux roi ne recouvra entièrement la raison ; il avait épousé Isabeau de Bavière, femme méchante, mère dénaturée, reine indigne de sa couronne, qui livra la France aux Anglais ; et nous eûmes la honte d'avoir pour régent du royaume un roi d'Angleterre.

CHARLES VII. (*dit le Victorieux, fils de Charles VI., LIIIe Roi*).

Régna en 1422. Presque toute la France se trouvait au pouvoir des Anglais, lorsqu'une jeune fille, nommée Jeanne d'Arc, se disant inspirée de Dieu, fit lever le siége d'Orléans, chassa les Anglais, et conduisit à Reims Charles VII., où elle le fit sacrer. Si Charles VII. recouvra son royaume, s'il obtint le surnom de Victorieux, il le doit plutôt à la valeur de ses capitaines et de ses soldats qu'à la sienne; car, bien que bon et juste, il était faible, sans énergie, sans courage, et se laissait gouverner par les femmes et les favoris.

LÉON.

Sans doute il a récompensé Jeanne d'Arc?

LE CURÉ.

Hélas! mon ami, la pauvre Jeanne fut prise par un lâche Français, puis livrée aux Anglais, qui, pour se venger d'avoir été vaincus par elle, l'accusèrent d'être sorcière, et la firent brûler à Rouen, malgré sa jeunesse, son innocence et ses larmes. Le roi n'en avait plus besoin; il la laissa mourir.

LÉON.

L'ingrat! — Pauvre Jeanne d'Arc!

LE CURÉ.

Charles VII. mourut de faim, dans la crainte d'être empoisonné par des domestiques que son fils avait payés pour commettre ce crime.

Ce fut vers l'an 1440 que l'on découvrit en Allemagne l'art de l'imprimerie. Auparavant les livres étaient écrits à la main. Jean Guttemberg, Jean Faust et Pierre Shoeffer parvinrent, en 1450, à imprimer des ouvrages entiers. C'est à cette précieuse découverte, mes enfants, que les hommes doivent leurs connaissances, leur bonheur et leur liberté.

LOUIS XI. (*fils de Charles VII., LIVe Roi*).

Régna en 1461. Ce roi détruisit la puissance des grands seigneurs, parce qu'elle lui portait ombrage.[394] En cela, il rendit, sans le vouloir, un grand service à la France. Louis XI. ne fut cependant pas un roi habile, car il passait la moitié de sa vie à se mettre dans l'embarras, et l'autre moitié à en sortir. Il était rusé, fourbe, cruel, et se persuadait qu'il pouvait tromper Dieu comme il trompait les hommes. Il avait beaucoup de foi aux saints, à la Vierge surtout, et lui demandait souvent la permission de commettre "encore un petit crime." Le bourreau devait être le favori d'un tel roi: en effet, Tristan le rendait témoin des exécutions qu'il lui avait ordonnées.

Louis XI. fit mourir son père et empoisonner son frère; il enferma son fils dans un château-fort, et l'entoura de lâches valets pour avilir son âme et énerver son courage. Mais malgré tous ces crimes atroces, commis dans le but de conserver sa couronne et sa vie, ce monstre passait les jours et les nuits dans la méfiance et l'effroi: il fut cent fois plus malheureux que ses victimes! Sa curiosité et son impatience de savoir tout ce qui se passait dans le royaume lui firent établir des postes ou courriers, qui lui apportaient sans cesse des nouvelles.

TRENTE-SEPTIÈME DIMANCHE.

DÉCEMBRE.

Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !

MAXIME CHRÉTIENNE.

Tout était gelé dans la campagne, les pauvres gens mouraient de froid et de faim dans leurs chaumières mal closes ; le grand-père s'apitoyait sur leur sort, mais Charles les accusait d'imprévoyance. — " En été," disait-il, " ils étouffent sous des habits de laine ; l'hiver arrive, ils grelottent parce que leurs habits sont usés. L'été, ils restent à l'ombre les bras croisés, au lieu de tresser de la paille pour calfeutrer leurs portes et leurs fenêtres quand il n'y aura plus de soleil ; ils laissent perdre des branches, des feuilles, des herbes qui étant séchées leur feraient un bon feu, et passent plus de temps à aller de porte en porte pour obtenir un sou, qu'il ne leur en faudrait pour le gagner en restant chez eux à faire quelque chose — que sais-je, moi ? des sabots."[395]

— " Tu as raison, mon ami," reprit le grand-père ; " c'est que, par malheur, les pauvres se croient nés pour être pauvres, comme ils croient que les riches sont nés pour être riches. Ils ont souffert, ils souffrent, s'attendent à souffrir encore, et prennent pour soumission aux ordres de la Providence ce qui n'est que de la paresse. '*La volonté de Dieu soit faite !*' disent-ils ; comme si

la volonté de Dieu était de faire souffrir sa créature! Apprenons-leur à être plus heureux, nous qui sommes plus instruits : mais puisque nous n'avons pas su prévenir le mal, il nous faut au moins savoir le réparer. Voici le moment de faire la distribution des petits fagots que vous avez ramassés cet été dans vos promenades ; et puis votre bourse trouvée est là. Cependant, je veux être de moitié (396) dans vos aumônes. Jules sera le caissier, et me dira ce que je lui devrai."

Après la messe, une trentaine de pauvres les ayant suivis, les enfants donnaient à chaque pauvre cinquante centimes et un fagot, en le priant de revenir tous les dimanches ; lorsque le grand-père dit au dernier, qui se présentait appuyé sur ses béquilles: "Comment, Gauthier, c'est vous? après avoir tant travaillé, vous êtes forcé de demander l'aumône? — que je vous plains!"

L'ESTROPIÉ.

Hélas! oui, monsieur le Capitaine, je suis aussi pauvre, aussi souffrant que Job ; je dis aussi comme lui : "Le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté. Il n'est arrivé que ce qui lui a plu : que son saint nom soit béni!"

LE GRAND-PÈRE.

C'est très-bien, Gauthier, d'avoir de la résignation ; cependant elle ne devient une vertu que si nous avons d'abord employé tout notre courage à réparer notre malheur.

L'ESTROPIÉ.

Sans doute, monsieur le Capitaine, et je ne parlerais pas ainsi, si je pouvais encore travailler; car, "*aide-toi, Dieu t'aidera,*" dit le proverbe. Mais voici mon histoire.

Depuis l'âge de vingt ans, j'avais placé toutes mes

économies chez mon maître charpentier; si bien qu'à cinquante ans me trouvant un revenu assez honnête pour me retirer bourgeois,[397] dans mon village, j'y vivais heureux depuis quelques années, sans inquiétude sur l'avenir. Hélas ! il n'y a rien de certain dans ce monde ! Mon maître charpentier fit banqueroute, et je me vis réduit à la dernière misere. Je n'étais pas résigné alors, je vous en réponds ! [398] Après trois jours passés dans le désespoir, réfléchissant que cela ne me donnerait pas de pain, je repris courage, et retournai chercher du travail avec autant d'ardeur que dans ma jeunesse. Mais un jour j'eus le malheur de tomber du haut d'un toit, et me cassai la jambe.

LE GRAND-PÈRE.

Honnête Gauthier ! tant de vertus étaient dignes d'un meilleur sort ! Comment s'appelait votre maître charpentier ?

L'ESTROPIÉ.

Il s'appelait David.

LE GRAND-PÈRE (*avec joie*).

C'est cela ! David, maître charpentier ! Je viens de lire dans le journal qu'ayant fait un héritage considérable, il payait tous ses créanciers, intérêts et principal, et demandait à être réintégré dans ses droits de citoyen.[399]

L'ESTROPIÉ (*levant les yeux au ciel*).

Dieu a mis ma patience à une rude épreuve, mais Dieu m'en a récompensé. Adieu, monsieur le Capitaine; je m'en vais à la ville.

— "Par ce temps-ci et avec vos deux béquilles !" dit Pierre en le retenant par le bras; "tenez," ajouta-t-il sortant cinq francs de la bourse commune, "voilà

ce que mes cousins et moi nous vous prions d'accepter : prenez le messager,[400] afin d'aller plus vite, et, avec la grosse somme d'argent que vous allez recevoir, venez acheter des terres dans notre village ; — elles ne vous feront pas banqueroute."

L'estropié promit qu'il ferait ainsi, partit en remerciant les cousins ; et, la distribution terminée, le grand-père et ses enfants rentrèrent à la maison. Ils se chauffaient autour d'un bon feu, lorsqu'on annonça Louise et George, qui venaient en cérémonie les engager à leur noce. Le tambour plaçait des *t* [401] et des *s* [401] d'une manière si bizarre, que les enfants avaient peine à s'empêcher de rire ; aussi, dès que Louise et George furent partis, Léon, qui était moqueur, se mit à répéter, en plaçant son chapeau sur l'oreille et écartant les coudes : "Louise est-*z*-une jeune fille honnête, nous avons-*t*-été-*z*-attachés l'un-*z*-à l'autre dès notre enfance ; un soldat-*z*-est toujours bon mari, et j'espère que nous serons-*t*-heureux. — C'est cela, c'est cela ! " s'écrièrent les cousins en frappant dans leurs mains.

— "Vous avez tort, messieurs," dit froidement le grand-père, "de vous moquer de George ; si vous n'aviez pas été entourés de personnes qui parlent bien, vous seriez aussi ridicules que lui, car vous ne savez pas un mot de *grammaire*."

CHARLES.

Qu'est-ce que c'est ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est l'art de parler et d'écrire correctement. Parler et écrire, c'est exprimer sa pensée par des mots. Ces mots se composent de lettres, qui, seules ou jointes ensemble, forment des syllabes. L'alphabet français

a 25 lettres ou caractères. Ces lettres se divisent en *voyelles* ou en *consonnes*.

CHARLES.

Qu'est-ce que les voyelles, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont les lettres qui seules forment une *voix*, un *son;* il y a six voyelles, qui sont: *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*.

CHARLES.

Qu'est-ce que les consonnes?

LE GRAND-PÈRE.

Les consonnes, mon ami, ce sont les lettres qui ne forment un son qu'avec le secours des voyelles; consonne veut dire *qui sonne avec;* il y en a dix-neuf, qui sont: *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x* et *z*.

CHARLES.

Dis-nous ce que c'est qu'une syllabe?

LE GRAND-PÈRE.

C'est une ou plusieurs lettres qui ne forment qu'un son; *fils* n'est qu'une syllabe, *a ban don né* est de quatre syllabes.

— En ce moment le lancier arriva, puis les trois frères de la Maison verte, puis de petits travailleurs du chemin de *l'Union* qui venaient pour apprendre à faire l'exercice avec les cousins. Le grand-père, enchanté de les voir, les retint tous à dîner pour fêter la Saint-Nicolas; et quand la leçon fut finie, les cousins s'empressèrent d'aider Marguerite à mettre le couvert.[403] — "Vierge Marie!" s'écria-t-elle en comptant les assiettes, "vous seriez treize à table! Pierre, comme le plus jeune, tu dîneras à la cuisine."

— "Grand-papa," dit Pierre en pleurant, "Mar-

guerite ne veut pas que je dîne avec vous, parce que vous seriez treize. Qu'est-ce que cela veut dire ? "

— " Les apôtres étaient treize à table lorsqu'ils firent la Pâque, mon enfant," répondit le grand-père ; " Judas, un d'entre eux, trahit Jésus et se pendit. Les vieilles femmes partent de là pour dire[403] que si l'on est treize à table, il y en a un des treize qui mourra dans l'année. Marguerite," ajouta-t-il, " mettez un couvert[404] à côté de moi pour mon petit Pierre : nous ne croyons pas à de pareilles sottises."

— Marguerite plaça le couvert avec humeur, bouscula tout sur la table, et fit si bien qu'elle renversa la salière. — " Là ! " s'écria-t-elle, " encore un malheur ! Ah ! ça ne peut pas nous échapper ! "

— " Encore un malheur ! pourquoi cela ?" demanda Pierre, " parce qu'une salière est renversée ? "

— " Marguerite, qui se vante d'être chrétienne, ne sait pas qu'elle imite en cela les païens," répondit le grand-père : " les païens plaçaient sur leur table une coupe remplie de sel qu'ils offraient à leurs dieux, et, s'ils la renversaient, ils croyaient que leurs dieux devaient se venger, par quelque malheur, de ce manque d'égards."

— Marguerite, honteuse de cette explication, servit[405] sans dire un mot les treize *Nicolas.*[406]

Au dessert, le grand-père, ayant fait venir une bouteille de vin de liqueur, proposa de boire à la santé du Roi. Les convives se levèrent par respect, et le grand-père prononça ces mots avec émotion : " A Louis-Philippe Ier, le plus sage de nos rois ! "

Le lancier : " Aux soldats de la garde nationale ! aux soldats de l'armée ! tous frères, tous enfants de la France ! "

Charles : " A nos maîtres, à ceux qui font de nous des hommes ! "

Léon : " A nos camarades ! "

Jules: "A la paix, au bonheur de mon pays!"

Pierre, avançant son petit bras et forçant sa petite voix: "Au brave capitaine Granville, à notre grand-papa!"

Heureusement les treize *Nicolas* ne buvaient que dans[407] des verres à liqueur,[408] car ils auraient bien pu se rendre malades, en buvant à tant de santés.

TRENTE-HUITIÈME DIMANCHE.

DÉCEMBRE.

Le repentir après la faute ramène à l'état d'innocence.
MAXIME SARRASINE.

A DEUX heures du matin, Lodi se mit à japper d'une façon qui ne lui était pas ordinaire; le grand-père prêta l'oreille, entendit marcher dans sa chambre, distingua à la faible clarté du feu l'ombre d'un enfant qui s'approchait; l'enfant l'appela à voix basse: " Capitaine! Capitaine!" Le grand-père reconnaissant Julien lui dit: — " Qu'est-ce qu'il y a?"

JULIEN.

Des voleurs!

LE GRAND-PÈRE (*sautant à bas de son lit*).

Combien sont-ils?

JULIEN.

Trois.

LE GRAND-PÈRE (*après avoir passé sa redingote*).

Ont-ils des armes?

JULIEN.

Oui, j'ai entendu un bruit de fer.

LE GRAND-PÈRE (*allumant plusieurs chandelles*).

Où sont-ils?

JULIEN.

Dans votre cabinet.

LE GRAND-PÈRE.

Va, sans bruit, enfermer mes enfants dans leur chambre, et ouvrir la porte à Lodi.

—Julien sortit. Le Capitaine, prenant alors un pistolet dans chaque main, se dirigea vers son cabinet, où trois jeunes gens achevaient de briser le secrétaire. A la vue du vieillard, ils parurent anéantis. Bientôt Julien, armé d'un gros bâton, accourut précédé par le chien furieux, qui allait les dévorer, si la voix de son maître ne l'en eût empêché ; et s'adressant ensuite aux voleurs : "Malheureux ! " leur dit-il, "vous êtes jeunes et forts, vous êtes bien vêtus ; ce n'est donc ni la misère ni la faim qui peuvent vous servir d'excuse. Réfléchissez avant de commettre ce crime. Si je vous laisse emporter mon argent, je vous signalerai à la justice. Si vous voulez me tuer, je me défendrai (*il montre ses pistolets*) ; le bruit de ces armes attirera du monde et vous fera découvrir. De toute façon, vous serez arrêtés, conduits devant une cour d'assises ; et la mort, la mort sur un échafaud, ou les galères à perpétuité, voilà le sort qui vous attend. Vos noms seront couverts de honte, d'infamie ; vos mères maudiront le jour de votre naissance, et le sein qui vous a nourris."

LE PLUS JEUNE DES VOLEURS (*se couvrant la figure de ses mains*).

O ma pauvre mère !

LE PLUS AGÉ.

C'est sa faute ! il fallait qu'elle te donnât l'argent que je t'ai gagné au jeu.

LE PLUS JEUNE.

Misérable ! c'est toi qui nous as perdus.

LE PLUS AGÉ.

Ah çà ! nous ne sommes pas ici pour faire de la morale ; je tiens l'argent, et je me sauve. Vous viendrez quand vous voudrez.

L'AUTRE VOLEUR (*l'arrêtant au collet*).

Un moment ! — Monsieur, dit-il au Capitaine, vous voyez devant vous des joueurs qui ont ruiné leur famille, et qui vont la déshonorer. Mais si vous croyez au repentir, ne nous perdez pas, monsieur, au nom du ciel, ne nous perdez pas ! sauvez-nous !

LE GRAND-PÈRE (*indiquant le plus jeune*).

Combien doit votre ami ?

L'AUTRE VOLEUR.

Deux cents francs.

LE GRAND-PÈRE.

Je les paie.

— L'autre voleur arracha le sac des mains du plus âgé, lui compta deux cents francs, remit le sac dans le secrétaire, et dit à cet homme : " Pars maintenant — fuis ! " Mais il ne partait pas.

— " Qui m'assure que monsieur ne va pas me dénoncer ? " reprit-il avec inquiétude.

— Le Capitaine, ouvrant sa redingote, montra l'étoile de la Légion d'Honneur,[409] et indiqua que Julien était aveugle.

— C'est bien ! " dit le voleur en baissant la tête ; " faites-moi sortir."

— Le Capitaine le conduisit jusqu'à la porte de la rue, et, l'ayant vu disparaître à travers l'obscurité de la nuit, il revint dans son cabinet, où le plus jeune des joueurs pleurait amèrement. — " Oh, monsieur ! je suis bien coupable," dit-il au Capitaine ; " j'ai joué d'abord pour avoir de l'argent et aller au spectacle ; ensuite, pour avoir des habits élégants ; puis enfin, pour payer mes dettes. Car, après avoir commencé par gagner, je perdais toujours ; c'est ce qui arrive à tous les joueurs. Trois fois ma pauvre mere s'est dépouillée pour moi, dans l'espoir que je

ne jouerais plus ; je l'ai réduite à la misère ; elle ne vivait que des faibles appointements de ma place, lorsque cet homme, contre lequel j'avais perdu, ayant appris par les registres de la diligence que vous deviez recevoir un sac de 1200 francs, nous entraîna chez vous, et avec des passe-partout qu'il s'était procurés. — Oh ! monsieur, je suis bien coupable ! "

— " Calmez-vous, jeune homme," reprit le grand-père ; "à votre âge, tout peut se réparer. Remplissez avec exactitude les devoirs de votre place ; fuyez pendant quelque temps la société des hommes, elle ne vous rappellerait que vos fautes ; rapprochez-vous de celle de Dieu, Dieu vous les fera oublier ; consacrez le reste de votre temps à aimer, à consoler votre pauvre mère ; et bientôt, croyez-moi, vous serez assez fort pour ne plus succomber à la funeste passion du jeu."

— " Quant à moi, monsieur," dit l'autre joueur, "je suis guéri. Votre générosité vient de me placer entre l'échafaud ou le repentir. Je n'ai pas balancé. Cette horrible scène ne sortira jamais de mon souvenir, et ma vie entière sera consacrée à réparer ma faute et à vous bénir. Il ne nous reste plus qu'à nous éloigner de votre présence."

— Le Capitaine fit observer aux deux jeunes gens que traverser le village à cette heure exciterait des soupçons ; en conséquence il les engagea à passer la nuit au coin de son feu ; puis il envoya coucher Julien et Lodi ; mais à sept heures du matin, lorsqu'il sortit pour avertir Marguerite que des étrangers venaient d'arriver pour déjeuner, il trouva Julien et Lodi qui faisaient sentinelle à la porte de sa chambre.

Les cousins n'avaient rien entendu ; aussi, quel fut leur étonnement lorsque, après le départ des étrangers,

le grand-père raconta leur histoire, en demandant le plus grand secret pour sauver leur réputation.

CHARLES.

Qu'est-ce que la réputation ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est la bonne opinion que les hommes ont de nous ; ils nous l'accordent avec peine, et, si nous la perdons, ils ne veulent plus nous la rendre. Alors l'idée du mépris nous décourage, et souvent nous devenons méprisables, parce que nous nous sentons méprisés.

CHARLES.

Nous ne dirons rien, grand-papa, afin qu'on les croie toujours honnêtes gens, et qu'ils puissent le devenir un jour.

JULES.

Oui, mais les deux cents francs de grand-papa sont perdus.

LÉON.

Là ! ne voilà-t-il pas un grand malheur ! cela ne vaut-il pas mieux que de faire mourir trois hommes, de déshonorer leur famille, et de perdre peut-être le sac de 1200 francs tout entier ; car grand-papa n'était pas le plus fort ; nous dormions comme des imbéciles ; et sans Julien,— Mais, chut ! voilà le lancier qui vient nous donner notre leçon d'exercice.

— Avant dîner, le temps était si sombre qu'on ne voyait pas clair. — " Que c'est ennuyeux ! " disaient les enfants ; " plus de promenade, plus de jeux ;[410] de tristes soirées. Si cela continue, il faudra de la lumière en plein midi."

— " Rassurez-vous, mes amis," leur répondit le grand-père, " le soleil est entré le 20 décembre dans le solstice d'hiver, et les jours vont augmenter."

— "Que Dieu est bon!" dit Charles; "après l'hiver, l'été; après la nuit, le jour; après le malheur, le bonheur; après le travail, le repos. La vie, c'est comme les saisons, tantôt les biens, tantôt les *mals*."

— "Les *maux*," reprit le grand-père. "Tout ce que tu penses là est juste et sage, mon ami; et je t'écoutais avec un vrai plaisir, lorsque cette faute de français est venue me choquer l'oreille. Voilà ce que c'est que de ne pas savoir la grammaire."

CHARLES (*tout honteux*).

Grand-papa, je t'en prie, donne-nous une leçon?

LE GRAND-PÈRE.

Volontiers. Vous connaissez les voyelles. Il y en a de longues et de brèves. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins longtemps. Par exemple :

a est long dans *pâte*, et bref dans *frégate*.
e est long dans *fête*, et bref dans *assiette*.
i est long dans *gîte*, et bref dans *visite*.
o est long dans *impôt*, et bref dans *pavot*.
u est long dans *flûte*, et bref dans *dispute*.

CHARLES.

Comment pourrons-nous distinguer ces différentes prononciations?

LE GRAND-PÈRE.

Il y a trois sortes d'*e*: l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.

L'*e* muet est celui dont le son ne se fait pas entendre, comme à la fin de ces mots: *monde*, *homme*, ou comme le premier *e* de *chemin*.

L'*e* fermé est celui que l'on prononce la bouche presque fermée, comme dans ces mots : *café*, *vérité*.

L'*e* ouvert est celui qui se prononce en ouvrant la bouche. On distingue deux *e* ouverts, le *grave*, tel que dans *succès*, *procès*, et l'*e aigu*, tel que dans *trompette* et *sonnette*.

CHARLES.

Mais comment pourrons-nous reconnaître ces différentes sortes d'*e*, et distinguer les voyelles longues d'avec les brèves ?

LE GRAND-PÈRE.

On emploie trois petits signes que l'on nomme accents ; savoir : l'accent *aigu* (´) qui se met sur les *e* fermés, *bonté*, *équité* ; l'accent *grave* (`) qui se met sur les *e* ouverts, *accès*, *congrès* ; et l'accent *circonflexe* (^) qui se met sur la plupart des voyelles longues, *apôtre*, *théâtre*.

Nous continuerons une autre fois ; je suis fatigué de n'avoir pas dormi cette nuit. Julien, lui dit-il, tu dois avoir aussi grand besoin de repos ? Va fermer avec soin les verrous de toutes les portes, mon garçon. Allons nous coucher, mes enfants ; bonsoir !

TRENTE-NEUVIÈME DIMANCHE.

JANVIER, 1831.

Dieu lui-même a ordonné le mariage et a béni les époux ; il n'a pas trouvé bon que l'homme fût seul. Plus l'homme et la femme s'attacheront l'un à l'autre, plus l'un et l'autre seront heureux.

B. Franklin.

"Julien," dit le grand-père en déjeunant, "tu ne te portes pas bien, mon garçon?" (411)

—"Si, monsieur," répondit Julien.

"Non, mon enfant; il paraît que la scène des voleurs a tellement frappé ton imagination, que tu es devenu somnambule."

—"Oh, mon Dieu! qu'est-ce que c'est?" demanda Julien avec effroi.

—"C'est marcher et agir en dormant comme si on était éveillé," répondit le grand-père. "Chaque nuit tu entres dans ma chambre à la même heure, en disant les mêmes paroles, en faisant les mêmes choses que cette nuit où ta prudence a prévenu de si grands malheurs. Tu ne t'en aperçois pas, parce que je vais te recoucher dans ton lit, où tu restes à dormir jusqu'au lendemain matin; mais puisque ton somnambulisme continue, je vais dire à Marguerite de te faire prendre des bains, de te donner quelques tisanes rafraîchissantes, et je te demande la permission de t'enfermer le soir dans ta chambre."

—"Comment, Julien," s'écria Pierre étonné, "c'est

toi qui fais tant de peur à Marguerite ? elle croit que c'est l'âme de sa grand'mère qui revient lui demander des messes. Elle l'a vue grande ! grande ! traînant un grand linceul ! et c'était le petit Julien avec sa petite blouse blanche ! "

— " Ce que c'est pourtant que la peur ! "[412] dirent en riant les cousins.

— Ils devaient assister au mariage de Louise, et choisissaient leurs plus beaux habits pour lui faire honneur. — " Deux choses m'inquiètent," dit Léon : " je crains de rire des *t* et des *s* du marié ; et en même temps je crains de parler aussi mal sans m'en apercevoir. Grand-papa, voudrais-tu nous donner une leçon pendant que nous allons nous habiller au coin du feu ? "

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami. Nous en étions restés[413] aux accents qui se mettent sur les voyelles, pour indiquer si elles sont longues ou brèves.

L'*y* s'emploie pour deux *ii*, comme dans *pays*, *moyen*, *joyeux*, qui se prononcent comme s'il y avait *paiis*, *moiien*, *joiieux ;* mais l'*y* n'a que la valeur d'un *i* simple lorsqu'il est entre deux consonnes, comme dans ces mots : *hymen*, *étymologie*, *hypocrisie ;* ainsi nous prononçons *himen*, *étimologie*, *hipocrisie*, comme si c'était un *i* simple.

La lettre *h* est muette ou aspirée.

CHARLES.

Qu'est-ce qui nous l'indique, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est lorsqu'elle n'ajoute rien à la prononciation, comme dans ces mots : l'*homme*, l'*honneur*, l'*histoire*,

que l'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*onneur*, l'*istoire*, sans *h*.

Elle est aspirée lorsqu'elle nous fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, comme dans ces mots qu'on écrit et qu'on prononce le *héros* et non pas l'*héros*, la *haine* et non pas l'*haine*. Ces mots au pluriel se prononcent sans aucune liaison avec la consonne précédente. Ainsi, prononcez les héros comme s'il y avait *lè héros* et non pas *les zhéros*.

— Ils étaient prêts à partir, lorsqu'un homme d'un extérieur honnête et décent se présenta. — " C'est à M. le capitaine Granville que je désirerais avoir l'honneur de parler," dit-il. — " C'est moi ; qu'y a-t-il pour votre service ? " (414) répondit le grand-père.

— " Monsieur," reprit cet homme en lui remettant une espèce de pétition, " mon père, officier de l'ancienne armée de l'empereur Napoléon, ayant été blessé à Waterloo, et ne pouvant obtenir la plus légère pension du gouvernement de Louis XVIII., fut obligé, pour vivre, de se livrer au commerce ; les derniers événements lui firent éprouver des pertes ; il vendit son fonds, afin de payer ses dettes ; mais il resta une malheureuse lettre de change de 600 francs, pour laquelle il vient d'être mis en prison. 'Va, mon fils,' m'a-t-il dit, 'va implorer les secours de mes anciens camarades ; je serai fier de leur devoir ma liberté : dis-leur que je suis trop vieux pour qu'ils puissent compter longtemps sur ma reconnaissance ; mais que je te la laisserai pour héritage, et que tu accepteras l'héritage de ton père.' " (*Le fils de l'officier essuya ses yeux.*)

LE GRAND-PÈRE (*après avoir lu, et d'un air défiant*).

Je ne me souviens pas du nom de ce capitaine, c'est de ma faute, sans doute ; j'ai fort peu de mémoire.

Que ne vous adressez-vous[415] au ministre de la guerre, au roi ?

LE FILS DE L'OFFICIER.

Hélas ! monsieur, mon père a 75 ans, il est malade. Il n'a pas le temps d'attendre. Vous voyez la liste des officiers qui ont déjà souscrit ; et j'espérais que le capitaine Granville — —

— Pierre poussa le coude de son grand-père, qui résistait encore.

LE GRAND-PÈRE (*avec embarras*).

Excusez-moi, monsieur ; si j'étais riche, je donnerais tout de suite les 100 francs qui vous manquent pour obtenir la liberté de votre père ; mais j'ai quatre petits-enfants. Cependant, voilà ce que je vous propose ; c'est d'écrire à l'huissier qui a fait arrêter votre père, que je m'engage, aussitôt sa sortie de prison, à payer la somme de 100 francs.

LE FILS DE L'OFFICIER.

J'approuve votre méfiance, monsieur, bien que je ne puisse m'empêcher d'en rougir, et j'accepte votre offre.

— Le grand-père écrivit sa lettre ; puis l'ayant remise au fils de l'officier, celui-ci dit, en lui baisant la main : " Adieu, monsieur, vous sauvez la vie et l'honneur à mon vieux père ; jamais bienfait n'aura inspiré plus de reconnaissance." — Il s'éloigna d'un air pénétré.

— " Tu as eu du courage, grand-papa ! " dit Pierre ; " à ta place, je n'aurais pas pu refuser ce pauvre jeune homme, il a l'air si honnête ! "

— " Grand-papa a bien fait," reprit Charles ; " si c'était un fripon ? "

— " Oh ! que tu es méchant ! " s'écrièrent tous ses cousins ; " comment peux-tu penser cela ! "

— "Charles n'a pas tout à fait tort, mes enfants," dit le grand-père; "on doit toujours se tenir sur ses gardes, car le monde est rempli d'intrigants qui abusent de notre bonne foi; et malheureusement, quand on s'est laissé tromper par eux, le cœur s'endurcit pour les véritables infortunés. Dans de pareilles circonstances, il est de notre devoir de nous assurer de la vérité; mais dans le doute, et si l'on n'a pas d'enfants, je crois qu'il faudrait plutôt être dupe que sans pitié. J'ai été dupe plusieurs fois lorsque j'étais garçon, et je me suis toujours dit: 'J'aime mieux souffrir pour avoir donné à un escroc que pour avoir refusé à un honnête homme.' "

— "Par exemple," ajouta Pierre, "si tu apprenais qu'un ancien camarade est mort en prison par ta faute."

— "Je ne m'en consolerais jamais," répondit le grand-père.—Et l'on se rendit à la mairie.

Toute la noce y était rassemblée.[416] Le Maire, après avoir demandé aux futurs s'ils consentaient à se prendre mutuellement pour époux, s'adressa ensuite au marié, et lui dit d'une voix solennelle:

"George, vous entrez maintenant dans une autre carrière; déjà, comme un brave soldat, vous avez payé votre dette à la patrie; mais, comme citoyen, il vous reste encore à vous acquitter envers elle, et je ne doute pas que celui qui sut obéir à la discipline militaire ne sache aussi obéir aux lois. Élevez vos enfants dans l'amour de notre pays, dans le respect pour ses institutions, et n'oubliez jamais que l'instruction et le travail font les bons fils et les bons citoyens."

Les époux, après avoir signé sur les registres de l'état civil l'acte qui constatait leur mariage, se rendirent à l'église, où le Curé ne se fit pas attendre.

"Mes amis," leur dit-il après la bénédiction nup

tiale, "Dieu et les hommes ont reçu vos serments. Vous, George, vous avez juré protection à votre femme, et vous, Louise, obéissance à votre mari. Maintenant vous voilà deux pour supporter les peines de ce monde : tâchez de vous les rendre mutuellement légères ! Louise, soyez douce, patiente, économe. George, soyez bon, sobre, travailleur. Songez tous deux que vous ne serez pas toujours jeunes, bien portants ; qu'il faut amasser pour la maladie et la vieillesse ! Allez, mes enfants, aimez-vous, et soyez heureux ! " (417)

Tout le monde revint ensuite chez la mère de Louise : c'est là que se faisait la noce. Devant un bon feu une grande table de chêne était dressée ; chacun, s'étant assis tout autour sur des bancs, se servit, avec sa cuillère d'étain, des tartines de pain rôti qui flottaient dans d'énormes terrines de vin chaud et sucré.

— "Voilà une singulière collation," dit Charles d'un air dédaigneux.

— "Nous ne devons jamais trouver ridicules les usages des autres," reprit le grand-père, "car les autres pourraient bien à leur tour trouver nos usages ridicules. Les soupes au vin sont fort anciennes : j'ai lu que le brave Duguesclin, ce connétable de France qui fut enterré à côté de nos rois, s'en faisait toujours servir trois, avant de commencer une bataille."

— "Il avait bien raison," dit Léon retournant à la terrine ; "cela réchauffe joliment le courage ! "

— Bientôt les violons se firent entendre. On se rendit à la salle destinée pour le bal ; et les cousins dansèrent avec la mariée, non sans brouiller toutes les contredanses. — Après le bal, on revint se mettre à table. Le repas était simple, mais bon ; le vin surtout ! c'était le cadeau de noce du Capitaine : cependant les cousins ne burent que de l'eau rougie, car ils se

rappelaient encore ce que l'ivresse leur avait fait souffrir. — Le repas fini, on se leva de table pour retourner au bal ; et le grand-père ramena ses enfants à la maison, bien satisfaits de la manière dont ils avaient passé leur journée.

QUARANTIÈME DIMANCHE.

JANVIER.

L'homme faible craint la mort, le malheureux l'appelle, le brave la provoque, et le sage l'attend. Celle à laquelle on se dévoue pour la patrie n'est jamais prématurée, à quelque âge que l'on meure.

B. Franklin.

Le froid devenait plus rigoureux, et chaque jour la misère augmentait. Afin de s'entendre sur les moyens d'adoucir le sort des malheureux, les citoyens ayant été invités à passer à la mairie, le grand-père s'y rendit, ainsi que ses enfants.

"Messieurs," dit le maire, "la reine, dont la bonté sait compatir à toutes les souffrances, vient d'envoyer 500 francs pour les pauvres de ce village; j'espère que vous voudrez bien[418] joindre vos dons à ceux de Sa Majesté." Les 500 francs étaient sur la table, le maire y ajouta 100 francs; Léon, au nom de ses cousins et au sien, 40 francs; le grand-père, 60 francs; les autres citoyens offrirent selon leur fortune, et la collecte se monta à 1000 francs.

Il s'agissait de savoir comment[419] employer cette somme. On décida que deux bonnes sœurs de charité, attachées au petit hôpital, seraient chargées de recevoir les pauvres qui s'y présenteraient. Des deux salles, l'une serait chauffée pour servir de salle de travail, l'autre séparée en deux pour y coucher d'un côté les hommes, et de l'autre les femmes. On enverrait les enfants à l'école,

les femmes coudraient les vêtements, et laveraient le linge ; les hommes feraient le pain, iraient chercher le bois, l'eau et les légumes, tandis que les vieillards et les infirmes s'occuperaient du soin de préparer les aliments. Le bon Curé promit que tous les soirs il irait faire aux pauvres une lecture sur la religion, la morale, les lois et le gouvernement ; le notaire fut nommé caissier, le chirurgien directeur ; et le maire se chargea d'avancer la dépense.

Lorsque tout fut ainsi réglé : "Messieurs," dit le Capitaine, "il faut que notre hospice nous rappelle les bienfaits de Sa Majesté. Appelons-le l'*Hospice de la bonne reine Marie-Amélie.*" — Tout le monde y consentit par un sentiment de respect et de reconnaissance, et l'on se sépara.

En sortant de la mairie, le grand-père et ses enfants rencontrèrent des jeunes gens qui portaient leurs patins sous le bras, et étaient suivis d'une foule de petits garçons du village. — "Allons voir patiner !" s'écrièrent les cousins ; le grand-père y consentit.

La rivière paraissait tout à fait prise.[420] C'était un plaisir de voir les patineurs glisser tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, puis s'arrêter en pirouettant avec grâce, ou s'élancer fièrement les bras croisés. Léon les regardait avec envie. — "Que cela doit être amusant de patiner ainsi, grand-papa ?" dit-il. "Quel dommage de n'avoir pas de patins ! Au moins, laisse-nous glisser avec nos camarades !"

— "Non, mon ami," répondit le grand-père, "je ne peux vous le permettre. Sur un bassin peu profond, à la bonne heure ;[421] mais sur la rivière, je craindrais quelque accident. On peut risquer sa vie pour son pays, pour sauver la vie d'un homme ; mais pour un jeu ! cela n'en vaut pas la peine !"

—"Tenez ! tenez !" s'écria Léon, "voilà cinq de nos camarades sur cette belle glissoire : comme ils vont ! comme ils vont ! oh ! sont-ils contents !"

— En effet, cinq enfants étaient lancés sur la rivière. Le premier qui arriva au bout de la glissoire disparut ; le second, le troisième, le quatrième, le cinquième, tous étaient tombés dans un trou.

Au cri d'effroi des spectateurs succède le plus morne silence. Un homme se fait attacher par une corde, plonge dans le trou jusqu'à trois fois ; trois fois il ne ramène rien. Les petits malheureux avaient été entraînés par le courant.

Le grand-père, saisi de douleur, éloigna ses enfants de ce lieu de désolation. On revint à la maison sans pouvoir prononcer une parole. Le dîner était servi ; on se mit à table, mais personne ne mangeait. —"Les pêcheurs," dit le grand-père, "lorsqu'ils veulent jeter leurs filets pour prendre du poisson, font des trous dans la glace, et les recouvrent ensuite avec de la paille, afin d'avertir ainsi les patineurs du danger qui les menace. Il paraît qu'un pêcheur aura[422] oublié de prendre cette precaution."

— Les enfants ne répondaient rien. Enfin Charles, faisant un effort pour chasser les tristes idées qui l'occupaient, demanda : "Qu'est-ce qui fait la glace ?"

LE GRAND-PÈRE.

C'est le froid, mon ami. La rivière commence à geler par les bords et à la surface ; ensuite, lorsque la débâcle arrive, c'est encore par les bords et à la surface que la rivière commence à dégeler.

CHARLES.

Pourquoi le vin, le vinaigre et l'eau-de-vie ne gèlent-ils pas ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est que le froid n'est pas assez fort en France; mais s'il arrive que ces liqueurs gèlent, ce n'est jamais que la partie aqueuse; la partie spiritueuse reste liquide.

CHARLES.

Nous avons entendu cette nuit notre pot à l'eau casser sur notre table de toilette, grand-papa; je suis pourtant bien sûr que personne n'y a touché; et ce matin nous avons trouvé l'eau qui était glacée, et avait pris la forme du vase: pourquoi cela?

LE GRAND-PÈRE.

La glace est un phénomène bien difficile à expliquer, mon enfant. D'abord, quand l'eau gèle, elle devient plus légère, parce que l'air qui est dans l'eau s'évapore; cependant il en reste encore un peu, ce sont ces petites bulles que vous apercevez semblables à une tête d'épingle: on doit avoir bien soin de ne pas laisser d'eau dans les vases quand l'eau gèle, car la glace se gonfle, se dilate, et alors elle devient d'une force étonnante: elle brise les carafes, soulève les pavés, crève les tuyaux. On dit même qu'il suffit de onze pouces de glace pour que l'on puisse aller en voiture sur la rivière.

—Les enfants retombèrent encore dans la tristesse. Leurs étrennes étaient là,—de jolis livres, des montres d'argent, des couleurs, des crayons. Rien ne pouvant les distraire, le grand-père essaya de leur donner une leçon.

—"La langue française," dit-il, "emploie dix espèces de mots que l'on appelle les parties du discours; ce sont: le *substantif*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

"La connaissance de ces mots s'appelle *syntaxe*, et la

manière de les écrire *orthographe*. Je ne vous parlerai que de ceux qu'il vous est le plus utile de connaître."

CHARLES (*emporté par son habitude de faire des questions*).

Qu'est-ce qu'un *substantif*, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est un *nom* dont on se sert pour désigner une personne ou une chose.

Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom commun ou appellatif est celui qui convient à toute une espèce : *homme*, *fleuve*, *ville*, etc.

Le nom propre est celui qui ne convient qu'à un individu : *Julien*, *Marguerite*, *Seine*, *Paris*, etc.

Les noms, ensuite, ont des *genres* et des *nombres*.

CHARLES.

Qu'est-ce que les *genres ?*

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont le genre *masculin* et le genre *féminin*. Ils servent à distinguer les deux sexes. Ainsi, un *homme* est du genre masculin, une *femme* est du genre féminin. On a étendu cette distinction aux choses inanimées : on a fait le *soleil* du genre masculin, et la *lune* du genre féminin.

CHARLES.

Et qu'est-ce que les *nombres ?*

LE GRAND-PÈRE.

Les nombres désignent l'unité ou la pluralité des objets. Ainsi le *singulier* indique un seul objet, comme : *un* homme, *le* livre, etc. ; le *pluriel* indique plusieurs objets, comme : *des* hommes, *les* livres, etc.

Allons au presbytère, mes amis, nous y verrons les gravures de nos rois ; cela vous amusera davantage.

— Le bon Curé embrassa les cousins, et bénit le ciel de ce qu'ils n'avaient pas péri dans la rivière ; mais voyant que ce souvenir les faisait pleurer, il se hâta de commencer l'histoire de France.

CHARLES VIII. (*fils de Louis XI., LVe Roi*).

Régna en 1483. Peut-être que, mieux élevé, il eût été un grand roi ; il ne fut que bon et affable envers ses sujets. Sous son règne, la magistrature devint ce qu'elle est de nos jours, le sanctuaire de toutes les vertus, et la sauvegarde de toutes les libertés. Charles VIII. mourut sans enfants.

LOUIS XII. (*surnommé le Père du Peuple, cousin de Charles VIII., LVIe Roi*).

Régna en 1498. Ses longs malheurs sous Louis XI., comme il était duc d'Orléans, l'avaient rendu humain et sage. Il sut commander, parce qu'il avait su longtemps obéir. Il fut bon roi, parce qu'il avait été longtemps sujet. A son avénement au trône, il déclara qu'il pardonnait à tous ceux qui l'avaient offensé, disant " qu'un roi de France ne vengeait pas les injures d'un duc d'Orléans." Jamais roi n'aima tant son peuple, et n'en fut tant aimé. Louis XII. employa sa vie à rendre meilleur le sort de ses sujets ; et, quand il lui fallait créer quelques impôts, il en avait les larmes aux yeux. Ce bon roi mourut sans héritier.

FRANÇOIS I. (*dit le Père des Lettres, neveu de Louis XII., LVIIe Roi*).

Régna en 1515. Ce roi fut généreux, clément, brave, et fort instruit ; il appela en France les savants et les artistes étrangers ; mais il aima trop les plaisirs, et s'abandonna aux mauvais conseils de ses ministres, qui, pour se rendre plus puissants eux-mêmes, lui firent ren-

verser les lois du royaume. François I., fait prisonnier à la bataille de Pavie, écrivait à sa mère: "Tout est perdu, fors [423] l'honneur."

On raconte que Charles de Bourbon s'étant mis à la tête d'une conspiration contre la France, la conspiration fut découverte. Les ennemis de Charles empêchèrent François I. de lui faire grâce. Charles se sauva chez les étrangers, se mit à la tête de leurs soldats, battit les Français; et, rencontrant Bayard, un de nos braves, qui, blessé dans les reins, s'était fait appuyer contre un arbre, pour mourir le visage tourné contre l'ennemi: "Je vous plains fort," lui dit le prince de Bourbon. — "C'est plutôt vous qui êtes à plaindre," [424] répondit Bayard, "d'avoir pris les armes contre la France. Souvenez-vous que tous ceux qui se sont battus contre leur patrie ont eu une mort tragique et une mémoire honteuse."

Ce fut en 1523 que commencèrent en France les supplices contre ceux qui professaient la religion réformée ou protestante.

HENRI II. (*fils de François Ier, LVIIIe Roi*).

Régna en 1547. Il était naturellement bon, et aimait la justice; mais, s'étant laissé gouverner par de mauvais ministres, il fut ainsi la cause du mal qu'ils exécutèrent en son nom. Henri II. passait des carrousels aux processions, [425] et, dans son zèle pour la religion catholique, il faisait indignement brûler les protestants. On avait inventé de les attacher avec une chaîne de fer que l'on élevait en l'air par le moyen d'une poulie placée au-dessus d'un grand feu, dans lequel on les plongeait ensuite à plusieurs reprises. Le roi ayant assisté un jour à ce spectacle atroce, les cris d'un de ces malheureux, qui avait été son valet de chambre, le poursuivirent durant sa vie entière.

Tous les vices régnèrent à la cour de Henri II.:

les jeux de hasard, le luxe, la débauche, et la sottise de chercher à connaître l'avenir par le secours de la magie.

FRANÇOIS II. (*fils de Henri II., LIXe Roi*).

Régna en 1559. Croyant suivre les volontés de son père, il créa dans chaque parlement une chambre *ardente*, ainsi appelée, parce qu'elle condamnait les protestants à être brûlés sans miséricorde. De Mouchy, un des présidents, faisait chercher ces infortunés jusque dans les caves par des espions, qui, de son nom, furent appelés *mouchards*. François II. mourut très-jeune, sans laisser d'héritier : il était presque imbécile.

CHARLES IX. (*fils de Henri II., LXe Roi*).

Régna en 1560. Ce fut à cette époque que commencèrent les guerres de religion. On se battait Français contre Français : père, frère, ami, s'entr'égorgeaient, s'ils n'étaient pas de la même religion. Les étrangers furent appelés en France, et la Saint-Barthélemi termina ces massacres par un massacre plus grand.

CHARLES.

Oui, monsieur le Curé, nous savons cette horrible histoire.

LE CURÉ.

Voilà les suites du fanatisme, mes enfants; ces crimes se commettaient au nom d'un Dieu de paix et de bonté. Charles IX. avait pourtant de la vivacité, de la pénétration dans l'esprit, de l'énergie dans le caractère ; il aurait pu être bon roi ; mais son infâme mère corrompit ces bonnes qualités par une mauvaise éducation. On lui apprit à jurer et à boire ; on lui donna le goût de tous les vices, afin de l'éloigner des affaires de son royaume. Pour lui, la trahison, l'empoisonnement, le meurtre, n'étaient qu'un jeu. Puis, il croyait aux sorciers et aux

diables : car l'ignorance, la superstition et la férocité habitent toujours ensemble. Ce roi mourut d'une horrible maladie : son sang sortait de sa peau et inondait son lit.

— "C'est Dieu qui le punissait ainsi," dirent les enfants.

— Après avoir remercié le Curé de sa complaisance, ils lui souhaitèrent le bonsoir, et le grand-père les ramena tranquillement à la maison. Mais, dès qu'ils furent couchés, ils se représentèrent le spectacle de leurs pauvres camarades disparaissant sous la glace ; et ce ne fut qu'après avoir prié Dieu pour ces victimes de l'imprudence, qu'ils purent enfin s'endormir.

QUARANTE-ET-UNIÈME DIMANCHE.

JANVIER.

Si tu possèdes des richesses, partage-les avec les malheureux, et que l'indigent reçoive sa part de ce que Dieu t'a prodigué.

PHOCYLIDE.

" LE temps est un peu moins froid," dit Charles : " si nous en profitions pour aller porter des étrennes à mon filleul ? Il faut qu'il soit malade, pour n'être pas venu me souhaiter la bonne année. Je lui donnerai moins que Mademoiselle Albertine, n'est-ce pas, grand-papa, puisque je suis moins riche ? "

— " C'est juste," répondit le grand-père ; " on doit toujours consulter sa bourse, et ne jamais rien faire par vanité. Couvrez-vous chaudement, et partons."

— En arrivant à la chaumière, ils trouvèrent le pauvre petit seul, couché dans son berceau, et criant de toutes ses forces. Le grand-père essaya de le consoler, mais en vain.

La mère revint de traire ses vaches. — " Votre enfant pleure, parce qu'il est mal soigné," lui dit le grand-père; " vous devriez le laver souvent, et ne le laisser jamais crier trop fort. Pourquoi son berceau n'est-il pas placé en face du jour ? Votre enfant deviendra louche, en tournant ses yeux pour voir la lumière. Sa tête me paraît encore couverte d'une espèce de croûte, que vous devriez faire tomber en la brossant avec de l'eau de savon. Songez que la santé de votre fils, et par conséquent son bonheur à venir, dépendent de vous. Quels reproches vous auriez à vous faire, si, au lieu d'une créature bien saine

et bien portante que Dieu vous a confiée, vous ne lui rendiez qu'une créature infirme et misérable ! Regardez ce petit chat, comme sa mère le lave, le brosse avec sa langue ; comme son poil est brillant et lisse. Ce petit chat est plus heureux que votre enfant ! "

— La paysanne baissa la tête.

— " Je sais que si vous le laissez souffrir, c'est par ignorance ; mais à présent vous seriez coupable. Je vous apporte du linge, une éponge. Vous avez de l'air et de l'eau : que dans son berceau votre enfant ait les bras et les jambes en liberté, et je vous promets qu'il se portera bien."

— " Voilà 20 francs." dit Charles ; " ce sont les étrennes de mademoiselle Albertine ; voilà 5 francs, ce sont les miennes ; et j'espère qu'une autre fois je pourrai embrasser mon filleul, car il sera plus propre."

— De retour à la maison, Marguerite remit au Capitaine deux lettres à son adresse. Il décacheta la première, et lut tout haut :

" Monsieur le Capitaine :

" Mon père est libre ; c'est moi qui ne le suis plus. Dans la crainte de ne pas obtenir de place, de rester longtemps votre débiteur, je me suis vendu : je suis soldat, et je m'empresse de m'acquitter envers les hommes généreux qui ont rendu la liberté à mon père. Le conscrit que je remplace s'oblige à lui faire une petite rente, qui, jointe à sa retraite de capitaine, suffira à son existence. Quant à moi, monsieur, je pars, sinon gaiement, du moins satisfait d'avoir rempli mon devoir.

" Recevez, monsieur le Capitaine, l'expression de ma reconnaissance, de mon dévouement et de mon profond respect.

" Edmond Gérard.

"Ci-joint (420) le bon de 100 francs que vous m'aviez remis pour l'huissier."

— "Pauvre jeune homme!" dit Charles attendri. "Malgré la peine que me cause son sacrifice, c'est une si belle action que j'en éprouve en même temps du plaisir, et je voudrais en avoir fait autant."

— "Moi aussi, je voudrais en avoir fait autant!" répéta Léon en essuyant de grosses larmes.

— Le grand-père décacheta l'autre lettre, et lut encore tout haut:

"Monsieur:

"Mon fils me charge de vous rendre les 200 francs que vous lui avez prêtés dans une circonstance qui pouvait le perdre à jamais, mais qui, grâce à votre générosité, l'a sauvé pour toujours. Son ami envoie 50 francs au petit aveugle, en le remerciant d'avoir empêché un crime. — Croyez, monsieur, à la vive et profonde gratitude des deux amis, et recevez les bénédictions d'une mère.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

"Ve Damonneville.

"Le malheureux qui les avait entraînés chez vous n'a pas reparu; on croit qu'il s'est noyé."

— "J'ai eu tort," dit Jules après avoir entendu la lecture de cette lettre: "grand-papa ne perdra pas d'argent, et Julien en gagnera."

— "Cela me fait penser," reprit le grand-père, "que je ne lui ai rien donné encore. Tiens, mon garçon," lui dit-il, "voilà aussi 50 francs, et ce n'est

pas trop, pour m'avoir fait conserver un sac de 1200 francs ! "

" Je vous remercie, monsieur," répondit Julien les larmes aux yeux ; " je suis déjà assez riche, et ne mérite pas que l'on soit généreux envers moi, qui ne l'ai été envers personne. Je pouvais retenir dans ce village la petite Savoyarde qui a dansé ici avec son frère, lui faire apprendre un état qui l'eût rendue heureuse en travaillant ; au lieu qu'elle pleure en demandant l'aumône sur les grands chemins,— et il neige ! il neige ! "

— On entend chanter dans la rue :

" Gai coco, gai coco,
You ! "

— " C'ést elle ! c'est elle ! je reconnais sa voix," s'écrie Julien. — Les enfants se précipitèrent vers la porte. En effet, c'était Claudine, toute transie de froid et couverte de neige. Ils l'amenèrent au coin du feu. Elle leur fit à tous, ainsi qu'au grand-père, une douzaine de petites révérences ; puis s'approchant de l'aveugle, elle lui dit tout bas : — " Je t'avais promis que je reviendrais ;— me voilà ! "

— " Est-ce qu'il serait arrivé quelque malheur à Jacques ? " demanda le grand-père avec intérêt.

— " Oh ! non, monsieur," répondit gaiement Claudine ; " Jacques a beaucoup de bonheur, au contraire. Il cire les bottes, monte le bois, fait les commissions, et gagne souvent jusqu'à trois francs par jour. Ah ! c'est un bon état que d'être honnête et laborieux ! Mais moi, je ne gagnais plus rien, car je ne pouvais plus chanter et danser sur les promenades ; il n'y avait plus personne, à cause du froid. Je gênais Jacques ; je le voyais bien. Aussi, un jour je lui dis : ' Jacques, si je m'en allais ? ' — ' Oui,' me répond Jacques, ' va-t'en dans ce village où

il y a quatre petits garçons ; tu diras à leur grand-père que je place mon argent toutes les semaines à la caisse d'épargnes, que j'ai remis pour toi cent francs chez le marchand de vin qui fait le coin de la rue de la Paix : c'est là que tu les feras prendre, et où tu me donneras de tes nouvelles ; bientôt tu recevras des miennes, car je vais apprendre à lire et à écrire le soir, après mon travail. Adieu,' m'a dit Jacques en m'embrassant ; 'sois sage, et prends garde de te perdre.'[427] — Ah ! j'avais bien remarqué mon chemin ! — Mais n'allez pas à présent me renvoyer à Jacques !" reprit-elle en joignant ses grosses mains rouges ; "je serai votre petite servante, je ferai tout ce que vous voudrez. Petit aveugle, prie donc pour moi !" — Et Claudine pleurait, en appuyant sa tête sur l'épaule de Julien.

— "Monsieur le Capitaine," dit Julien avec émotion, "ajoutez aux cent francs de Claudine les cent francs que vous venez de me donner ; il y aura de quoi payer son apprentissage. Marguerite devient vieille, Claudine et moi nous sommes jeunes, et nous ne vous quitterons jamais."

— Le grand-père y consentit. La petite Savoyarde, après avoir essuyé ses yeux avec la corne de son tablier, se rendit à la cuisine, où Marguerite ne fut pas fâchée de trouver enfin à qui parler.

George et sa femme vinrent faire leur visite de noce. — "Vous êtes heureux maintenant, mes amis," leur dit le grand-père ; "mais il faut penser à l'avenir. C'est la misère qui détruit le bonheur des ménages. Tenez, voilà deux cents francs, pour que Louise apprenne l'état de blanchisseuse à une petite fille que je lui enverrai le 22 de ce mois : cet argent pourra servir à vous meubler. Mais, George, ce n'est pas un état bien lucratif que d'être tambour."

— "C'est vrai," reprit Léon; "et si grand-papa le voulait, pendant les longues soirées d'hiver, qui sont si ennuyeuses, nous pourrions nous amuser."

— "Je veux tout ce qui vous plaît et vous est utile, mes enfants," répondit le grand-père.

— "Eh bien," continua Léon, "à la noce nous étions honteux de déranger toutes les contredanses; George n'a pas appris la grammaire (*le petit moqueur riait dans sa barbe*), mais George a très-bien appris à danser, dans un long séjour qu'il a fait à Paris. Si tu voulais nous envoyer chez lui pour qu'il nous donne des leçons, tous les pères, j'en suis sûr, y enverraient aussi leurs enfants, et George serait maître de danse du village : c'est encore un état."

— "J'y consens," dit le grand-père; "sachez vous présenter et saluer avec aisance et politesse : ces choses ne s'apprennent bien qu'à votre âge; quand on est vieux, il n'est plus temps; on a beau faire,[428] on reste toujours gauche. Mais je désire que Julien joue du violon, pour vous faire danser; dans son malheur, cela peut aussi lui faire un état. Aidons-nous les uns les autres, mes enfants, et il n'y aura personne de malheureux."

— Les choses ayant été convenues ainsi, George et sa femme s'éloignèrent fort contents; puis les enfants ne surent plus que devenir. Charles bâillait tout bas dans son mouchoir. — "Tu ne t'ennuies donc jamais, grand-papa?" lui dit-il.

LE GRAND-PÈRE.

Non, mon enfant; je pense, je réfléchis, je compare. Mais vous, c'est différent, vous vous ennuyez, parce que vous ne savez rien, vous n'avez rien dans la tête.

CHARLES.

Continue de nous apprendre la grammaire, je t'en prie.

LE GRAND-PÈRE.

Nous en étions restés, je crois, à la manière dont on forme les pluriels dans les substantifs.

CHARLES.

Oui ; comment fait-on ?

LE GRAND-PÈRE.

Pour former le pluriel, on ajoute *s* à la fin du singulier : le jardin, *les jardins ;* la vertu, *les vertus ;* la loi, *les lois ;* l'enfant, *les enfants*, etc.

Mais j'ai plusieurs observations à vous faire. La *première*, c'est que les noms terminés au singulier par *s*, *x* ou *z*, n'exigent rien au pluriel : le fils, *les fils ;* la voix, *les voix ;* le nez, *les nez*.

Seconde observation. Les noms terminés au singulier par *au*, *eu*, prennent *x* au pluriel : le boyau, *les boyaux ;* le feu, *les feux*, etc. Quant à la terminaison en *ou*, il n'y a que bijou, caillou, chou, genou, hibou, pou et joujou, qui prennent *x*, et font au pluriel : *les bijoux*, *les cailloux*, *les choux*, *les genoux*, *les hiboux*, *les poux* et *les joujoux*. Les autres prennent *s :* comme le trou, *les trous ;* le cou, *les cous ;* le verrou, *les verrous*, etc.

Troisième observation. La plupart des mots qui finissent en *al* font leur pluriel en *aux :* le mal, *les maux ;* le cheval, *les chevaux*, etc. ; excepté bal, carnaval, régal, qui prennent *s* au pluriel : *les bals*, *les carnavals*, *les régals*.

Quatrième observation. Les substantifs en *ail* font leur pluriel en ajoutant *s :* un portail, *des portails ;* le détail, *les détails ;* un éventail, *des éventails*, etc. ; excepté bail, émail, corail, soupirail et travail, qui font au pluriel : *baux*, *émaux*, *coraux*, *soupiraux*, *travaux ;* mais bétail fait *bestiaux*, et ail fait *aulx*.

— Marguerite annonça que le dîner était servi.

Le soir, les enfants attendaient avec impatience que la pendule eût marqué six heures, afin d'aller prendre leur leçon de danse chez George, lorsque le premier coup sonna. "*En avant quatre!*" s'écria Léon; et ils partirent avec Julien, qui, tout le long du chemin, jouait des contredanses.

QUARANTE-DEUXIÈME DIMANCHE.

JANVIER.

La vieillesse de l'égoïste est triste : il n'a ni compagnon, ni successeur ; il remplit maussadement son cercle étroit, comme le limaçon sa coquille. Le passé est pour lui un vide, le présent un désert, et l'avenir le néant. LE COMTE DE SÉGUR.

COMME il entrait le matin dans la salle à manger, Pierre était pâle. — "Tu es malade, mon enfant ?" lui dit son grand-père.

— "Non, grand-papa," répondit Pierre ; "mais j'ai eu froid cette nuit, et cela m'a empêché de dormir."

— "C'est que Jules a pris sa couverture," ajouta Léon : "c'est un égoïste. Mets mon lit à côté du sien ; et, s'il arrive à monsieur de croire qu'il est seul au monde, je lui ferai sentir au moins que nous sommes deux." (*En disant ces mots, Léon remuait les pieds et les poings.*)

— "C'est mal, Jules," reprit le grand-père ; "moi qui ne vous croyais plus aucun vice, vous avez précisément l'égoïsme, le pire de tous. Fi ! un homme qui ne pense qu'à lui, ne vit que pour lui, n'est heureux qu'aux dépens des autres. Fi ! un pareil homme est un monstre ; et si les lois ne le punissent pas, c'est qu'il porte sa plus cruelle punition dans son cœur ; il n'aime personne."

— Jules baissa la tête ; aucun de ses cousins ne prit sa défense. Sa position était pénible, honteuse. En

ce moment, le lancier arriva, pâle et désespéré. — "Je ne pourrai pas vous donner votre leçon d'exercice aujourd'hui, mes chers enfants," dit-il en se jetant sur une chaise.

LE GRAND-PÈRE (*avec intérêt*).

Qu'avez-vous, mon ami ? qu'est-il donc arrivé ?

LE LANCIER.

Un malheur affreux ! (*Les enfants se rapprochent pour mieux l'entendre.*) Vous connaissez le vicomte et la vicomtesse de Faronville, qui demeurent à une demi-lieue d'ici : trop fiers pour voir les habitants de ce village, et trop avares pour recevoir les propriétaires des châteaux voisins, ils vivent enfermés dans une vieille tourelle, comme des hiboux dans un trou ; leur fils, jeune homme brave, noble, généreux, capitaine dans mon régiment, était le seul espoir de leur vieillesse, le seul héritier de leur fortune, de leur nom.

LE GRAND-PÈRE.

Eh bien ?

LE LANCIER.

Ils l'ont laissé mourir, cette nuit, de froid et de fatigue, sur le seuil de leur porte.

LE GRAND-PÈRE (*cachant sa figure dans ses mains*).

Les malheureux !

LE LANCIER (*après un moment de silence*).

Depuis quelque temps ce jeune homme était tombé malade de chagrin, parce que ses parents lui refusaient pour femme une jeune personne riche, bien élevée, mais née de parents qui avaient fait leur fortune dans le commerce ; et le vicomte et la vicomtesse de Faronville ne voulaient pour bru qu'une fille noble ! Mon capitaine, espérant sans doute que sa présence serait plus puissante que ses lettres, demanda un congé de convalescence,[429]

et l'obtint. Arrivé hier au soir par la malle-poste à la ville voisine, ne trouvant pas de voiture qui voulût l'amener jusqu'ici, il continue sa route à pied, et, comme dix heures sonnaient à l'horloge du château, il frappait à la porte. Le concierge refuse de lui ouvrir. — "Je suis le fils de la maison," dit-il d'une voix affaiblie; "allez prier mon père de venir me reconnaître."

Le concierge pénètre, après bien des difficultés, jusqu'à l'appartement de ses maîtres. "Monsieur le vicomte, un homme demande à entrer; il se dit vòtre fils." — "C'est un vagabond !" s'écrie le vicomte, "n'ouvrez pas !" — "C'est un voleur !" s'écrie la vicomtesse à son tour, "n'ouvrez pas !"

"Mais, monsieur le vicomte," reprend le concierge, "il vous prie de venir le reconnaître." — "C'est une ruse," répond le vieil égoïste en se fourrant sous sa couverture; "et je n'ai pas envie de gagner un rhume."

"Mais, monsieur le vicomte, permettez que je reçoive chez moi cet étranger jusqu'à demain. Le froid est si dur, que c'est pitié de" —

"*Mais !*" dit le noble en colère. "Apprenez, insolent, que vous ne devez jamais dire '*mais,*' encore moins '*chez moi,*'[430] car vous êtes chez monsieur le vicomte de Faronville; et si vous ouvrez à ce voleur, à ce vagabond, demain je vous ferai pendre tous les deux."

Le concierge avait cinq enfants: il n'ouvrit pas. Mon pauvre capitaine, exténué de fatigue, essaya de retourner au village: la nuit était sombre, il s'égara; enfin, après une heure de marche, il se retrouva encore à la porte de son père, où ce matin le concierge, de qui je tiens ces détails, l'a ramassé mort, enveloppé dans son manteau. Maintenant qu'ils pleurent, les vieux égoïstes ! ils mourront seuls, eux, leur nom, leur fortune, dont ils étaient si

fiers ! Personne ne les plaint, et s'ils venaient au village, on les en chasserait à coups de pierres.

CHARLES.

Avez-vous veillé à ce que votre pauvre capitaine reçût tous les secours que la médecine indique dans les morts accidentelles ?

LE LANCIER.

Oui, mon ami ; le chirurgien et moi, nous nous sommes assurés que mon pauvre capitaine était mort ; mais on ne l'ensevelira que demain.

LE GRAND-PÈRE.

Je vais donner des ordres pour qu'il reçoive à son enterrement tous les honneurs dus à son grade. Je compte sur vous dans cette pénible circonstance.

— Le lancier fit un signe affirmatif, et s'éloigna en essuyant ses yeux.

Le grand-père, voulant distraire ses petits-fils de ce triste événement, leur proposa une leçon de langue française.

— "Nous en étions," dit-il, "à l'article *le*, *la*, *les*. *Le* se place devant les noms communs masculins : *le père*, *le rosier*. *La* se place devant les noms féminins : *la mère*, *la rose*. *Les* se place devant les noms pluriels masculins et féminins : *les pères*, *les mères*, *les rosiers ;* ces trois mots *le*, *la*, *les*, s'appellent articles simples.

"Les articles *de*, *du*, *des*, *à*, *au*, *aux*, se composent de la préposition *de* ou *à*, et de l'article *le*. Ainsi, on dit : 'l'eau *du* fleuve,' pour '*de le* fleuve ;' 'l'eau *des* fleuves,' pour '*de les* fleuves ;' 'puiser de l'eau *aux* fleuves,' pour '*à les* fleuves.' *De*, *du*, *des*, *à*, *au*, *aux*, sont des articles composés.

"Dans l'article *le* et *la*, on retranche *e* et *a* quand

le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* muette."

CHARLES.

Sans doute ! on ne dit pas : " *le* ami, *la* horloge ;" on dit : " *l'ami, l'horloge.*"

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mais alors on met, à la place de la lettre que l'on ôte, ce petit signe ('), que l'on appelle une *apostrophe.*

— Marguerite, entrant avec une figure embarrassée, annonça qu'il y avait du bois à vendre devant la porte.

— " J'en ai précisément besoin,"(431) répondit le grand-père, sans remarquer la figure de Marguerite. Il sortit avec ses enfants, et trouva une voiture de cotrets, traînée par un homme dont la réputation était assez mauvaise dans le village. — " D'où vient ce bois ? " lui demanda-t-il. — " Dame ! vous le voyez bien,"(432) répondit cet homme d'un air malicieux ; " il vient de la forêt."— " Je veux dire, à qui appartient-il ? " reprit le grand-père. — " Vous le voyez bien encore,(433) il m'appartient peut-être," continua-t-il sur le même ton. " Mais je ne vends pas de paroles ; et je vois bien que nous ne ferons pas affaire ensemble," ajouta-t-il en poursuivant son chemin. Le grand-père, arrêtant cet homme, lui dit : " Ce bois ne peut être à vous, vous l'avez volé dans la forêt." — " Au secours ! au secours ! on m'assassine ! " cria le marchand de cotrets, en se débattant. Aussitôt la populace l'entoure, l'arrache des mains du Capitaine, et laisse sauver le voleur.

Quelques gardes nationaux étant arrivés au bruit, le grand-père leur raconta ce dont il s'agissait ; ils traînèrent la voiture chez le maire, qui, après avoir constaté le vol, confisqua le bois au profit de l'hospice de *la bonne reine Marie-Amélie.*

“ C'est une indignité ! ” dit Jules de retour à la maison ; “ empêcher la justice de punir ce voleur, croire que grand-papa voulait l'assassiner ! Mon Dieu, que le peuple est ignorant et méchant ! ”

CHARLES.

Tu veux dire la *populace*, elle se compose de ceux qui sont ignorants et méchants ; mais le *peuple*, c'est nous, ce sont tous ceux, riches ou pauvres, qui craignent Dieu, aiment les hommes et obéissent aux lois. Voilà le peuple : n'est-ce pas, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon enfant : ton observation est juste. Que voulez-vous, mes enfants ? cet homme se plaint ; la populace vient d'abord à son secours, sans savoir s'il a tort ou raison, seulement parce qu'il est pauvre, qu'en comparaison je suis riche, et qu'elle croit les lois faites contre les pauvres et en faveur des riches. C'était bien un peu vrai autrefois ; mais depuis la révolution, et surtout depuis notre Charte, tous les hommes sont égaux devant la loi. Voilà ce que la populace ne sait pas encore, et ce qu'il faut lui apprendre.

MARGUERITE.

C'est égal, vous auriez dû profiter du bon marché. Je le savais bien, moi, que ce bois était volé dans la forêt.

LE GRAND-PÈRE.

Comment, Marguerite, n'avez-vous pas honte d'avouer de pareils sentiments ! Mais j'aurais été aussi coupable que cet homme ! S'il n'y avait pas d'acheteurs, il n'y aurait pas de voleurs. Éloignez-vous !

— Jamais son maître ne s'était mis dans une telle colère. Marguerite sortit effrayée, et n'osa pas reparaître pour mettre le couvert ; ce fut la petite Claudine qui

vint tout en larmes aider Julien. — " Qu'as-tu donc à pleurer, mon enfant ? " lui demanda le grand-père.

— " C'est que — c'est que," répondit Claudine, " comme vous aviez dit à madame George : ' La petite fille commencera le 22 son apprentissage,' le 22 se trouvant un vendredi, Marguerite voulait me faire attendre à un autre jour ; je ne l'ai pas voulu ; et depuis, elle ne cesse de me faire pleurer, en disant que cela me portera malheur."

— " Il est vrai," dit le grand-père, " que Jésus a été crucifié un vendredi ; mais Dieu, ayant permis le sacrifice de sa vie pour nous sauver tous, n'a pu vouloir ensuite que ce même jour fût pour nous un jour de malheur. Sois tranquille, ma petite ! Jésus ordonne d'obéir à ses supérieurs, tu m'as obéi, ainsi qu'à ta maîtresse. C'est avoir déjà bien commencé, et le vendredi te portera bonheur."

— Le soir, les enfants n'allèrent point à la salle de danse ; ils restèrent au coin du feu, à regretter la mort du jeune capitaine, à réfléchir sur la cruelle punition que le ciel avait infligée aux deux vieillards égoïstes. Et Jules fit tant d'amitiés à Pierre, son voisin de lit, que le grand-père ne jugea pas à propos de les séparer.

QUARANTE-TROISIÈME DIMANCHE.

JANVIER.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Les âmes humaines veulent être accouplées pour valoir tout leur prix ; et la force unie des amis, comme celle des lames d'un aimant artificiel, est incomparablement plus grande que la somme de leurs forces particulières. Divine amitié, c'est là ton triomphe ! J.-J. Rousseau.

Le temps était froid, mais beau ; les cousins avaient bonne envie de faire une promenade. Malheureusement le grand-père ne pouvait les accompagner, ayant une réunion chez le maire, pour régler les dépenses et les recettes de l'hospice de la *bonne reine Marie-Amélie ;* car les pauvres travaillaient et gagnaient de l'argent. Charles demanda la permission d'aller savoir des nouvelles de son filleul ; le grand-père y consentit. — " Allez, mes chers enfants," leur dit-il en les embrassant avec plus de tendresse qu'à l'ordinaire, " allez, soyez bien raisonnables ; et surtout revenez avant la messe ! "

— Les cousins, toujours courant, arrivèrent à la chaumière, levèrent le loquet, et trouvèrent le petit garçon encore tout seul ; mais, cette fois, assis dans son fauteuil au coin du feu. — " Est-il grandi ! " s'écria Charles ; " je crois qu'il me reconnaît. Bonjour, parrain ! Dites : 'Bonjour, parrain,' monsieur ! " — Mais, pour toute réponse, le filleul tendait ses gros bras et remuait ses grosses jambes. Les enfants se mirent à jouer avec lui : Pierre surtout le faisait rire aux éclats. En ce moment la porte s'ouvre.

— "Regardez donc ce vilain chien qui avance son nez pointu !" dit Léon en se retournant. "Veux-tu bien t'en aller ?" — Il allait lui fermer la porte, lorsque l'animal, la poussant d'un coup de patte, s'élance au milieu de la chambre avec une gueule béante et des yeux enflammés.

— "Nous sommes perdus !" s'écrie Charles, "c'est un loup !"

— "Tuons-le plutôt," s'écrie Léon à son tour. "Allons, mes cousins, du courage ! A moi, Lodi !"[434]

— Il s'empare d'une chaise, Charles saute sur[435] la pelle, Jules prend la pincette, le chien se place devant le petit garçon pour le défendre. Pendant ce temps le loup les regardait l'un après l'autre, comme s'il eût voulu choisir sa proie.

— "Tiens !"[436] dit Léon ; et il lui casse sa chaise sur le dos. Aussitôt les cousins le frappent de toutes leurs forces, Lodi vient lui donner un coup de dent, et retourne à son poste. Mais le loup dédaignait leurs attaques, pour ne s'attacher qu'à Léon ; et, parvenant à lui sauter à la gorge, qu'il avait heureusement entourée d'une énorme cravate de soie, il le jette évanoui sur le carreau.

A cette vue, les enfants pâlissent. Déjà leurs coups ne tombaient plus d'aplomb,[437] leurs forces s'épuisaient ; celles du loup, au contraire, semblaient se ranimer, alléché sans doute par le sang des morsures qu'il leur avait faites. Alors Charles et Jules, désespérés, courent sur la grande route, en criant : "Au secours !"

L'animal, qui se trouvait débarrassé de ses adversaires, voulut emporter Léon ; mais le pauvre petit Pierre se pendit à sa queue, et l'en empêcha.

— "Ah !" lui dit-il, "méchante bête, tu as tué mon cousin ! je le vengerai, ou tu me tueras aussi."

Le loup, obligé de lâcher prise, se retourne en le menaçant. Pierre furieux saute sur une petite broche pendue à la cheminée, et l'enfonce dans la gueule du loup ; le loup recule, Pierre avance en grinçant les dents; le loup recule encore, Pierre avance toujours ; enfin, le loup ne peut plus reculer, la muraille l'en empêche ; il tombe, il expire.

— " Victoire ! " s'écrie Pierre se jetant sur le corps de Léon ; " victoire, mon cousin ! Oh ! mon ami, reviens, reviens ! le loup est mort ! "

LÉON (*sortant de son évanouissement*)

Je suis tout étourdi, je ne t'entends pas ; qu'est-ce que tu dis donc ?

PIERRE.

Il est mort !

LÉON (*ouvrant de grands yeux*).

Qui ?

PIERRE.

Le loup ! Regarde !

— Les deux cousins se tenaient embrassés, lorsque Charles, Jules et la paysanne, suivis d'hommes armés de fusils, entrèrent pêle-mêle dans la chaumière. Pierre leur raconta ce qui s'était passé. Pendant ce récit, la mère effrayée serrait son enfant dans ses bras. Hélas ! le pauvre petit avait ignoré le danger ; il souriait en jouant avec les oreilles déchirées du caniche !

Les hommes aussitôt placèrent sur la même charrette le loup, le chien et les cousins, et les traînèrent en triomphe jusqu'à la place du village, en criant tout le long[438] du chemin : " *Vivent les petits-fils du capitaine Granville, qui ont délivré le pays d'un loup furieux !* "

Que faisait-il alors, le capitaine Granville ? Inquiet de ne pas voir revenir ses enfants, il partait pour aller au-devant d'eux, lorsqu'il les aperçut pâles, les vêtements en lambeaux, les mains et la figure ensanglantées !

Pauvre grand-papa ! ses yeux s'obscurcirent, ses genoux tremblaient sous lui. — "C'est nous, grand-papa !" s'écrièrent ses enfants en le soutenant, en le serrant dans leurs bras ; "nous ne sommes pas blessés ; rassure-toi, ce n'est rien." — Et ils l'entraînèrent à la maison.

Le chirurgien étant accouru, trouva les morsures de Jules et de Charles légères ; mais Pierre et Léon avaient le plus souffert dans le combat, et les quatre cousins riaient de se voir couverts de charpie, de bandages. — "Vous verrez," dit Pierre, "que monsieur oubliera de panser Lodi." — En effet, le pauvre animal se tenait tristement dans un coin ; il avait la patte cassée ! Le chirurgien ne dédaigna pas de donner ses soins au bon animal, qui se laissa faire,[439] et lui léchait les mains avec reconnaissance.

Quand la nuit fut venue, les enfants, réunis autour d'un bon feu, demandèrent à leur grand-père, puisqu'ils ne pouvaient pas aller à la salle de danse faire des *pliés* et des *assemblés*,[440] de vouloir bien leur apprendre la grammaire. Il continua ainsi :

— "Nous en étions à l'*adjectif ;* c'est un mot qui désigne la qualité de la personne ou de la chose dont on parle, et suit les deux genres, le masculin et le féminin."

CHARLES.

Comment fait-on pour former un adjectif féminin ?

LE GRAND-PÈRE.

On ajoute un *e*. Par exemple : prudent fait *prudente*, saint, *sainte*, etc. Mais il y a des exceptions : blanc fait *blanche ;* franc, *franche ;* sec, *sèche ;* public, *publique ;* caduc, *caduque ;* turc, *turque ;* grec, *grecque.*

Les adjectifs qui sont terminés en *f* font leur féminin en *ve :* bref fait *brève ;* long, *longue ;* favori, *favorite ;* épais, *épaisse ;* frais, *fraîche.*

Les adjectifs en *ais* prennent *e:* mauvais fait *mauvaise.*

Les adjectifs en *as* prennent *se:* bas fait *basse*, mais ras fait *rase.*

Les adjectifs en *in*, bénin, malin, font *bénigne*, *maligne ;* tous les autres prennent un *e:* coquin, *coquine ;* chagrin, *chagrine.*

Les adjectifs en *eur* font leur féminin en *euse:* moqueur, *moqueuse ;* excepté les adjectifs qui expriment une comparaison, comme meilleur, supérieur, etc., qui prennent un *e:* la femme est *meilleure* que l'homme, la pêche est *supérieure* à la pomme.

Les adjectifs en *teur* font leur féminin en *trice:* accusateur, *accusatrice*, etc.; excepté chanteur, qui fait *chanteuse ;* danseur, *danseuse ;* enfin tous les mots qui viennent d'un verbe.

Les adjectifs terminés en *x* se changent en *se:* peureux fait *peureuse ;* excepté roux, faux, doux, époux, qui font *rousse*, *fausse*, *douce*, *épouse.*

CHARLES.

Et comment se forme le pluriel dans les adjectifs ?

LE GRAND-PÈRE.

En ajoutant *s* à la fin : bon, bonne, au singulier, font *bons*, *bonnes*, au pluriel.

— Marguerite annonça monsieur le Curé.

— " Bonsoir, mon cher Capitaine ; bonsoir, mes bons petits amis," leur dit-il. " Je viens, au nom de tout le village, vous remercier d'avoir tué le loup qui désolait les environs. Nos jeunes gens ont cloué sa tête à la porte de la mairie, comme un trophée de votre victoire ; et voilà les 150 francs que le Gouvernement vous accorde pour récompense."

— Pierre paraissait triste ; il demanda à parler à mon-

sieur le Curé. Le Curé s'étant approché, il lui raconta à voix basse que, pendant le combat entre le loup et ses cousins, il avait élevé son âme à Dieu, et promis, si le loup était tué, d'aller le soir même faire trois fois le tour de l'église en récitant des prières, "Mais je ne peux me tenir sur mes jambes," ajouta-t-il les larmes aux yeux; "et Dieu me punira de n'avoir pas tenu ma promesse."

—"Sois tranquille, mon enfant," répondit tout haut le Curé, "Dieu ne reçoit pas les vœux qui sont impossibles à exécuter. Crois-tu, d'ailleurs, qu'il lui serait agré able de voir un homme faire trois fois le tour d'une église en disant des prières? A quoi cela sert-il? Il n'y a de bien aux yeux de Dieu que ce qui est utile; et, quand on est sorti sain et sauf d'un grand événement, il y a d'autres moyens d'exprimer sa reconnaissance. Un morceau de pain donné aux pauvres, des consolations offertes aux affligés: voilà ce qui est digne de Dieu, et ce sont des promesses que l'on peut toujours accomplir."

—"A propos," dit Léon, "ces 150 francs sont à toi, Pierre, tu les as bien gagnés!"

—"Je ne sais," reprit Pierre en souriant; "car si le loup n'avait pas voulu t'emporter, je crois bien qu'il vivrait encore. Cet argent est à nous tous; mets-le dans la bourse pour les pauvres."

—Le Curé les embrassa, tendit la main au Capitaine et sortit.

QUARANTE-QUATRIÈME DIMANCHE.

FÉVRIER.

Plus on est vertueux, plus on est éloigné d'en tirer vanité, et plus on est persuadé qu'on n'a fait que son devoir. La vertu ne donne point d'orgueil. **DUCLOS.**

CHARLES lisait; cela fâcha Léon, qui lui dit avec impatience: "Tu devrais plutôt venir jouer avec nous."

— "Chacun son goût," répondit Charles; "je ne vous empêche pas de jouer, laissez-moi lire le journal; cela m'apprend ce qui se passe dans le monde: la paix, la guerre, les actions vertueuses et les actions criminelles; car, s'il y a des hommes dévoués, nobles et généreux, il y a aussi des hommes égoïstes, fourbes et méchants; il faut bien que je sache les reconnaître, afin, lorsque je serai grand, de rechercher la société des gens honnêtes, et de fuir celle des fripons."

— "Eh bien, lis-nous le journal," reprit Léon; "cela nous amusera peut-être aussi."

— Charles continua à haute voix:

"*Paris.* Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de l'événement arrivé au village de***; nous apprenons que le roi, saisissant cette occasion pour récompenser les jeunes enfants qui par leur conduite ont donné, dans plusieurs circonstances, des preuves de courage et de dévouement, leur accorde à chacun une bourse dans le même collége. Le roi ne saurait mieux placer ses faveurs:

il pourra compter sur des sujets dévoués, et la patrie sur des citoyens fidèles."

— Les cousins se regardèrent d'abord avec étonnement; puis ils voulurent tous lire cet article les uns après les autres; enfin, ne doutant plus de leur bonheur: —"Oui," dirent-ils, "nous serons dévoués et fidèles. Nous ne méritons pas ce que le roi fait pour nous, non certainement, nous ne le méritons pas; mais nous le mériterons un jour, n'est-ce pas, mes cousins? nous y emploierons notre vie entière!"— Et ils s'embrassèrent tous en fondant en larmes.

Au même instant, un grand bruit se fit entendre dans la cour; c'étaient les écoliers qui, portant le journal attaché à un bâton en guise de drapeau, criaient: "*Vive le roi!*"—"*Vive le roi!*" répondent les cousins. On se mêle, on se serre la main, on se félicite.—"Vous allez bientôt quitter notre école," dirent d'un air chagrin les petits garçons du village, "mais nous nous en consolerons, puisque c'est pour votre bien. Ne nous oubliez pas quand vous serez au collége; rappelez-vous que nous avons joué ensemble, que nous avons travaillé ensemble. Nous, nous ne pourrons jamais vous oublier,—le *chemin de l'Union* sera toujours là pour nous faire souvenir de vous; et puis qui sait? nous n'avons qu'à bien nous conduire, le roi nous récompensera aussi. A présent, il suffit d'avoir des talents, des vertus, et peut-être nous retrouverons-nous un jour."

— Le lancier et les trois frères de la Maison verte vinrent aussi faire leur compliment; le grand-père arriva au milieu de ces doux témoignages d'amitié; il offrit une légère collation aux bons petits camarades, qui allèrent ensuite parcourir le village, qu'ils firent retentir de leurs bruyants cris de joie.

A peine étaient-ils partis, que Charles demanda bien

vite une leçon de grammaire, "afin," dit-il, "que ses cousins et lui soient moins ignorants en entrant au collége." Le grand-père, enchanté de ce désir, s'empressa de le satisfaire.

—"Nous voilà aux *verbes*, mes enfants. Écrire ou réciter un verbe s'appelle *conjuguer*. Il y a quatre classes de verbes ou conjugaisons, que l'on distingue par leur terminaison au présent de l'infinitif; la première se termine en *er*, aimer; la seconde en *ir*, finir; la troisième en *oir*, recevoir; et la quatrième en *re*, rendre.

"Les verbes *avoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes, je vais commencer par le verbe *avoir*. Je l'ai écrit, afin que vous puissiez l'étudier à votre aise."

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Plur. Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il *ou* elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils *ou* elles ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.

Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il *ou* elle aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils *ou* elles auraient eu.

On dit aussi : j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, *ou* ayant eu.

— Les enfants promirent à leur grand-père d'apprendre ce verbe par cœur ; et lorsque le soir fut venu, comme ils

mouraient d'envie de raconter la faveur qu'ils avaient reçue du roi, on partit pour le presbytère. Le bon Curé les félicita, se réjouit avec eux; puis il continua de leur raconter ainsi l'histoire de France.

HENRI III. (*fils de Henri II., LXIe Roi*).

Régna en 1574. Ses flatteurs lui conseillèrent de se tenir caché comme les princes d'Orient, de ne se faire connaître que par sa magnificence ou ses ordres, d'ôter à ses sujets le droit de lui présenter des remontrances; surtout, de leur faire savoir qu'il n'existait d'autre volonté que la volonté royale, et que tous leurs biens lui appartenaient. Il en était si persuadé, qu'il dépensait en un jour, au jeu et en divertissements, ce qui avait coûté au peuple une année de travail et de souffrances! La ville de Paris, au lieu de donner de l'argent au roi, lui donna des reproches; le parlement s'opposa à de nouveaux impôts, et Christophe de Thou, son premier président, osa dire au roi *que cela ne se pouvait, ni ne se devait*. La France, sous ce règne, eut à subir tous les malheurs qui suivent les guerres causées par la religion et l'ambition. Enfin Henri III., craignant la puissance du duc de Guise, le fit assassiner à Blois, avec son frère le cardinal de Guise. Cette action excita une horreur générale; la Faculté de théologie proclama que les Français étaient déliés de leur serment de fidélité envers le roi, et pouvaient en sûreté de conscience prendre les armes contre lui. On l'appelait Henri *le dévalé*,[441] le *tyran*, le *massacreur*. Il mourut bientôt après, assassiné par un moine nommé Jacques Clément. Henri III. ne laissant pas d'héritier, fut le dernier de la branche des Valois.

HENRI IV. *(dit le Grand, descendant de Robert de France, fils de saint Louis, branche des Bourbons, LXIIe Roi.)*

Régna en 1589. Henri était protestant; la plus grande partie de la France étant catholique, les Français ne voulaient pas le reconnaître pour roi: le pape d'ailleurs les soutenait dans leur désobéissance. Mais Henri IV. ayant regagné son royaume par sa bravoure, se fit catholique, afin de terminer la guerre civile.

Un jour se trouvant devant une grande assemblée de notables, il leur dit "qu'il ne les avait pas appelés pour les obliger à suivre aveuglément ses volontés, mais pour recevoir leurs conseils, pour les suivre; bref, pour se mettre en tutelle." Ce roi savait régner, car il récompensait ses amis et pardonnait à ses ennemis. Après trente années de guerres qui avaient fait périr un million de braves, détruit deux ou trois cents villes, ruiné les autres, il venait de rendre la paix à la France, et s'occupait de son bonheur, voulant que chaque paysan pût mettre "*une poule au pot le dimanche*," lorsque ce bon roi, qui possédait l'amour de tous ses sujets, fut assassiné par Ravaillac, que les jésuites avaient fanatisé.

CHARLES.

Quel dommage! Pourquoi les jésuites lui en voulaient-ils? (442)

LE CURÉ.

C'est que, par un édit fait à Nantes en 1598, Henri IV. permettait à tous les protestants d'exercer librement leur religion; et les jésuites espéraient qu'un autre roi pourrait révoquer l'édit de Nantes, ce qui en effet est arrivé depuis, sous Louis XIV., en 1685.

Notre Henri IV. était brave, spirituel, bon roi, bon ami, bon père. On raconte qu'un ambassadeur étranger le surprit un jour, faisant le cheval(443) et promenant ses enfants sur son dos autour de la chambre. Une autre

fois, ayant reçu une lettre du roi d'Espagne, qui avait signé tous ses titres et toutes ses qualités; dans sa réponse, le roi de France signa simplement: "Henri, *bourgeois*[444] *de Paris.*"

LE CURÉ.

LOUIS XIII. (*dit le Juste, fils de Henri IV., LXIIIe Roi*).

Régna en 1610, sous la régence de Marie de Médicis sa mère, jusqu'à ce qu'il eût quatorze ans commencés, époque à laquelle les rois de France devenaient majeurs. Le premier acte de sa majorité fut de confirmer l'édit de Nantes.

L'éducation de Louis XIII. avait été négligée: il préférait la chasse à l'étude et aux affaires; il était doux, aimait la justice, et aurait pu passer pour bon et juste, s'il n'eût abandonné le soin du royaume au cardinal de Richelieu, son premier ministre: cet ambitieux prit tant d'empire sur l'esprit du roi, qu'il lui fit exiler son frère, sa mère; la veuve de Henri IV. vécut et mourut dans la misère, sur un sol étranger! Le cardinal ministre gouvernait par la haine et l'effroi, et faisait mourir tous ceux qui lui déplaisaient. Un jour, de lâches magistrats étant venus lui annoncer la condamnation d'un de ses ennemis, il les complimenta d'un air moqueur sur l'adresse avec laquelle ils avaient su trouver coupable un homme qui était innocent. Enfin, mes amis, ce règne ne fut que crimes, intrigues et guerres civiles. Un jeune curé, nommé Urbain Grandier, fut accusé d'avoir ensorcelé des religieuses: on lui fit son procès, on le condamna à être brûlé! il n'était cependant coupable que d'être beau, et de prêcher mieux qu'un père Joseph, espèce de confident, d'espion et de bourreau du cardinal de Richelieu. Quand le malheureux jeune homme fut près de monter sur le bûcher, il demanda à baiser un crucifix;

mais, pour que le peuple ne lui vît pas faire un acte de foi qui l'aurait absous à ses yeux du crime de sortilége, ses juges lui donnèrent un crucifix de fer rougi au feu; l'infortuné l'approcha de ses lèvres, puis l'éloigna en poussant un cri de douleur. Alors le peuple, qui voyait cela de loin, se persuada que Jésus-Christ avait repoussé Urbain Grandier, et qu'il était coupable.

CHARLES.

Mon Dieu! mon Dieu! quand je pense qu'il n'y a guère plus de deux cents ans que nous étions aussi ignorants, aussi barbares!

LE CURÉ.

LOUIS XIV. (*dit le Grand, fils de Louis XIII., LXIVe Roi*).

Régna en 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche, sa mère. Les membres du parlement voulurent, au commencement de ce règne, prendre les intérêts du peuple, et s'opposer à sa ruine: ils furent appelés *frondeurs*. La cour, ayant fait enlever deux de leurs chefs, vieillards pauvres et estimés, le peuple se souleva, prit les armes, fit des barricades, et 20,000 hommes vinrent demander à la reine qu'elle rendît la liberté aux prisonniers, en la menaçant d'exterminer les ministres. A peine les deux vieillards furent-ils sortis de prison, que les 20,000 hommes rentrèrent aussitôt dans l'ordre.

LÉON.

Et nous aussi, quand Charles X. a détruit la Charte, nous avons fait des barricades, et nous sommes rentrés dans l'ordre. Je dis *nous*, c'est-à-dire les petits garçons de Paris; mais si nous avions été là, nous aurions fait comme eux.

LE CURÉ.

Et vous eussiez bien fait, mes amis; car, si on peut se révolter contre un gouvernement qui renverse les lois,

on doit obéir à celui qui les soutient et les fait exécuter.

Louis XIV. eut pour premier ministre le cardinal Mazarin, qui laissa à ses héritiers plus de cent millions de bien amassé aux dépens du pauvre peuple. A sa mort, le roi ne voulut plus de premier ministre, et régna par lui-même. Louis XIV. monta trop jeune sur le trône pour avoir eu le temps d'apprendre à gouverner. Cependant il fut patient, adroit, généreux, appliqué, pouvant travailler d'après les idées des autres, mais incapable de rien faire par lui-même. Accoutumé dès l'enfance à la flatterie, il était vain, magnifique; son ambition le poussa à entreprendre des guerres ruineuses; et tandis qu'il élevait à grands frais des palais, des jardins, des statues, il ne faisait rien d'utile pour le peuple. On lui doit cependant l'Hôtel des Invalides,[(445)] noble et digne séjour des braves mutilés dans les combats. Les victoires que Louis XIV. remporta dans sa jeunesse l'avaient rendu dur envers les malheureux, bien qu'il ne fût pas cruel; les revers qu'il éprouva dans sa vieillesse ne le trouvèrent ni moins fier ni moins ferme; mais alors les jésuites s'emparèrent de son esprit, et lui firent révoquer l'édit de Nantes; il fallut que tout protestant devînt catholique. 120,000 hommes préférèrent sortir de France; ils emportèrent leur fortune et leur industrie chez l'étranger; ceux qui restèrent furent envoyés aux galères, ou pendus. Si l'on appelle Louis XIV. Louis *le Grand*, c'est que sous son règne les Français s'illustrèrent dans les sciences, les arts et la littérature; car un roi ne doit être appelé grand que si son peuple est heureux; et vous allez en juger, mes enfants. Louis XIV. s'étant fait élever une statue qu'entouraient quatre esclaves enchaînés représentant les quatre nations qu'il avait vaincues, un jour le peuple mit une besace

sur le dos du monarque. C'était la plus sanglante critique qu'il pût faire de son règne.[446]

— En quittant le presbytère, il se faisait tard; les enfants marchaient en silence, lorsqu'ils aperçurent un homme qui écoutait à une porte et regardait à travers la serrure; ils se le montraient du doigt, et haussaient avec mépris les épaules, lorsque la porte s'ouvrit subitement, et, lui frappant la tête avec violence, le renversa tout de son long[447] sur la terre, où il eut la honte d'être ramassé par les personnes qu'il venait espionner.

— "C'est bien fait," s'écrièrent les enfants.

— "Oui, c'est bien fait," répéta le Capitaine; "il n'y a rien de si lâche qu'une pareille conduite. On voit tout de travers, on entend tout de travers, et nécessairement on raconte tout de travers. Alors on brouille des amis, des ménages, on détruit des réputations. Mon Dieu, occupons-nous à surveiller notre propre conduite, nous aurons bien assez à faire, et cela vaudra mieux que si nous nous occupions à surveiller celle des autres!"

— "Je voudrais," dit Léon, "qu'il restât toute la vie sur le front de cet homme une cicatrice qui le fît reconnaître pour un curieux."

QUARANTE-CINQUIÈME DIMANCHE.

FÉVRIER.

La société est bien gouvernée quand les citoyens obéissent aux magistrats, et les magistrats aux lois. SOLON.

Il faut apprendre aux peuples qui aspirent à l'honneur d'être libres, que la liberté c'est le despotisme de la loi.

Casimir PÉRIER.

LE grand-père et ses enfants se promenaient dans la campagne. — " Que la nature est triste ! " disait Charles; " pas un bruit dans l'air, pas un oiseau dans le ciel, pas un brin d'herbe sur la terre : ne trouves-tu pas, grand-papa, que le froid ressemble à la mort ? "

— " Oui, mon ami ; le froid arrête la circulation du sang, on éprouve alors un besoin irrésistible de sommeil, et si on y succombe on meurt. C'est le froid qui a détruit notre armée dans la guerre de Russie."

— " Raconte-nous cela," dit Léon, " je t'en prie."

LE GRAND-PÈRE.

Jamais cet affreux désastre ne sortira de la mémoire des hommes. C'était en 1812. Nous étions 155 mille Français et 165 mille alliés marchant de triomphe en triomphe, et par le plus beau temps du monde ; ce fut ainsi que nous arrivâmes à Moscow, une des capitales de la Russie, située à 650 lieues de Paris ; nous avions l'espoir d'y passer l'hiver, mais les habitants s'étaient enfuis à notre approche, et le gouverneur de Moscow y fit mettre le feu par 10 mille forçats, que pour commettre cette action il avait rendus à la liberté : voilà donc l'armée française obligée de revenir sur ses pas.

Alors Dieu, pour punir sans doute l'empereur Napoléon de son orgueilleuse entreprise, suscita contre nous un froid de 28 degrés.[448] Harcelée par l'ennemi, par les rigueurs de la saison, par la faim et par la fatigue, l'armée française périt presque tout entière. En allant, tous les peuples étaient nos alliés ; nous étions forts, nous étions heureux ! Au retour, ils nous avaient tous abandonnés. O mes enfants, comment vous dire ces scènes de pitié et d'horreur ! Les cavaliers, après avoir vu mourir leurs pauvres chevaux, en mangeaient un morceau, et se couchaient la nuit dans leur ventre ; de beaux grenadiers s'endormaient le soir autour d'un feu de bivouac ; — le matin, ils ne se réveillaient plus ! En route, l'un avait le nez gelé, celui-là une oreille. Voyez mes mains, elles sont mutilées par le froid. Un de nos généraux éprouvait cet engourdissement précurseur de la mort ; son domestique employait vainement les prières et les larmes pour lui faire continuer son chemin : voyant que tous ses efforts étaient inutiles, dans son désespoir ce fidèle serviteur frappe son maître, le force de marcher, et lui sauve ainsi la vie.

CHARLES.

Le brave garçon ! Mais il fait plus froid que tout à l'heure ; pourquoi cela ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est que le froid augmente à mesure que l'on s'éloigne de la terre, et nous sommes arrivés sur une hauteur.

CHARLES.

Mais pourquoi fait-il plus froid dans les caves en été, et y fait-il plus chaud en hiver ?

LE GRAND-PÈRE.

On se trompe, mon enfant, la température des caves est toujours la même; mais en été notre corps se trouvant exposé au grand air, dont la température peut être de 20 degrés,(449) quand nous descendons dans une cave dont l'air n'est que de 12 degrés,(450) nous avons froid. En hiver, au contraire, notre corps se trouvant exposé au grand air, dont la température peut être de 6 degrés,(451) l'air des caves étant toujours de 12 degrés, nous avons chaud quand nous y descendons.

CHARLES.

Comment peut-on calculer les degrés de chaud et de froid, grand-papa?

LE GRAND-PÈRE.

Par le moyen d'un thermomètre. C'est de l'esprit-de-vin dans une fiole hermétiquement fermée. Comme la chaleur a la propriété de dilater la liqueur, elle monte; le froid ayant, au contraire, la propriété de la resserrer, elle descend. Ces différences sont marquées par des degrés au-dessus et au-dessous de *zéro*, qui indique l'état de glace ou de congélation.

Il y a encore des baromètres pour annoncer les changements de l'atmosphère. C'est du mercure dans une petite fiole dont un côté est hermétiquement fermé, et dont l'autre, qui est ouvert, est placé dans une cuvette aussi remplie de mercure; le mercure descend dans la petite fiole si l'air devient plus léger, et monte si l'air devient plus lourd; ces différences sont marquées par une aiguille.

— A peine étaient-ils rentrés de la promenade, qu'un grand tumulte se fit entendre. On battait le rappel, on sonnait le tocsin. Le grand-père alla mettre son uniforme. Restés seuls, les enfants se regardèrent pendant quelque

temps en silence ; mais le bruit augmentait, et Léon, n'y pouvant plus tenir, dit : " Pour cette fois, on ne m'empêchera pas de prendre mon fusil : c'est peut-être une autre révolution."

— " Ayons l'air calme," reprit Charles ; " sans cela on viendrait encore nous enfermer dans nos chambres, comme cette certaine nuit où grand-papa a failli être volé." — Ils ne bougèrent pas ; mais le cœur leur battait avec violence, tandis que Jules était allé guetter le départ de son grand-père.

— " Aux armes ! aux armes ! mes cousins," leur cria-t-il en revenant auprès d'eux ; " grand-papa est parti sans nous défendre de le suivre, suivons-le : ce n'est pas lui désobéir tout à fait. Allons, vite ! sur deux de front ;[459] les plus grands en avant." — Et ils marchèrent au pas accéléré, du côté où se portait la foule.

Arrivés sur la place, une bande de mauvais sujets en guenilles, ayant le voleur de cotrets à leur tête, entourait la voiture d'un marchand de blé.

— " La voiture ne passera pas ! " criaient-ils ; " cet homme est un accapareur qui vient enlever tout le grain de nos marchés, pour nous occasionner la famine ; elle ne passera pas ! nous voulons garder ce blé, nous ne voulons le payer que ce qu'il nous plaira. Oh ! ce n'est plus aux riches à faire la loi aux pauvres ! "

— Le maire se présenta, engageant les perturbateurs à laisser cet homme emmener la marchandise qui était à lui, qu'il avait bien payée. — " Rassurez-vous," ajouta-t-il ; " la disette est une chose impossible en France, le pays produit plus de blé qu'il ne nous en faut : et d'ailleurs, si nous avions une mauvaise récolte, le Gouvernement permettrait l'importation des grains étrangers ; grâce aux routes, aux canaux, les grains se répandraient partout également, le pain serait partout au même prix." — Mais,

sans écouter leur maire, ces misérables dételèrent les chevaux, excepté le timonier.[453]

Le marchand et son charretier, pâles et tremblants, faisaient aussi de leur côté leurs représentations. " Comment pouvez-vous connaître aussi peu vos intérêts?" dirent-ils; " les fermiers n'enverront plus leurs blés à vos marchés, parce que nous ne viendrons plus les acheter. Vous ruinez les propriétaires, vous ruinez le commerce; c'est vous qui serez cause de la cherté du pain."— Pour toute réponse, ils s'emparèrent du marchand et de son charretier, en criant: "*A bas les riches! vive la république!*"

La garde nationale, pendant ces colloques, avait eu le temps de se réunir sur la place. Le Capitaine fit mettre ses hommes en bataille, leur ordonna de marcher la baïonnette au bout du fusil, et parvint à repousser jusqu'à l'église ces furieux, qui opposaient aux baïonnettes le marchand et son charretier, plus morts que vifs. — " Vous n'êtes pas des voleurs," disait le capitaine à ces hommes égarés. — " Non, *vive la liberté!* " — " Mais au nom de la liberté, vous vous êtes emparés de ces deux hommes; lâchez-les!" — " Non, nous voulons que ce marchand nous laisse son blé; *à bas les riches! vive la liberté!*" — " Ah! vous êtes des voleurs qui profanez le saint nom de liberté, prenez-y garde! le maire vous fera les trois sommations voulues par la loi, et si à la troisième vous ne vous retirez pas, nous ferons feu."

— Il était impossible de faire entendre raison à ces hommes ignorants et coupables. Le maire pâlissait, le lancier se mordait les poings, de colère; le peuple regardait ce spectacle en silence, sans trop savoir comment cela finirait, quand un de ces misérables vint à s'apercevoir que la voiture avait disparu: il en avertit ses complices, qui, poussant des cris de fureur et de rage, lâchèrent leurs

prisonniers, et se répandirent en courant sur les différentes routes.

Tout le monde restait fort étonné de cet événement, auquel on ne pouvait rien comprendre, lorsque Jules, le fusil sur l'épaule, vint parler à son grand-père, qui aussitôt congédia les gardes nationaux, en les priant de se réunir au premier coup de tambour, et emmena le maire, le lancier, et les victimes de cette émeute, se reposer chez lui.

Comme Marguerite servait quelques rafraîchissements, le charretier désolé disait, en parlant d'un de ses chevaux : "Mon Blanc ! mon pauvre Blanc ! qu'es-tu donc devenu ?" (*On entend des hennissements dans la cour.*) "C'est lui ! c'est mon Blanc !" s'écrie le charretier, se précipitant hors de la chambre. On le suivit, et l'on trouve la voiture et les trois chevaux ; mais le Blanc hennissait encore plus fort. — "Veux-tu te taire ?" lui criait Jules ; "tu vas nous faire découvrir ; tu étais si raisonnable tout à l'heure !" Mais le pauvre cheval exprimait ainsi sa joie de retrouver son maître.[454]

— "Jules, apprends-nous comment cette voiture se trouve ici ?" lui demanda son grand-père.

— "Volontiers, grand-papa," répondit Jules. "Lorsque nous entendîmes tout ce tumulte, croyant que l'on voulait renverser Louis-Philippe et la Charte, que c'était une autre révolution, pour l'empêcher, mes cousins et moi nous avions pris nos fusils ; mais arrivés sur la place, voyant qu'il ne s'agissait que d'une voiture de blé ; que les voleurs repoussés près de l'église ne pouvaient pas nous voir ; que le peuple, occupé de vous, nous tournait le dos, nous nous sommes approchés de la voiture ; nous avons ôté doucement les grelots des colliers, nous avons rattaché les chevaux au timon ; puis ayant saisi le moment où vous criiez tous ensemble, mes cousins ont vite

couru devant pour m'ouvrir la porte cochère ; j'ai pris le Blanc par son mors, et la bonne bête m'a suivi sans que j'aie eu besoin de lui dire, ni *hue*, ni *haïe*.[455] Il est vrai qu'en passant sous le portail, j'ai un peu accroché la borne, mais le Blanc a donné un si fort coup de collier, que la voiture est entrée tout droit. Alors mes cousins ont fermé la porte, et je suis accouru auprès de toi, grand-papa."

— "C'est très-bien, mon ami," dit le maire ; "sans votre courageuse adresse à tous, mes enfants, nous eussions eu à déplorer quelque grand malheur. Je vais écrire au procureur du roi de faire arrêter le chef de cette révolte ; sa punition servira d'exemple à ses complices, et les retiendra pour l'avenir. Si ces hommes n'avaient pas passé leurs premières années dans la paresse, ils ne se trouveraient pas maintenant dans la misère ; ils ne seraient pas jaloux du citoyen laborieux qui s'est fait un état, qui est devenu riche par ses économies, qui paie une patente, des impôts, et se rend utile à son pays, qui l'honore en le faisant participer au gouvernement. '*Du pain ! de l'ouvrage !*' crient ces hommes insensés. Si vous leur répondiez : 'Pourquoi dans les temps de prospérité n'avez-vous pas conservé une partie de votre gain ? vous l'auriez retrouvée dans les temps d'adversité ; mais non ! vous buvez tout, vous mangez tout le dimanche, et il faut ensuite que le fabricant et le propriétaire se ruinent pour vous faire vivre,' ces hommes crieraient encore '*du pain ! de l'ouvrage !*' ils ne vous comprendraient pas. Espérons que, grâces à l'instruction, les hommes seront un jour moins malheureux, moins coupables, parce qu'ils connaîtront mieux leurs intérêts, qui sont de soutenir les riches, de tâcher de le devenir eux-mêmes avec leur appui, et non pas

de crier : '*A bas les riches!*' car cela ruine tout le monde."

— On convint que la voiture partirait à minuit, au moment où le village serait dans le sommeil ; et chacun se sépara en silence.

Lorsqu'ils furent seuls, Charles dit à son grand-père : "Jamais, je t'assure, je n'ai eu tant envie d'apprendre. Donne-nous, je te prie, une leçon de grammaire française."

— "Je vous ai copié un verbe," répondit le Capitaine ; le voici :

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing. Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Plur. Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il *ou* elle était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils *ou* elles étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il *ou* elle fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils *ou* elles furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été
Il *ou* elle a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils *ou* elles ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il *ou* elle eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils *ou* elles eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été.
Tu avais été.
Il *ou* elle avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils *ou* elles avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il *ou* elle sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils *ou* elles seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il *ou* elle aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il *ou* elle serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il *ou* elle aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils *ou* elles auraient été.

On dit aussi: j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

— Avant d'aller prendre leur leçon de danse, ils savaient presque ce verbe par cœur. On apprend si vite quand on est jeune !

QUARANTE-SIXIÈME DIMANCHE.

FÉVRIER.

C'est dans l'enfance que nous sommes imbus des préjugés qui retardent les progrès de nos connaissances et nous font tomber dans l'erreur. CONDILLAC.

LES cousins sortaient de la messe, accompagnés de la vieille Marguerite, lorsqu'ils rencontrèrent un homme ayant une barbe pointue, de gros yeux recouverts de longues paupières, un grand nez aquilin ; il était vêtu d'une ample redingote noire, d'un chapeau élevé, dont les bords étroits rabattaient (456) sur sa figure ; il portait une petite boîte suspendue à son cou, en criant : "Marchand *t*e lorgnettes, marchand *t*e lunettes, a*g*etez *t*es ciseaux, *t*es couteaux fins." Cet étranger s'étant approché pour offrir sa marchandise, Marguerite, qui marchait avec dévotion, lève la tête, le regarde, fait le signe de la croix, et se sauve en disant : " C'est *le Juif errant !*"

Sans trop savoir pourquoi, les enfants effrayés se sauvèrent avec elle ; mais arrivés à la maison : "Qu'est-ce que c'est ?" demandèrent-ils à Marguerite, qui, prenant un air d'importance, leur dit : "*Il était une fois*" — —

— "Juste !" s'écria Charles en éclatant de rire, "c'est un conte ; ils commencent tous comme cela, et nous avons eu peur pour rien."

— "Un conte ! un conte !" murmura Marguerite

entre ses dents ; " eh bien, vous ne le saurez pas, petits moqueurs ! "

— " Cela nous est bien égal," reprit Charles, " et grand-papa nous le dira mieux que toi, tu vas voir. — Grand-papa, qu'est-ce que le Juif errant?" — "On dit," répond le Capitaine, " qu'un Juif ayant empêché Jésus de se reposer comme il portait sa croix, Jésus le condamna à marcher toujours ; et que depuis ce temps cet homme parcourt le monde sans vieillir, ayant constamment dans sa poche cinq sous qui reviennent à mesure qu'il les dépense. Mais c'est un conte inventé par un écrivain du 13e siècle."

— " C'est ce que je disais, le Juif errant n'existe pas, c'est un conte," répéta Charles.

— " Oui," reprit le grand-père ; " mais sous ce conte il y a une vérité. C'est que le Juif errant est l'emblème de la nation juive, qui, chassée de sa patrie par la punition de Dieu, fut ensuite chassée de tous les pays du monde. Les Israélites autrefois étaient déclarés incapables de posséder des biens-fonds, d'occuper aucun emploi, et n'avaient d'autre ressource que le commerce. Les rois les appelaient dans leurs royaumes lorsqu'ils avaient besoin d'eux et de leur argent, les laissaient s'enrichir, puis les renvoyaient pour s'emparer de leurs richesses. Les Juifs étaient distingués par des marques infamantes ; on les pendait entre deux chiens, on les vendait, on les brûlait. Ceux même qui embrassaient le christianisme voyaient leurs biens confisqués. Jamais nation ne fut si longtemps malheureuse. A présent Dieu leur a sans doute pardonné ; car les Juifs jouissent en France des mêmes priviléges que les Français des autres religions, leur culte est protégé et rétribué comme les autres cultes ; et, grâce au progrès des lumières, qui nous a rendus tous humains et généreux, les

Juifs ne nous traitent plus comme leurs ennemis, et nous ne les traitons plus comme nos victimes."

— "Mon Dieu ! grand-papa," s'écria Charles, "puisque l'on devient meilleur en s'instruisant, apprends-nous vite quelque chose."

— "Je vous ai copié deux verbes, *aimer* et *finir* ; je vais vous les lire, mes enfants.

AIMER, 1re CONJUGAISON. — FINIR, 2e CONJUGAISON.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aime.	Je finis.
Tu aimes.	Tu finis.
Il *ou* elle aime.	Il *ou* elle finit.
Nous aimons.	Nous finissons.
Vous aimez.	Vous finissez.
Ils *ou* elles aiment.	Ils *ou* elles finissent.

IMPARFAIT.

J'aimais.	Je finissais.
Tu aimais.	Tu finissais.
Il *ou* elle aimait.	Il *ou* elle finissait.
Nous aimions.	Nous finissions.
Vous aimiez.	Vous finissiez.
Ils *ou* elles aimaient.	Ils *ou* elles finissaient

PASSÉ DÉFINI.

J'aimai.	Je finis.
Tu aimas.	Tu finis.
Il *ou* elle aima.	Il *ou* elle finit.
Nous aimâmes.	Nous finîmes.
Vous aimâtes.	Vous finîtes.
Ils *ou* elles aimèrent.	Ils *ou* elles finirent

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aimé.	J'ai fini.
Tu as aimé.	Tu as fini.
Il *ou* elle a aimé.	Il *ou* elle a fini.
Nous avons aimé.	Nous avons fini.
Vous avez aimé.	Vous avez fini.
Ils *ou* elles ont aimé.	Ils *ou* elles ont fini

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.	J'eus fini.
Tu eus aimé.	Tu eus fini.
Il *ou* elle eut aimé.	Il *ou* elle eut fini.
Nous eûmes aimé.	Nous eûmes fini.
Vous eûtes aimé.	Vous eûtes fini.
Ils *ou* elles eurent aimé.	Ils *ou* elles eurent fini

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aimé.	J'avais fini.
Tu avais aimé.	Tu avais fini.
Il *ou* elle avait aimé.	Il *ou* elle avait fini.
Nous avions aimé.	Nous avions fini.
Vous aviez aimé.	Vous aviez fini.
Ils *ou* elles avaient aimé.	Ils *ou* elles avaient fini.

FUTUR.

J'aimerai.	Je finirai.
Tu aimeras.	Tu finiras.
Il *ou* elle aimera.	Il *ou* elle finira.
Nous aimerons.	Nous finirons.
Vous aimerez.	Vous finirez.
Ils *ou* elles aimeront.	Ils *ou* elles finiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aimé.	J'aurai fini.
Tu auras aimé.	Tu auras fini.
Il *ou* elle aura aimé.	Il *ou* elle aura fini.
Nous aurons aimé.	Nous aurons fini.
Vous aurez aimé.	Vous aurez fini.
Ils *ou* elles auront aimé.	Ils *ou* elles auront fini.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aimerais.	Je finirais.
Tu aimerais.	Tu finirais.
Il *ou* elle aimerait.	Il *ou* elle finirait.
Nous aimerions.	Nous finirions.
Vous aimeriez.	Vous finiriez.
Ils *ou* elles aimeraient.	Ils *ou* elles finiraient.

PASSÉ.

J'aurais aimé.	J'aurais fini.
Tu aurais aimé.	Tu aurais fini.

Il *ou* elle aurait aimé.	Il *ou* elle aurait fini.
Nous aurions aimé.	Nous aurions fini.
Vous auriez aimé.	Vous auriez fini.
Ils *ou* elles auraient aimé.	Ils *ou* elles auraient [illegible]

IMPÉRATIF.

Aime.	Finis.
Aimons.	Finissons.
Aimez.	Finissez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aime.	Que je finisse.
Que tu aimes.	Que tu finisses.
Qu'il aime.	Qu'il finisse.
Que nous aimions.	Que nous finissions.
Que vous aimiez.	Que vous finissiez.
Qu'ils aiment.	Qu'ils finissent.

IMPARFAIT.

Que j'aimasse.	Que je finisse.
Que tu aimasses.	Que tu finisses.
Qu'il aimât.	Qu'il finît.
Que nous aimassions.	Que nous finissions.
Que vous aimassiez.	Que vous finissiez.
Qu'ils aimassent.	Qu'ils finissent.

PASSÉ.

Que j'aie aimé.	Que j'aie fini.
Que tu aies aimé.	Que tu aies fini.
Qu'il ait aimé.	Qu'il ait fini.
Que nous ayons aimé.	Que nous ayons fini.
Que vous ayez aimé.	Que vous ayez fini.
Qu'ils aient aimé.	Qu'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aimé.	Que j'eusse fini.
Que tu eusses aimé.	Que tu eusses fini.
Qu'il eût aimé.	Qu'il eût fini.
Que nous eussions aimé.	Que nous eussions fini.
Que vous eussiez aimé.	Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent aimé.	Qu'ils eussent fini

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aimer.	Finir.

PASSÉ.

Avoir aimé.	Avoir fini.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aimant.	Finissant.

PASSÉ.

Aimé, aimée.	Fini, finie.

— " Vous conjuguerez sur *aimer* tous les verbes qui se terminent en *er*, comme chanter, manger, etc. ; et sur *finir* tous ceux qui se terminent en *ir*, comme mentir, rougir, etc. ; mais ce sera votre travail pour ce soir ; maintenant, allons nous promener."

— Le temps était froid, le vent soufflait avec violence ; ils marchaient très-vite, la figure enveloppée de leur cravate, lorsque Pierre, apercevant un paquet sur la route, l'indique du doigt à Lodi, en lui disant : " Apporte ! apporte ! " Le chien s'élance, et revient déposer à ses pieds un enfant mort !

— " Pauvre petit ! " dit le grand-pere, " c'est sans doute une mendiante qui l'a abandonné, et le froid l'aura fait mourir ! Essayons de le rendre à la vie. Nous sommes plus près de la chaumière du filleul de Charles que de chez nous ; allons-y."

— Pierre se mit à courir avec l'enfant dans ses bras ; le chien le devança. Pauvre Lodi ! il n'avait pas oublié la chaumière. En effet, il alla japper à la porte ; la paysanne ouvrit, et toute la famille entra précipitamment.

— " Déshabillez cet enfant," dit le grand-père. " Si nous pouvions avoir de la neige ou de la glace, nous le frotterions avec ; mais puisque nous n'en avons pas, Charles, va tirer deux seaux d'eau de puits pour remplir ce baquet." — On plongea d'abord l'enfant dans ce bain

d'eau glacée : un chaudron d'eau bouillante était sur le feu ; on s'en servit pour réchauffer ensuite le bain tout doucement, tout doucement, tout doucement. Pendant ce temps, Jules soutenait la tête du mort ; Léon lui faisait respirer du vinaigre ; Pierre lui soufflait de l'air dans la bouche. On s'aperçut qu'il revenait à la vie ; on le retira de l'eau pour le placer dans le berceau du filleul de Charles, où l'on continuait de le réchauffer en frottant son corps avec une brosse. Lorsqu'on l'entendit murmurer de petits cris. — " Oh mon Dieu !" s'écrièrent tous, " il est sauvé !"—Les cousins en pleuraient de joie.

Le maire passait sur la grande route ; il reconnut le chien du Capitaine, descendit de cheval, entra dans la chaumière : on lui raconta ce qui venait d'arriver. Il se mit à dresser un certificat constatant l'âge et le sexe de l'enfant, le lieu et le jour où il avait été trouvé, l'aspect de ses vêtements. Et quand il eut fini, Pierre dit d'une voix émue :—" Si grand-papa y consent, j'adopterai cet orphelin ; il est à moi, puisque je l'ai trouvé."

— " A votre âge, la loi s'y oppose, mon ami," répondit le maire ; " elle a prévu que l'on pourrait se marier, avoir des enfants, et que ce serait leur faire du tort : mais à 50 ans la loi le permet, pourvu que l'on ait 15 ans de plus que l'enfant adoptif. Vous pouvez cependant lui donner votre nom."

— " En ce cas," reprit Pierre, " que mes cousins le nomment aussi : nous l'élèverons avec nos économies ; grand-papa prendra soin de cet enfant pendant notre absence ; les noms de *Charles*, *Jules*, *Léon*, *Pierre*, lui rappelleront l'amour de ses quatre petits-fils, et pour nous cet enfant sera comme l'emblème de notre amitié."

— Les cousins consentirent avec joie à ce que Pierre avait proposé. — " Eh bien !" dit Léon, " voilà notre bourse qui a trouvé son maître ! Elle fut perdue sur la

grande route, il faut qu'elle appartienne à l'enfant perdu sur la grande route. Allons, Jules, paie le premier mois de nourrice, puisque tu es notre caissier ; et c'est maintenant à Charles-Jules-Léon-Pierre que tu rendras tes comptes."

— La paysanne reçut cet argent avec plaisir ; il allait donner le bien-être dans sa chaumière. Elle promit aux cousins de soigner l'orphelin comme s'il était son fils.

QUARANTE-SEPTIÈME DIMANCHE.

FÉVRIER.

L'homme gourmand mange sa propre mort.
MAXIME SCANDINAVE.

IL faisait moins froid, le soleil commençait à jeter quelque chaleur sur la terre : le grand-père en profita pour aller, ainsi que ses enfants, savoir des nouvelles du petit abandonné. Le cimetière se trouvant dans leur chemin, ils étaient entrés prier Dieu sur la tombe de leurs parents, lorsqu'un homme jeune encore, marchant avec des béquilles, et suivi d'un petit garçon, vint se placer debout devant la croix : les doigts de cet homme roulaient les grains d'un chapelet,[457] et ses lèvres murmuraient des prières. Lodi le flaira, puis il se mit à japper après lui, à lui mordre les talons, sans qu'il cessât de lever dévotement ses regards vers le ciel. — "C'est un hypocrite," dit Charles à son grand-père ; "je ne lui donnerai rien."

— L'homme aux béquilles, ayant fini sa prière, cria d'une voix enrouée : "Pour l'amour de Dieu, mes bonnes âmes charitables, un pauvre estropié, et son pauvre enfant qui a le malheur d'être sourd-muet !" Puis il se mit à chanter la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pendant ce temps, le petit sourd-muet se tenait tristement assis sur les marches de la croix ; ses yeux se portaient alternativement sur les cousins, sur le grand-père, et se

remplissaient de larmes. Bientôt il se leva, s'approcha de Jules qui arrachait une touffe d'herbe, se baissa en même temps que lui, lui serra la main, et prononça, au grand étonnement de Jules, ces mots d'une voix basse : "Je ne suis pas sourd-muet, sauvez-moi !"

— Jules aussitôt lui prit sa casquette, en disant aussi à voix basse : "Cours après moi !" puis il s'enfuit du côté de la chaumière, et le petit mendiant court après lui.

Les cousins avaient beau crier : "Jules ! veux-tu bien rendre la casquette ?" Bah ! il ne les écoutait pas, et courait encore plus fort. L'homme aux béquilles était furieux. — "Vous alliez au village, mon pauvre homme," lui dit le grand-père : "demandez la maison du capitaine Granville ; allez vous y reposer en m'attendant, et je vous ramènerai votre enfant, je vous le promets."

— L'homme aux béquilles parut peu satisfait de ces offres : cependant il continua son chemin vers le village, tandis que le grand-père et ses enfants se dirigèrent vers la chaumière. En route, il grommelait entre ses dents : "Petit mauvais sujet ! conçoit-on une pareille conduite !" Les cousins se regardaient en haussant les épaules, comme s'ils eussent voulu dire : "Je ne la conçois pas non plus." Et les premières personnes qu'ils trouvèrent au coin du feu, ce furent Jules et le petit garçon, causant tranquillement ensemble.

— "Vous n'êtes donc pas sourd-muet ?" dit le Capitaine étonné, s'adressant au petit mendiant ; "expliquez-moi ce mystère."

— "Ah ! monsieur, sauvez-moi ! sauvez-moi !" s'écria-t-il en tombant à genoux ; "cet homme n'est pas mon père : c'est un mendiant qui venait tous les jours à notre porte. Je lui donnais ; il paraissait si dévot ! Maman m'avait cependant défendu de lui dire qu'elle était seule, qu'elle était riche. 'Il ne faut jamais confier ses affaires

à des inconnus,' disait-elle ; 'soyez discret, mon enfant ; l'indiscrétion cause de grands malheurs ! ' Je répondais : 'Oui, maman, je serai discret.' Et puis voilà qu'un jour cet homme me donne de petites images, me fait parler, apprend que maman est sortie, entre malgré moi, ouvre le secrétaire, vole tout notre argent, m'emmène en me menaçant de me tuer si je me sauve, ou de me couper la langue si je parle, et me fait passer pour sourd-muet. Me voilà donc depuis un mois m'éloignant de ma mère, n'osant pleurer ni prononcer son nom, tant le pistolet et le couteau que le mendiant porte sous sa redingote me causent de frayeur ! En vous voyant, monsieur, le bonheur de vos petits-enfants m'a fait sentir plus vivement mon malheur ; cela m'a donné le courage de parler ; mais si celui qui s'appelle Jules n'eût pas agi de ruse,[458] le voleur m'aurait tué au premier mot. A présent, monsieur, rendez-moi à ma pauvre mère ; elle me pardonnera la perte de son argent, et me consolera de mon indiscrétion : je suis si puni, elle sera si contente de me revoir ! "

— Le Capitaine lui promit de le protéger. Et comme l'enfant trouvé se portait bien, ils revinrent au village pour faire arrêter le mendiant. En route, les cousins demandaient aux passants s'ils n'avaient pas vu un homme dont ils dépeignaient le costume, et se traînant sur des béquilles. Ils l'avaient bien vu, mais sans béquilles, et se sauvant à toutes jambes. Alors le grand-père rentra vite à la maison, écrivit le signalement du voleur, l'envoya au procureur du roi, et annonça à la mère du petit garçon que son fils était retrouvé, qu'elle pouvait l'envoyer chercher par quelqu'un de confiance. Pendant ce temps, les cousins donnaient à ce nouvel ami des habits plus convenables ; puis ils l'amenèrent dans la salle à manger ; et, voulant lui faire voir qu'ils n'étaient pas des ignorants, Charles demanda à son grand-père s'il ne leur avait pas copié d'autres verbes.

Le grand-père, enchanté de ce qu'ils savaient déjà les deux premières conjugaisons, s'empressa de lire les verbes *recevoir* et *rendre*, afin qu'ils pussent aussi les apprendre par cœur.

RECEVOIR, 3e CONJUGAISON. — RENDRE, 4e CONJUGAISON

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sing	Je reçois.	Je rends.
	Tu reçois.	Tu rends.
	Il *ou* elle reçoit.	Il *ou* elle rend.
Plur.	Nous recevons.	Nous rendons.
	Vous recevez.	Vous rendez.
	Ils *ou* elles reçoivent.	Ils *ou* elles rendent.

IMPARFAIT.

Je recevais.	Je rendais.
Tu recevais.	Tu rendais.
Il *ou* elle recevait.	Il *ou* elle rendait.
Nous recevions.	Nous rendions.
Vous receviez.	Vous rendiez.
Ils *ou* elles recevaient.	Ils *ou* elles rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.	Je rendis.
Tu reçus.	Tu rendis.
Il *ou* elle reçut.	Il *ou* elle rendit.
Nous reçûmes.	Nous rendîmes.
Vous reçûtes.	Vous rendîtes.
Ils *ou* elles reçurent.	Ils *ou* elles rendirent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reçu.	J'ai rendu.
Tu as reçu.	Tu as rendu.
Il *ou* elle a reçu.	Il *ou* elle a rendu.
Nous avons reçu.	Nous avons rendu.
Vous avez reçu.	Vous avez rendu.
Ils *ou* elles ont reçu.	Ils *ou* elles ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.	J'eus rendu.
Tu eus reçu.	Tu eus rendu.

Il *ou* elle eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils *ou* elles eurent reçu.

Il *ou* elle eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils *ou* elles eurent rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il *ou* elle avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils *ou* elles avaient reçu.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il *ou* elle avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils *ou* elles avaient rendu

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il *ou* elle recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils *ou* elles recevront.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il *ou* elle rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils *ou* elles rendront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il *ou* elle aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils *ou* elles auront reçu.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il *ou* elle aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils *ou* elles auront rendu

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il *ou* elle recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils *ou* elles recevraient.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il *ou* elle rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils *ou* elles rendraient

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il *ou* elle aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils *ou* elles auraient reçu.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il *ou* elle aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils *ou* elles auraient rendu

IMPÉRATIF.

Reçois.	Rends.
Recevons.	Rendons.
Recevez.	Rendez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.	Que je rende.
Que tu reçoives.	Que tu rendes.
Qu'il reçoive.	Qu'il rende.
Que nous recevions.	Que nous rendions.
Que vous receviez.	Que vous rendiez.
Qu'ils reçoivent.	Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.	Que je rendisse.
Que tu reçusses.	Que tu rendisses.
Qu'il reçût.	Qu'il rendît.
Que nous reçussions.	Que nous rendissions.
Que vous reçussiez.	Que vous rendissiez.
Qu'ils reçussent.	Qu'ils rendissent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.	Que j'aie rendu.
Que tu aies reçu.	Que tu aies rendu.
Qu'il ait reçu.	Qu'il ait rendu.
Que nous ayons reçu.	Que nous ayons rendu.
Que vous ayez reçu.	Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient reçu.	Qu'ils aient rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reçu.	Que j'eusse rendu.
Que tu eusses reçu.	Que tu eusses rendu.
Qu'il eût reçu.	Qu'il eût rendu.
Que nous eussions reçu.	Que nous eussions rendu
Que vous eussiez reçu.	Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent reçu.	Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recevoir.	Rendre.

PASSÉ.

Avoir reçu.	Avoir rendu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recevant.	**Rendant.**

PASSÉ.

Reçu, reçue.	**Rendu, rendue.**

—"Il y a des irrégularités dans les verbes, mes enfants," continua le grand-père. "Par exemple: *aller* fait au présent *je vais*, *tu vas*, *ils vont;* et à l'impératif *va*.

"*Envoyer* fait au futur *j'enverrai*, et au conditionnel *j'enverrais*.

"*Courir* fait au futur *je courrai*, et au conditionnel *je courrais*. *Accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir*, *mourir*, ont la même irrégularité.

"*Acquérir*, à l'indicatif présent, fait *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *ils acquièrent*.

"*Pouvoir*, à l'indicatif présent, fait *je peux*, *tu peux*, *il peut;* au futur, *je pourrai;* au conditionnel présent *je pourrais*. *Vouloir* se conjugue de même.

"*Faire*, *dire*, font au pluriel: *nous faisons*, *vous faites*, *nous disons*, *vous dites*."

—"La débâcle! la débâcle!" s'écria le lancier en entrant; "voulez-vous me confier vos enfants, mon Capitaine?"—Le Capitaine y avait à peine consenti, que, tenant le lancier par la main, les enfants couraient déjà vers la rivière: elle était encore immobile; mais bientôt un horrible craquement se fit entendre, et la rivière commença lentement à couler. Les enfants regardaient les glaçons s'arrêter, se dresser comme pour menacer les arches du pont, puis retomber impuissants, et passer dessous en colère. Un pauvre petit bateau attirait aussi leur attention; ils le suivaient des yeux avec inquiétude,

quand ils le virent se briser contre un des piliers, et ses débris se répandre sur la rivière. Ce spectacle fini, le lancier ramena les enfants, et annonça au capitaine qu'un cabinet de figures de cire venait de s'ouvrir dans le village.

Le grand-père promit d'y mener ses enfants ainsi que le petit étranger, qui était bien triste. — " A ce soir," dit le lancier en s'éloignant ; " nous nous y rencontrerons."

— Au dîner, le petit étranger n'avait pas d'appétit ; en revanche, Léon mangeait comme quatre : il trouvait la matelote si bonne ! — " Tu te feras mal," lui dit son grand-père ; " l'anguille est indigeste, tu te feras mal ! " — Bah ! Léon ne l'écoutait pas, et mangeait toujours. Enfin, on se leva de table. Alors le petit étranger demanda la permission de se retirer dans sa chambre, parce qu'il aurait des remords, ajouta-t-il, de s'amuser tandis que sa mère pleurait. Le grand-père l'approuva ; les cousins l'embrassèrent, et, l'ayant confié à la garde de Marguerite et de Julien, ils partirent pour le spectacle.

Il se tenait dans une vaste grange dont on avait blanchi les murailles avec de la chaux ; des chandeliers, accrochés à des clous, servaient de lustre, et éclairaient des personnages de tout sexe, de tout âge et de tout pays, dont les cousins eurent d'abord un peu peur, non parce qu'ils paraissaient vivants, mais parce qu'ils étaient immobiles. Le propriétaire de ces figures était un grand homme à favoris et à moustaches rousses, coiffé d'un haut bonnet polonais, vêtu d'un large pantalon (459) amarante ; et d'une courte redingote bleue ; il tenait à la main une longue baguette avec laquelle il indiquait le personnage dont il voulait raconter l'histoire, mais il avait la voix si enrouée qu'à peine pouvait-on l'entendre. Le Capi-

taine se chargea de le remplacer,[460] et les spectateurs gardèrent le plus profond silence.

— Cet homme ayant avec sa baguette frappé sur une des figures, le Capitaine commença ainsi : " Ce brave est *Fortunas*, chasseur au 12e d'infanterie légère. En 1807, au siége de Dantzick, dans une attaque de nuit, Fortunas tombe au milieu d'une colonne de Russes, qui criaient dans notre langue : '*Ne tirez pas ; nous sommes Français !*' Un capitaine russe lui défend de parler, et lui pose son pistolet sur la gorge. Fortunas sent que son silence ferait tomber son régiment dans une embuscade, il n'hésite pas : '*Tirez, mon capitaine, ce sont les Russes !*' s'écria-t-il ; et vous voyez le brave Fortunas qui tombe percé de coups.

— " Ici ce sont les bourgeois[461] de Calais. En 1347 Édouard, roi d'Angleterre, faisant le siége de cette ville, exigea, pour prix de sa clémence envers les habitants, que six notables choisis parmi eux vinssent, la corde au cou, se mettre à sa discrétion. Le gouverneur de la ville, Jean de Vienne, se rendit au marché, fit sonner la cloche, et annonça aux habitants rassemblés la dure condition du vainqueur. Alors le plus riche bourgeois, nommé Eustache de Saint-Pierre, dit qu'il se dévouait le premier, avec l'espoir que Dieu lui pardonnerait ses péchés pour prix de cette action. Son exemple trouva des imitateurs. Le peuple pleurait en voyant partir ces six bourgeois, nu-pieds, et la corde au cou. Arrivés devant le roi, ils se jetèrent à ses genoux, lui présentèrent les clefs de la ville de Calais, en demandant pitié et merci pour ses habitants. Le roi ne se laissa point attendrir, et pour toute réponse dit : 'Qu'on fasse venir le coupe-tête !' Mais la reine, qui se trouvait près du roi, se jeta à ses pieds, et le conjura, pour l'amour d'elle et du Fils de Marie, qu'il voulût faire grâce à ces six

hommes. Édouard ne put refuser à la reine : elle fit revêtir de riches habits les bourgeois de Calais, et les renvoya chargés de présents.

— "Voilà le vénérable saint Vincent de Paul. Il naquit en 1576, de parents fort pauvres, mais honnêtes. S'étant embarqué à Marseille, où il avait été pour quelques affaires, il fut pris par les corsaires ; mené en Barbarie, il supporta son esclavage avec résignation, et recouvra enfin sa liberté. Vincent de Paul améliora le sort des galériens : on dit même que, visitant le bagne de Marseille, touché du désespoir d'un forçat, il lui en demanda la cause ; celui-ci lui ayant répondu que son absence réduisait sa femme et ses enfants à la plus affreuse misère, Vincent de Paul, dans l'excès de sa charité, après en avoir obtenu la permission de l'officier de service, se substitua à la place du forçat. Vincent de Paul fonda la congrégation de la Mission, destinée à instruire les peuples de la campagne ; il institua les filles de la Charité, qui soignent les pauvres malades et visitent les prisonniers ; il fixa pour toujours le sort des pauvres enfants trouvés, et vous le voyez qui ramasse[(462)] ces petits innocents dans la neige, où leurs parents les avaient abandonnés. Enfin la vie de cet homme vénérable ne fut qu'un dévouement continuel envers les malheureux. Vincent de Paul mourut à 85 ans, et fut canonisé.

— "Ce vieillard couvert de riches ornements, et porté sur les épaules de ces hommes en longues robes rouges" — — —

— Les cousins étaient si attentifs, qu'ils ne s'apercevaient pas des grimaces de Léon ; en effet, il éprouvait des coliques affreuses, des sueurs froides, des envies de vomir ; et, malgré qu'il retînt ses plaintes pour ne pas troubler le plaisir de ses cousins, il finit par tomber sans connaissance dans leurs bras. Ils l'apportèrent ainsi à

la maison, et ce ne fut qu'à force de thé et d'eau sucrée que Marguerite parvint à calmer les souffrances du pauvre Léon.

— "Est-ce bête, la gourmandise," dit Charles en se déshabillant; "se coucher sitôt, tandis que nous nous serions tant amusés!" — "C'est vrai," répondit Léon qui était pâle comme un mort; "c'est ma faute, mes cousins, et je vous en demande bien pardon."

QUARANTE-HUITIÈME DIMANCHE.

MARS.

L'amour de la liberté est une des plus dangereuses passions du cœur humain ; et il arrive de cette passion comme de toutes les autres: elle trompe ceux qui la suivent, et, au lieu de la véritable liberté, elle leur fait trouver le plus dur et le plus honteux esclavage.

FÉNÉLON

" L'HOMME aux béquilles vient d'être arrêté," dit le grand-père en entrant dans la chambre de ses enfants; " cette fois, il avait un bras en écharpe et une barbe blanche; mais on n'en impose pas à la justice. Cette nouvelle m'est annoncée par la mère du petit étranger: elle vient de revoir ce fils qu'elle pleurait; il vous embrasse, et vous envoie à chacun un *souvenir*." Le grand-père leur remit de jolis porte-feuilles. Sur celui de Jules, on lisait ces mots tracés par la main d'un enfant: " *Je ne suis pas sourd-muet, sauvez-moi!*" Léon écrivit sur le sien: " *Je ne serai plus gourmand.*" " Ce qui me fait le plus de peine," dit-il, " c'est que j'ai empêché mes cousins de voir les autres personnages du cabinet de cire."

— " Console-toi," lui répondit Charles; " grand-papa va nous dire qu'elle était cette belle procession."

— " C'était l'exaltation de notre saint-père le pape Grégoire XVI.," reprit le Capitaine, " celui qui règne maintenant. On appelle exaltation la cérémonie que l'on fait au couronnement du pape lorsqu'on le met sur l'autel de Saint-Pierre."

CHARLES.

A propos, qu'est-ce qu'un pape ?

LE GRAND-PÈRE.

Pape est un mot qui signifie en grec aïeul, ou pere des pères. Ce titre fut d'abord celui de tous les prêtres ; ensuite il ne fut plus donné qu'aux évêques de Rome. Autrefois on embrassait les pieds des rois et des papes, c'était une politesse comme de saluer ; bientôt on n'accorda plus qu'aux papes ce signe de respect. Les papes étaient les pasteurs de Rome, ils en devinrent les souverains, et, du haut de leur trône, quelques-uns firent trembler les rois, en menaçant de les excommunier eux et leurs peuples ; ils exigèrent des tributs de tous les pays chrétiens, prétendirent avoir le droit de disposer des couronnes, excitèrent les peuples à la guerre civile, firent par leurs intrigues ou la paix ou la guerre, ordonnèrent des *auto-da-fé*, des massacres, tout en se disant les vicaires de Jésus-Christ. Enfin, autrefois ils pouvaient gouverner le monde.

CHARLES.

Et à présent.

LE GRAND-PÈRE.

A présent ils ne sont plus que les souverains de Rome, les chefs de la religion catholique ; les prêtres catholiques obéissent aux papes, mais ils doivent aussi obéissance à la Charte. Les papes nous accordent des jubilés.

CHARLES.

Qu'est-ce que c'est, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Autrefois les terres et les biens des Juifs ne s'achetaient que pour quarante-neuf ans ; ils retournaient ensuite à la nation ; et pendant la cinquantième année, qui s'appelait

l'année du *jubilé* ou l'année *sainte*, et s'annonçait à son de trompe, on ne pouvait ni semer, ni cultiver la terre. A présent on donne le nom de jubilé à une cérémonie ecclésiastique qui a lieu à Rome tous les vingt-cinq ans; le pape ordonne encore un jubilé à sa consécration, et sa bulle oblige tous les peuples catholiques à des aumônes, à des prières publiques, afin d'obtenir le pardon des fautes ou des crimes qu'ils ont commis. Croyez-moi, mes enfants, n'attendez pas un jubilé pour vous repentir; ne vous couchez jamais sans avoir réparé le mal que vous avez fait, ou pardonné celui qu'on a pu vous faire. Allons nous promener au château, cela distraira notre pauvre Léon.

—Lorsqu'ils furent arrivés, le concièrge les conduisit dans la galerie. Charles s'étant arrêté devant un grand tableau, demanda quels étaient ces hommes et ces femmes rangés sur des nuages.

LE GRAND-PÈRE.

Ce sont les dieux du paganisme réunis dans l'Olympe, qui est leur paradis: mais vous ne savez pas la mythologie; passons.

CHARLES (*d'un air suppliant*).

Si tu voulais nous l'apprendre, bon grand-papa, tu t'assiérais sur cette banquette; car tu dois être fatigué.

LE GRAND-PÈRE (*après s'être assis*).

La mythologie, mes enfants, est l'histoire des dieux et des héros qu'adoraïent autrefois les Grecs et les Romains.

CHARLES.

Pourquoi n'adoraient-ils pas le même Dieu qu'à présent?

LE GRAND-PÈRE.

Parce que Dieu ne s'était révélé qu'à Moïse; le grand

prêtre des Juifs, et que Jésus n'était pas encore venu parmi nous. Cependant il faut que les païens aient eu quelque idée de la révélation, car ils ont aussi un déluge, à la suite duquel Deucalion et Pyrrha restèrent seuls sur la terre, comme, dans l'Écriture sainte, Noé et ses enfants. Ils ont aussi, pour première faute, la désobéissance. Jupiter ayant remis à Pandore une boîte en lui défendant de l'ouvrir, Pandore l'ouvrit, et tous les maux enfermés dans cette boîte se répandirent sur la terre; comme, dans l'Écriture sainte, Ève ayant mangé et fait manger à Adam du fruit de l'arbre de la science du mal, auquel Dieu lui avait défendu de toucher, fut aussi, par sa désobéissance, la cause de tous les maux. Je vais vous expliquer la mythologie, mes enfants.

Le dieu *Chaos* produisit l'univers; il eut pour fils le *Destin*, que les poëtes et les peintres représentent ayant sous ses pieds la terre, et tenant dans ses mains l'urne qui renferme le sort des hommes. Ses ministres sont: *Saturne* ou le *Temps*, ce vieillard que vous voyez avec des ailes, parce qu'il fuit avec vitesse, une faux, parce qu'il détruit tout sur son passage; et la *Nécessité*, cette femme qui a un visage si sévère.

CHARLES.

Quel est cet homme avec quatre figures de différents âges, qui tient une clef d'une main et un bâton de l'autre?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Janus*. Ces quatre figures indiquent les quatre saisons de l'année; ce bâton signifie qu'il protégeait les voyageurs; et cette clef, qu'il ouvrait et fermait l'année. Janus a donné son nom au mois de janvier. On le représentait aussi avec deux figures, parce qu'il connaissait le passé et l'avenir.

CHARLES.

Comment appeles-tu cette belle femme assise dans un char traîné par des lions, dont la robe est parsemée de fleurs et de pierres précieuses ?

LE GRAND-PÈRE.

Cybèle ; c'est la déesse de la terre, et la femme de *Cœlus*, dieu du ciel. La clef qu'elle tient dans sa main indique qu'elle renferme toutes les productions de la terre ; sa tête est couronnée de créneaux, parce que la terre est couverte de villes.

CHARLES.

Quel est ce temple ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est celui de *Vesta*, déesse du feu. Sept jeunes filles, appelées *vestales*, étaient chargées jour et nuit d'entretenir le feu sacré, et l'on enterrait toutes vives celles qui le laissaient éteindre.

Jupiter, que vous voyez assis au milieu de l'Olympe, était le plus puissant des dieux. On le représente avec un sceptre et une couronne ; il lance la foudre, un aigle est à ses pieds.

Ganymède, ce jeune homme qui tient une coupe, était l'échanson de Jupiter.

CHARLES.

Et cette femme dans un char traîné par des paons ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Junon*, déesse de l'air, et femme de Jupiter. L'arc-en-ciel qui brille au-dessus de la tête de Junon, c'est *Iris*, sa messagère ; elle la changea ainsi, parce qu'elle lui apportait toujours d'heureuses nouvelles.

CHARLES.

Qu'est-ce qui produit donc l'arc-en-ciel ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est lorsqu'il pleut, et que le soleil luit. On peut imiter l'arc-en-ciel en tournant le dos au soleil, et en faisant jaillir de l'eau devant soi, de manière à ce qu'elle retombe en gouttes de pluie et réfléchisse les rayons du soleil.

— Le grand-père, s'étant assez reposé, ramena ses enfants à la maison ; le soir, ils allèrent faire une visite au presbytère ; et lorsque le bon Curé eut ouvert son carton : — "Nous approchons de l'histoire de nos jours, mes amis," leur dit-il ; "elle devient plus intéressante. Asseyez-vous, j'aurai bientôt fini ma tâche.

LOUIS XV. (*arrière-petit-fils de Louis XIV., LXVe Roi*).

Régna en 1715, sous la régence du duc d'Orléans. La révocation de l'édit de Nantes et les guerres de Louis XIV. avaient dépeuplé la France et épuisé ses revenus ; pour les augmenter, un Écossais nommé *Law* inventa un système qui ne servit qu'à grever encore le trésor public, à bouleverser les fortunes particulières, et à corrompre les mœurs, par les chances qu'il donnait d'être riche ou ruiné en un jour. Le roi lui-même jouait à ce jeu contre ses sujets ; conduite indigne d'un honnête homme, car il jouait à coup sûr, en faisant lui-même la hausse ou la baisse. Pendant ce règne, nous eûmes des guerres malheureuses, et notre marine fut presque entièrement détruite. Louis XV. était un roi absolu. Lorsque les parlements voulaient s'opposer à des impôts ou à des mesures injustes, il cassait, exilait, emprisonnait les membres du parlement, ou en nommait d'autres plus dociles à ses volontés. Sous ce règne, l'ordre des jésuites, dont la doctrine enseigne le régicide, et dont les religieux étaient en même temps hommes du monde, négociants, professeurs dans les colléges, et trouvaient bons tous les moyens de gagner de l'argent, l'ordre des

jésuites fut détruit par le pape Clément XIV., qui mourut empoisonné.

Louis XV. était un égoïste insouciant qui passait sa vie dans de honteux plaisirs. Il se croyait au-dessus de son peuple, et lui portait un profond mépris Parmi ses courtisans il n'y avait ni pudeur ni honneur.

LOUIS XVI. (*petit-fils de Louis XV., LXVI[e] Roi*).

Régna en 1774. A son avénement, il commença par rendre libres les serfs de ses domaines; il abolit la loi qui condamnait les pauvres gens d'une même commune à payer les impôts les uns pour les autres, car alors le peuple supportait seul les impôts, les nobles et les prêtres étaient exemptés de toute taxe; les paysans fournissaient encore leurs bras, leurs journées et leurs bêtes de somme pour entretenir les grandes routes, afin que leurs seigneurs et leurs évêques pussent y voyager plus à l'aise. Louis XVI. abolit la *question préparatoire* ou *torture*, qui forçait par la douleur les hommes faibles à s'avouer coupables, s'ils étaient innocents, parce qu'ils préféraient souffrir la mort une fois que de la souffrir mille; tandis que les hommes forts pouvaient nier, et, s'ils étaient coupables, échapper ainsi à la mort qu'ils avaient méritée. Louis XVI. abolit le droit de *joyeux avénement*, espèce de *denier à Dieu* que les peuples donnaient aux rois à leur arrivée au trône. Vous voyez, mes enfants, que Louis XVI. était un bon roi! Malheureusement il trouva le peuple chargé d'impôts, et l'État chargé de dettes. Pour y remédier, il convoqua en 1789 les états généraux, composés des trois ordres du royaume, le *clergé*, la *noblesse* et le *tiers-état:* alors commença la révolution. Les arsenaux furent pris par le peuple, les barrières incendiées, et la Bastille, prison d'État, enlevée de force et démolie le 14 juillet 1789.

Nos députés n'avaient trouvé d'autre moyen pour sauver la France que d'abolir les charges, les abus, et de faire une constitution; cette constitution déplut aux nobles et aux prêtres, qu'elle privait de leurs priviléges; le roi promettait bien de la signer, mais dans le fond de son cœur il ne le voulait pas.[463] La reine, s'étant mise à la tête de la noblesse, gouvernait son mari, qui, d'un autre côté, était encore gouverné par les prêtres. Suivant l'usage de la cour, on avait éloigné Louis XVI. des affaires: les temps devenaient difficiles; tout allait de mal en pis pour ce pauvre roi! Hélas! mes amis, les révolutions arrivent aux royaumes comme les maladies arrivent aux hommes, lorsque les uns et les autres n'ont été ni sages ni tempérants! Depuis Louis XV., la noblesse était avilie et sans courage; le haut clergé, sans mœurs et sans considération; le peuple, ignorant et misérable; le tiers-état (on appelait ainsi la bourgeoisie) avait acquis de la fortune et des talents; ce corps était le plus nombreux: voyant que nos institutions vieilles et usées ne pouvaient plus être en harmonie avec l'esprit de la nation, il demandait une constitution à grands cris. Alors Louis XVI. fut abandonné par la noblesse et par ses frères, qui s'enfuirent chez les puissances étrangères, pour les soulever contre la France, afin de rentrer avec leurs armées rétablir les charges, les abus et les priviléges. Le roi lui-même se sauva, pendant la nuit, du château des Tuileries, avec sa famille; on l'arrêta à Varennes, on le ramena à Paris. De ce moment tout fut perdu; on n'avait plus de confiance dans les promesses que le roi ne cessait de violer. Enfin, l'ennemi étant entré en France avec les émigrés français et les frères du roi à leur tête, le peuple, dans sa fureur, se précipita au château des Tuileries le 10 août 1792, et massacra les Suisses qui défendaient le roi. L'infortuné Louis

XVI. chercha un asile au milieu des représentants de la nation. De là, il fut conduit au Temple, enfermé avec sa famille. La république française fut décrétée le 21 septembre 1792, et ce malheureux roi, injustement condamné à mort par la convention nationale, fut décapité le 21 janvier 1793. Sa vertueuse sœur, sa femme, la belle reine Marie-Antoinette, subirent aussi le même sort. Ah ! mes enfants, la liberté, la république, sont de grands mots qui ont produit de bien grands crimes !

Louis XVI. fut un bon et honnête homme ; mais son caractère, incertain et sans énergie, n'inspirait ni confiance à ses amis ni crainte à ses ennemis ; son éducation et son esprit étaient bornés ; les prêtres, au lieu d'élever son âme et de lui donner la franchise, le courage et la dignité de la mission qu'il se trouvait appelé à remplir parmi les hommes, ne lui avaient enseigné que l'humilité, la patience et la résignation. Aussi, si la religion ne lui apprit pas à vivre comme un roi, elle lui apprit à mourir comme un saint. On dit que son confesseur, en le voyant monter à l'échafaud, prononça ces paroles : "*Fils de saint Louis, montez au ciel !*"

Bonsoir, mes enfants ; le souvenir de ces temps m'est bien pénible. Nous achèverons notre histoire une autre fois.

QUARANTE-NEUVIÈME DIMANCHE.

MARS.

On doit porter des habits grossiers, si l'on y est obligé par l'état de sa fortune, et donner de la décence aux vêtements simples et même pauvres qui nous couvrent. C'est une déférence que nous devons à ceux avec lesquels nous vivons. La simplicité pare les hommes, le délabrement (464) les déguise, la malpropreté les dégrade.

SOCRATE.

" ALLONS donc, paresseux ! " dit le grand-père à ses petits-enfants ; " il fait un temps superbe, vous êtes des ingrats de ne pas en profiter pour faire une promenade ; et puis, si tantôt nous avons quelque giboulée, vous viendrez vous plaindre ; mais je ne vous plaindrai pas."

— Les enfants s'étant levés à la hâte, partirent pour le château ; ils allèrent se reposer devant le grand tableau représentant les dieux de la mythologie, et le grand-père continua ainsi ses explications :

" Ce beau jeune homme blond, qui joue de la lyre, c'est *Apollon*, le dieu de la musique, de la peinture et de la poésie. Sous le nom de *Phébus*, il conduisait le char du soleil. Apollon est entouré des neuf Muses, filles de *Jupiter* et de *Mnémosyne*, déesse de la mémoire.

" *Calliope* préside à la poésie héroïque ; elle est couronnée de lauriers, tient une trompette dans la main droite, et un livre dans la gauche.

" *Melpomène*, muse de la tragédie, tient un sceptre et des couronnes d'une main, et de l'autre un poignard.

" *Thalie*, muse de la comédie, est couronnée de lierre.

Elle tient un masque avec lequel elle représente nos passions et nos ridicules, afin de les corriger.

" *Polymnie* préside à l'éloquence. Elle déclame de la main droite, et de la gauche elle tient un sceptre, parce qu'avec le talent de bien parler, on gouverne les hommes.

" *Érato* préside à la poésie lyrique ; elle tient d'une main une lyre, et de l'autre un archet.

" *Euterpe* est la muse de la musique et de la poésie pastorale. Elle tient un livre de musique et une houlette.

" *Uranie*, muse de l'astronomie, est couronnée d'étoiles. Elle tient un globe céleste d'une main, et de l'autre une baguette avec laquelle elle paraît démontrer ce qui est placé sur le globe.

" *Clio*, muse de l'histoire, est couronnée de lauriers ; elle tient d'une main un livre, et de l'autre une trompette.

" *Terpsichore*, muse de la danse, joue de la harpe et tient une jambe en l'air.

" Ce mont, c'est le *Parnasse*, séjour d'Apollon et des Muses. La fontaine qui coule au bas, c'est l'*Hippocrène*. Ce cheval ailé que vous apercevez sur le sommet, c'est *Pégase ;* il est l'emblème de l'imagination qui enlève et transporte loin des choses de ce monde les poëtes et les artistes personnifiés par Apollon.'

CHARLES.

Merci, grand-papa ; nous reconnaîtrons bien tous ces personnages. Mais quelle est cette femme, assise dans un char traîné par des biches, qui a un croissant sur le front, et porte un arc et un carquois ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Diane*, sœur d'Apollon ; c'est la déesse des

forêts. On l'appelle *Phébé* lorsqu'elle conduit le disque de la lune.[465]

Bacchus, le dieu de la vendange, est ce jeune homme couronné de raisins; il tient une baguette entourée de vignes et surmontée d'une pomme de pin, parce que les Grecs mettaient des pommes de pin infuser dans leurs cuves. Son char est traîné par des tigres, pour indiquer que l'ivresse rend les hommes féroces.

CHARLES.

Est-ce qu'on était nu comme cela autrefois, grand-papa?

— "Oui, mon ami," dit le grand-père en se levant; et ils quittèrent la galerie. "Dans les pays chauds les sauvages sont encore presque nus, mais dans les pays froids ils se couvrent de fourrures; pour plaire à leurs femmes, ou pour se distinguer des autres tribus, il y en a qui se percent les cloisons du nez, les lèvres, les oreilles, les pommettes des joues, pour y passer des anneaux; ils se peignent le corps et la figure de différentes couleurs. Quant aux peuples civilisés, ils ne se font remarquer que par la propreté de leur barbe, la blancheur de leur linge, la qualité ou la coupe de leurs habits. Chez les Français, la mode change très-souvent, et celui qui n'est pas vêtu comme tout le monde paraît bien vite ridicule! Aussi, si l'on veut éviter de paraître ridicule et ne pas acheter sans cesse de nouveaux vêtements, il faut avoir soin de ne choisir ni pour la forme, ni pour la couleur, rien de ce qui est extraordinaire; car en toutes choses, mes amis, ce qui est bien se trouve toujours dans un juste milieu."

— Arrivés devant la cabane de Simon, le prétendu sorcier, ils croient entendre des cris et des gémissements; les enfants effrayés s'arrêtent; ils écoutent, mais n'osent pas entrer.—"Comment donc," dit le grand-père d'un

air de reproche, "un homme souffre, et vous ne courez pas le secourir !" Les enfants rougissent de honte, se précipitent dans la cabane, et trouvent le berger qui se tordait par terre.

— "Qu'avez-vous, père Simon?" lui demandèrent-ils, en essayant de l'asseoir sur son lit.

— "J'ai mangé des champignons à mon déjeuner," répond le pauvre homme; "je suis empoisonné, je vais mourir."

— Par bonheur, peu de temps s'était écoulé depuis son repas. Le Capitaine, espérant que le poison serait encore dans l'estomac du berger, lui conseilla de se faire vomir, pendant que Léon, qui courait très-bien, irait chercher le chirurgien au village. Léon partit; les enfants allumèrent du feu, firent chauffer de l'eau; Simon but de l'eau tiède, il en but en grande quantité pour exciter ses vomissements; Léon revint à cheval derrière le chirurgien; celui-ci approuva ce qu'on avait fait. — "Si le père Simon eût été empoisonné par du vert-de-gris ou de l'arsenic," dit-il, "une douzaine d'œufs délayés dans de l'eau ou du lait en abondance, eussent été nécessaires; mais, dans tous les cas, faire vomir est toujours le premier remède."

— Le grand-père laissa le chirurgien avec Simon, qui était hors de danger, et ramena ses enfants à la maison. — "Voilà bien la preuve que le vieux berger n'est pas plus sorcier que son prédécesseur," dit Charles. "Mais comment reconnaître les bons champignons d'avec les mauvais?"

— "Il n'y a aucun signe distinctif," répondit le grand-père; "mais, il faut ordonner à la cuisinière de les faire tremper longtemps dans du vinaigre, et de jeter ensuite ce vinaigre, qui aura pris tout le venin des cham-

pignons. Le mieux serait de s'abstenir d'en manger, car nous avons assez de poisons à craindre ! "

— " Quels sont les autres poisons ? " demanda Charles.

— " Il y en a dans les trois règnes de la nature," répondit le grand-père. " Ils sont simples ou composés, naturels ou artificiels. Parmi les minéraux, il y a : l'*arsenic*, le *cuivre*, le *plomb*, l'*eau-forte*, le *vitriol*. Parmi les végétaux : les *champignons*, la *ciguë*, la *bella-dona*, la *pomme épineuse*. Parmi les animaux : la *vipère*, et les *animaux enragés*. Voilà les poisons les plus communs."

— " Mais comment peut-on savoir si l'on est empoisonné, grand-papa ? " reprit Charles.

— " C'est lorsque, étant en bonne santé, on éprouve soudainement de violentes douleurs, de grandes chaleurs dans l'estomac, dans les entrailles, et surtout des vomissements."

— Après dîner, les enfants demandèrent la permission d'aller savoir des nouvelles de Simon. Le grand-père y consentit ; et, leur ayant fait mettre dans un panier du vin, du sucre, du bouillon et du pain blanc, ils partirent, bien heureux du plaisir qu'ils allaient faire. Comme ils passaient sur la place du village, des petits garçons leur dirent : " Venez donc jouer avec nous ! " — " Nous ne pouvons pas," répondirent les cousins ; " nous allons auprès du vieux berger, qui est malade." — " Ah ! tiens ils sont *gardes-malades*," reprirent les petits garçons en se moquant ; " c'est joliment ennuyeux venez plutôt jouer avec nous." — " Non," répétèrent les cousins, " nous ne pouvons pas ; Simon est seul, il souffre."

— En ce moment le Curé les aborda, offrit de se joindre à eux pour aller voir le malade ; et comme ils passaient tout fiers devant les petits garçons qui avaient

cessé de jouer, et se découvraient la tête par respect, Charles dit à voix basse à ses cousins : " Se trouver en la société de M. le Curé, marcher avec lui et dans un même but, la bienfaisance, cela vaut mieux que de polissonner sur la place,[(466)] n'est-ce pas ? " Les cousins, par un signe de tête, répondirent qu'ils étaient de son avis.

CINQUANTIÈME DIMANCHE.

MARS.

Si la guerre n'intéresse pas ta patrie, n'écoute pas la voix tonnante du héraut qui t'appelle aux armes. Mais si l'État est attaqué, si l'ennemi s'approche, si tu entends déjà les hennissements des chevaux, apprends que tu ne peux sans opprobre refuser ton sang à tes concitoyens. THÉOGNIS.

LE grand-père se reposait, ainsi que ses enfants, sur la banquette de velours vert qui entourait la galerie de tableaux du comte de Lorme, lorsqu'il continua d'expliquer la mythologie.

—"Voyez-vous ce dieu qui a des ailes à la tête et aux talons, et parait planer dans les airs ? c'est *Mercure*, le messager des dieux ; il était aussi le patron des marchands, voilà pourquoi il tient une bourse. Ce bâton que vous voyez dans sa main s'appelle *caducée ;* il est entortillé de deux serpents, parce qu'un jour que deux serpents se battaient, il leur jeta ce bâton pour les séparer, et les serpents s'y attachèrent. C'est l'emblème du commerce, qui procure la paix, et unit entre eux les peuples différents."

CHARLES.

Quelle est cette femme, traînée par des colombes, et entourée d'enfants ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Vénus* ou *Cypris*, déesse de la beauté. On dit qu'elle est née des eaux de la mer, pour indiquer sans

doute que les bains et la propreté embellissent. Ces petits enfants ailés qui l'entourent sont les *Ris*, les *Jeux* et les *Plaisirs*.

L'enfant qui a des ailes, dont les yeux sont couverts d'un bandeau, qui d'une main tient une flèche, de l'autre un flambeau, et porte un carquois sur ses épaules, c'est *Cupidon* ou l'*Amour*. Celui qui est couvert d'un voile jaune, et porte un flambeau, c'est l'*Hymen*. Vénus est leur mère. Ces trois jeunes filles qui se tiennent par la main sont les trois *Grâces: Aglaé*, *Thalie*, *Euphrosine*.

CHARLES.

Comment appelles-tu ce vilain homme qui boite et tient un marteau ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Vulcain*, l'époux de Vénus. Ce dieu forgeait des armes pour Jupiter. Ces hommes, qui n'ont qu'un œil au milieu du front, ce sont les *Cyclopes* ses ouvriers.

Voyez-vous cette femme qui tient une branche d'olivier? c'est *Minerve*, déesse de la sagesse et de la paix. On l'appelle quelquefois *Pallas* ou *Bellone ;* alors elle est la déesse de la guerre, et on la représente armée d'une cuirasse, avec un casque sur la tête, une lance d'une main, et un bouclier de l'autre. Elle est fille de Jupiter. Ce dieu se sentant de grands maux de tête, Vulcain lui donna un coup de hache, et Minerve ou la Sagesse sortit de son cerveau.

LÉON.

Voilà un guerrier armé de pied en cap, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon ami, c'est *Mars*, le dieu des combats. Son symbole était le coq, comme le plus courageux des animaux. Nos ancêtres les Gaulois, qui adoraient leur épée,

avaient aussi le coq pour symbole, et Louis-Philippe vient de nous le rendre.

Cérès, la déesse des moissons, est cette femme couronnée d'épis, qui tient une faucille.

Pluton, le dieu des enfers, avait sous son empire l'*Élysée*, ou le séjour des âmes vertueuses ; et le *Tartare*, lieu destiné aux supplices des âmes vicieuses. Pluton est assis sur un char traîné par des chevaux noirs ; sa tête est ornée d'une couronne d'ébène ; il tient un trident, et s'il a des clefs, c'est que les morts une fois tombés dans son empire, il ne les rend plus à la vie. Ce dieu enleva *Proserpine*, fille de Cérès ; vous la voyez assise à côté de lui.

CHARLES.

Et celui qui a des ailes aux talons, est aveugle et tient une bourse d'argent ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est *Plutus*, le dieu des richesses ; il donne, comme un aveugle, à ceux qui ne le méritent pas, et s'envole souvent aussi vite qu'il est venu.

Neptune, le dieu des eaux, est représenté dans un char traîné sur les eaux par des *chevaux marins*, animaux fabuleux ; il tient un trident, et près de lui est sa femme *Amphitrite*, fille de l'Océan. Ces hommes qui les suivent, avec des queues de poisson, s'appellent des *Tritons*, et sont encore des êtres fabuleux.

—Le grand-père quitta le château, et ramenait ses enfants par la grande route, lorsqu'ils rencontrèrent une belle voiture qui gravissait lentement la montagne. Un vieux mendiant suivait, sa besace sur le dos. — " Qu'il est heureux ce riche ! " dit Jules avec un soupir, " et que ce pauvre est malheureux ! "

— " Tiens," reprit Léon, " voilà le riche qui avance

sa figure hors de la portière ; ma foi ! il est aussi vieux, il a l'air aussi triste, aussi malade que le pauvre qui se traîne avec un bâton."

— "C'est que la richesse et la pauvreté donnent le même dégoût de la vie," ajouta le grand-père. "Dans l'une, on n'a rien à désirer ; et dans l'autre, on a tout à désirer. *Les extrêmes se touchent*, dit le proverbe."

— La voiture, étant arrivée au sommet de la montagne, venait de disparaître à leurs yeux, lorsqu'ils entendent des cris. Ils accourent, et trouvent le mendiant renversé dans l'ornière par les chevaux, qui, ayant pris le mors aux dents, entraînaient la voiture, et ne s'arrêtèrent qu'après l'avoir jetée sens dessus dessous dans un ravin.

Les domestiques, occupés à retenir les chevaux, demandaient du secours ; le grand-père était fort embarrassé ; heureusement il aperçut à mi-côte une jolie habitation ; il y envoya ses enfants, et resta près du vieux mendiant. Ses enfants revinrent avec des hommes qu'ils dirigèrent au bas et au sommet de la montagne. Les uns se chargèrent du riche, les autres du pauvre ; ils les apportèrent en même temps à la maison, les placèrent sur deux lits, dans la même chambre. Tous deux avaient une jambe cassée ! Tandis que le grand-père rassurait les deux vieillards sur les suites de leur accident, le maître de la maison partait à cheval pour aller chercher le chirurgien; la maîtresse de la maison apprêtait du linge, des bandages, de la charpie ; puis ayant remarqué les cousins qui restaient là debout, sans rien faire, elle les conduisit auprès de ses enfants.

Ils les trouvèrent à écrire. — "Qu'est-ce que vous faites, messieurs ?" leur demanda Charles.

— "J'écris sur ce cahier l'analyse du livre que je viens de lire," répondit l'aîné, "et les passages qui m'ont

le plus frappé à sa lecture. Sur cet autre cahier j'écris tout ce que j'ai fait de bien et de mal, et tout ce que j'ai pensé. J'apprends ainsi à me former le style en copiant des passages des meilleurs livres, et à me corriger de mes défauts en me rendant compte de ma conduite et de mes sentiments."

— "Nous serions bien curieux de savoir ce que vous avez pensé?" dit Charles.

L'aîné se mit à lire tout haut:

"Dieu est trop bon pour vouloir qu'il y ait des hommes destinés au malheur. Ainsi, le bonheur doit être dans tous les états. Il s'agit de[467] ne désirer que ce qu'on peut avoir. Par exemple, si le pauvre veut aller en carrosse, si le riche veut être prince, le riche et le pauvre seront tous deux aussi malheureux l'un que l'autre, mais ce ne sera pas Dieu qui l'aura voulu.

"Et puis d'ailleurs, le bonheur que nous désirons au delà de celui que nous possédons ne nous conviendrait peut-être pas. Dieu sait mieux que nous ce qu'il nous faut: car, en été, nous serions heureux d'être en hiver; en hiver, nous serions heureux d'être en été. Cependant les saisons doivent venir chacune à leur tour. Nous sommes donc sur la terre pour éprouver le chaud et le froid, le bonheur et le malheur; et la dose doit être égale pour tous.

"Le pauvre envie l'abondance du riche, et le riche l'insouciance du pauvre; mais dites au pauvre: 'Si cet homme est riche, c'est qu'il a passé sa vie entière à travailler. Le jour, il s'enfermait dans son cabinet, et, l'esprit troublé par ses affaires, il ne mangeait jamais de bon appétit; le soir, il était inquiet, ne pouvait goûter un moment de plaisir; et la nuit, son sommeil agité lui représentait une banqueroute, une disgrâce, un changement qui causaient sa ruine. Voulez-vous être riche à ce prix?' Le pauvre répondra: 'Non.'

"Dites au riche : 'Si cet homme est insouciant et gai, c'est qu'il n'a jamais voulu rien faire. Le jour, il se promenait au grand air, et, l'esprit indifférent sur la manière dont il vivrait le lendemain, il mangeait tout son argent ; le soir, il s'amusait à chanter avec ses camarades ; et la nuit, son sommeil lui faisait posséder en songe plus de richesses que vous n'en avez jamais eu, mais il se réveillait sans un sou. Voulez-vous être gai et insouciant à ce prix ?' Le riche répondra : 'Non.'

"N'envions donc le bonheur de personne ; le nôtre nous suffit, si nous savons en jouir. La vue du ciel et de la terre, un bon livre, un bon ami, un repas sobre, une conscience pure, du travail tout le jour, le soir une prière de reconnaissance à Dieu, et la nuit un doux sommeil, en attendant la mort, qui est le réveil pour l'éternité."

— "C'est bien sage ce que vous avez pensé," dit Charles après un moment de silence. "Mes cousins et moi, nous allons apprendre aussi à réfléchir, à écrire nos réflexions. Et vous," demanda-t-il au plus jeune, "qu'est-ce que vous faisiez ?"

— "Moi," répondit celui-ci, "j'écrivais ma dépense, afin de la régler sur la pension que papa me donne par mois. Lisez."

— Charles lit tout haut :

"*Mars*. 1831 : ENTRETIEN.	NOURRITURE.
Le 10. Une casquette . 3 fr. 50 c.[468]	— Une brioche, . . 15 c.
Le 15. Des gants . . 1 50	
DÉPENSES UTILES.	PLAISIRS.
Le 10. Plumes 30	— A un pauvre . . 50
Le 15. Papier 60	— Une balle . . . . 50"

— "C'est bien d'avoir de l'ordre," dit Charles après avoir lu ; "mes cousins et moi, nous écrirons aussi notre dépense, car nous ne savons jamais où passe notre argent." [469]

— Les opérations du chirurgien étant heureusement terminées, le grand-père vint chercher ses enfants. Ils quittèrent avec regret leurs nouvelles connaissances, et revenaient d'un air pensif. — " Qu'avez-vous, mes amis ? " leur demanda le vieillard avec inquiétude.

— " Nous réfléchissons," répondit Charles d'un air grave. " Ces jeunes gens sont bien instruits et bien raisonnables, je t'assure."

— " Je n'en doute pas," dit le grand-père ; " et votre éloge les honore en même temps qu'il vous honore ; car il faut être bon soi-même pour dire du bien des autres. Aussi, regardez les méchants, comme ils disent du mal de tout le monde ! "

— De retour à la maison, les cousins apprêtaient leurs fusils pour la leçon d'exercice, en attendant le lancier, lorsqu'il entra vêtu de son uniforme. — " Qu'est-ce que cela veut dire ? " s'écria le grand-père avec étonnement.

— " Je pars, Capitaine," répondit le lancier ; " cette fois, mon père y consent. Je vais d'abord conduire les jeunes conscrits de notre village ; ensuite j'irai offrir mes services à mon régiment, comme officier ou comme soldat, il n'importe, pourvu que je puisse défendre mon pays. Si nous n'avons pas la guerre, je reviendrai. Mais puisque toutes les puissances sont en armes, je me rends à mon poste."

— " Bien, mon ami ! très-bien ! " dit le Capitaine en lui serrant la main. " Que ne puis-je vous imiter ! " ajouta-t-il avec un soupir.

— " Cependant la guerre est un malheur, grand-papa," reprit Pierre.

— " Oui, mon ami : mais ce malheur est quelquefois nécessaire pour en éviter un plus grand. Par exemple, la vie des États est comme la vie des hommes ; et puisque

les hommes ont le droit de tuer pour se défendre, les États ont aussi le droit de faire la guerre pour leur conservation."

— "Sans doute," ajouta Charles. "Minerve, déesse de la sagesse, présidait également à la paix et à la guerre."

— "Mon Dieu ! mon Dieu !" s'écria Léon se désespérant, "on devrait bien attendre pour se battre[470] Quel malheur que je ne puisse encore être soldat !"

— "Venez avec moi, mes amis," leur dit le lancier; "je vais donner à nos conscrits une leçon d'exercice, vous m'aiderez." Les cousins, fiers de cette marque de confiance, le suivirent en portant leurs fusils.

CINQUANTE-ET-UNIÈME DIMANCHE.

MARS.

Il n'est pas permis à l'homme de quitter la vie sans l'ordre de celui dont il l'a reçue ; ce serait abandonner le poste qui lui a été assigné par Dieu même. CICÉRON.

IL faisait encore un peu froid, mais le temps était beau; le grand-père et ses enfants, s'étant levés de bonne heure, partirent pour le château du comte de Lorme. Ils se promenèrent d'abord dans le parc, qui commençait déjà à reverdir; puis ils vinrent se reposer sur la banquette, où le grand-père continua d'expliquer la mythologie. — "Nous en sommes," dit-il, "aux dieux du second ordre.

"*Pan*, dont le nom en grec signifie *tout*, est cet homme qui a des cornes sur la tête, la barbe et les pieds d'une chèvre. Pan représentait la nature. Il tient à la main une espèce de flûte composée de plusieurs roseaux, emblème de l'harmonie de toutes les parties de l'univers. *Faune* et *Sylvain* accompagnent le dieu Pan: l'un présidait à l'agriculture, et l'autre aux forêts.

"*Harpocrate*, dieu du silence, est cet homme dont les traits sont graves; il a le doigt sur la bouche.

"*Esculape*, fils d'Apollon, était le dieu de la médecine. On le représente comme un vieillard, avec une longue barbe. Un serpent est à ses pieds, parce que cet animal est l'emblème de la prudence, qu'il vit longtemps,

et possède, dit-on, la faculté de changer de peau pour se rajeunir.

" *Narcisse* est ce jeune homme couché qui se regarde dans une fontaine ; il s'aimait tant, dit-on, qu'il en mourut. C'est l'emblème de l'amour-propre : car l'amour-propre tue tous les avantages que le ciel nous a accordés. Narcisse fut changé en cette fleur qui porte son nom. *Écho*, jeune nymphe, qui n'avait pu se faire aimer de Narcisse, sécha de douleur, devint pierre, et ne répéta plus qu'un son.

" Vous voyez, mes enfants, que les Grecs adoraient les éléments, les talents, les vertus, et que, pour eux, tout dans la nature devenait un être animé. *Flore* était la déesse du printemps, l'épouse de *Zéphyre*, ce vent léger qui souffle dans les beaux jours ; on la représente couronnée de roses et tenant une corbeille de fleurs. *Palès* est la déesse des bergers et des pâturages ; elle tient une houlette. Ce dieu et cette déesse qui se tiennent par la main, c'est *Vertumne* et *Pomone* son épouse ; ils présidaient aux fruits et à l'automne.

" Cet homme dont la barbe et la chevelure sont en désordre, et qui tient une faucille à la main, c'est *Priape*, le dieu des jardins. A ses côtés c'est *Comus*, le dieu des festins et de la joie ; il porte un flambeau, et sa tête est couronnée de fleurs. *Momus* était le dieu de la raillerie ; il tient une marotte et démasque son visage. On le chassa, dit-on, du ciel, parce qu'il critiquait les ouvrages des dieux. Neptune avait fait un taureau ; — Momus eût voulu que les cornes fussent plus près des yeux, afin que le taureau pût mieux voir à diriger ses coups. Vulcain avait forgé l'homme ; — Momus prétendit qu'on aurait dû lui faire une petite fenêtre au cœur, afin qu'on pût savoir ce qu'il pense. Minerve avait inventé une maison ; — il dit qu'elle était trop

pesante pour être enlevée quand on aurait un mauvais voisin." (*Les enfants se mettent à rire.*)

PIERRE.

Grand-papa, quel est cet homme sans bras et sans jambes, dont le corps finit comme une borne ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est le dieu *Terme*, mon enfant. Il marquait les limites des terres. S'il n'a pas de jambes, cela indique qu'on ne doit jamais dépasser les limites de son champ pour empiéter sur celui de son voisin, comme a fait Gervais notre plaideur, si vous vous en souvenez.

Ces petites statues sont les dieux *Lares* ou *Pénates*; ces dieux présidaient aux affaires domestiques.

Les païens adoraient encore *la Nuit*, fille du Ciel et de la Terre. On la représente couverte d'un voile noir, parsemé d'étoiles; elle eut pour fils *Morphée*, le dieu du sommeil, qui était chargé d'endormir les hommes, en les touchant avec un bouquet de pavots.

— Le grand-père quitta le château, et ramenait ses enfants par le village, lorsqu'il s'aperçut que le cafetier n'avait pas encore ouvert. — "Je n'en puis plus douter," dit-il après avoir frappé vainement à la porte, "ce pauvre homme avait de mauvaises affaires, il aura [471] mis fin à ses jours. Mes enfants, courez vite chercher le maire, le chirurgien, le serrurier." Tous arrivèrent en même temps. A peine la porte fut-elle ouverte, qu'une forte odeur de charbon se répandit au dehors; le chirurgien demanda de la lumière, et, tandis qu'un voisin allait en chercher, il fit observer qu'on ne devait jamais aller dans une cave ou dans un cellier s'il y a du vin ou de la bière en fermentation, descendre dans un puits ni entrer dans une chambre où l'on a brûlé du charbon, sans avoir une lumière, parce que, si elle s'éteint, on doit sortir

bien vite, dans la crainte que notre vie ne s'éteigne de même. Le chirurgien se présenta le premier pour ouvrir les fenêtres; tout le monde le suivit, et l'on trouva le cafetier mort, à moitié tombé de son lit. Au milieu de la chambre était un réchaud qui contenait encore du charbon; sur la table de nuit, une tasse où restait encore de l'arsenic; et à côté, une lettre ouverte que le maire s'empressa de lire à haute voix:

"MA FILLE:

"N'ayant pu m'acquitter entièrement du prix de mon café, j'avais fait pour le surplus une lettre de change; mais lorsque l'échéance arriva, je ne me trouvai pas en position de payer. Mon créancier refusa de m'accorder un délai, fit des frais qui doublèrent la somme et en même temps la difficulté de me libérer envers lui. Je ne dormais plus; l'idée qu'un homme avec ma lettre de change avait le droit de me priver de ma liberté, de m'ôter les moyens de gagner de l'argent, me jetait dans le désespoir. Demain, après-demain, j'allais être arrêté; j'aimai mieux mourir!

"Lorsque tu recevras cette lettre, mon enfant, je ne serai plus. Le café est bien achalandé: que ton mari l'achète, et paie l'inflexible créancier qui me poursuit. Viens t'établir dans ce village où tu es née, où ton père et ta mère sont morts. J'espère que tu obéiras à mes dernières volontés, et je meurs en paix. Adieu, mon enfant, pardonne à ton pauvre père le chagrin qu'il te cause, et plains-le de quitter un monde où il pouvait encore t'embrasser."

— Tandis que le chirurgien essayait vainement de rappeler le cafetier à la vie, car il s'était empoisonné et asphyxié tout à la fois, le grand-père envoya un exprès à la fille de ce malheureux, pour la prévenir que son

père venait de tomber subitement malade, et la préparer ainsi à l'idée de sa mort.

— " C'est un méchant celui qui cause ce malheur," dit Pierre, lorsqu'ils furent rentrés à la maison.

LE GRAND-PÈRE.

Sans doute, le cafetier étant un honnête homme, son créancier devait attendre ; mais il avait peut-être lui-même une lettre de change à payer avec cet argent, et c'est une chose bien sérieuse qu'une lettre de change ! Un négociant étranger pour une somme de 150 francs, un négociant français pour une somme de 500 francs, peuvent rester une année en prison, et la longueur de la peine augmente avec la quantité de la somme jusqu'à 5,000 francs et au delà, que l'on punit par trois années de prison ; le débiteur qui ne peut pas payer peut se déclarer banqueroutier pour en sortir, mais c'est un triste et honteux moyen.

CHARLES.

Quand on n'est pas dans le commerce, quelle sûreté a-t-on en prêtant son argent ?

LE GRAND-PÈRE.

La loi accorde des obligations. Ce sont des actes passés chez les notaires : (472) avec ces obligations on prend hypothèque sur les biens de son débiteur. Dans le commerce, l'intérêt de l'argent est à 5 p. % ; dans toute autre affaire, il n'est que de 4 p. % : au delà, c'est prêter à *usure ;* et la loi non-seulement ne nous donne aucunes garanties pour nos intérêts, mais elle nous punit pour les avoir exigés. Lorsqu'on a une femme, des enfants, on ne devrait jamais prêter qu'à ceux qui sont riches, car notre fortune ne nous appartient plus. Cependant, pour ne pas nous priver du plaisir de prêter à ceux qui sont pauvres, il faut faire des éco-

nomies et redoubler de travail, afin de pouvoir ainsi remplacer cet argent, dans le cas où il ne serait pas rendu.

MARGUERITE. (*entrant tout effarée*).

Je viens d'apprendre de belles choses chez la voisine ! Le cafetier *s'est fait mourir :* c'est un homme damné, et j'espère bien que monsieur le Curé ne le recevra pas à l'église.

LE GRAND-PÈRE.

J'espère bien qu'il le recevra, car l'homme qui se tue est un fou, plus malheureux que coupable ! En ce moment Dieu le juge, et nous devons prier Dieu de lui pardonner.

LÉON.

C'est donc défendu de se tuer, grand-papa ?

LE GRAND-PÈRE.

Oui, mon enfant. Notre existence ne nous appartient pas : c'est un dépôt que Dieu nous a confié, et que lui seul peut reprendre quand il lui plaît. D'ailleurs, si nous tombons dans le malheur aujourd'hui, demain peut-être le bonheur nous relèvera. Hélas ! l'homme qui se tue dépense tout son courage pour se donner la mort ; il ferait mieux de le garder pour supporter la vie ! Autrefois les lois condamnaient le malheureux qui s'était suicidé à être traîné sur une claie, pendu par les pieds et jeté à la voirie ; mais à présent les lois se taisent, et nos prêtres connaissent mieux leur mission sur la terre. Cette mission, c'est de prier pour les morts, et de pleurer avec les vivants.

— En effet, le Curé vint régler l'heure de l'enterrement du cafetier, et attendre l'arrivée de sa pauvre fille, que l'exprès avait ordre d'amener d'abord chez le Capitaine. — " Je veux voir mon père à l'instant ! " s'écria-t-elle en descendant de voiture. " Un parent éloigné

est mort, et lui laisse toute sa fortune. Je cours lui annoncer cette bonne nouvelle." —Le Curé, ayant fait signe qu'on les laissât seuls, remit à cette jeune femme les dernières volontés de son père, et employa pour la consoler toutes les paroles que lui suggéraient la religion et son bon cœur. Mais, hélas ! rien ne peut consoler de la perte d'un père !

Le soir, les cousins refusèrent d'aller à la leçon de danse. On ne peut pas se réjouir, si l'on sait quelqu'un dans la douleur ! — Comme ils étaient tristement assis au coin du feu, le chirurgien vint leur dire que, pour constater la véritable cause de la mort du cafetier, il allait procéder à l'autopsie. Le Capitaine demanda la permission d'y assister,[473] ainsi que ses enfants, et ils partirent ensemble. Arrivés à la maison du défunt, après avoir étendu le corps sur une table, ils regardèrent ces yeux ternes, ces lèvres bleues, touchèrent ces membres froids et roides ; puis, après le morne recueillement qu'inspire la mort, " Où était la vie, monsieur ? " demanda Charles d'une voix émue.

LE CHIRURGIEN.

Les principaux organes par lesquels nous vivons, mon ami, sont renfermés dans trois cavités, qui sont : la *tête*, la *poitrine* et le *ventre*.—En disant ces mots, il prit ses instruments.

CHARLES.

Qu'est-ce qu'il y a dans la tête ?

LE CHIRURGIEN.

La tête ne contient qu'un seul organe : le *cerveau ;* c'est lui qui préside à nos sensations ; il est le siége des facultés de notre intelligence, et les nerfs qui en partent se dispersent dans tout notre corps, pour y porter la sensibilité et la vie.

CHARLES.

Où est la poitrine, monsieur?

LE CHIRURGIEN.

Voilà la poitrine; elle s'étend depuis le cou jusqu'au ventre. Ses parois sont formées par les côtes, que notre respiration élève et abaisse continuellement; elle est séparée du ventre par cette cloison charnue appelée *diaphragme :* c'est la cause principale de notre respiration. Une autre cloison, placée du haut en bas, partage la poitrine en deux moitiés à peu près égales: l'une à droite, l'autre à gauche. Chacune de ces moitiés contient un *poumon:* c'est cet organe mou, élastique et léger, dans lequel s'introduit l'air que nous respirons; il reçoit aussi du sang, qui lui donne cette couleur rouge. Outre le poumon, vous voyez dans la moitié gauche de la poitrine un autre organe à peu près gros comme le poing: c'est le *cœur;* il contient dans son intérieur quatre cavités qui sont destinées à recevoir notre sang; cette grosse *artère* qui en sort, appelée *aorte*, sert de canal pour le conduire jusqu'aux extrémités de notre corps, et il revient vers le cœur par ce grand nombre d'autres conduits appelés *veines;* de manière que le sang va sans cesse du cœur à toutes les parties de notre corps, et de toutes les parties de notre corps vers le cœur. Ce double mouvement s'appelle *circulation.*

CHARLES.

Mon Dieu! comme il faudrait peu de chose[474] pour déranger tout ce bel arrangement-là! Où est le ventre?

LE CHIRURGIEN.

Le ventre est placé au-dessous de la poitrine, et renferme un grand nombre d'organes. Cette espèce de sac, qui ressemble à une calebasse, c'est l'*estomac:* l'estomac reçoit et digère les aliments et les boissons que lui apporte

ce conduit, qui part du gosier. Tous ces petits conduits repliés en cent façons s'appellent *intestins:* leurs fonctions sont d'achever la digestion commencée dans l'estomac. A droite, sous les côtes, cette masse rougeâtre que vous voyez s'appelle le *foie*, d'où sort la bile destinée à nous faire digérer. A gauche, c'est la *rate ;* au-dessous du foie et de la rate, ce sont les *reins* ou *rognons*. Vous voyez, mes amis, combien la structure de l'homme est compliquée, et quelle idée elle donne de la puissance et de l'intelligence de notre créateur.

— "Oh! oui," répondit Charles avec amour et respect, "on voit bien que c'est Dieu qui nous a créés! Mais quand notre âme est retournée au ciel, quelle pauvre chose il reste de nous sur la terre!"

— On abandonna le corps du malheureux cafetier en promettant de se réunir le lendemain à son enterrement. Les cousins rentrèrent pensifs à la maison, et, avant de s'endormir, ils firent ce soir-là une plus longue et plus fervente prière.

CINQUANTE-DEUXIÈME DIMANCHE.

AVRIL.

O Waterloo ! tu fus témoin de la chute du plus extraordinaire, mais non du plus méchant des hommes. O toi qui fus extrême en tout, si tu avais su garder un juste milieu ! tu occuperais encore le trône, ou tu n'y serais jamais monté : c'est à ton audace que tu dois ton élévation et ta chute. BYRON.

LES enfants étaient à déjeuner avec leur grand-père, lorsqu'il reçut une lettre de la ville, et pâlit en la lisant. — "Le proviseur m'écrit que vous devez entrer demain au collége. Allons, mes enfants, il faut nous séparer," dit-il d'une voix tremblante.

— A cette nouvelle, toute la maison retentit de pleurs et de sanglots ; les enfants s'accrochaient aux bras, aux jambes, au cou de leur grand-père, comme s'ils avaient voulu ne jamais s'en détacher. Claudine et Julien pleuraient dans un coin de la chambre, Marguerite dans l'autre ; le petit savetier et sa mère se tenaient à la porte ; et le chien, au milieu de tout cela, ayant la queue et les oreilles basses, hurlait d'une voix lamentable.

— "Allons, mes enfants, il faut nous séparer," répéta le grand-père ; "du courage ! c'est pour votre bonheur. D'ailleurs, nous nous reverrons ; j'irai vous voir ; vous passerez une partie des vacances avec moi, l'autre avec vos parents. Songez que vous devez, par votre travail et votre conduite, vous rendre dignes des bienfaits du roi ; élevés aux dépens de l'État, vous contractez l'obligation

de lui consacrer vos talents et votre existence. Obéissez à vos nouveaux maîtres ; aimez vos nouveaux camarades. Allons, mes enfants, vous allez obtenir des prix, remporter des couronnes ![475] (*Mais ils pleuraient toujours.*) C'est moi qui vous console, reprit le grand-père ; ce serait plutôt à vous de me consoler, car vous êtes heureux, vous ne vous quitterez pas : au lieu que moi, pauvre vieillard, je reste seul avec Julien et Lodi." — Julien s'approcha du Capitaine, et Lodi vint lui lécher la main.

— " Allons, pour la dernière fois, nous promener ensemble," dit le grand-père. Ils partirent en se tenant par la main, et les yeux tout gonflés de larmes. Arrivés au château, le grand-père s'assit plus fatigué qu'à l'ordinaire, et acheva de leur expliquer le tableau des dieux de la mythologie.

— " Cette femme qui a un bandeau sur les yeux tient une balance d'une main, et de l'autre une épée : c'est *Thémis*, déesse de la justice, fille du Ciel et de la Terre; elle avait pour enfants la *Loi* et la *Paix*."

CHARLES.

Fort bien ! mais pourquoi la Justice a-t-elle un bandeau sur les yeux ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est parce qu'elle frappe indistinctement de son épée les coupables, qu'ils soient riches ou pauvres, faibles ou puissants.

La *Paix* est cette femme couronnée de lauriers, qui tient d'une main une statue de Plutus, et de l'autre une branche d'olivier : car la paix procure les richesses et l'abondance.

La *Renommée* est cette femme qui sonne de la trompette ; ses épaules ont des ailes ; son corps est couvert

d'yeux et d'oreilles. Elle va publiant dans tout l'univers ce qu'elle a vu et entendu.

La *Fortune* est représentée nue, debout sur une roue qui tourne sans cesse, pour exprimer son inconstance. Elle est chauve, pour signifier qu'il est difficile de la saisir, et aveugle, parce qu'elle court après qui la fuit, et fuit qui court après elle.

Némésis, déesse de la vengeance, est représentée avec des ailes ; car la vengeance suit de près le crime, elle est armée d'une torche ardente et de serpents, avec lesquels elle poursuivait les coupables. Mais ses châtiments les plus sévères étaient pour les ingrats.

La *Liberté* est représentée avec une espèce de bonnet à la main ; ce bonnet était donné aux esclaves que l'on rendait libres.

La *Victoire*, ou *Nicée*, présidait au triomphe des grands capitaines. C'est cette jeune fille qui a des ailes ; elle tient d'une main deux couronnes, une d'olivier, une de laurier, et de l'autre une branche de palmier. Si on la représente sur la proue d'un vaisseau, elle désigne alors une victoire navale.

L'*Envie*, fille de la Nuit, est cette femme hideuse qui a des vipères, au lieu de cheveux. Elle tient dans une main trois serpents, dans l'autre une hydre, et sur son sein est un serpent monstrueux qui lui ronge le cœur.

JULES (*avec un soupir*).

C'est bien vrai ! j'ai connu l'envie contre mon cousin Pierre, et j'avais comme un serpent qui me rongeait le cœur.

LE GRAND-PÈRE.

Cet homme armé d'une massue, et couvert d'une peau de lion, c'est *Hercule*, le dieu de la force. On cite de ce dieu douze actions, sous le nom des *douze travaux*

d'Hercule, qui sont des exemples de force, de patience et de courage.

Les bois et les eaux étaient peuplés de nymphes. Les *Néréides* habitaient la mer ; les *Naïades*, les fontaines ; les *Dryades*, les campagnes ; les *Hamadryades*, les forêts ; les *Napées*, les bocages et les prairies ; et les *Oréades*, les montagnes.

Lorsque vous saurez la mythologie, mes enfants, vous verrez qu'il n'y a pas une fleur, un arbre, un oiseau, qui n'ait une histoire à vous raconter. Ce que je vous en ai dit suffit pour vous faire comprendre la poésie, la peinture et la sculpture ; car nos jardins et nos monuments ne sont ornés que des dieux du paganisme.

CHARLES.

Pourquoi, grand-papa, puisque ce ne sont pas nos dieux ?

LE GRAND-PÈRE.

C'est qu'ayant appris les sciences et les arts des Grecs et des Romains, nous avons dû copier et imiter nos maîtres. D'ailleurs, un bon chrétien peut révérer l'image de Marie dans une église, et placer Flore au milieu d'un bosquet de roses, Mercure à l'entrée de son magasin, ou Comus dans sa salle à manger.

Les pauvres cousins revenaient tristement du château : ils pensaient à leur prochain départ. " Si nous ne partions pas demain, grand-papa," dit Léon, "qu'est-ce que cela fait,[476] un jour de plus ou de moins ? "

— " Ah mon ami ! " répondit le grand-père, "le peu de mots que tu viens de prononcer réveille en moi de bien pénibles souvenirs ! Écoutez, mes enfants, le récit d'une faute qui a troublé toute ma vie :

" Dans ma jeunesse, les heures avaient beau sonner, il me semblait qu'elles n'étaient faites que pour cela, et non pour régler mes actions. Les jours avaient beau avoir

un nom, un chiffre,[477] je n'en tenais aucun compte; de manière que j'arrivais toujours à l'école ou trop tôt ou trop tard. Si mon père m'envoyait à la ville régler quelques affaires, je ne me trouvais jamais à l'heure du rendez-vous, je ne finissais rien, ou bien je manquais le messager, et revenais à pied, à minuit, après avoir jeté toute la maison dans l'inquiétude. Mon père me destinant au commerce, m'avait placé chez un de ses parents à la ville voisine. Un jour,—ici le grand-père s'arrêta, oppressé par sa douleur,— un jour mon père m'écrit: 'Je veux te parler, je t'attends dimanche; viens, mon fils!' Je me dis: '*Qu'est-ce que cela fait, un jour de plus ou de moins?*' J'arrive le lundi — mon père était mort la veille, mort! avec le regret de ne pas m'avoir embrassé pour la dernière fois!—O mon père, pardon!—La voilà cette lettre, dit-il en la sortant de son portefeuille, elle ne me quittera qu'avec mes remords, avec ma vie."—Après l'avoir considérée quelque temps en silence, il la serra respectueusement dans son sein; puis faisant un pénible effort,— "C'est alors," continua-t-il, "que, de désespoir, je me suis fait soldat, et que, grâce à l'état militaire, j'ai été forcé à l'exactitude."

—"Nous partirons demain, grand-papa," dit Léon; "il faut que ton malheur nous serve à en éviter d'autres. D'ailleurs, Charles et Jules vont revoir leurs parents, qui les attendent à la ville pour les embrasser après un an d'absence. Pierre et moi, nous nous consolerons d'être seuls en nous aimant et en pensant à toi, bon grand-papa!"

—Les enfants étaient résignés; ils allèrent dire adieu aux trois frères de la Maison verte, aux jeunes gens de la montagne, au petit Charles, et à l'enfant trouvé; ils revinrent au village chez leur maître d'école, chez le lancier, chez le maire, chez le chirurgien; en route, ils em-

brassaient tous leurs camarades, et finirent par se rendre au presbytère, où le Curé les engagea à dîner ; et quand le soir fut venu, il acheva de leur apprendre l'histoire de France.

LOUIS XVII. (*fils de Louis XVI., LXVIIe Roi*).

Fut reconnu en 1793 par l'armée du prince de Condé et par les puissances étrangères. Le pauvre enfant était prisonnier au Temple ; il y mourut en 1795, par suite du défaut d'air, de propreté, et des mauvais traitements de son infâme geôlier, un savetier nommé Simon.

Depuis 1792 la France était une république, dans laquelle plusieurs factions se disputaient le pouvoir ; celle dont un homme appelé Robespierre fut le chef régna pendant plus d'un an, et le règne de ce monstre fut appelé celui de la *terreur*. Les prisons se trouvant encombrées d'innocents, des hommes féroces en firent ouvrir les portes, égorgèrent les malheureux prisonniers, au nombre de plus de 2,000. Une belle et sage princesse fut assommée à coups de bûches ; on lui coupa la tête, on lui arracha le cœur. C'était au mois de septembre 1792, on appela ces assassins *septembriseurs ;* depuis ce jour, la vengeance du ciel les a poursuivis sur la terre, tous ont vécu et sont morts misérables et en horreur à leurs concitoyens, qui les montraient au doigt, en disant : "*Un septembriseur !*"

Sous ce règne, mes enfants, au nom de la liberté on renversait les lois, la religion et la morale, on commettait les crimes les plus atroces. La république vendit les biens du clergé, les biens des émigrés, fit perdre aux pauvres rentiers les deux tiers de leur rente sur l'État, força les marchands à vendre à bas prix leurs marchandises, créa des assignats, monnaie de papier que l'on était obligé de recevoir sous peine de mort, et qui bientôt n'eut plus aucune valeur. Pendant cette ruine publique, nos

soldats faisaient des prodiges de courage, et remportaient de brillantes victoires sur les puissances qui s'étaient coalisées pour nous ramener les frères de Louis XVI. Tandis que des misérables couvraient la France d'échafauds, à Paris, on faisait périr par la guillotine, machine à donner la mort, inventée par un médecin nommé *Guillotin*, dans le but d'éviter aux condamnés les souffrances physiques, et dont l'auteur n'avait pas prévu le funeste usage, on faisait périr, dis-je, 60 personnes par jour. Les provinces avaient aussi leurs massacres, Lyon, la Vendée, Orléans. A Nantes, des femmes sont menées à bord des gabares ; on leur attache les mains derrière le dos ; elles pleurent, elles prient, on leur répond par des coups de sabre, et les infortunées sont jetées à la rivière qui les entraîne. Des petits garçons et des petites filles sont conduits sur une place pour être fusillés ; ils rompent leurs liens, viennent se cacher entre les jambes de leurs bourreaux, qu'ils embrassaient avec effroi ; mais en vain, ils les égorgent à leurs pieds.

CHARLES.

C'est une horreur ! Pourquoi tuait-on ces pauvres gens ?

LE CURÉ.

Hélas ! mon ami, parce que les uns étaient *suspects*, c'est-à-dire soupçonnés de ne point aimer la république, les autres avaient des parents émigrés ; ceux-ci les avaient cachés, ceux-là leur avaient envoyé de l'argent. Enfin des milliers d'exécutions eurent lieu pendant ces trois années, où toutes les vertus conduisaient à la mort. On y allait de sang-froid, avec courage ; quelquefois on se dévouait les uns pour les autres. Parmi les traits les plus touchants, on raconte qu'un jour la fatale charrette se trouvant à la porte d'une prison, le geôlier appela un prisonnier. — " C'est moi," répondit un homme qui monta aus-

sitôt dans la charrette. Cet homme était le père du prisonnier ; il alla mourir pour son fils ; car le lendemain, son fils fut rendu à la liberté. Le tyran Robespierre et ses complices payèrent sur l'échafaud le prix de tous ces crimes.

CHARLES (*pleurant*).

Le bon père ! — O monsieur le Curé, vous qui priez Dieu, ô grand-papa, toi qui es de la garde nationale, empêchez que ces temps-là ne reviennent !

LE CURÉ.

Soyez tranquilles, mes enfants, ils ne reviendront plus : la révolution, qui a produit de grands maux, a aussi produit de grands biens ; elle a rendu les hommes libres et égaux ; à présent, ils sont moins malheureux et plus instruits. Voyez quelle différence ! en 1790, le peuple se baigna dans le sang des innocents ; en 1830, il n'a pas même voulu verser celui des ministres coupables.

En 1795, après la chute de Robespierre, l'autorité fut confiée à un directoire composé de cinq membres.

En 1799, cette forme de gouvernement fut abolie par le général Bonaparte, et remplacée par un consulat composé de trois membres. Bonaparte fut nommé premier consul.

En 1804, il se fit proclamer empereur des Français, sous le nom de Napoléon I.

CHARLES.

Quel est donc ce Bonaparte, ce Napoléon dont tout le monde parle ?

LE CURÉ.

Je vais vous le dire :

NAPOLÉON I. (*empereur des Français, LXVIII*[e] *Roi*).

Régna en 1804. Napoléon Bonaparte, Français né à l'île de Corse, d'une famille noble, élevé en France à

l'école de Brienne, ayant obtenu une sous-lieutenance, fut employé au siége de Toulon, où ses talents commencèrent à le faire connaître. A vingt-six ans, il obtint le grade de général, alla conquérir l'Italie, l'Égypte, d'où il revint pour dissoudre le directoire, se faire nommer consul,—consul à vie,—puis empereur. Ayant répudié Joséphine sa femme, il épousa Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche.

Jamais la France n'avait été si grande, si glorieuse. Nous possédions la Belgique, la Hollande, une partie de l'Allemagne et de l'Italie; nous comptions 103 départements; et, malgré les embarras d'un si puissant empire, malgré des guerres continuelles, l'empereur relevait les autels de la religion, faisait rédiger le code de nos lois,[478] élevait des monuments, embellissait la France, encourageait l'industrie, remettait l'ordre dans toutes les parties du gouvernement. Voulant s'attacher les anciens nobles, il rétablit l'ancienne noblesse; voulant récompenser les hommes de mérite qui s'étaient distingués depuis la révolution, il créa une nouvelle noblesse, et institua l'ordre de la Légion-d Honneur.

Napoléon était adoré du peuple et des grands. Son regard s'arrêtait-il sur un soldat, il en faisait un héros; sur un noble, il en faisait un esclave de ses volontés. Mais les citoyens, tout en l'admirant, lui reprochaient de nous avoir ravi nos libertés et nos droits: car Napoléon régnait en tyran! Enfin, après vingt années de victoires, poussé à sa perte par son amour pour les combats, Napoléon entreprit, en 1812, une guerre contre la Russie, pénétra jusqu'à Moscou, qui fut incendié; mais, au retour, notre belle et malheureuse armée périt dans ces déserts de glace. Alors toutes les puissances se réunirent contre nous. L'empereur créa une autre armée pour

retourner au combat : les soldats se battaient encore et mouraient, en criant : "*Vive l'empereur !*" mais les citoyens se taisaient ; ils étaient las du despotisme militaire : nos champs n'étaient plus labourés que par des femmes ; les mères pleuraient leurs époux et leurs fils que l'empereur avait fait périr sur tant de champs de bataille. Nous fûmes vaincus par le nombre ; les armées étrangères entrèrent à Paris ; l'empereur abdiqua à Fontainebleau pour éviter la guerre civile, il se retira à l'île d'Elbe, et sa femme emmena son fils en Autriche. Pendant la fin de ce récit, le Curé baissa tristement la tête ; le grand-père versa des larmes de douleur qui tombaient sur ses mains couvertes de cicatrices, et les enfants gardaient un sombre silence.

Le Curé le rompit bientôt et continua ainsi :

LOUIS XVIII. (*petit-fils de Louis XV., LXIX*[e] *Roi*).

Régna en 1814. Il nous fut imposé par les armées étrangères, et nous octroya une charte. Bientôt ce roi et sa cour firent tant de fautes, que les Français mécontents laissèrent, en 1815, Napoléon débarquer de l'ile d'Elbe. Louis XVIII. envoya des soldats contre Napoléon ; les soldats crièrent : "*Vive l'empereur !*" revinrent avec lui, et Louis XVIII., qui avait juré de ne pas quitter la France, se sauva en Belgique, ainsi que sa famille.

Mais les puissances étrangères se réunirent encore contre nous. L'empereur parvint à lever une armée nouvelle. Cette fois, il ne s'agissait plus de faire des conquêtes : il s'agissait de conserver notre territoire et notre indépendance. Nos députés réclamèrent de l'empereur nos libertés et nos droits. Ce fut en vain ! l'empereur reprit sa puissance absolue. Hélas ! à peine cent jours étaient-ils écoulés, que l'armée française fut

vaincue par la trahison, la défection et le nombre, dans les plaines de Waterloo. Les troupes étrangères rentrèrent à Paris, Napoléon abdiqua pour la dernière fois, se livra à la générosité des Anglais, qui le confinèrent à l'île Sainte-Hélène, où il a vécu tourmenté, misérable, malheureux jusqu'en 1821, qu'il y est mort, loin de son fils, loin de la France !

Napoléon fut le plus grand génie, fut le plus grand guerrier dont ait parlé l'histoire ; il pouvait s'occuper à la fois des plus grands intérêts et des plus petits détails de son empire. Il sut récompenser les talents et distinguer le mérite ; il fut sobre, infatigable dans le travail, bon fils, bon père, bon frère, bon mari, et adoré de tous ceux qui l'approchèrent : son éloquence, sa grandeur d'âme, ses talents militaires ont fourni mille récits, que chaque citoyen, chaque soldat se plaît à répéter, et que dans bien des siècles on répétera encore. Mais il avait détruit les libertés de la France, il ne put fonder son bonheur.(479) Hélas ! mes enfants, le despotisme et l'ambition de Napoléon l'ont perdu, et nous ont fait perdre en même temps le prix de vingt-cinq ans de malheurs et de gloire !

Louis XVIII. revint en 1815, ramené pour la seconde fois par les puissances étrangères ; il essaya de nous ôter petit à petit cette charte qu'il nous avait octroyée ; mais comme il était homme d'esprit et ne se laissait pas gouverner par des fanatiques, il sut conserver sa couronne. Ce roi mourut sans héritier.

CHARLES X. (*petit-fils de Louis XV., LXX*[e] *Roi*).

Régna en 1824. La France commençait à s'accoutumer à la honte de l'invasion étrangère, et se réunissait autour de sa charte et de son roi, souffrant avec résignation toutes les entraves que l'on mettait à ses libertés, lorsqu'en 1830 Charles X., excité par des nobles

et des prêtres, persuadé d'ailleurs qu'il régnait sur la France *par la grâce de Dieu*, qu'il était envoyé pour ramener le bon temps où les rois absolus levaient des impôts, faisaient la paix ou la guerre avec ces mots: "*Car tel est notre bon plaisir*," força ses ministres à suivre ses volontés; et en un jour Charles X. détruisit cette charte qu'il avait juré de maintenir, chassa les députés que lui avait envoyés la France; et la France, après seize années d'humiliations, a chassé du trône Charles X., son fils, son petit-fils, et toute sa postérité.

Maintenant, mes amis, nous avons choisi pour roi Louis-Philippe. Sous son règne, la *charte sera désormais une vérité*, c'est lui qui nous l'a dit. Aidons-le, afin qu'il puisse donner la paix, la gloire et la prospérité à notre beau pays. Louis-Philippe a été proscrit, malheureux, obligé de travailler pour gagner sa vie! Aimons-le, il est bon père, bon mari, bon frère, bon citoyen, bon roi; et ses nombreux enfants, élevés parmi vous, promettent à la France une suite de jours heureux."

— Il fallut se séparer; cette fois, ce devait être pour longtemps! Le Curé embrassa ses petits amis, et pleura avec eux. — "Consolez grand-papa quand nous n'y serons plus," lui dirent-ils tout bas.

* * * * * * *

— Le lundi matin, on vit passer sur la grande route une carriole dans laquelle il y avait un vieillard et quatre petits garçons; un caniche suivait. — Le soir, la même carriole repassa sur la grande route; ——— mais le vieillard était seul, et le chien à ses côtés.

NOTES.

FIRST SUNDAY.

1. Un venait d'y former une école. — Some persons had just formed a school there; or, more idiomatically: A school had just been formed there.

"Venir de," followed by an infinitive, always signifies to have *just* done whatever the succeeding verb expresses.

2. Arrivés depuis peu de jours, les cousins s'aimaient déjà. — A few days after their arrival, the cousins already loved each other.

3. Se nommait. — Was named.

The French generally use the reflective verb, in preference to the passive form.

4. Sais tenir. — Know how to keep.

5. Se mettent gaiement en route. — Set out gayly.

6. Tels que. — Like.

7. O mon dieu, *que* c'est beau! — My! *how* beautiful that is! "Que" and "comme" very frequently begin exclamatory sentences.

"Mon dieu!" is a mere exclamation, as will be seen by referring to page 193, line 1. Its signification in English will naturally vary with the individuals who use it. Some would say, "Heavens!" or, "Bless me!" — "My stars!" or, as above, "My!"

8. Qu'est-ce que c'est? — What is it? Literally: What is *that* which *it* is?

"Ce," alone, is "that." Here the second "*ce*" means "*it*," because it relates to something which precedes.

9. Il sépara la terre d'avec les eaux. — He separated the earth from (being with) the water.

The prepositions in French differ so much from those used in English, that their correct use can only be acquired by habit. For example: "To drink *from*, or *out of*, a glass," should be rendered by "Boire *dans* un verre," — that is, literally, "To drink *into* a glass." Differences in this respect between the two languages will be frequently noticed hereafter.

10. Les réunit. — Collected them together.

11. De vous la faire entendre. — To make you hear it.

12. **Revenaient.** — Were returning.

13. **Comme cela s'approchait du rivage.** — As it drew near the bank. Literally: As it approached itself of the bank.

14. **Vous fait mal.** — Gives you pain, — or, Hurts you.

15. **S'adressaient ces paroles.** — These words were addressed.

16. **Yeux.** — Plural of "œil."

17. **Se sauvant à toutes jambes.** — Running off as fast as he could.

18. **Était arrivé.** — Had happened.

19. **Il s'est passé.** — There occurred.

20. **Mes amis.** — My dears.

21. **Se célèbre.** — Is celebrated.

22. **Chez lui.** — At his house.

"Chez" is only used with *personal nouns*, or with the pronouns which represent them. It always signifies either "at one's house," "at one's place of business," "in one's country," or "among certain classes of people." For example: Chez moi. — At my house. Chez M. B., le tailleur. — At Mr. B's, the tailor's. Chez les Français. — Among the French. Chez les auteurs. — Among authors. Chez les femmes. — Among women.

As children and servants do not live in *their own* houses, the expression "chez moi" is inappropriate for them. They should say, in preference, "à la maison," "au logis," or, perhaps, "chez nous."

23. ***Sous* les yeux.** — *Before* her eyes.

24. **Il lui fallut restituer.** — He had to restore. Literally: It was necessary to him to restore.

25. **Il ne reste à ce fils ingrat que.** — There remain to this ungrateful son only.

"Il reste" is an impersonal verb.

SECOND SUNDAY.

26. **Que la récompense vous anime.** — Let the reward encourage you.

27. **Voilà qui est bien mal.** — That is very bad.

This is an elliptical phrase for "voilà ce qui est bien mal," which literally signifies: "Behold that which is very bad."

28. **A la bonne heure.** — Well and good.

29. **Qu'ils perdraient bientôt sans qu'elles eussent pu servir à leur bonheur.** — Which they would soon lose, without their having been able to conduce to their happiness.

"Elles" refers to "richesses." "Eussent pu" is in the subjunctive,

because "sans que," which precedes it, requires this mood.

30. Vous servir vous-mêmes. — To wait on yourselves.

31. Veut dire. — Means. — Literally: Wills to say.

32. On se faisait. — Persons made each other.

33. Est-ce ennuyeux! — How vexatious!

An interrogative form is very frequently given in French to exclamatory sentences.

34. Nous promener. — To take a walk.

"Marcher" means "to walk," — to "go a-foot;" "se promener," "to take a walk for diversion or exercise."

35. *De* tout le monde. — *By* everybody.

36. Venait d'arriver. — See note 1.

37. Revenu. — Recovered

38. Elle se mit à fondre en larmes. — She burst into tears.

39. A le retirer de chez vous. — To take him away from your school. See note 22.

40. Je veux garder. — I cannot part with. Literally: I must, or, I am determined to, keep.

"Vouloir," in the present indicative, and sometimes in the imperfect, affirmative or negative, and unmodified by any particle, expresses a strong determination, will or purpose. For example: Une petite fille ne doit pas dire: "Je veux," ou "Je ne veux pas." — A little girl should not say: "I will," or "I won't."

Interrogatively used, or with "bien," the sense is entirely different. For example: Voulez-vous du pain? — Will you take some bread? Je le veux bien, merci. — Thank you, I will

To express "I wish," or "I desire," it is better to use the conditional For example: I desire, I wish, or, I should like to see you to-morrow evening. — Je *voudrais* vous voir demain soir.

41. Vouloir bien. — To be kind enough to.

42. Tiens. — There.

43. Nous acquitter. — Discharge our debt.

44. Un fonds de mercerie. — A stock of haberdashery.

45. En attendant que. — While waiting till.

46. Je voulais. — I meant. See note 40.

47. *Comme* je me les reprocherais! — *How* I should reproach myself for them! See note 7.

48. Mille millions font un billion.

The French, it will be seen, adopt the same numeration as the Americans. The English call a million millions a billion.

THIRD SUNDAY.

49. Qu'est-ce qu'il est, papa, dans un régiment? — What is papa in a regiment? Literally: What is it that he is, papa, in a regiment?

The French, it will thus be seen, sometimes use a noun in apposition with a pronoun which stands as the subject of the sentence. In English, the pronoun is an expletive, and the noun becomes the subject.

50. Je veux être soldat. — I mean to be a soldier. See note 40.

51. S'étant remis en route. — Having resumed their march.

52. Il s'en allait. — He was going off.

53. Oh! le capon! — O! you coward!

54. Qu'il *en* vienne des ennemis. — Let any enemies come *along*.

55. Toi, mon ami, tu seras. — You, my dear, will be.

It will be observed that the grandfather and the children say "tu," "thou," in addressing each other, instead of "vous" or "you." This form of expression is used only between near relations, in which case it expresses affection; in addressing the Deity, — to indicate dependence, like that of a child on his father; between children; by a master to his servant, — to express superiority; by very intimate friends, who have grown up together and retained their early intimacy; between lovers, — and finally, for the expression of pity or scorn.

Those who habitually use "tu" in addressing each other may, from any transient emotion, — as sudden anger or displeasure, — make use of "vous." For example: the grandfather, at page 58, line 7, marks his displeasure at the uncleanliness of Jules, by addressing him in the second person plural; and at page 77, line 15, he shows his disapprobation of Léon by using "vous" and addressing him as "monsieur." Other instances will be noted as they occur.

56. A meilleur marché. — Cheaper.

57. Chez eux. — To their country. See note 22.

58. Je dois te soigner. — I am to take care of you.

59. J'aurais pourtant bien voulu. — I should, however, have been very glad.

60. Les états. — The calling.

61. Qu'est-ce que c'est que des chiffres? — What are figures? Literally: What is that which it is that figures are?

"Sont" is understood after "chiffres."

62. Ce sont. — They are.

63. Il y en a dix, les voici: — There are ten of them, namely:

"Il y a" is an impersonal verb, meaning "there is," or "there are." It is used with nouns and pronouns either singular or plural, the verb "a" being always in the singular.

64. Voilà comme on. — This is the way we.

65. Viens de. — See note 1.

FOURTH SUNDAY.

66. *Par* la fenêtre du jardin. — *Out of* the garden window.

67. Chez nous. — In our country.

68. Salua. — Bowed to.

69. Comment il se portait. — How he did. Literally: How he bore himself, or carried himself.

70. Toujours malades. — Constantly ill.

71. L'on. — The "l" is inserted for euphony.

72. Tant cela sentait mauvais. — So badly it smelt.

73. Qu'a-t-il au pied? — What is the matter with his foot?

74. Si. — Yes.

An affirmative answer to a simple interrogative is "oui;" to a negative interrogative, "si."

Though this is the general rule, it is sometimes violated, as on page 319, line 11, where Charles says: "Ne trouves-tu pas, grand-papa, que le froid ressemble à la mort?" and the answer is, "Oui."—The French, however, usually prefer another form of question; as, "Est-ce que tu ne trouves pas?" or, "Tu ne trouves pas?" which should be answered by "Si."

Attention will be called in several instances to this form of question.

75. Ce n'est pas *à* nous. — It is not *for* us.

76. Toujours. — Still.

"Toujours" so frequently signifies "always," that its present sense is apt to be disregarded by learners. A few examples may serve to impress it on their memory. Is your father still ill? — Est-ce que votre père est toujours malade? Is your mother still reading? — Votre mère lit-elle toujours?

Translating "toujours" by "always" would so modify the meaning of these phrases, as to imply, in the one case, a want of feeling, — and in the other, a slight impertinence.

77. Dame! — Well!

78. Allons, pas de honte! — Come, don't be ashamed!

79. Au lieu que. — Whereas.

80. Qu'une pente entraîne au loin. — Let a slope carry far off.

81. Nous voulons bien. — We will with pleasure — or, We shall be very glad to.

82. Monsieur est servi. — Dinner is ready, sir.

This form of expression being used for any meal, may, according to the circumstances, be translated: Breakfast, dinner, or supper is ready.

83. A mesure. — As they came ; or, In the order they came from it.

84. Vint conquérir. — Came and conquered.

"Came *to* conquer" would be "Vint *pour* conquérir."

85. Veut dire. — See note 31.

86. Fit si bien. — Managed so well.

87. Je le crois bien. — I should think he would. Literally: I can easily believe that.

88. Ce sont. — They are.

89. En causant. — Chatting.

90. Et c'est si bon des gâteaux ! En voilà précisément qui sortent du four. — And cakes are so good ! There are some just out of the oven.

91. Ne. — This is here an expletive.

"Craindre que," when affirmative, is followed by "ne" and the subjunctive.

FIFTH SUNDAY.

92. Que le repos où le mort est entré. — Let the repose upon which the dead has entered.

93. On croyait voir l'herbe pousser. — Any one would believe he saw the grass growing.

94. Faire mon droit. — To study law.

95. Je choisis la carrière des places. — I preferred to hold some office.

96. Ne peut se plier à cette gêne. — Cannot submit to such drudgery.

97. Je me rejetai donc. — I then fell back upon.

"Rejeter" conveys the idea of doing the best possible under the circumstances.

98. Tout en remplissant tant bien que mal de méchantes places. — While filling, for better or worse, petty offices.

99. Je n'ai jamais su compter. — For I never could keep accounts. "Savoir" is thus used for "pouvoir" before those verbs which express acts that are usually performed only after study or practice. For example : Je sais lire. — I can read. Je sais nager. — I can swim.

100. Va, tu and toi. — The use of the second person singular here expresses scorn. See note 55.

101. Je crains que cela ne soit difficile. — I fear that that will prove (a) difficult (matter).

With "ne" and "pas" the translation would be : I fear that that will not be difficult.

102. Envers lui. — To himself.

103. Il n'y a de sûr. — "Rien" is understood before "de."

104. Vint à passer. — Happened to pass.

105. De retour à la maison. — On their return home.

106. Nous en étions restés. — We left off.

107. Comme cela. — Thus.

108. Suit. — Follows.

109. Dont les Romains se servaient. — Which the Romans employed. Se servir de. — To make use of.

SIXTH SUNDAY.

110. Et plus tard vous en seriez malades. — And sooner or later you would be made ill by it.

The "vous" refers to the captain, and such as believed in the efficacy of vaccination.

111. Je vais vous montrer le chemin. — I will show you the way.

An immediate future is thus more elegantly expressed by "Aller," as an immediate past by "Venir de," — "Aller" meaning "to go to," "Venir de," "to come from." For example. I *shall start* at once for Boston. — Je *vais partir* tout à l'heure pour Boston. I *have just come* from Boston. — Je *viens d'arriver* de Boston.

112. Les êtres. — The way about the house. — The premises.

113. Il vous pousse. — There come out.

114. *Par* portions égales. — *In* equal parts.

SEVENTH SUNDAY.

115. Je veux vous mener. — I intend to take you.

To *take* a person or an animal in this sense is rendered by "mener" or "conduire;" to take an infant, or any object that is carried, by "porter."

116. A peine les enfants se trouvèrent-ils.

When the verb is preceded by one or more of the following words, aussi, encore, peut-être, toujours, en vain, du moins, à peine, au moins, ainsi and tel, the subject is, as above, more elegantly placed after the verb.

117. Ils se regardaient en dessous. — They looked askance at one another; or, They looked sheepishly at one another.

118. *Après.* — *Up.* See note 9.

"*Sur* un arbre" might be said, but "après" indicates more exertion.

119. Enfoncés en terre, sur laquelle il se promène debout, hardiment, puis à cheval, ou appuyé seulement sur ses poignets. — Sunk

in the ground, upon which he boldly walks upright, then astride it, or resting only on his wrists.

120. Ouvraient de grands yeux. — Stared at them with astonishment.

121. A votre tour. — 'T is your turn.

122. Sont-ils bons camarades ! — What pleasant companions they are ! See note 33.

123. Garçons. — Fellows.

It cannot be too earnestly impressed on the learner that "garçon" does not mean "boy," in the sense in which we usually employ that term. The expression most commonly used for young boys is "petits garçons," and, in schools, "écoliers," or "élèves." For example: That boy speaks French. — Ce petit garçon parle Français. The boys of that school love and respect their master. — Les écoliers (or Les élèves) de cette école aiment et respectent leur maître. For older boys, whom we call "lads," "young men," or "young gentlemen," "jeunes garçons" or "jeunes gens" is used. "Garçon" is used alone, however, for "boy" in the sense of "servant-boy," as in a restaurant, where it means "waiter." It is also employed in cases where the sex is designated ; as, École de garçons. — School for boys. C'est un garçon. — *It* is a boy. Finally, "garçon" is applied quite as frequently to men as to boys. "Un brave garçon" means "a fine fellow," man or boy.

124. Je ne veux pas qu'il en reste un seul. — I will not have a single one of them survive ; or, Let not a single one of them survive !

125. Fi, que c'est traître ! — See note 7.

126. Avança. — Anticipated.

127. En province. — In the provinces.

128. Retrancher. — To *take*.

129. Il s'agit de. — It is required.

130. Vous n'auriez pas dû. — You should not have.

EIGHTH SUNDAY.

131. Il fait beau ce matin. — It is a fine morning.

132. C'est égal, grand-papa, dis toujours. — No matter if we do, grand-papa, tell us them.

133. Plus. — Besides.

134. Il n'y eut pas jusqu'au petit Pierre, qui ne parcourût deux fois la cour du gymnase à cloche-pied. — There was not one, even to little Peter, who did not hop twice around the gymnasium-yard.

135. Aussi reçurent-ils. — See note 116.

136. Qu'ils sont heureux ! — See note 7.

137. Ce qu'il est devenu. — What has become of him? Literally, What he is become.

138. De quoi s'agit-il. — What is it? Literally, Of what is it a question?

139. A register of births is kept throughout France, and a person would have no civil existence unless the enrolment were made in due form.

140. La mairie. — The Mayor's *Office*.

141. On se rendit à. — They repaired to.

NINTH SUNDAY.

142. Quelque part qu'on les place. — Wheresoever one bestows them.

143. Se serraient les uns contre les autres. — Huddled together.

144. Tambour major. — Drum major. A man, generally very tall, who marches at the head of the band, with a long baton in his hand.

145. Voudrais-tu nous permettre de le garder? — Would you let us keep him?

An American child would probably say: "May we keep him?" "Voudrais" is more coaxing, more polite and more French. See note 40.

146. Mènent paître. — Drive to pasture.

147. Veillent *à*. — Watch *over*.

148. Tout cela barbotait à qui mieux mieux. — Each tried to make as great a splashing as he could. Literally: All of them splashed in emulation of each other.

TENTH SUNDAY.

149. Un homme *à* figure hideuse. — A man *with* a hideous face.

150. Couvert *de*. — Covered *with*.

151. Qui se gagne. — Which is contagious.

152. Bien. — Estate.

153. Nous étions à boire. — We were drinking together.

"Nous buvions" could be said, but the former expression is more idiomatic. See note 238.

154. *Est à* moi seul. — *Belongs to* me alone.

155. Tribunal de première instance. — Court of primary jurisdiction.

156. Je veux tout ou rien. — I will have all or nothing. See note 40.

157. Qu'un jour je devienne riche! — Let me, some day, become rich!

158. Est-il entêté! — See note 33.

159. Il s'arrange à l'amiable. — It is settled amicably.

160. Je ne vous verrai plus que. — I shall not see you again till.

ELEVENTH SUNDAY.

161. Que de châteaux ! — See note 7.

162. Si. — It should be observed that the question is in the negative-interrogative form. See note 74.

163. Peut-être ceux qui viennent de se tuer étaient-ils amis ! — See notes 1 and 116.

164. Voilà pourquoi. — That is why.

165. Pour rattraper. — To make up for.

166. Les voilà bien avancés maintenant. — Now they are finely off.

167. Si. — See note 74.

168. Qui *en* insulte un autre. — Who insults another.

" En," " of them," is not necessary in English.

169. Fou. — Crazy. — A madman.

170. Ils auraient pu être. — They might have been.

171. Procès-verbal. — Official report. In the present case, Inquest.

TWELFTH SUNDAY.

172. Qu'il me tombait une dent. — That one of my teeth fell out. Literally : That there fell from me a tooth.

" Il tombait " is an Impersonal verb.

173. Je me trouvais dans l'eau. — I was in the water.

174. Se mit à japper. — Began to, or set to, barking.

175. Nous voulons bien. — We will, with pleasure

176. C'est égal. — It is all the same.

177. Nous n'en voulons plus alors. — We have no further wish for them then. See note 40.

178. Glisser *par* terre. — Slip *down to* the ground.

179. Bien que. — Although.

180. Se donna. — Took place.

181. Dont il se servait. — See note 109.

182. Meuvent. — From mouvoir.

183. Savoir. — Namely.

184. Il apparaît. — There appear.

185. En avant ou en arrière. — Before or behind.

THIRTEENTH SUNDAY.

186. La seule vertu. — Virtue alone.

In prose it would be, " La vertu seule."

187. *Monsieur*, que *vous*. — See note 55.

188. Au lieu qu'*en*. — Whereas, *by*.

189. **Que.** — This is more elegant than a repetition of "si."

190. **Le bien d'*avec* le mal.** — See note 9.

191. **Serait mort.** — Would have died.

"Mourir" takes, as auxiliary, "être."

192. **Je veux bien te pardonner.** — I am willing to forgive you.

The grand-father marks his forgiveness of Leon by resuming the use of the second person singular.

193. **Savoir de tes nouvelles.** — To inquire how you do. Literally: To get news of you.

"Savoir des nouvelles de toi" could be said, but the former expression is more idiomatic.

194. **Punissent de la peine des travaux forcés.** — Sentence to hard labor.

195. **Sont bien à plaindre.** — Are much to be pitied.

196. **Faire de la politique.** — Talking politics.

"Parler politique" would probably have been used, but for the similarity of the next expression, "faire de la gymnastique."

197. **Comme tout cela est grand!** — How grand all that is! See note 7.

FOURTEENTH SUNDAY.

198. **Entendirent crier: "Au secours."** — Heard some one crying: "Help!"

"Help!" alone, is "au secours!" and a cry of alarm is, in general, put in the dative case. For example: "Au feu! au feu!" "Fire! fire!" "A l'Empereur, à l'Empereur, sauvez l'Empereur!" "The Emperor, the Emperor, save the Emperor!"

199. **Plus ils voulaient se dépécher, et moins.** — The more they sought to hasten, the less.

"Et" is not rendered in English, but it makes the phrase stronger in French.

200. **A sa rencontre.** — To meet him.

201. **Suis-je assez puni!** — See note 33.

202. **Il ne s'agissait plus que.** — The only question now was.

Idiomatic.

203. **On l'aurait repassé avec un fer chaud.** — They would have gone over him with a hot iron. Literally: "Ironed" him.

This unusual method of restoring warmth should probably be performed after first covering the body with a cloth.

204. ***Sans* vous, je *perdais* mon père.** — *Had it not been for* you, I *should have* lost my father; or, If it had not been for you, I *had* lost my father.

The use of the imperfect is here more forcible than that of the conditional.

205. Me vaudrait la grâce de mon père. — Would secure me my father's pardon.

FIFTEENTH SUNDAY.

206. Reconnoissance. — Now spelt reconnaissance.

207. Commissionaire. — This man-of-all-work, so common in France (there being about twelve thousand of them in Paris alone), not having any existence with us, we can only designate by his most frequent duty, as "errand-porter."

For a full account of his duties, we would refer to Sir Francis Head's "Fagot of French Sticks," — a book remarkable not only for the amount of information the author was able to collect, during the short period of his stay in Paris (which was but little more than three weeks), but for its justice to the French, its humor, and the author's deep insight into the character of the present Emperor, at a time when the world was little disposed to look upon him as anything more than a shallow-brained usurper, whose career must, of necessity, be a brief one.

208. *Il* vient par *le* diligence. — "Il" and "le," to be grammatical, should evidently be "elle" and "la." The error is, of course, intentional, it being a very frequent one with the English in speaking French.

209. Veut-dire. — Means.

210. S'usaient. — Wore out.

It must not be confounded with "to use," which is rendered by "faire usage de," or, "se servir de."

211. La corbeille de noce. — The wedding presents.

The "corbeille," which plays an important part in a French wedding, is always sent before the marriage ceremony takes place. It varies in character and value with the taste, caprice, or circumstances of the parties, and is sometimes exceedingly valuable. It most frequently consists of a shawl or two (cashmere, if possible), and jewels, dresses, and sometimes even of large sums of money.

212. Se trouver à un dîner d'ami. — Attend a friendly dinner. Literally: Be found at a friendly dinner.

213. A tort et à travers. — Indiscriminately.

214. Colère. — Choleric.

"Colère," generally a noun, is here an adjective.

215 Qui se moque de ce que. — Jeering, because. Literally: Who is jeering, because. See note 256.

216. **Nous l'avons échappé belle. — We have had a narrow escape.** "Façon" is understood.

SIXTEENTH SUNDAY.

217. Lacher prise. — Let go his hold.

218. Ci-gît. — Here lies.

219. Dévot. — Bigoted.

220. Bien. — In reality.

SEVENTEENTH SUNDAY.

221. Au devant du. — To meet the. Literally: Into the space before the.

222. Servit de. — Served for.

223. Combats. — Imperative of Combattre.

EIGHTEENTH SUNDAY.

224. Engager. — To invite.

225. Faire leurs ongles. — To cut their nails.

"Faire" is used in French to express many actions for which we have in English a distinct verb. The following are a few examples: Faire sa barbe. — To shave. Faire ma chambre. — To set my room to rights. Faire mon droit. — To study law. Faire attention. — To pay attention. Faire un voyage. — To take a journey. Faire plaisir. — To give pleasure.

226. Précisément. — At that very moment.

227. S'être serré le bas de la taille. — Having compressed, or, Having girded their waists.

228. Plus posé. — More steady. — More sedate.

229. Redresse-toi donc. — Stand up straight, now.

230. S'il ne dépend pas toujours *de* nous. — If it does not always depend *on* ourselves.

231. We would call attention to this portion of the work as an instance of the minuteness of attention paid by the French to their children's education, — an attention which extends to their looks, their bearing and their manners, as well as to the more important elements of character. In the lesson which the grandfather gives on politeness, page 170, note 296, we shall have occasion to refer to this subject again.

232. Comme. — How! See note 7.

233. Tirait des coups de fusil. — Were firing guns.

234. Feux follets. — Will-o-the-wisps.

NINETEENTH SUNDAY.

235. Dans la canicule. — In dog-days.

236. Tu caponnes. — You fawn on.

237. Se remet bien vite au beau. — Clears up very quickly.

238. Étaient à se promener. — Were walking.

"Se promenaient" could be said, but the former expression more forcibly indicates that they were engaged in the very act of walking.

239. Il a la vie dure: je lui en ai fait bien d'autres, allez! — He is pretty tough: I have given him many a worse one, I warrant you!

240. Tue le donc. — The use of the second person singular here expresses anger and scorn.

241. Si. — Observe the form of the question.

242. Qu'est ce qu'*il* fait *le roi*. — See note 49.

TWENTIETH SUNDAY.

243. Le voilà qui cherche. — He gets.

244. Affranchit. — Pay the postage of.

245. Étrennaient. — Were handseling, or, Making the first use of.

246. Avait beau dire. — In vain said.

"Avoir beau," followed by an infinitive, always signifies to have in vain done what the succeeding verb expresses.

247. Qui lui en aurait au moins de l'obligation. — Who would at least be indebted to him for it.

248. Auraient bien voulu. — Would have been very glad.

TWENTY-FIRST SUNDAY.

249. Il est d'un homme de se tromper. — To err is human. Literally: It is the part of a man to err.

250. Je le crois bien. — I have no doubt of it.

251. Elle vous aura dit. — She probably told you.

The use of the future tense indicates supposition or doubt.

252. Et ne plus nous y laisser prendre. — And not allow ourselves to be taken in again.

253. Peut tout pour faire le bien, et rien pour faire le mal. — Is all-powerful for good, and powerless for evil.

An elliptical expression, stronger than "peut faire tout."

254. Le fond du procès. — The main question
255. Doucement. — Slowly.
256. Une étoile qui file ! — A shooting star !

A ludicrous instance of a literal translation of this form of expression was lately to be seen at the exhibition in the Crystal Palace, New York. On a statue of Erminia writing her lover's name, the foreign artist had placed : " Erminia *who write* her lover's name."

TWENTY-SECOND SUNDAY.

257. A la bonne heure. — Well and good ! or, Just in time !
258. Soyez le bienvenu. — Welcome.
259. Allons, à votre santé ! — So, here 's your health !

" Allons," as an exclamation, is generally rendered by " Come."

260. En retard. — Late.

"*En* retard " is used in reference to persons and objects ; " tard," to the time or hour. For example : That man, or That carriage is late. — Cet homme, or Cette voiture est en retard. *It* is late. — Il est tard.

261. Tire. — Fire.
262. Au lieu qu'en *été*. — Whereas, in summer.
263. Qui jugent en première instance et en appel, etc. — Which give decisions, in courts of primary jurisdiction and in appellate courts, on, &c.
264. Il n'y a qu'à lui tirer un peu de sang. — You have only to bleed him a little.
265. Bonne femme. — Good woman ; or, Goody.
266. — A ce soir, — à dix heures. — This evening, then, at ten o'clock. Literally : " Till this evening, till ten o'clock."

This is an elliptical expression, in general use with the French when making appointments for a future time, or in taking leave of each other, when it is arranged or expected that they shall meet again soon. For example : " A demain." — " To-morrow, then." " Au revoir," — " Au plaisir de vous revoir," or simply, " Au plaisir." — " Till I see you again," or, " Till I have the pleasure of seeing you again."

All of these mean "Good-by, *till* ;" and, in the case of " Au revoir," " temps de vous " is understood. The phrase would then be : " Au temps de vous revoir." — " Good-by, till the time I see you again."

267. Se trouvant. — Being.
268. C'est toi. — The grandfather first addresses the unknown man in the second person plural ; but, finding that he is an idiot, his pity or his acquaintance with him leads him to say " toi."

269. Pût. — Subjunctive, because of the negation which precedes.

270. Alla en faire autant. — Went to do the same.

TWENTY-THIRD SUNDAY.

271. *Sous* la main. — *Within* the reach.

272. Réunis. — Joined.

273. Vint à. — Happened to.

274. Le coup partit. — The gun went off.

275. Que veux-tu ? — What would you have ?

276. Julien aurait eu ses deux yeux, qu'il ne pouvait pas voir le chasseur. — Had Julien had both his eyes, he could not have seen the hunter.

The sentence beginning with " que " is quite idiomatic and elliptical. By supplying " Il est évident," the use of " que " is obvious.

277. This is probably an error. Some make it one third as large ; others, nearly one half.

278. Que l'est. — As is.

The " le " is not rendered in English, and means " so." See next note.

TWENTY-FOURTH SUNDAY.

279. Mais je ne *l'*étais que. — But I was *so* only.

280. 4 p. °/₀. — Four per cent.

281. Y compris. — Including.

282. *En.* — *Of.*

283. Puisse. — Subjunctive, because of the preceding negative.

284. Il prenait tout à coup. — Its attack was sudden.

285. Qui en étaient quittes *pour.* — Who escaped with the loss only *of.*

286. Lui. — Stronger than if " il " were used.

TWENTY-FIFTH SUNDAY.

287. Donnait *sur* la rue. — Opened *on* the street ; or, Led *to* the street.

288. *De* la vielle. — *On* the hurdy-gurdy.

289. Comme ça. — Thus.

A familiar expression for " comme cela." It is very frequently used in conversation, but should never be written in cases where an elevated style is required.

290. Veut que nous retournions. — Is bent upon our returning.

291. Prenez bien garde de perdre. — Take good care *not* to lose.

292. Le monde. — Folks.

293. Allons. — Come.

294. Toujours. — Still.

295. Le haut du pavé. — The inside of the side-walk.

It is to be observed that in France the side-walks were not constructed till recently like our own. They sloped from the walls of the buildings on each side, in some cases to the gutter, and in others to the middle of the street, which then served for a gutter. In either case the "upper part" of the walk would therefore be the "inside."

296. The grandfather's rules for politeness are such as are taught to all French children. As we have before said, the French are more minute than we in their education of children. We tell them to be polite, but seldom or never enter into such particulars as are here given. A portion of the grandfather's directions may, it is true, seem calculated to produce artificial manners; but it should be remembered that it is by these very rules, and the care that is taken to impress them on the young, that the French have acquired their reputation for being the most polished nation on the globe; and, while we allow that true politeness has its origin only in a considerate regard for the feelings of others, yet it must be admitted that the kindest service loses half its grace if awkwardly and inconsiderately proffered. We are willing, however, to leave the whole subject, after quoting the following anecdote of Napoleon, which is to be found in the "Mémorial de Sainte Hélène," by the Count de Las-Cases.

Napoleon was walking with Mrs. Balcombe and a Mrs. Stewart, an English lady, on her way from Bombay to England, when (we give the Count's own words): "Des esclaves, chargés de lourdes caisses, ont croisé notre route; Madame Balcombe leur ayant dit fort rudement de s'éloigner, l'Empereur s'y est opposé, disant: 'Respect au fardeau, Madame." A ces mots, Madame Stuart, qui n'avait cessé de chercher avidement à la dérobée les traits et la physionomie de l'Empereur, laissa échapper tout bas à sa voisine: 'Mon Dieu, que voilà une figure et un caractère bien différents de ce qu'on m'avait dit.'"

297. S'étant croisées. — Having met and passed each other.

298. Unies. — Smooth. Level.

299. Vous passer de. — Do without.

TWENTY-SIXTH SUNDAY.

300. Il en coûte plus cher. — It costs more.

"Il en coûte" is an Impersonal verb.

301. Ils se réunirent. — They met; or, They assembled.

302. Par exemple. — By the way. Literally: For example.

It has, however, a great variety of meanings.

303. Aux courses! aux coursés! — A race! a race! See note 198.

304. Vous êtes donc dératé. — So, you have had your spleen extracted.

As the grandfather does not explain, though he corrects this notion of Margaret's, we venture to offer the following as the origin of the vulgar opinion, which is probably as old as Pliny, who says that the extirpation of this organ was practised on runners, to render them more swift.

Kings, in early times, used to have attendants to run by the side of their carriages. Making running a profession, these men acquired an astonishing celerity, which naturally excited the wonder of the common people, who would as naturally seek to account for it.

The function of the spleen has always been a matter of doubt, though it is now thought to be determined. In the uncertainty which has existed on this point, it has even been suggested that its purpose in the human economy was simply to fill a cavity which would otherwise exist in the body.*

This organ, then, being deemed superfluous, it was natural to suppose that its removal would not otherwise affect the individual upon whom the operation was performed than to render his body lighter, and therefore better fitted for running.

It may not be irrelevant to add, as the grandfather subsequently affirms that the operation alluded to would cause certain death, that there are several cases on record where the removal of the spleen from the human system has been attended with no serious results, and that it has often been removed from animals without apparent injury to them.

305. Voilà ce que c'est. — There it is.

306. The justice of the grandfather's sentiments is nowhere more conspicuous than in this reflection.

307. Joue. — Stake; or, play *for*.

308. Foulent. — Full.

309. Remplace. — Takes the place of.

310. Peut-être trouverai-je. — See note 116.

* Dr. Paley says of it: "It is possible, in my opinion, that the spleen may be merely a *stuffing*, a soft cushion to fill up a vacancy or hollow, which, unless occupied, would leave the package loose and unsteady."

TWENTY-SEVENTH SUNDAY.

811. Un revenant. — A ghost.

812. Qu'est-ce qui revient ? — What is a ghost ?

813. Au gré de. — To suit.

814. On coule en fonte. — They cast.

815. Que sais-je, moi ? — A colloquial expression, which must be varied to suit the various occasions on which it may be used. In this case it may be translated : "In fact, I don't know what they don't take you for."

816. Tenez. — By the way ; or, literally : Stop.

TWENTY-EIGHTH SUNDAY.

817. Sommes allés hier en vendange. — Went a grape-gathering yesterday.

As the purpose for which the grapes are gathered is to make wine, the children would naturally partake of the sweet wine, which, like sweet cider (with which our children are more familiar), when first pressed from the fruit is but slightly intoxicating, but of which, from its agreeable taste, one is unconsciously induced at times to partake too freely.

818. *Laissez* parler *votre* cousin, *monsieur*. — The grandfather is angry, as the use of "vous" and "monsieur" plainly shows.

819. *Sans* Julien. — *Had it not been for* Julien.

820. Restait encore à faire. — Remained unfinished ; or, Still remained to be done.

821. — Si jamais l'on m'y rattrape ! — See if you ever catch me at it again ! Or, Catch me drinking it again ! Literally : *If* you ever catch me at it again !

822. Potage *à* l'oseille. — Soup *with* sorrel.

"By" and "with" are frequently expressed by "à." For example : Saumon *aux* petis pois. — Salmon *with* green peas. Canard *aux* olives. — Duck *with* olives. Des asperges *à* l'huile. — Asparagus *with* olive oil. Vendez-vous ce raisin *à* la livre ? — Do you sell these grapes *by* the pound ?

823. Vert-de-gris. — Verdigris.

824. Doubler. — To copper.

825. Glaces et des miroirs. — "*Glaces*" generally means large glasses, which we call "mirrors ;" and "*miroirs*," small glasses.

826. Qu'allons nous devenir ? — What is going to become of us ? Literally : What are we going to become ?

327. Son état. — His trade.

328. Ce serait de retirer. — It (the way) would be to recall.

329. Aussi bien. — The more so, as.

330. Tenez. — There ! or, Look there !

331. Sacré. — The beginning of an oath. See note 7.

332. En fait justice. — Makes amends for it.

333. S'il en est un. — If there be one.

334. Il y va aujourd'hui du salut et de l'honneur de la France — To-day are at stake the safety and the honor of France.

TWENTY-NINTH SUNDAY.

335. Il ne veut pas. — He won't.

336. Vous mangerez dans la grange, monsieur. — See note 55.

337. Ayez. — Subjunctive, because of "jusqu'à ce que" which precedes.

338. — Vint la placer. — Came and placed it.

"To come *to* place it" would be, "Venir *pour* la placer."

339. — Un couvert d'argent. — A silver fork and spoon.

"Un couvert" usually signifies the implements used by one person at meals ; that is, knife, fork, spoon, plate and napkin. "Mettre *un* couvert" would be in English, "To set a plate." "Mettre *le* couvert," "To set the table."

340. Est-ce que. — This form here expresses surprise.

341. Du dit. — Of the aforesaid.

Genitive case of "Le dit."

342. Couche. — Coating.

343. Des couverts de table. — Forks and spoons.

344. De la vaisselle. — Plate.

345. Purement et simplement. — Unconditionally.

346. Vouliez. — Subjunctive, because of "à moins que" which precedes it.

347. Soyez. "Quoique" also requires the subjunctive.

348. Qui ont fait leur droit. — Who have studied law.

349. Ne voilà-t-il pas. — Lo and behold !

THIRTIETH SUNDAY.

350. Qu'il s'agirait d'un intérêt public. — That the public interest was in question, or, — required.

851. Camarade en aura sa part. — Halves.

This is what American boys sometimes say in similar circumstances. The French not only use the above, but frequently employ the following: "Part à nous deux."

The study of a modern language affords no more amusing and instructive feature than the correspondence of thought between the young of different nations, in circumstances like the above. We will give one instance of many, and would suggest the value and importance of each one's pursuing such inquiries for himself. Our children say, in taunt to each other, when they have escaped some threatened ill-treatment: "You could n't come it!" or, "No you don't!" The French *gamins* are more poetical, and say:

"Il a voulu!
Il n'a pas pu!"

852. Je veux savoir. — I want to know.

"Veux" is not here used in its forcible sense, as the action of "savoir" is confined to the individual who "wishes to know." Had the phrase been, Je veux qu'il sache, it would have signified, I *mean* that he shall know, or, He *shall* know.

853. Je veux. — I design.

854. Je veux. — I meditate.

855. Un raisin. — Some grapes.

"Des raisins" might be said, but the French use the singular in preference, as we do the word "fruit." "A bunch of grapes" is, "Une grappe de raisin;" "A grape," "Un grain de raisin."

856. Se place en arrêt. — Makes a "point;" or, Makes a "set."

857. Je vous en fais mon compliment. — I congratulate you on it.

858. Il est trop bon pour ne pas placer le remède à côté du mal. — This belief is also very common with us. Country people very frequently say that, wherever the rattlesnake is to be found, the plant grows which cures, or is thought to cure, the bite. In this particular instance they might also add, — *and in many other places besides,* — the White-flowering Prenanthes, which is the herb in question, being very common throughout New England.

THIRTY-FIRST SUNDAY.

859. Huit jours. — A week. Quinze jours. — A fortnight.

It would require a long chapter on national peculiarities to explain

how this miscomputation of time could have been introduced, or, being introduced, how it should retain its currency. We must content ourselves with saying that the French are not so regardful as we of a day more or less; and, as they reckon from one day to the eighth succeeding, for which expression they use "d'aujourd'hui en huit," the expression we have quoted is sufficiently accurate. It is, however, very frequently translated erroneously in our journals, and hence the necessity of calling attention to it.

860 and 861. "Tu" and "vous." — The mother says "tu;" the boy, "vous." The mother is exceedingly angry, — beside herself with rage, — and her use of "tu" is not an expression of maternal affection, but of unrestrained anger. The boy, on the contrary, says "vous," which indicates his estrangement from his mother, and the absence of all tender, filial love.

862. Faut me donner. — This is here used for "Il faut me donner." It is to be constantly borne in mind that the language of this book is exceedingly familiar, and for that reason particularly valuable as an elementary work in learning to speak the language. In writing, however, and more dignified conversation, a more elevated style would be preferable. In such a case, it would be inappropriate to omit "il."

863. Que d'argent? — How much money?

864. C'est entendu. — Agreed.

865. D'en faire dire des messes. — To get some masses said with it. The French are more accurate than we in the use of some verbs, such as "build," "boil," etc. For example: "Mrs. A *is building* a large house for her daughter." — "Mme A *fait bâtir* une grande maison pour sa fille." "She *was boiling* some vegetables." — "Elle *faisait bouillir* des légumes."

866. Cet argent vînt-il. — Supposing this money did come; or, If this money did come.

"Supposé que" is understood, and "il" is then an expletive.

867. Donne sur. — Faces.

868. J'en suis. — I am with you; or, — I 'll join you in that.

869. Être pour quelque chose. — To take part in: — To participate in

870. S'entendre. — To act in concert.

THIRTY-SECOND SUNDAY.

871. L'exercice. — The drill.

872. Toujours. — Still.

373. De travers. — Uneven.

374. Ou bien. — Or.

375. Se fit battre. — Got beaten.

THIRTY-THIRD SUNDAY.

376. J'en lèverai. — I will lift up.

377. Prévenu. — Apprized.

378. S'y connaître. — Be a judge.

379. Ne savaient plus que devenir. — Knew no longer what to do with themselves.

380. C'était un bruit! un bruit! — 'T was a perfect bedlam!

381. Vous seriez bien avancé. — You would be finely off.

THIRTY-FOURTH SUNDAY.

382. La chaîne se forma. — In former times, before the invention of hydraulic engines, the fire-engines were filled by hand, and fire-buckets were considered a necessary part of household furniture; while in banks, insurance-offices, and public buildings generally, long rows of these leathern buckets were conspicuously hung in some accessible place. In fact, a few are still to be seen in some of the banks of our city; and Dickens, in his late novel "Hard Times," alludes to their existence in English banks, as a "respectable tradition never to be separated from a place of business claiming to be wealthy; and, though calculated to be of no physical utility on any occasion, yet observed to exercise a fine moral influence, almost equal to bullion, on most beholders."

On an alarm of fire, these buckets were seized by the first comers, and carried to the fire. A double line of men was then formed, extending from some pump or well to the fire-engine; — one for the transmission from hand to hand of the full buckets, and the other for the return of the empty ones. At the great fire in Beacon-street, for example, which took place in 1824, a double row of men extended from the Frog-Pond to the engines in Beacon-street. After a fire, the buckets were thrown together in a heap, from which each citizen selected his own.

383. Va tomber. — Falls down.

A very familiar expression, meaning literally: "Goes and falls."

384. C'est lui qui aura mis le feu. — It was he who *probably* set the fire.

The use of the future here expresses the absence of certainty.

35*

885. Défaits. — Jaded.

886. Relevait. — Held up. — Supported. — Or, Set off.

887. Eau blanche. — Lead-wash.

888. Saturne. — Sugar of lead.

889. Votre crème ne prendra pas. — Your butter will not "come." Literally: Your cream will not take.

890. Le hazard *voulut* que. — As chance *would have* it.

THIRTY-FIFTH SUNDAY.

891. N'en voulait pas *à*. — Did not have a design *upon*.

892. Elle se sera échappée. — She has probably escaped.

893. Le. — So.

THIRTY-SIXTH SUNDAY.

894. Elle lui portait ombrage. — It gave offence, or umbrage, to him; — that is, They came near to rival him in power.

THIRTY-SEVENTH SUNDAY.

895. Que sais-je, moi? des sabots. — As, for instance, wooden shoes. See note 815.

896. Je veux être de moitié. — I intend to "go halves."

897. Bourgeois. — Master-workman.

"Bourgeois" is here used in this sense; but it has several other meanings. With the wealthy and aristocratic classes, it is a term of contempt; with the lower classes, of respect. An under-workman aspires to become a "Bourgeois." Napoleon said, when he first married Josephine, their mode of life was a little "Bourgeois." Henry IV., as will be seen hereafter, showed his manliness of character, by signing himself "Bourgeois de Paris."

898. Je vous en réponds. — By a great deal; or, I tell you. — Literally: I answer for it.

899. Demandait à être réintégré dans ses droits de citoyen. — Bankruptcy, whether the result of crime, misfortune, or another's failure, is, with the French, considered a dishonor, which no subsequent conduct can efface. In point of fact, then, no such thing as a "restoration to his rights" would be possible.

400. Messager. — Express.

401. T. and S. — This peculiarity of pronunciation, the result of ignorance, is well hit off in the following anecdote, which shows the origin of the almost obsolete word pa-t-à-qu'est-ce·

A young gentleman in a box at a theatre happened to pick up a fan, which he offered to one of two ladies who were in the box with him, saying: "Is this fan yours, madam?" The answer was: "Il n'est pas-t-à moi." He then offered it to the other, who replied: "Il n'est point-z-à moi." Upon which the young gentleman remarked: "Il n'est pas-t-à vous, — il n'est point-z-à vous, — Je ne sais pa-t-à-qu'est-ce."

402. Mettre le couvert. — Set the table. See note 339.

403. Partent de là pour dire. — Thereby make out; or, Hence infer. Literally: Start from that fact and say.

404. Mettez un couvert. — Set a plate. See note 339.

405. Servit. — Waited on.

406. Nicolas. — Bachelors.

It need hardly be said that St. Nicholas is the patron of bachelors, as Saint Catharine of maids.

407. Dans. — Out of. See note 9.

408. Cordial glasses are, it is well known, very small.

THIRTY-EIGHTH SUNDAY.

409. L'étoile de la Légion d'Honneur. — Star of the Legion of Honor. The order of the Legion of Honor was instituted by Napoleon while First Consul, to abolish, as he himself said, those distinctions of nobility which preferred hereditary glory to acquired glory, and placed the descendants of great men before great men themselves. It was not alone a military distinction, but was granted to men eminent in civil affairs.

410. Plus de promenade, plus de jeux. — No more walks, no more sports.

THIRTY-NINTH SUNDAY.

411. Tu ne te portes pas bien, mon garçon? — Observe the form of the question.

412. Ce que c'est pourtant que la peur. — Such, however, is fear.

413. Nous en étions restés. — We left off.

414. Qu'y a-t-il pour votre service? — What can I do for you?

415. *Que* ne vous adressez-vous? — *Why* do you not address?

An elliptical phrase, for "pourquoi est-ce *que?*"

416. The ceremony of marriage, to be legal in France, must be performed before the civil authorities. A religious confirmation of it in

church usually follows; but is not necessary to render the marriage valid.

417. This is substantially the form of address always used at the ceremony in church.

FORTIETH SUNDAY.

418. Vous voudrez bien. — You will be good enough to. — You will be pleased to.

419. Il s'agissait de savoir comment. — The question was, how.

420. Prise. — From the *Neuter* verb, "prendre."

421. A la bonne heure. — Well and good.

422. Aura. — Has probably.

423. Fors. — Except.

Now spelt, "hors."

424. Êtes à plaindre. — Are to *be* pitied.

"Plaindre" signifies "to pity." "Se plaindre," "to complain."

425. Passait des carrousels aux processions. — Went from tilts to processions: that is, Showed so little respect for religious ceremonies, as to engage in them immediately after amusements.

FORTY-FIRST SUNDAY.

426. Ci-joint. — Enclosed is.

427. Prends garde de te perdre. — Take care *not* to get lost.

428. On a beau faire. — It is in vain to make the attempt. See note 246.

FORTY-SECOND SUNDAY.

429. Congé de convalescence. — Furlough, on account of his health.

430. *Chez moi.* — See note 22.

431. J'en ai précisément besoin. — I am just in want of some.

432. Vous le voyez bien. — You see it for yourself.

433. Vous le voyez bien encore. — You see it for yourself, I tell you.

FORTY-THIRD SUNDAY.

434. A moi, Lodi. — Here, Lodi!

435. *Sur* — *For.*

436. Tiens. — Take that.

437. Ne tombaient plus d'aplomb. — Were no longer dealt with effect. Literally: No longer fell directly on him.

438. Tout le long. — All along.

439. Se laissa faire. — Let him set it. Literally: Allowed it to be done to him.

440. Pliés et des assemblés. — There are no equivalent expressions in English for these words. "Plier" means "to bend the knees and sink the body;" "Assembler," "to recover one's erect posture;" — changes of position which are well understood by dancers.

FORTY-FOURTH SUNDAY.

441. Dévalé. — An old word, which perhaps means "Degenerate," or "Debased."

442. Pourquoi les jésuites lui en voulaient-ils? — Why were the Jesuits opposed to him?

443. Faisant le cheval. — Playing horse.

444. Bourgeois. — Citizen. See note 397.

445. Hôtel des Invalides. — This noble institution supports three thousand soldiers at the present time, and is considered not as a charity, but as a reward for patriotic services. The ordinance for its foundation is in these words: "Il est bien raisonnable, que ceux qui ont exposé librement leur vie et prodigué leur sang pour la défense et le soutien de cette monarchie jouissent du repos qu'ils ont assuré à nos sujets."

The building contains the tomb of Napoleon, upon which has already been expended more than a million of dollars.

446. The Order of *Mendicants* wore a wallet on their backs; a fact which sufficiently indicates the wit of this pleasantry.

447. Tout de son long. — At full length.

FORTY-FIFTH SUNDAY.

448. Un froid de 28 degrés. — A temperature of 28° below the freezing point.

Though the French centigrade thermometer is superior to any other, that of Réaumur still continues in general use among them. Twenty-eight degrees of Réaumur correspond with 31° below zero of Fahrenheit: twenty-eight of the centigrade, with 19° below.

Napoleon, however, in his official bulletin of this event, says: "Le froid qui avait commencé le 7, s'accrut subitement, et, du 14 au 15 et au 16, le thermomètre marqua *seize* et *dix-huit* degrés au-dessous de glace." Sixteen degrees of Réaumur would correspond with 4°

below zero of Fahrenheit; and sixteen of the centigrade, which the emperor may have used, with 8° above zero.

449. 20° of Réaumur is 77° of Fahrenheit.

450. 12° " " " 59° " "

451. 6° " " " 45° " "

452. Sur deux de front. — Two by two.

453. Timonier. — Thill-horse.

454. Le pauvre cheval exprimait ainsi sa joie de retrouver son maître. — It would seem, if we may credit the accounts of those who have visited Paris, that national peculiarities in France are not confined to human beings. "The omnibus-horses," says Sir Francis Head, "neigh to each other when they meet; and, instead of being, as might be expected, tired to death of the streets, the Paris air is so fresh, everything is so gay, there is so much for them to look at, and, apparently, wherever they go, and especially wherever they stop, there are such innumerable subjects, all apparently of such vast importance, for them to neigh about, that I really believe they are happier in the streets than at home."

455. Ni hue ni haïe. — Neither gee nor haw; that is, Neither to the right nor to the left.

FORTY-SIXTH SUNDAY.

456. Rabattaient. — Slouched; or, Were slouched.

FORTY-SEVENTH SUNDAY.

457. Roulaient les grains d'un chapelet. — Were turning the beads of a chaplet.

The Catholics, in repeating their prayers, use a string of beads, and slide one bead along as each prayer is uttered. This is called "telling one's beads." The character in our story was repeating his prayer, and turning the beads between his fingers, preparatory to reckoning with them.

458. Agi de ruse. — Used craft; or, Acted craftily.

459. Un large pantalon. — A large pair of pantaloons.

"Pantalon," in the singular, means, "*one pair* of pantaloons;" in the plural, "several, or many pairs." For example: Il porte un pantalon noir. — He has on black pantaloons; or, A pair of black pantaloons. Ce tailleur fait toujours de bons pantalons. — That tailor always makes good pantaloons.

460. De le remplacer. — To supply his place.

461. Bourgeois. — Burghers. See note 397.

462. Vous le voyez *qui ramasse.* — You see him *picking up.* See note 256.

FORTY-EIGHTH SUNDAY.

463. Il ne le voulait pas. — He did not mean to do it.

FORTY-NINTH SUNDAY.

464. Le délabrement. — Tatters.

465. Conduit le disque de la lune. — Is driving the disk of the moon.

466. Cela vaut mieux que de polissoner sur la place. — That is better than playing idly about the square.

FIFTIETH SUNDAY.

467. Il s'agit de. — The thing is.

468. Fr. — Francs. C. — Centimes.

469. Où passe notre argent. — Where our money goes to.

470. On devrait bien attendre pour se battre. — Would that they could postpone their fighting for a time !

FIFTY-FIRST SUNDAY.

471. Aura. — Has probably.

472. Actes passés chez les notaires. — Contracts drawn up before notaries ; or, In the presence of notaries ; or, At notaries'.

473. D'y assister. — To be present at it.

474. Comme il faudrait peu de chose. — How small a thing would serve.

FIFTY-SECOND SUNDAY.

475. Couronnes. — Wreaths.

At the French educational institutions prizes are given to the pupils, consisting of books, and usually accompanied with a wreath, or crown, made of laurel.

476. Qu'est-ce que cela fait? — What difference does it make? Literally, "What is that (difference) which it makes?

477. Les jours avaient beau avoir un nom, un chiffre. — It was to no purpose that the days had a name, a number.

478. Faisait rédiger le code de nos lois. — Codified our laws; or, Caused our laws to be written out.

479. Il ne put fonder son bonheur. — He could not secure her welfare.

